D. L.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIV[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIV[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-ET-UNIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1884

LE VOYAGEUR

SCÈNES DIALOGUÉES.

Dans un château de Normandie. — Un petit salon décoré et meublé dans le style Louis XVI. — Du feu dans la cheminée, une lampe allumée, une table servie avec un seul couvert.

PERSONNAGES :

Laure de BRÉVILLE, jeune veuve.
Henri d'ALBRET, son cousin.
Vicomte d'ESCAREL.
Baron de MORNE-AUBERT, magistrat.
THÉRÈSE, femme de chambre.
PIERRE, domestique.

(La scène se passe de nos jours.)

SCÈNE PREMIÈRE.

HENRI D'ALBRET, puis THÉRÈSE.

HENRI ; il entre par le fond, après avoir entr'ouvert la porte avec hésitation.

Personne!.. Ah çà, c'est donc le château de la Belle au bois dormant, décidément!.. Personne nulle part... Service mal fait! — (Remarquant une tapisserie sur un guéridon.) Ah! elle travaille donc, maintenant!.. c'est un progrès!.. Une table servie... on dîne là?.. Ce n'est pourtant pas une salle à manger, ceci?.. Désordre!

THÉRÈSE, entrant brusquement à droite, et parlant à Henri qui lui tourne le dos.

Monsieur désire?..

HENRI, se retournant vivement.

Ah! pardon, mademoiselle!.. J'ai sonné à la grille et personne n'est venu... j'ai vainement cherché l'entrée des offices... et je me suis permis de pénétrer ici... Est-ce que vous ne me reconnaissez pas, mademoiselle Thérèse?

THÉRÈSE, étonnée.

Mais, en vérité, c'est M. Henri... je crois?

HENRI.

Vous pouvez en être sûre, mon enfant... Ah çà, je suis donc bien changé depuis cinq ans?

THÉRÈSE.

Ma foi! monsieur, je n'en reviens pas.

HENRI.

Comment! à ce point-là?.. Oui,.. j'ai beaucoup bruni, n'est-ce pas?.. et puis enfin j'ai vieilli...

THÉRÈSE.

Oh! non, ce n'est pas que monsieur ait vieilli... au contraire, je trouverais plutôt monsieur... Enfin monsieur a l'air bien moins empoté qu'autrefois.

HENRI.

Ah! j'avais l'air empoté autrefois?.. Oui,.. mais j'ai beaucoup voyagé... et en effet ça m'a un peu dégagé... Et vous, ça va bien, Thérèse? toujours bien éveillée... Vous n'avez jamais eu l'air empoté, vous!

THÉRÈSE, riant.

Non!

HENRI, riant avec elle.

Oh! non!.. Mais dites-moi, ma chère fille, puis-je voir ma cousine... ou son mari?.. Sont-ils à la maison?

THÉRÈSE, tranquillement et sur le même ton.

Non, monsieur,.. madame est sortie et monsieur est mort.

HENRI, saisi, avec éclat.

Comment! monsieur est mort!.. Qu'est-ce que vous me dites là? (Baissant la voix subitement.) — Comment! Gaston est mort?

THÉRÈSE.

Oui, monsieur... Monsieur ne le savait pas?

HENRI.

Mais pas du tout;.. j'ai quitté la France et l'Europe depuis cinq ans,.. j'arrive du fond de l'Amérique, du fond des déserts... (Baissant de nouveau la voix, d'un ton de consternation.) Comment! il est mort?.. vraiment?

THÉRÈSE.

Oui, monsieur.

HENRI.

Vous êtes sûre?

THÉRÈSE.

Mais certainement, monsieur, j'en suis sûre.

HENRI.

Ah! mon Dieu! mon Dieu!.. Voilà une nouvelle, par exemple!.. J'étais bien loin de m'attendre... J'ai débarqué hier soir à Cherbourg;.. j'ai pris ce matin le train de Paris,.. où je vais;.. je savais que leur château était par là dans les environs;.. je me suis fait descendre à la gare de Bréville pour leur dire bonjour en passant,.. et je tombe sur une catastrophe! (Baissant la voix.) Et comment est-ce arrivé, dites-moi?

THÉRÈSE.

Oh! monsieur, tout naturellement... Un refroidissement à la chasse!

HENRI, absorbé.

Un refroidissement à la chasse!.. Non, vraiment,.. c'est à n'y pas croire!.. Pauvre garçon!.. et quand cela?

THÉRÈSE.

Ah! monsieur, il y a dix-huit mois!

HENRI.

Dix-huit mois,.. déjà?.. vraiment? (A part.) Complètement bouleversé!.. plus une idée,.. hébété, idiot!

THÉRÈSE.

Mais monsieur peut voir madame;.. elle ne peut tarder à rentrer;.. elle est tout près, chez des voisins.

HENRI.

Non!.. oh! non! je me sauve,.. je m'en retourne! Ma visite serait trop indiscrète dans des circonstances pareilles!

THÉRÈSE.

Mais, monsieur, il y a dix-huit mois!

HENRI.

Oui, sans doute,.. il y a dix-huit mois pour vous,.. mais, pour moi, il n'y a que cinq minutes,.. et pas même... J'étais lié avec lui, vous savez,.. sans intimité précisément,.. mais nous étions camarades,.. et ma vue,.. ma présence pourraient renouveler la douleur de sa veuve.

THÉRÈSE.

Mais, au contraire, monsieur,.. ça distraira madame.

HENRI, toujours absorbé dans ses réflexions.

Vous croyez, Thérèse?

THÉRÈSE.

Certainement, et madame a grand besoin de distractions... Sa vie n'est pas très gaie à la campagne,.. avec son vieil oncle, malade.

HENRI.

Ah! son oncle demeure avec elle?

THÉRÈSE.

Oui, monsieur,.. depuis que madame est veuve,.. pour la convenance.

HENRI.

C'est très bien,.. c'est parfait... Mais écoutez, Thérèse, décidément je m'en retourne... Dites-moi, j'ai malheureusement renvoyé la voiture qui m'avait amené de la gare;.. est-ce que je ne pourrais pas en trouver une autre dans le village?

THÉRÈSE.

Il n'y a pas de village ici, monsieur.

HENRI.

Ah!.. Eh bien! je vais aller à pied.

THÉRÈSE.

Monsieur sait qu'il ne passe plus de train pour Paris avant minuit?

HENRI.

Dame! j'attendrai.

THÉRÈSE.

Et qu'il n'y a pas de buffet à la gare?

HENRI.

Pas de buffet!.. ça, c'est ennuyeux! — Mais enfin! — Allons, bonsoir, mon enfant!.. vous direz à votre maîtresse que j'étais venu pour lui présenter mes respects en passant, mais qu'en apprenant le malheur affreux qui vient de la frapper... (On entend éclater tout à coup dans une pièce voisine un air gai et brillant exécuté sur le piano. Henri s'interrompt; puis, baissant la voix :) — Qu'est-ce que c'est que ça?

THÉRÈSE.

C'est madame qui vient de rentrer.

HENRI.

Comment!.. elle s'est déjà remise au piano?

THÉRÈSE.

Mais, monsieur, puisqu'il y a dix-huit mois!

HENRI, très troublé et agité.

C'est juste!.. j'oublie toujours!.. Eh bien! écoute, ma petite Thérèse...

THÉRÈSE.

Monsieur me tutoie?

HENRI.

Oui, je te tutoie,.. ça m'est égal... Tiens, voilà deux louis... et aide-moi à sortir sans être vu.

THÉRÈSE, empochant les louis.

Merci, monsieur,.. je vais prévenir madame... (Elle se dirige vers la porte de gauche.)

HENRI, essayant de la retenir.

Thérèse, je t'en conjure!

THÉRÈSE.

Vous n'êtes plus empoté du tout,.. vous la distrairez ! (Elle sort à gauche.)

SCÈNE II.

HENRI, seul, puis LAURE.

HENRI, la rappelant à demi-voix.

Thérèse !.. (Il écoute avec anxiété.) Le piano s'arrête !.. C'est fait! — Il s'agit maintenant de bien se tenir.. Moi qui me croyais complètement guéri !... Et, en réalité, je l'étais ! — Mais la retrouver veuve tout à coup, c'est troublant,.. c'est profondément troublant !.. Sans compter que je vais nécessairement rouvrir la source des larmes... Je vais avoir des scènes de désespoir... Elle adorait cet animal... (Se reprenant.) ce malheureux Gaston !

LAURE, entrant à gauche; gaîment.

Comment ! c'est possible !.. Ah ! quelle bonne surprise !.. (Elle lui tend la main.)

HENRI, avec embarras.

Ma chère cousine !

LAURE.

Mais je vous croyais aux antipodes !

HENRI.

J'en arrive,.. et c'est mon excuse, ma cousine, pour tomber si maladroitement chez vous au milieu d'un deuil que j'ignorais...

LAURE, se rappelant qu'elle est veuve et changeant de ton.

Comment ! vous ne saviez pas ?..

HENRI.

Pas du tout... C'est votre femme de chambre qui vient de me l'apprendre à l'instant... Vous m'en voyez encore tout bouleversé !..

LAURE, avec contrainte.

Ah ! oui,.. bien éprouvée ! (Henri, ne sachant que lui dire, soupire et lui serre cordialement la main.)

LAURE, du même ton pénétré.

Moi que vous avez connue si vive,.. si gaie,.. si en train, n'est-ce pas ?

HENRI.

Oui !.. Ah ! mon Dieu ! que voulez-vous ?.. c'est la vie !.. et malheureusement, contre de pareilles douleurs, toutes les consolations sont impuissantes... Le temps,.. le temps seul...

LAURE.

Hélas ! oui... Mon Dieu, oui !

HENRI.

Et vous demeurez ici avec monsieur votre oncle, m'a-t-on dit ?

LAURE.

Oui, mon cousin ; mon bon oncle a bien voulu habiter avec moi... depuis...

HENRI.

Depuis la catastrophe ?

LAURE.

Oui.

HENRI.

Et il va bien, monsieur votre oncle ?

LAURE.

Non,.. pas trop bien... Il a la goutte en ce moment.

HENRI.

Ah ! vraiment !.. Ah ! pauvre homme !.. Enfin, avec une garde-malade comme vous !... Eh bien ! ma chère cousine, je vous remercie de votre accueil si amical... Vous êtes mille fois bonne de m'avoir pardonné mon indiscrétion,.. mais je ne veux pas la prolonger... Je me retire...

LAURE.

Comment ! vous vous en allez ?.. Et où allez-vous ?

HENRI.

Je vais regagner la gare en me promenant tout doucement. Il fait très beau ce soir...

LAURE.

Pas tant !... Il neige ! — Et puis, voyons, vous ne pouvez pas me quitter comme cela au bout de cinq minutes, — après cinq ans d'absence... Un parent ! un vieil ami !.. D'ailleurs, vous n'avez pas dîné... Où dînerez-vous ?

HENRI.

Oh ! ma cousine,.. un voyageur comme moi !..

LAURE.

Enfin, un voyageur dîne comme tout le monde... Dînez avec moi, je vous ferai conduire ensuite à la gare... Justement je dîne seule aujourd'hui... mon oncle garde la chambre... et vous voyez, j'ai fait dresser mon petit couvert dans ce boudoir au coin du feu, parce que la salle à manger est trop froide.

HENRI.

C'est une bonne idée.

LAURE.

Eh bien ! restez... Ce sera une charité.

HENRI.

Si c'est une charité, ma cousine !.. (Il l'observe curieusement pendant tout ce dialogue.)

SCÈNE III.

LES MÊMES, PIERRE, apportant le potage.

LAURE.

Alors, — c'est dit, — n'est-ce pas ? — Pierre, mettez le couvert de M. d'Albret. (Elle ajoute deux ou trois mots à voix basse, puis revenant à Henri :) Vous me conterez vos voyages,.. je vous conterai mes chagrins... Là ! mettez-vous là ! (Ils s'assoient devant la petite table.)

PIERRE, après avoir servi sa maîtresse, offrant une assiette de potage à Henri, d'un ton lugubre.

Potage printanier ?

HENRI.

Volontiers. (En mangeant, — avec un accent de condoléance.) Mon Dieu ! ma cousine, je ne voudrais pas risquer de raviver vos blessures à

peine fermées... mais je ne voudrais pourtant pas non plus vous paraître indifférent... Permettez-moi donc de vous demander quelques détails sur ce terrible événement...

LAURE.

Oh ! j'essaie de les oublier.

HENRI.

Naturellement... Mais cela a donc été bien prompt,.. bien soudain ?..

LAURE.

Oh ! la foudre !

PIERRE.

Monsieur désire-t-il de la sole ?

HENRI.

Volontiers.

LAURE, à Pierre.

Servez donc du porto à M. d'Albret. (A Henri.) Vous voyez que je me rappelle votre vin de prédilection ?

HENRI, s'inclinant.

Ma cousine, vraiment !.. (Pierre est sorti. Quand il est absent, Laure et Henri prennent un ton plus vif et plus gai. Quand Pierre rentre, ils reprennent le ton de deuil, que Pierre observe lui-même.)

LAURE, plus vivement.

Ah ! vous devez me trouver bien changée, mon cousin... bien ravagée, n'est-ce pas ?

HENRI, très doucement railleur, avec une aisance délibérée.

Ravagée, c'est beaucoup dire,.. mais, en effet, vous êtes un peu changée ;.. seulement, c'est à votre avantage... Votre beauté, — si j'ose m'exprimer ainsi, — a pris un caractère plus posé, plus correct,.. plus magistral.

LAURE.

Vous avez toujours été si indulgent pour moi !..

HENRI.

Mais non !

LAURE.

Si aveugle sur mes défauts!..

HENRI.

Vraiment non! je n'étais pas aveugle sur vos défauts,.. je les voyais parfaitement... Seulement...

LAURE, souriant.

Vous les aimiez?

HENRI.

Je les adorais, hélas! (Ils rient légèrement tous deux. Pierre rentre. Ils reprennent la mine et le ton de componction.)

PIERRE.

Poulet chasseur?

HENRI.

Volontiers... Vous ne connaissiez pas la tristesse dans ce temps-là, ma cousine... Heureusement on ne prévoit pas l'avenir...

LAURE.

Ah! oui,.. heureusement.

HENRI.

C'est un véritable bienfait de la Providence que de nous avoir caché notre destinée future,.. sans cela on ne jouirait de rien..

LAURE.

Oh! de rien du tout!..

HENRI.

Car, il n'y a pas à dire, — à mesure qu'on avance dans la vie, — il faut que le cœur se bronze...

LAURE.

Ou se brise,.. certainement.

PIERRE.

Chaud-froid de perdreau?.. salade?

HENRI.

Volontiers. (Pierre sort.)

LAURE, relevant la voix.

A propos de changement, c'est vous, mon cousin, qui êtes changé!.. vous êtes méconnaissable!

HENRI.

Méconnaissable? bah!.. en quoi?

LAURE.

Mais autrefois,.. je puis vous le dire maintenant, n'est-ce pas?.. vous aviez vraiment par trop l'air d'un savant,.. vous étiez un peu gauche,.. empesé,.. emprunté..

HENRI.

Votre femme de chambre prononce: empoté!

LAURE.

Comment!.. elle vous a dit?..

HENRI.

Elle m'a dit que je l'étais moins,.. cela m'a flatté!

LAURE, riant.

Il est certain que vous vous êtes étonnamment dégourdi,.. vous avez même, par moment, une petite pointe d'ironie voilée,.. un petit ton goguenard entre sourire et grimace,.. qui n'est pas trop désagréable!

HENRI.

Ma cousine, je vous remercie! — Il est naturel, du reste, qu'un homme qui court depuis cinq ans à pied, à cheval ou en canot à travers les forêts vierges et les pampas, ait gagné un peu d'aplomb.

LAURE.

Mais vous n'avez pas seulement gagné de l'aplomb, Dieu merci, et j'ai de grands complimens à vous faire... (A Pierre, qui vient de rentrer et qui donne les assiettes à dessert.) C'est bien, Pierre; vous pouvez nous laisser maintenant... Vous apporterez le café quand je sonnerai. (Pierre sort. — A Henri:) Je disais donc que j'avais de grands complimens à vous faire... Vous voilà célèbre,.. vous allez tout droit à l'Institut... Vos récits de voyages,.. vos livres sur les antiquités américaines ont un très grand... très grand succès.

HENRI.

Les avez-vous lus, ma cousine?

LAURE.

Non,.. je m'en suis bien gardée,.. j'étais trop indignée contre vous... Comment! vous écrivez des livres,.. vous écrivez à tout le monde... et à moi, votre parente,.. votre vieille amie, pas une ligne, pas un mot en cinq ans!

HENRI.

Ceci est cruel, ma cousine. — Car vous savez très bien que mon malheureux attachement pour vous, — attachement auquel vous avez répondu en épousant Gaston, — a été la cause première de mon long exil dans les contrées les plus sauvages... Après ma mésaventure, — et tout sentiment de fierté à part, — le plus simple bon sens me commandait évidemment de rompre mes relations avec vous, — jusqu'au jour du moins où elles cesseraient d'être pour moi un danger. (Un moment de silence et d'embarras. Laure, un peu dépitée, se lève sans répondre et va tirer un cordon de sonnette. — Henri, se levant de son côté et se posant le dos au feu, d'un ton délibéré :) Ah! le feu est une charmante invention, décidément! (Pierre apporte le café et sort.)

SCÈNE IV.

LAURE, HENRI.

LAURE, d'un ton bref.

Voulez-vous du café?

HENRI.

Volontiers, ma cousine.

LAURE, lui donnant une tasse.

Est-ce que c'est vrai toutes ces histoires que vous avez mises dans vos livres?

HENRI.

J'ai même eu beaucoup d'histoires que je n'y ai pas mises.

LAURE.

Des histoires de femmes? Des histoires de sauvages?.. Quoi?

HENRI.

Des histoires de sauvages, ma cousine!

LAURE, s'asseyant.

Est-ce que vraiment vous avez, pendant deux ou trois ans, campé en plein désert, sous la tente?

HENRI.

Parfaitement.

LAURE.

Et à quoi pouviez-vous penser, seul dans votre tente la nuit, au milieu de ces grands espaces perdus?

HENRI.

Mais souvent à vous, ma cousine!

LAURE.

Bah!.. Pour me maudire, alors?

HENRI.

Tout au contraire... pour vous bénir!

LAURE.

Je n'en crois rien... Comment cela?

HENRI, d'un accent très simple, naturel et convaincu.

Mais sans doute,.. pour vous bénir du fond du cœur d'avoir été plus sage que moi,.. d'avoir su comprendre combien notre union eût été réellement déplorable!.. Ah! si vous saviez, ma chère cousine, combien de fois, à mesure que j'ai repris mon sang-froid, je me suis félicité de ne pas vous avoir épousée!

LAURE.

Mais, enfin, mon ami, pesez vos expressions, je vous prie!

HENRI, vivement.

... Parce que vous auriez été parfaitement malheureuse avec moi... de même que, de mon côté, je n'aurais pas été très heureux avec vous,.. car nous n'avions aucun goût commun... Je n'étais pas du tout l'espèce de mari qui convenait à une mondaine élégante, vivante et charmante comme vous... Sans haïr le monde, je le regardais comme une simple distraction... J'étais surtout un homme d'intérieur, un homme de foyer,.. je m'étais voué à des études sérieuses qui ne vous intéressaient nullement...

LAURE.

Mais, pardon!

HENRI.

Pas du tout,.. elles vous semblaient même ridicules... De plus, sans être aussi jolie qu'aujourd'hui,.. vous l'étiez déjà extrêmement... Moi, j'étais laid, vulgaire, mal tourné...

LAURE.

Mais, non, mon ami, jamais!

HENRI.

Vous me le disiez encore tout à l'heure

LAURE.

Non! j'ai dit simplement que, dans ce temps-là,.. dans ce temps-là, vous étiez un peu timide, un peu gauche,.. comme tous les amoureux!

HENRI.

Et Gaston?.. Il n'était ni gauche, ni timide, lui! et pourtant il était aussi amoureux que moi, je suppose!

LAURE, à demi-voix, comme à elle-même.

C'est une question.

HENRI.

Et comme toutes ses qualités étaient bien assorties aux vôtres!..

LAURE.

Plus ou moins.

HENRI, s'échauffant.

Comment! plus ou moins?.. Mais c'était une harmonie parfaite entre vous!.. Homme de sport et de salon avant tout, gracieux et bien fait de sa personne, écuyer incomparable, valseur sans égal, tout entier comme vous jour et nuit à la vie extérieure, à la fête mondaine,.. il était vraiment digne d'y figurer à vos côtés... Vous aviez exactement la même façon d'entendre l'existence,.. les mêmes goûts, les mêmes mérites, les mêmes défauts ravissans... Aussi, quand je vous évoquais tous les deux devant mon imagination du fond de ma tente solitaire,.. quand je vous voyais galopant côte à côte dans l'allée des Acacias, ou menant jusqu'à l'aurore un cotillon triomphal, — quoique le cœur me saignât encore un peu dans

ce temps-là, — j'étais forcé de reconnaître que vous aviez fait le meilleur choix du monde et que, de toute éternité, vous étiez destinés l'un à l'autre!

LAURE, avec dépit.

Vous êtes trop bon!.. Ainsi voilà qui est entendu,.. je suis la plus vaine, la plus frivole et la plus puérile des femmes!

HENRI, se récriant.

Ma cousine, je n'ai pas dit...

LAURE.

Allons donc!.. Et tout cela pourquoi?.. Mon histoire est pourtant bien simple et bien commune... Il arrive tous les jours qu'une jeune fille, troublée par le premier éblouissement mondain, regarde un joli homme qui monte bien à cheval et qui sait conduire un cotillon comme l'idéal du mari... Mais croyez-vous que la femme, — quand elle n'est pas tout à fait une sotte, — garde bien longtemps, sur cette matière, les sentimens, les illusions de la jeune fille? Croyez-vous que l'expérience du mariage et de la vie n'ouvre pas ses yeux et son esprit, et que les prestiges, les séductions qui la charmaient si fort dans l'amoureux la charment toujours autant dans le mari? Est-ce qu'une femme ne veut pas avant tout estimer son mari, être fière de lui, et ne finit-elle pas un jour ou l'autre par régler son estime sur celle du monde? Elle voit d'autres maris que le sien, hélas!.. elle les voit recherchés, écoutés avec respect, entourés d'égards, et de plus en plus honorés à mesure qu'ils prennent des années... Tandis que son mari, à elle, reste et restera éternellement le beau cavalier et le beau conducteur de cotillon,.. et rien de plus... Et si cette femme, après tout, n'est pas une affolée ridicule, si elle veut demeurer honnête femme, si elle passe quelques soirées chez elle, est-ce qu'elle ne sent pas bientôt le profond néant du tête-à-tête avec cet éternel beau cavalier et cet éternel conducteur de cotillon?.. Il le sent lui-même, ce néant, et il s'y dérobe,.. il s'aperçoit qu'il n'est plus pour sa femme le vainqueur d'autrefois et il tâche de l'être pour d'autres moins expertes ou moins délicates,.. jusqu'à ce qu'il grisonne et s'essouffle... et devienne ce qu'il y a de plus triste et de plus déplaisant au monde,.. un vieux beau,.. qui n'est plus beau... et qui ne sait pas être vieux!

HENRI.

Ma cousine, votre langage me stupéfait... Il semble respirer une sorte de vague amertume... Je ne sais si je dois vous comprendre...

LAURE.

Oh! mon Dieu! oui, vous le pouvez!

HENRI.

Ainsi votre mariage avec ce pauvre Gaston n'aurait pas justifié toutes vos espérances?.. Vous n'auriez pas été complètement heureuse?

LAURE, avec émotion.

N'en parlons pas, voulez-vous? (Henri s'incline; après une pause, elle reprend.) Au surplus, cette demi-confidence était nécessaire pour vous préparer à la nouvelle qu'il me reste à vous apprendre... Vous trouverez moins étrange maintenant, mon cousin, qu'on ait déjà songé pour moi... et que j'aie songé moi-même...

HENRI, vivement, s'échappant.

A vous remarier?

LAURE.

Oui... Est-ce que vous m'en blâmez?

HENRI, se remettant.

Moi?.. Au contraire... Je pense que vous avez parfaitement raison... Vous avez bien droit à une compensation, — et d'ailleurs une veuve de vingt-six ans, belle comme vous êtes, et sans enfans, aurait une situation trop délicate dans le monde.

LAURE.

Alors... vous m'approuvez?

HENRI.

Absolument.

LAURE.

Vous me faites plaisir!

HENRI.

Et l'heureux mortel est-il choisi?

LAURE.

Mais,.. pas encore tout à fait... Il y a plusieurs prétendans,.. il y en a deux en particulier que mon oncle favorise, et entre lesquels il me presse de me décider... Ils sont tous deux depuis quelque temps en déplacement de chasse chez un de nos voisins, M. de Van-

couver... Et, mon Dieu ! vous allez probablement les voir,.. car ils passent rarement une soirée sans venir me faire un doigt de cour.

HENRI.

Cela me sera très agréable.

LAURE, ironique.

Et à moi aussi,.. car avec votre œil d'aigle, vous les jugerez à première vue, et il est très possible que votre impression détermine mon choix.

HENRI, imperturbable.

Vous ne sauriez me faire plus d'honneur, ma cousine !

LAURE.

Tenez !.. on vient de sonner à la grille,.. c'est l'un ou l'autre... et peut-être tous deux, car ils se surveillent de près ! L'un des deux, le plus brillant, est le vicomte d'Escarel, une vraie fleur des pois, la coqueluche de ces dames. L'autre, plus grave, est un magistrat de grand avenir, — le baron de Morne-Aubert,.. tous deux très riches...

HENRI.

Dites-moi un peu lequel vous préférez... Ça me guidera.

LAURE.

Tantôt l'un... tantôt l'autre !

HENRI.

Diable !

PIERRE, annonçant, au fond.

M. le baron de Morne-Aubert ! — M. le vicomte d'Escarel !

SCÈNE V.

Les Précédens, le baron de MORNE-AUBERT, raide dans sa cravate, gourmé, parlant avec prétention, la main dans son gilet ; le vicomte d'ESCAREL, monocle à l'œil, ton froidement gouailleur, sans gêne, tenant son pied dans sa main quand il est assis.

LE BARON, baisant la main de Laure.

Ma belle voisine !

LE VICOMTE, serrant la main de la jeune femme.

Chère madame! (Tous deux regardent Henri, en s'inclinant légèrement.)

LAURE.

C'est mon cousin, M. d'Albret! (Les hommes se saluent de nouveau.)

LE BARON.

Comment! l'illustre voyageur!.. Ah! monsieur, permettez-moi de me féliciter... (Il lui tend la main.)

HENRI.

Réciproque, monsieur!

LE VICOMTE.

Enchanté, monsieur!

LAURE.

Asseyez-vous donc, messieurs!.. Eh bien! est-ce qu'il neige toujours?

LE VICOMTE.

Euh!.. il neigeote, chère madame!

LE BARON.

Quelques vagues flocons dans l'air! (A Henri.) Allez-vous publier prochainement, monsieur, quelque nouvel ouvrage,.. un de ces récits où vous savez allier à l'intérêt sévère de la science toute la grâce et tout l'attrait de la plus riante fantaisie?

HENRI.

Monsieur, vous êtes trop aimable! Oui; une fois installé à Paris, je compte rassembler mes notes et publier mon dernier voyage.

LE BARON.

Et puis-je savoir quel a été le dernier théâtre de vos savantes explorations?

HENRI.

L'Amérique centrale, et en particulier, le Yucatan et le Honduras.

LE VICOMTE, le monocle à l'œil, tenant son pied.

Ça existe donc, ça, vraiment, monsieur?

HENRI.

Quoi, monsieur?

LE VICOMTE.

Mais ces pays-là,.. le Yucatan, le Honduras?.. Quand je vois ces noms-là sur des cartes,.. je me figure toujours que le géographe a voulu se jouer de mon innocence... Ça a l'air si invraisemblable!

LAURE.

Croiriez-vous, messieurs, que mon cousin ici présent a passé deux ans de suite dans ces contrées désertes, vivant sous la tente, sans autre compagnie que ses domestiques indiens?

LE BARON.

Ce dévoûment à la science est admirable!

LE VICOMTE.

Très crâne, oui,.. il faut de l'estomac!.. Mais c'est égal, ça devait être joliment crevant par momens!.. Il est vrai que vous aviez de belles chasses par là, n'est-ce pas?

HENRI.

Je chassais rarement;.. quelques coups de fusil par-ci par-là pour renouveler mon menu... Du reste, mon travail absorbait tout mon temps.

LE BARON.

Ah! le travail,.. le grand soutien! le grand consolateur! le véritable ami de l'homme!

LE VICOMTE.

Comme le lézard!

LAURE.

Mon cher vicomte, tâchez donc d'être sérieux une minute!

LE VICOMTE.

Je ne peux pas, chère madame,.. ça m'ennuie atrocement!

LAURE.

Mais, à propos de chasse, messieurs, avez-vous chassé vous-mêmes aujourd'hui?.. Avez-vous été heureux?

LE BARON.

La neige de la nuit dernière condamnait nos fusils au repos, chère madame... Mais j'ai été heureux de ce loisir forcé;.. notre prochaine session est très chargée, et mon chef... (A Henri :) — car j'ai l'honneur, monsieur, d'être le substitut du procureur-général

de la cour de G***, — mon chef, disais-je, me laisse à peu près toute la besogne pour cette session importante... J'ai donc passé la journée enseveli dans mes dossiers;.. mais je ne m'en plains pas, car, ainsi que vous, monsieur d'Albret, j'aime le travail.

LE VICOMTE.

Eh bien! moi, mon cher baron, je le déteste,.. je ne peux pas le sentir... Je déteste la lecture, l'écriture et toutes ces sortes de choses... Quand on a tant de manières d'occuper l'existence, je ne comprends vraiment pas qu'on choisisse la plus assommante de toutes!

LAURE, agacée.

Allons! vous vous calomniez, mon cher vicomte;.. c'est de l'affectation pure.

LE VICOMTE.

Non, je vous assure, chère madame, c'est mon opinion... Avoir un bon fusil à la main, un bon cigare entre les dents, une bonne valseuse entre les bras et un bon cheval entre les jambes,.. voilà ce que j'appelle la vie... Tout ce qui n'est pas ça... crevant!

HENRI.

Je suis assez de l'avis de monsieur, moi.

LE VICOMTE, indifférent.

N'est-ce pas?.. Je crois bien que vous vous moquez un peu de moi, cher monsieur;.. mais ça ne fait rien... Un voyageur!

LE BARON.

Quant à moi, vous me permettrez, mon cher vicomte, de protester contre votre théorie de la vie avec toute l'énergie dont je suis capable.

LE VICOMTE.

Allez!

LE BARON.

Suivant moi, la plus noble conquête de l'homme...

LE VICOMTE.

C'est le cheval!.. Buffon l'a déjà dit.

LE BARON, dédaigneux.

La plus noble conquête de l'homme, disais-je, est celle de l'esprit sur la matière... En regard des jouissances toutes matérielles

dont vous venez de nous esquisser le tableau, mon cher vicomte, et dont vous faites le fond même de l'existence, j'oppose le cabinet de travail où le savant, où le penseur, où le magistrat goûtent les joies hautes et pures de l'intelligence... Si j'ajoute à cette scène la présence d'une femme aimée et spirituelle, confidente de nos travaux, j'aurai tracé, je crois, la plus parfaite image du bonheur humain dans son expression la plus délicate et la plus élevée.

LE VICOMTE.

Eh bien! voilà une petite femme qui s'amuserait crânement, par exemple! Voyez-vous cette femme aimée et spirituelle enfermée dans le cabinet du penseur?.. Je vous jure qu'elle préférerait un cabinet particulier!

LE BARON.

Je parle d'une femme honnête, légitime, monsieur, et je ne présume pas que vous fussiez disposé à mener votre femme légitime dans des cabinets particuliers!

LE VICOMTE.

C'est ce qui vous trompe, cher monsieur,.. je la mènerais partout où j'irais moi-même, comme mon petit camarade... Je la ferais pénétrer avec moi dans tous les secrets de la vie parisienne, dans tous les arcanes du boulevard, dans tout les mystères du *pschutt* et du *vlan*, — et elle m'en saurait un gré infini!.. A propos, chère madame, vous savez qu'on ne dit plus *pschutt*, ni *vlan*, ni *ah?*

LAURE, froidement.

Ah! qu'est-ce qu'on dit donc?

LE VICOMTE.

On dit *tchink*... Ainsi les mardis aux Français sont *tchink*, — les Italiens sont *tchink*... Moi, je suis *tchink*,—et le baron ne l'est pas!

LE BARON.

Et je m'en flatte! (Il se lève.) Je vous laisse, chère madame, avec votre éminent cousin, dont vous devez être impatiente de retrouver l'entretien... (A Henri.) J'espère, monsieur, avoir l'honneur de vous revoir quelque jour à Paris, où j'ai la promesse d'occuper un siège et où je me sens attiré comme tout ce qui pense!

LE VICOMTE, saluant.

Chère madame!.. (A Henri.) Adieu, monsieur, et veuillez excuser mon incurable frivolité! (Le baron et le vicomte se retirent.)

SCÈNE VI.

LAURE, HENRI.

LAURE, agitant fiévreusement son éventail.

Eh bien! les voilà partis... Qu'en pensez-vous?

HENRI, avec conviction.

Je les trouve charmans tous deux!

LAURE.

Non,.. ce n'est pas vrai... Je ne sais ce qu'ils avaient ce soir... Ils ont voulu briller devant vous probablement,.. ils ont été ridicules!

HENRI.

Je vous assure que je les trouve charmans tous deux... Ainsi, certainement, — dans le genre léger, — le vicomte est tout à fait distingué...

LAURE.

Distingué!.. avec son pied qu'il tient dans sa main... devant une femme!

HENRI.

Puisque les femmes aiment cela maintenant!.. Et puis, il est pétillant d'esprit,.. un peu sceptique,.. mais c'est si bien porté!

LAURE.

Pétillant d'esprit! avec ses *pschutt,* et ses *vlan,* et ses *tchink!..* Je trouve cela si bête, moi!..

HENRI.

C'est que vous êtes blasée sur l'esprit parisien... Moi qui arrive, je suis émerveillé!

LAURE.

Et ses idées sur le mariage, sur la conduite qu'il doit tenir avec sa femme!.. En êtes-vous émerveillé aussi?

HENRI.

Mais c'est un point de vue... Prendre sa femme pour camarade, c'est un point de vue,.. c'est gentil!.. Enfin, vraiment, dans le genre léger,.. vous ne pourriez guère mieux choisir!

LAURE.

Merci bien!.. Dans le genre léger,.. mon expérience me suffit.

HENRI.

Dame! si vous préférez le genre sérieux, — le baron, dans ce genre-là, est un type très distingué aussi... C'est un homme évidemment nourri de fortes études, d'un esprit très cultivé, parlant très bien...

LAURE.

Trop bien!

HENRI.

On ne parle jamais trop bien!

LAURE.

Pardon!.. Et franchement, — dans le genre sérieux, — je n'irai pas épouser un important de province quand j'ai refusé un homme d'un mérite supérieur.

HENRI.

Qui donc ça?

LAURE.

Allons!..

HENRI.

Hé?..

LAURE.

Vous savez bien que c'est vous!

HENRI.

Mais enfin, ma cousine, si réellement vous me reconnaissez tant de mérite,.. dites-moi donc pourquoi vous m'avez refusé?

LAURE, se levant et s'accoudant à la cheminée.

Vous vous y preniez si mal!

HENRI.

Il est bien tard sans doute pour m'instruire,.. mais enfin, puis-je vous demander timidement comment j'aurais dû m'y prendre?

LAURE.

Comme aujourd'hui, mon ami!

HENRI, hésitant.

Mais,.. vous savez que je vais vous sauter au cou!

LAURE.

Si vous voulez!

(Il lui saute au cou.)

OCTAVE FEUILLET.

FIN.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX (1).

I.

LA RETRAITE DE PRAGUE.

SIÈGE DE LA VILLE. — EFFORTS IMPUISSANS POUR VENIR EN AIDE AUX ASSIÉGÉS.

Ce fut le 2 juillet 1742 que le maréchal de Belle-Isle, exécutant les ordres qu'il avait reçus du cardinal de Fleury, sortit de Prague à cheval avec une escorte de grenadiers pour se rendre au petit village de Komarsau, sur la rive droite de la Moldau, où il devait rencontrer le général autrichien chargé de recevoir ses propositions de paix.

Le grand-duc François, arrivé au camp de son frère, le prince Charles de Lorraine, quelques jours auparavant, avait désigné pour cet office d'intermédiaire le vieux maréchal Königseck. C'était un militaire expérimenté et qui, dans sa longue carrière, avait eu à

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1881, du 1er janvier, du 15 janvier, du 1er février, du 1er mars et du 15 mars 1882.

plusieurs reprises avec la France des rapports dont on gardait à Versailles un bon souvenir; mais son esprit était borné et son caractère assez faible. Aussi ne l'avait-on chargé que d'écouter les offres de Belle-Isle, sans qu'on l'eût investi d'aucun pouvoir pour y répondre. Le grand-duc savait d'ailleurs que la reine son épouse s'était refusée d'abord avec hauteur même à cette entrevue sans conséquence. « S'agit-il, avait-elle dit, d'une capitulation, le moindre officier est bon pour la faire. « Et lorsque enfin elle s'était rendue aux instances de ses ministres, c'était dans ces termes peu encourageans : « A la bonne heure! mais qu'on sache que je ne me prêterai à aucune faiblesse (1). »

Moins d'un an s'était écoulé depuis que Belle-Isle, après un séjour triomphal à Versailles, était rentré en Allemagne, amenant à sa suite une armée qui ne respirait que batailles et conquêtes; moins de six mois depuis le jour où il avait posé lui-même la couronne impériale sur la tête d'un césar fait par ses mains. Quel changement! Quel retour de fortune! et quel devait être l'état d'âme du patriote ambitieux qui avait conçu, un instant même réalisé, le rêve de détruire l'œuvre de Charles-Quint, de surpasser Richelieu et d'égaler Turenne, et qui se voyait aujourd'hui contraint de venir attendre les volontés, presque implorer la clémence de la femme outragée dont il avait méprisé tous les droits! Jamais pénitent du moyen âge, faisant sur les marches d'une église, pieds nus et la corde au cou, confession publique de ses péchés, ne dut ressentir de douleur plus mortifiante. Le calice devait être d'autant plus amer qu'au poids d'une nécessité impérieuse se joignait pour Belle-Isle le sentiment d'une écrasante responsabilité. Ayant tenu à garder en main aussi bien la conduite des armées que le fil des négociations, il ne pouvait se dissimuler qu'à ces deux points de vue, politique et militaire, la situation où il avait lui-même, et presque lui seul, amené sa patrie, était également périlleuse et à peu près désespérée.

Deux armées françaises foulaient bien encore le sol de l'Allemagne : mais l'une, la vieille, la brillante armée qu'il avait formée avec amour, décimée aujourd'hui par les maladies, les fatigues et les désertions, n'aspirait plus qu'au repos. De quarante mille hommes qu'elle pouvait mettre en ligne quand elle passait fièrement le Rhin, elle ne comptait plus que vingt mille fantassins à peine et quatre à cinq mille cavaliers. D'un jour à l'autre, il fallait s'attendre à la voir investie et bientôt affamée derrière les remparts d'une place de guerre qui, trouvée par elle en pauvre état l'année précédente (puis-

(1) D'Arneth, t. II, p. 47 et 107.

qu'on avait pu l'emporter par surprise), n'avait été depuis lors que très imparfaitement réparée. L'autre armée, celle qui était destinée à reconquérir la Bavière et dont le maréchal de Broglie, avant sa défaite, devait aller prendre la conduite, venait à peine d'arriver sur les rives du Haut-Danube; elle avançait lentement, attendant toujours son général, qui n'arrivait pas, sous la direction timide d'un chef provisoire, le duc d'Harcourt, qui n'osait rien risquer, parce qu'il n'avait ni les droits ni l'autorité d'un commandant supérieur. Tous ses mouvemens étaient d'ailleurs surveillés et tenus en échec par le corps d'armée du maréchal Khevenhüller, qui restait toujours maître de Munich. Bien des jours devaient s'écouler et bien des combats devaient être rendus avant qu'elle pût venir en aide aux troupes renfermées dans Prague, soit par une diversion heureuse, soit par une jonction toujours difficile à opérer.

Mais cette défaillance militaire n'était pas le seul ni le plus grand mal, car l'armée autrichienne, avec sa composition faite un peu au hasard, et ses bandes indisciplinées de Hongrois, de Croates et de Pandours, avait bien aussi ses faiblesses, et un coup d'audace et de fortune pouvait encore tout réparer. Le vrai sujet d'alarmes, c'était l'orage qui s'amassait de tous les coins de cet horizon européen, que Belle-Isle (l'ayant depuis plus d'une année parcouru tant de fois du regard) pouvait maintenant embrasser d'un seul coup d'œil. C'étaient toute l'Allemagne et même toute l'Europe, que la seule défection de Frédéric semblait avoir dégagées de tout lien envers la France et entraînées contre elle dans une conspiration ouverte ou sourde.

A Londres, un ministère nouveau, appuyé sur une majorité parlementaire belliqueuse, brûlait de signaler son avènement par quelque grand coup frappé contre l'éternelle ennemie de la grandeur britannique. La contagion de cette ardeur guerrière semblait déjà gagner les bourgeois de La Haye ou d'Amsterdam, chez qui un ministre anglais très actif, le lord Stairs, soufflait le feu sans relâche. En Italie, l'ambition piémontaise avait jeté le masque, et l'Espagne avait peine à lui tenir tête. Déjà le cabinet de Madrid se plaignait avec aigreur qu'on lui laissait porter seul toute la charge de la guerre et que ses armées, aventurées au-delà du Pô, ne recevaient de la France aucun appui efficace. Pour peu que, dans une coalition nouvelle, on consentît à faire une part à la tendresse maternelle d'Élisabeth Farnèse, l'intrigante princesse pouvait, à l'improviste, par un revirement subit qui était assez dans ses habitudes, changer de camp et passer d'une alliance à l'autre. A Saint-Pétersbourg, le crédit de la France, porté si haut par l'avènement d'Élisabeth, s'affaiblissait insensiblement, la nouvelle impé-

ratrice n'ayant pu consentir aux exigences excessives des Suédois, que l'ambassadeur, La Chétardie, avait eu l'imprudence de soutenir.

Chaque jour aussi voyait s'éclaircir, à Francfort, les rangs de la majorité factice et précaire qui avait porté Charles VII sur le trône. La Saxe avait déjà suivi la Prusse, et le débile Auguste III ne songeait plus qu'à faire pardonner à Vienne, où son cœur était toujours resté attaché, un égarement momentané. Après Dresde, Trèves, Cologne, Mayence, puis toutes les principautés inférieures, allaient s'éloigner, l'une à la suite de l'autre, comme se dispersent les grains d'un chapelet dont le fil est rompu. L'exemple de la défection était venu de si près et de si haut qu'on ne pouvait plus compter sur personne, même à côté de soi, dans la plus étroite intimité, pas même sur les habitans de Prague, dont les uns étaient restés Autrichiens au fond de l'âme, tandis que les autres ne faisaient que suivre docilement le cours de la fortune; pas même sur le pauvre empereur, qui, toujours criant misère, pouvait, de guerre lasse et par famine, être tenté de racheter, au moyen d'une concession opportune, la restitution de ses états héréditaires. D'ailleurs, dénué à la fois de capacité personnelle et de ressources matérielles comme l'était ce fantôme de souverain, son amitié apportait plus de charges que d'avantages, et tel moment critique était déjà à prévoir où sa fidélité, imposant des devoirs réciproques, serait plus incommode que sa défection.

Il n'était pas une de ces menaces, pas une de ces éventualités redoutables qui ne dût être présente à l'esprit de Belle-Isle au moment où il abordait le négociateur autrichien. Rien cependant dans son attitude ne trahit l'agitation de son âme. Le récit que sa dépêche nous fait de cette entrevue ne diffère par la fermeté, je dirais presque par la hauteur du ton, d'aucun de ceux où nous l'avons entendu rendre compte de ses succès et de ses espérances. Rien d'humble, rien de suppliant, rien même de trop douloureux dans l'exposé sincère qu'il trace des faiblesses de la situation. Dans ses entretiens avec le général autrichien, point de ces larmes et de ces défaillances qui déshonorent les vaincus sans émouvoir le vainqueur. L'usage du monde, le sentiment des convenances, je ne sais quelle confiance dans la dignité d'un rang qu'aucune adversité ne pouvait ébranler, donnaient aux hommes d'autrefois un calme dans le langage et une tenue dans toute leur manière d'être auxquels nous ne sommes plus habitués.

« Je me suis rendu, dit-il, aujourd'hui au rendez-vous, à l'heure marquée : j'y ai été à cheval, j'y suis arrivé avant M. le maréchal de Königseck, qui, à cause de la goutte dont il est attaqué, n'a pu y

venir qu'en carrosse qui *vont* (*sic*) difficilement sur le bord de la Moldau. J'ai fait occuper la droite dans la cour du château par les grenadiers de mon escorte, aussi bien que par les carabiniers; en dehors, toutes les sentinelles qui ont été mises aux portes ont occupé la droite, et celles de M. de Königseck la gauche. J'ai exposé la volonté où avaient toujours été le roi et M. le cardinal de procurer la pacification générale; que la démarche que venait de faire le roi de Prusse avait engagé Son Éminence à m'envoyer les pleins pouvoirs pour me mettre en état de faire cesser les troubles qui agitaient l'Allemagne, autant qu'il pourrait dépendre de Sa Majesté, persuadée qu'on n'exigerait jamais d'elle rien qui ne fût convenable à la dignité de sa couronne, à ce qu'elle devait à elle et à ses alliés. »

L'Autrichien répondit avec une politesse extrême, mais avec une froideur visible. On remarqua même (et probablement l'observation fut faite par des assistans qui se tenaient à distance) qu'il évita de tendre la main au maréchal de Belle-Isle. Mais, sur le roi de France et même sur le cardinal, il s'exprima dans des termes d'une parfaite convenance. « M. de Königseck m'a répondu que la reine sa maîtresse n'avait pris les armes que pour sa propre défense, qu'elle avait fait à plusieurs reprises les offres les plus avantageuses, qui avaient toujours été rejetées, ce qui l'avait obligée à avoir recours successivement à toutes les puissances d'Europe, qu'elle avait enfin trouvé des alliés sans lesquels elle ne pouvait rien faire; il m'a nommé le roi d'Angleterre, la Sardaigne et la Russie,.. que M. le cardinal étant l'âme de tous ceux qui avaient agi contre elle, c'était à lui à proposer un plan tel qu'il le jugeait convenable; que la situation de la reine sa maîtresse étant aujourd'hui fort différente, il convenait que les conditions le fussent à proportion. Il a parlé de M. le cardinal avec toute la considération possible. Il s'est loué de toutes les marques de bonté et d'amitié qu'il en avait reçues en toute occasion, et il a conclu que si nous voulions efficacement la paix, nous devions commencer par évacuer la Bohême et par faire cesser le dommage que nous causions. »

Cette proposition n'avait rien d'excessif, et Belle-Isle, qui s'y attendait, ne put faire difficulté de le reconnaître; mais, bien que ses instructions ne lui eussent tracé à cet égard aucune ligne de conduite précise, la condition ne lui paraissait possible à accepter qu'autant que, par une juste compensation, les troupes autrichiennes seraient le même jour retirées de la Bavière. Une fois les choses mises ainsi en état et chacun rentré dans son bien, un armistice, fit-il observer, pouvait être conclu honorablement comme le prélude d'une paix générale à laquelle les alliés des deux partis

seraient appelés à concourir. Pour appuyer ce plan, qui était aussi équitable que digne, il crut devoir passer en revue toutes les forces qui restaient encore à la France et qui devaient rendre un accord avec elle désirable, et la reprise des hostilités à craindre pour ses adversaires.

« Je lui ai dit que nous avions des vivres pour plus de six mois, et que si, maîtres de la campagne comme ils allaient l'être par leur nombreuse cavalerie, ils nous causaient bien de l'incommodité, il conviendrait aussi que trente mille hommes, maîtres de la ville capitale, leur feraient bien de l'embarras; que la multitude qu'ils rassemblaient autour ruinait encore plus la Bohême que nous; qu'il savait bien que toute leur infanterie réunie n'était pas capable de nous forcer dans cette place, et que c'était bien heureux pour la reine, bien plus commode pour ses généraux, bien plus utile pour les peuples que nous voulussions bien nous en aller, parce qu'indépendamment de tous ces motifs, les mêmes vicissitudes que la reine venait d'éprouver en sa faveur, par la défection du roi de Prusse, pourraient nous devenir favorables; que nous avions une armée considérable sur le Danube, qui, jointe aux troupes impériales, était très supérieure à celle de M. de Khevenhüller; qu'une victoire en Bavière pouvait avoir les mêmes effets que l'affaire de Denain ; qu'on n'ignorait pas la puissance du roi et les ressources de la France; que l'empire ne souffrirait pas de voir son chef poussé trop loin; que le roi de Prusse lui-même pourrait encore changer; qu'enfin il était trop sage pour ne pas sentir que le temps le plus favorable pour faire la paix était celui où se trouvait présentement sa maîtresse. M. de Königseck n'en est pas disconvenu : je dois même, à cette occasion, dire qu'il m'a toujours parlé avec une convenance et une sagesse infinies. Il ne lui est échappé aucun reproche, ni même aucun terme désobligeant, mais il ne s'est engagé à rien et a tout remis au compte qu'il rendrait au grand-duc. »

Le point sur lequel il fut impossible de tirer une parole de Königseck, ce fut celui-là même qui, aux yeux de Belle-Isle, pouvait seul ôter à la proposition dont il était porteur le caractère d'une capitulation humiliante : à savoir l'évacuation d'un pas égal (c'est son expression) de la Bavière et de la Bohême. « J'ai bien remarqué, disait-il, en terminant, qu'il a coulé légèrement sur cette partie... Je n'ai pas cru devoir l'approfondir, jusqu'à ce que je voie s'ils entreront tout de bon en matière, car, outre qu'il sera temps alors de discuter ce point, qui me paraît tout à fait convenable et nécessaire, j'espère toujours recevoir de vous de nouveaux ordres et des instructions précises sur la conduite que j'aurai à tenir... Si cette condition m'est refusée, ajoutait-il (comme pour prévenir quelque

faiblesse qu'il lui aurait trop coûté de subir), ce refus sera si injuste qu'il ne me serait pas possible de passer par-dessus, si je n'en ai un ordre précis et absolu (1). » L'entrevue se termina ainsi, sans qu'aucun jour fût fixé pour une nouvelle rencontre, Königseck ayant répété qu'il devait faire rapport de tout au prince, qui ne pouvait manquer lui-même d'en écrire à Vienne.

Belle-Isle n'avait pas tort de penser qu'il ne rencontrerait chez Fleury, ni sur le point qui lui tenait au cœur, ni sur aucun autre, une résolution égale à la sienne. Sa lettre trouva le cardinal livré au plus profond abattement. Le désir d'en finir avec cette guerre malheureuse croissait chez lui avec l'affaissement de plus en plus sensible de ses forces physiques. La paix n'était plus seulement à ses yeux la seule ressource d'une politique découragée ; c'était pour lui-même l'unique moyen d'obtenir un peu de repos et de prolonger de quelques jours son existence. C'était ce dernier espoir, non pas même de salut, mais de répit, auquel un mourant s'attache avec une fiévreuse angoisse. Dans cette disposition, la lecture du récit de Belle-Isle, les termes de politesse bienveillante dont Königseck s'était servi à son égard, et qui contrastaient avec la froideur témoignée au maréchal lui-même, lui firent croire qu'en intervenant de sa personne, il se ferait peut-être mieux écouter encore que son représentant.

Il manda auprès de lui l'agent que le grand-duc, en qualité de souverain de la Toscane, gardait encore à Versailles, le marquis de Stainville. Et, comme pour entrer en matière avec cet envoyé, il se plaignait que les réponses évasives de Königseck laissaient peu d'espoir de conciliation : « Ne voyez-vous pas, lui dit Stainville (flatté sans doute de prendre la négociation à son compte) que vous aviez choisi un mauvais ambassadeur ? La reine ne sait-elle pas que M. de Belle-Isle est l'inspirateur de la guerre qu'on lui a déclarée, et l'auteur véritable de tout le mal qu'on lui a fait ? Un tel choix était-il fait pour lui plaire ? » — Frappé de cette pensée, qui répondait déjà à la sienne, Fleury offrit au ministre toscan la commission, que celui-ci accepta volontiers, de transmettre directement à Vienne des offres pareilles à celles dont Belle-Isle s'était chargé ; et, pour être plus sûr que les propositions de paix ne sortiraient pas de cette voie confidentielle, Stainville dut faire savoir à la reine que, si elle voulait bien ne pas communiquer les bases de la négociation pro-

(1) Belle-Isle à Amelot. Prague, 4 juillet 1742. (*Correspondance d'Allemagne*. Ministère des affaires étrangères.) — Chambrier à Frédéric, 27 juillet 1742. (*Correspondance interceptée*. Ministère des affaires étrangères.) C'est Chambrier qui mentionne l'extrême froideur de Königseck pour Belle-Isle et son refus de lui tendre la main.

jetée à l'Angleterre, la France, de son côté, s'engagerait à ne pas en entretenir l'empereur (1).

Les paroles de Stainville, jetées peut-être un peu au hasard, inspirèrent encore à Fleury une autre et bien plus triste pensée : ce fut d'essayer s'il pourrait fléchir la reine offensée, en dégageant lui-même sa responsabilité des fautes passées, pour en rejeter tout le tort sur les conseils et sur l'influence de Belle-Isle. Désaveu tardif, aussi peu habile que digne et qui, en révélant à l'altière princesse le secret d'une méprisable faiblesse, ne pouvait qu'encourager la hauteur de ses prétentions. Le dessein était d'autant moins généreux que le téméraire maréchal (auquel il aurait fallu savoir résister en face, en temps opportun), maintenant absent et malheureux, était accablé d'un de ces retours d'opinion publique par lesquels se signalent dans les jours d'épreuves, l'inconstance et l'ingratitude populaires. Ce n'est pas d'hier que les Français ont l'habitude de briser leurs idoles aussi rapidement qu'ils les élèvent. De la confiance enthousiaste qui s'attachait naguère au nom de Belle-Isle il ne restait de trace et de souvenir que dans le cœur de quelques amis. Partout ailleurs que chez ces rares fidèles, à la cour, dans les ministères, dans les lieux publics, c'était un récri universel ; les quolibets, les couplets satiriques pleuvaient contre le fou qui avait mené une armée française périr dans un pays perdu, contre la dupe qui s'était laissé jouer par Frédéric. Tous les recueils de chansons du temps ne sont pleins que de ces sanglantes épigrammes (2). Déconcertés par cet assaut de reproches à moitié fondés et de plaisanteries cruelles, les partisans que Belle-Isle comptait encore s'y prenaient d'ailleurs assez maladroitement pour le défendre, car ils n'imaginaient rien de mieux que de se faire l'écho des mauvais propos de Frédéric et d'imputer la défection prussienne à la découverte de prétendues intrigues nouées par Fleury avec l'Autriche. Ce mode de justification, outre qu'il avait le tort de reposer sur une calomnie, avait aussi l'inconvénient de piquer au vif l'amour-propre d'un vieillard encore assez vivant pour se faire craindre.

Sous l'empire de ces motifs divers, moitié faiblesse et moitié dépit,

(1) Chambrier à Frédéric, *l. c.* — Robinson, ministre à Vienne, à lord Carteret, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, 7 juillet 1747. (*Correspondance de Vienne.* Record Office de Londres.)

(2) Ces recueils de chansons, qu'on réimprime aujourd'hui, sont des documens dont on doit se servir avec une grande réserve, car ils sont aussi dépourvus (ce qui n'est pas peu dire) de valeur historique que de décence et de mérite poétique. En les prenant trop au sérieux, on s'expose à se faire l'écho de tous les scandaleux commérages auxquels on ne pouvait ajouter foi que dans un temps où aucune publicité n'existait pour les contrôler. La plupart des erreurs dont fourmillent les derniers volumes de Michelet sont dues à la confiance exagérée qu'il a prêtée à des témoi-

Fleury se décida à une démarche qui a laissé sur sa mémoire une tache ineffaçable. Il prit la plume et de sa main tremblante écrivit lui-même à M. de Königseck, sous prétexte de le remercier des paroles obligeantes que Belle-Isle lui avait fait connaître : « M. le maréchal de Belle-Isle, lui disait-il, ne m'a pas laissé ignorer, monsieur, la bonté que Votre Excellence a eue de se souvenir de moi, dans la conférence qu'il a eue avec elle, et je me flatte que mes sentimens pour sa personne et pour ses talens lui sont connus depuis trop longtemps pour ne pas être persuadé que je serai toujours très sensible aux marques de l'honneur de son amitié. Je m'en serais tenu pourtant au simple remercîment que je lui dois, si je ne me croyais pas obligé de lui témoigner la peine extrême que j'ai eue en apprenant qu'on me regardait à Vienne comme l'auteur principal de tous les troubles qui agitent aujourd'hui l'Allemagne. Il ne me conviendrait pas, dans le moment présent, de me justifier d'une accusation que je ne mérite certainement pas, et moins encore de le faire aux dépens de personne. Je ne puis pourtant pas m'empêcher d'assurer Votre

gnages de cette nature. Je cite ici, seulement pour mémoire, quelques-uns des meilleurs, ou plutôt des moins mauvais couplets faits alors à l'adresse de Belle-Isle.

Fouquet, mon ami,
Qui t'a fait si sage,
D'avoir entrepris
Un si grand voyage?
Tu finiras, ce dit-on,
Comme a fini Phaéton.

Le roi décore ce grand nom
Du noble comte de Vernon
Du premier rang de son état.
Alleluia!

Ce nouveau confrère de plus,
Vous fait honneur, messieurs les ducs;
Il vous fallait ce Fouquet-là.
Alleluia!

Notre honnête homme de cardinal,
Fleury, ministre sans égal,
N'a qu'à partir après cela.
Alleluia!

On dit que notre ambassadeur
Nous a fait un empereur.
On dit que Son Excellence
A laissé Sa Majesté
Sans état et sans finances.
C'est la pure vérité.

Excellence que votre cour ne me rend pas justice. Bien des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises et que j'ai été en quelque façon obligé d'y consentir par des motifs pressans qu'on m'a allégués, et Votre Excellence est trop instruite de ce qui se passe, pour ne pas *deviner aisément celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligne qui était si contraire à mes goûts et à mes principes.* J'ai regretté souvent, monsieur, de n'être point à portée de m'en ouvrir avec Votre Excellence, parce que la connaissance que j'ai de son caractère et de ses lumières me faisait présumer qu'il eût été très possible de trouver des moyens de prévenir une guerre qui ne pouvait qu'opérer de grands malheurs et l'effusion du sang humain. Dieu ne l'a pas permis, et j'ose protester que c'est ce qui cause toute l'amertume de ma vie... Les grands maux ne sont pourtant pas toujours sans remède quand on est également disposé de tous côtés à les chercher. Il s'agit aujourd'hui d'arrêter du moins les suites funestes d'une guerre qui est prête à embraser toute l'Europe. Je ne puis qu'approuver tout ce que Votre Excellence a dit à M. le maréchal de Belle-Isle, et je conviens qu'il est juste que les propositions d'un accommodement soient proportionnées à la situation où se trouvent les puissances respectives. Mais vous êtes trop équitable aussi, monsieur, et vous connaissez trop l'incertitude des événemens pour ne pas convenir aussi que, quelques succès dont Dieu favorise quelqu'un, l'humanité, la religion, ni même la politique ne doivent pas porter à en abuser, ni même à en tirer tous les avantages dont on pourrait se flatter. Ce serait mettre des barrières insurmontables à une sincère réconciliation et laisser des semences d'une haine et d'une division éternelles (1). »

Presqu'en même temps que cette déplorable épître, où l'onre trouve encore pourtant, sous la pauvreté du fond, quelque trace de la bonne grâce et du goût propres au style habituel du cardinal, une autre partait à l'adresse de Belle-Isle, dont la sécheresse hautaine n'avait plus rien de cette gentillesse si connue.

« Je ne puis vous dissimuler, monsieur, y était-il dit, l'étonnement où j'ai été d'apprendre que des gens connus pour vous être

(1) Fleury à Königseck, 11 juillet 1742. Cette pièce ayant été imprimée dans la *Gazette de Hollande*, comme on va le voir, est insérée à peu près dans tous les recueils historiques du temps, on peut en trouver en particulier le texte complet dans un appendice aux *Mémoires de Luynes*, t. IV, p. 321. C'est d'ailleurs évidemment cette lettre, postérieure de trois semaines à la défection prussienne, que les écrivains, notamment Michelet, ont confondue avec la prétendue épître adressée par Fleury à Vienne et que Frédéric aurait montrée à Belle-Isle dans une entrevue qui n'eut jamais lieu.

attachés ont eu la bonté de publier que le roi de Prusse n'avait fait que me prévenir en faisant la paix, parce que j'avais envoyé un homme à Vienne secrètement pour négocier la nôtre. Je pardonne au roi de Prusse d'avoir adopté cette fausseté pour justifier son changement; mais qu'un Français au service du roi ose répandre une aussi noire calomnie sans en avoir le plus léger indice, j'avoue que ce procédé me surprend plus qu'il me blesse. S'il ne regardait que moi personnellement, je ne m'en mettrais pas en peine, mais c'est attaquer la bonne foi du roi, sans l'aveu duquel je n'aurais osé faire une pareille tentative. Je vous honore, monsieur, très parfaitement (1). »

Ces deux lettres privées furent accompagnées ou suivies de communications officielles dans lesquelles Belle-Isle put aisément reconnaître, sous la convenance extérieure des paroles, le même sentiment d'irritation et de déplaisir. Par l'une, ordre était donné au duc d'Harcourt de rejoindre au plus tôt et par tous les moyens les troupes assiégées dans Prague, et, une fois la jonction faite, les deux armées devaient rester sous le commandement unique et suprême du maréchal de Broglie. Belle-Isle ne demeurait auprès de son collègue qu'en qualité de second et de conseiller. « L'intention du roi, disait la lettre ministérielle, est que vous restiez auprès de M. le maréchal de Broglie, qui certainement en usera avec vous avec toute la politesse et la justice qui vous sont dues. Si cet arrangement vous fait de la peine, comme je n'en doute pas, je connais trop votre zèle pour le service du roi pour ne pas vous faire la violence que vous ne pouvez refuser dans les circonstances présentes. Je vous exhorte comme ami et comme serviteur à vous conformer aux ordres du roi qui l'exige de vous. » De plus, le ministre Amelot avertit Belle-Isle confidentiellement que, quand les pourparlers devraient être repris avec le maréchal de Königseck, ce serait probablement le maréchal de Broglie qui en serait chargé, comme devant être agréé plus facilement en qualité de négociateur par la cour de Vienne.

Belle-Isle répondit à ces instructions désobligeantes avec un mélange tout à fait caractéristique de hauteur et d'acrimonie : « Je conviens, dit-il, que M. le maréchal de Broglie sera beaucoup plus

(1) Fleury à Belle-Isle, 3 juillet 1742. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.) — Cette lettre est la meilleure preuve que Fleury n'avait sur la conscience aucune des intrigues dont l'histoire l'a accusé. Il n'eût point osé tenir un tel langage s'il eût craint d'être démenti par une preuve que Belle-Isle, piqué au vif, n'eût pas manqué de moyens de se procurer. Belle-Isle, d'ailleurs, qui insère dans ses Mémoires presque toutes les lettres importantes qu'il a reçues, n'a eu garde d'y faire figurer celle-là, que j'ai retrouvée dans les correspondances laissées par lui au département de la guerre.

agréable à la cour de Vienne que moi; il ne faut pour cela que jeter les yeux sur la conduite que nous avons tenue l'un et l'autre. J'ai été assez heureux pour remplir en entier les intentions du roi et les vues de Son Éminence pour le succès complet de l'élection dont j'ai été chargé, en détachant, comme j'ai fait, le plus grand nombre des membres de l'empire du parti autrichien, faisant cesser l'opposition si invétérée contre la France et faisant voir avec tranquillité par les cercles les troupes du roi au milieu de l'Allemagne. M. le maréchal de Broglie a causé la destruction de ces mêmes troupes : il a aliéné par sa conduite et par ses discours publics le prince qu'il était le plus nécessaire de ménager,.. et il vient de rendre en dernier lieu, à la cour de Vienne, le plus important service pour être resté si mal à propos, et contre mes instances, sur le haut de la Moldau, et s'être ensuite retiré avec précipitation.., ce qui a réduit l'armée du roi à l'état où elle se trouve. Il est donc très naturel qu'il soit plus agréable à ceux à qui il a procuré de tels avantages, et que ce soit lui qui négocie les moyens de sortir de l'embarras où il s'est mis. Aussi puis-je bien vous assurer, monsieur, que de tous les sacrifices que j'ai jamais faits au roi, et de tout ce que je puis avoir fait en ma vie pour son service, rien ne m'a jamais tant coûté que la démarche et l'entrevue que j'ai eues avec M. de Königseck. Mais la connaissance intime que j'ai de notre situation et mon zèle pour Sa Majesté m'ont déterminé dans cette occasion, qui n'a pas été moins méritoire que celle où j'ai plusieurs fois exposé ma vie pour son service. Je vais, de ce pas, remettre à M. de Broglie la lettre que vous lui écrivez : je lui recommanderai de nouveau l'importance du secret et lui ferai part plus en détail de tout ce qui s'est passé dans ma conférence avec M. de Königseck. Sans doute que l'officier que je vous ai dépêché le 3 lui rapportera les instructions que je vous avais demandées avec des pleins pouvoirs en son nom. Après quoi, me trouvant avec une patente de général d'armée sans commandement et avec le titre d'ambassadeur plénipotentiaire sans fonctions, je resterai spectateur de ce qui va se passer. » Et en même temps il ajouta de sa main sur l'expédition des lettres de commandement du maréchal de Broglie, qui lui était communiquée, cette note au crayon qu'on y peut lire encore : « L'ancienneté sans capacité est, de tous les titres, le plus désastreux pour la ruine des armées et des empires. Ce n'a jamais été un droit, et cette lettre confirme entre mille autres sottises du conseil du roi le proverbe : *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi* (1). »

(1) Fleury et Amelot à Belle-Isle. — Belle-Isle à Amelot, 25 juin et 17 juillet 1742. (*Correspondance d'Allemagne*. Ministère des affaires étrangères.) La note, évidemment écrite de la main de Belle-Isle sur l'expédition des lettres patentes, se trouve dans les correspondances diverses du ministère de la guerre de septembre 1742.

L'irritation très naturelle de Belle-Isle n'eut pourtant pas l'occasion de se donner carrière, car la faiblesse de Fleury resta sans effet. Tout le mois de juillet s'écoula sans que Königseck offrît de reprendre la conversation, et toutes les fois que, directement ou indirectement, on lui faisait proposer de Prague une nouvelle entrevue, il répondait que les pouvoirs dont il avait besoin n'étaient pas arrivés et que d'ailleurs il avait lieu de croire que des pourparlers directs étaient engagés entre les deux cours. En attendant, les troupes autrichiennes approchaient toujours, et se massant autour de la place, la resserraient de plus en plus et y rendaient les conditions d'existence de l'armée française plus difficiles.

De la part de Stainville aussi, même silence et aussi peu de nouvelles. Le chargé d'affaires, Vincent, écrivait seulement de Vienne que le courrier envoyé par cet agent, ayant dû traverser sur le Haut-Danube les lignes de l'armée du duc d'Harcourt, faisait des récits lamentables de l'état de dénûment et de découragement où ces troupes étaient réduites avant même d'avoir combattu. Vainement Fleury, dont l'impatience croissait d'heure en heure, lâchant pied dans sa correspondance et probablement aussi dans sa conversation, faisait-il entendre qu'il ne ferait pas de l'évacuation de la Bavière une condition absolue; en échange de cette condition qui indignait Belle-Isle, il n'obtenait pas même un accusé de réception qui le tirât de peine (1).

Ce qui rendait cette attente encore plus pénible, c'est qu'autour de lui et sur les divers théâtres politiques d'Europe, des transactions diplomatiques suspectes, de toute nature, étaient engagées dans tous les sens. Les chancelleries étaient partout en éveil et à l'œuvre. Depuis qu'un coup de théâtre imprévu était venu remettre toutes les alliances en question, il n'y avait pas de combinaison nouvelle qui ne parût possible, et il n'y en avait aucune qui ne fût imaginée, proposée, et poursuivie quelque part. C'était d'un bout de l'Europe à l'autre un enchevêtrement, un feu croisé pour ainsi dire de négociations. Jamais il n'y eut un tel échange de courriers, un tel débit de nouvelles vraies ou fausses.

L'Angleterre d'abord reprenait avec une activité passionnée son plan favori, celui qui n'avait échoué au commencement de la guerre

(1) Belle-Isle à Amelot, 21, 26 juillet 1742. — Amelot à Belle-Isle, 14 juillet 1742. (*Correspondance d'Allemagne.*) — Vincent à Amelot, 6 juillet 1742. *Correspondance de Vienne.* Ministère des affaires étrangères.) — D'Arneth, t. III, p. 113, 114, 489. La lettre d'Amelot, indiquant qu'il ne ferait pas une condition absolue de l'évacuation de la Bavière, et la réponse de Belle-Isle à Amelot, furent interceptées par des agens autrichiens et communiquées indirectement à Charles VII pour le décider à se séparer de la France. — Blondel à Amelot, de Francfort, 16 avril 1745. (*Correspondance d'Allemagne.* Ministère des affaires étrangères.)

que par l'antagonisme, aujourd'hui suspendu, de Marie-Thérèse et de Frédéric : la réunion de toute l'Allemagne et, s'il se pouvait, de toute l'Europe dans une action commune contre la France. Arracher à Marie-Thérèse quelques concessions de territoire en Allemagne en faveur de Charles VII ou au moins la reconnaissance de son titre impérial, obtenir en échange, de l'empereur lui-même, l'abandon de tout le reste de ses prétentions sur les états autrichiens, satisfaire aussi par quelques avantages nouveaux et un traité définitif le Piémont, dont l'allianee était toujours douteuse; faire consacrer ces arrangemens par une diète solennelle et courir ensuite tous ensemble sus à l'envahisseur du territoire germanique : telles étaient les bases de la coalition nouvelle que les agens anglais étaient chargés de proposer, chacun pour sa part, à la cour auprès de laquelle ils étaient accrédités. C'était le thème commun que devaient plaider Robinson à Vienne, Stairs à La Haye, et à Francfort un gendre de George II, le prince de Hesse, engagé dans les troupes impériales, enfin Hyndfort à Berlin, car on se flattait d'entraîner dans l'entreprise Frédéric lui-même et de le faire sortir, par l'appât de conquêtes nouvelles, de la neutralité où il avait annoncé le dessein de s'enfermer. Le but poursuivi n'était pas moins (le ministre Carteret le disait très haut) que d'enlever à la France tout ce qu'elle avait acquis depuis un siècle, et de la réduire aux limites antérieures à la paix des Pyrénées. Il y avait là une riche perspective de dépouilles sur laquelle chacun pouvait compter en espérance pour satisfaire ses convoitises ou se payer de ses sacrifices. Mais, à côté de ce plan peut-être un peu trop gigantesque pour être réalisable, d'autres étaient en circulation, qui, plus facilement applicables, pouvaient d'un moment à l'autre amener des complications nouvelles. Un petit souverain ecclésiastique, par exemple, l'évêque de Wurtzbourg, entreprenait de persuader à Charles VII qu'il devrait prendre lui-même l'initiative de renvoyer les Français d'Allemagne et de remettre à la diète la connaissance et la décision de tous ses différends avec Marie-Thérèse, l'assurant que ce grand acte de patriotisme servirait mieux sa cause que toutes les armées du monde. La proposition, à peine connue, était accueillie dans toute l'Allemagne avec une grande faveur. D'autres, au contraire, rêvaient la réconciliation des deux grandes puissances catholiques et une alliance franco-autrichienne, conclue sur place aux dépens de Frédéric, par la reprise immédiate de la Silésie. Tous ces faiseurs de projets se disputaient et se dénonçaient les uns les autres. C'était vraiment la confusion des langues diplomatiques (1).

(1) Droysen, t. II, p. 16, 18. — D'Arneth, t. II, p. 114 et 115. — Blondel à Amelot, 24 juillet, 16 août 1742, de Francfort. (*Correspondance d'Allemagne*. Ministère des

L'agitation des esprits était accrue par un état de méfiance général et réciproque de toutes les puissances les unes envers les autres. C'était encore la conséquence du coup de tête de Frédéric. Il avait mis le parjure en vogue et, comme nous dirions dans notre langue parlementaire d'aujourd'hui, à l'ordre du jour européen. La perfidie était partout dans l'air et chacun s'y préparait ou en soupçonnait son voisin. Toutes les démarches, de part et d'autre, étaient mal interprétées. Le courrier envoyé par le maréchal de Belle-Isle, le lendemain de son entrevue avec Königseck, traversant Francfort, y avait causé une véritable consternation. A la nouvelle d'une négociation engagée, dont les conditions n'étaient pas connues, tous les alliés de la France, l'empereur en tête, se voyaient déjà abandonnés. « Je croirais trahir le roi, écrivait tout ému le résident Blondel, si je ne vous prévenais pas de l'effet que cela produit... Cela paraît excuser la conduite du roi de Prusse... L'état de subalterne où je suis, ajoutait-il, doit se borner à exécuter les ordres et à rendre compte de ce qui se passe; mais j'espère que vous n'attribuerez qu'à la qualité fidèle de citoyen si je m'émancipe à vous exposer mes sentimens. Mais je suis sur les lieux, je vois, j'entends la fermentation, je ne dois pas vous la cacher. »

D'un autre côté, le roi de Prusse, ayant, quelques jours après, invité le maréchal de Seckendorff, commandant des troupes impériales, à venir le trouver à Berlin pour causer avec lui des chances de la guerre et terminer des questions de subsides qui restaient à régler, Valori était aux champs et aux écoutes, se demandant si cet entretien n'avait pour but de préparer encore une paix fourrée de l'Autriche avec l'empire par l'entremise de l'Angleterre. La position d'impartiale neutralité que Frédéric prétendait garder était aussi commentée dans tous les sens : personne n'y voulait croire et chacun la dénaturait à sa manière. Le bruit d'une alliance offensive contractée, ou à la veille de l'être, entre lui et les puissances maritimes, bien que constamment démenti, n'en était pas moins généralement répandu. « Ce prince, écrivait Amelot, n'est pas perfide à demi;.. il n'y a point de noirceur à laquelle on ne doive s'attendre de sa part. » Et Frédéric, dont la conscience chargée redoutait toujours quelque représaille de la part de ceux qu'il avait trompés, répondait à ces douceurs, qu'il soupçonnait sans les connaître, par d'autres du même genre : « Ne vous fiez jamais, écrivait-il à son ministre Chambrier, aux paroles emmiellées et aux protestations amiables du cardinal. Veillez plus que jamais sur ce qu'il peut méditer contre moi (1). »

affaires étrangères.) — *Pol. Cor.*, t. II, p. 240, 248, 249. — Coxe, *House of Austria*, t. II, chap. CIII.

(1) Blondel à Amelot, 3 et 23 juillet 1742. (*Correspondance d'Allemagne*.) — Valori

A travers la mobilité de ces impressions et la complication de ces intrigues diverses, une seule personne restait immuable et gardait cette tranquillité d'esprit que donne, même dans l'excès de la passion, une résolution inébranlable : c'était Marie-Thérèse. Pas un jour, pas un moment, l'orgueilleuse princesse ne se montra disposée ni à ouvrir l'oreille aux supplications de Fleury, ni à donner les mains aux concessions conseillées par le ministre anglais. Du plan britannique elle acceptait bien ce qui l'accommodait : la coalition à former en Allemagne contre la France, et le partage anticipé des conquêtes de Louis XIV; mais quant à retirer, sous une condition quelconque, la protestation qu'elle avait faite dès le premier jour contre l'élection de Charles VII; quant à renoncer par là à l'espérance de couronner un époux chéri; quant à céder un pouce de territoire, à restituer même la Bavière avant d'être assurée d'une compensation qui la consolât de la perte de la Silésie, c'est de quoi elle n'acceptait pas même la pensée, et dont elle ne laissait pas même Robinson achever devant elle la proposition. « Si je dois céder quelque chose à tous mes ennemis, disait-elle, que me restera-t-il ensuite? » — « Voulez-vous, disait-elle encore à Robinson avec cette clairvoyance prophétique que la haine seule peut donner, que je fasse moi-même la prépondérance de la Sardaigne en Italie et de la Prusse en Allemagne? »

Des ouvertures pacifiques de la France elle voulait encore moins se laisser parler. Vainement le maréchal Königseck, le grand-duc et le prince Charles lui-même osaient-ils assez timidement faire observer que le siège d'une place de guerre défendue par vingt mille hommes et deux capitaines comme Broglie et Belle-Isle ne serait l'affaire ni d'un jour ni d'un coup de main, et que, pour reprendre la Bohême, peut-être était-il plus sûr de mettre, sans coup férir, la main sur la capitale. Ces suggestions, faites à voix basse, la trouvaient sourde. Une capitulation sans condition, l'armée française tout entière désarmée, prisonnière, et ses drapeaux portés à Vienne, il ne fallait pas moins pour satisfaire ses ressentimens et pour qu'elle pût vider jusqu'au fond la coupe du plaisir de la vengeance.

Le courroux qui grondait encore dans son âme contre Frédéric, mais qu'elle était obligée de contenir, elle l'épanchait en paroles ardentes contre Belle-Isle et Fleury : « Comment ose-t-il me parler, disait-elle, celui qui a ameuté contre moi, par l'argent et par les

à Amelot, 17 juillet 1742. (*Correspondance de Prusse.*) — Frédéric à Chambrier, 24 juillet 1742. (Ministère des affaires étrangères.) — Amelot à Belle-Isle, 15 juillet 1742.

promesses, tous les princes d'Allemagne, et qui s'est vanté d'écraser la maison d'Autriche? Je n'ai poussé que trop loin la condescendance. Cédant à la nécessité, j'ai abaissé la dignité royale jusqu'à écrire au cardinal dans des termes qui auraient attendri un rocher : il a rejeté insolemment mes prières. Je puis démontrer, pièces en main, que la France a cherché à exciter la sédition dans le cœur même de mes états, qu'elle a cherché à renverser les lois fondamentales de l'empire et à mettre le feu aux quatre coins de l'Allemagne ; je laisserai ces preuves pour avertir la postérité. » Entraînée par son éloquence, l'unanimité des ministres se rangea avec elle du parti d'une résistance absolue. C'était, d'ailleurs, le tort généralement reproché aux hommes d'état autrichiens d'alors d'être aussi présomptueux dans la bonne fortune que facilement abattus dans la mauvaise. Le vieux Bartenstein, autrefois partisan décidé de la France, se montra cette fois aussi hostile que Stahremberg lui-même, dont les sentimens étaient, dit Robinson, pétrifiés par quarante années de haine invétérée (1).

Dictée par de tels avis, la réponse que Stainville transmit enfin dans les premiers jours d'août fut conçue dans des termes d'une sécheresse hautaine : « La reine, y était-il dit, a été aussi attentive qu'il était humainement possible de l'être à ne pas donner une ombre de prétexte à ses injustes ennemis de l'attaquer, et M. le cardinal de Fleury doit connaître mieux que personne ses sentimens pacifiques. On n'en a fait nul cas dans le temps qu'on a cru pouvoir l'opprimer. La reine a en main des preuves authentiques de tout le mal qu'on a voulu lui faire, jusqu'à perdre de vue le christianisme. L'espérance d'y réussir est maintenant évanouie, et les choses ont beaucoup changé de face. Cependant on a d'avance ruiné et saccagé ses états, renversé les constitutions fondamentales de l'empire, opprimé la liberté germanique, et il n'a pas tenu à la France d'anéantir la maison d'Autriche, qu'on prétendait ne plus exister, et tout ceci s'est fait sans nul égard aux traités et garanties les plus solennels. On s'est même vanté de vouloir dicter des lois sur les bastions de Vienne, et il ne s'est agi de rien moins que de faire passer sous ce joug l'Allemagne et toute l'Europe. La cause de la reine est donc devenue celle de tous les princes de l'empire, vrais patriotes, et de toutes les puissances qui ont à cœur le repos et l'indépendance. Il s'agit d'assurer l'un et l'autre avec leur concours, sans lequel on ne travaillerait qu'à une paix plâtrée, et,

(1) Coxe, *loc. cit.* — Robinson dit en propres termes : La persuasion de cette cour est que l'Angleterre veut donner la supériorité à la Prusse en Allemagne et à la Sardaigne en Italie, 3, 4 juillet 1742. (*Correspondance de Vienne.* Record Office.)

quoique la reine persiste dans sa modération et ses sentimens pacifiques, il est pourtant également juste et indispensable tant de réparer l'extrême tort qu'on lui a fait par le passé que de la rassurer contre de pareilles entreprises à l'avenir (1). »

Un non, en trois lettres, eût été moins injurieux que cet ajournement ironique à un avenir indéfini et le vague de ces conditions menaçantes. L'insulte officielle ne suffit pourtant pas : sans pitié pour un vieillard qui était à ses pieds, la reine y joignit une insulte cruelle aussi peu digne de son rang que de son caractère. Presque au même moment où Stainville remettait sa note à Versailles, la triste lettre de Fleury à Königseck paraissait en Hollande, dans la *Gazette d'Utrecht,* et se trouvait ainsi livrée, par une indiscrétion dont l'origine n'était pas douteuse, à la connaissance et aux railleries de toute l'Europe. On juge de l'effet, surtout à Versailles, sur une jeune noblesse qui avait du goût, et qui aimait à rire. L'émotion fut telle qu'elle perce même à travers les lignes du procès-verbal, sec et discret, où le duc de Luynes notait chaque soir tous les incidens de la cour : « M. le cardinal, dit-il, est accablé des affaires présentes : on parle beaucoup d'une lettre qu'il a écrite à M. de Königseck, qui est même rapportée dans la *Gazette d'Utrecht.* Il cherche dans cette lettre à se justifier de la cause des troubles actuels de l'Allemagne et les rejette sur autrui, sans cependant nommer le projet qui a donné lieu aux dits troubles (2). » — « La lettre du cardinal à M. de Königseck, écrivait en même temps Chambrier à Frédéric, qu'on vient de voir dans la *Gazette de Leyde,* fait beaucoup de bruit. On la trouve basse et rampante et d'une fausseté outrée et on assure que cette lettre est restée sans réponse : ce qui est mortifiant pour le cardinal (3). »

Il y a une mesure à tout, et Fleury, cette fois, se redressa sous l'injure. Reprenant la plume : « Ce n'est qu'avec une extrême surprise, écrivit-il à Königseck, que je reçois dans ce moment la copie de la lettre que j'eus l'honneur d'écrire à Votre Excellence, le 11 du mois dernier, et qu'au lieu de la réponse dont je croyais avoir lieu de me flatter, j'apprends que cette lettre était dans les mains de tout le monde à La Haye. Je ne devais pas m'attendre, ce me semble, qu'un témoignage de politesse et de confiance à un ministre de votre réputation, de la part duquel j'avais reçu souvent des assurances d'estime et de bonté, dût avoir un pareil sort, et vous m'apprenez aujourd'hui, un peu durement, que je m'étais

(1) *Correspondance de Vienne,* 10 août 1742. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) *Mémoires du duc de Luynes,* t. II, p. 209.

(3) Chambrier à Frédéric, 20 et 24 août 1742. (Ministère des affaires étrangères.) — Barbier, *Chronique de la Régence et de Louis XV,* août 1742.

trompé. C'est une leçon dont je vous remercie et dont je tâcherai de profiter, et que j'aime encore mieux avoir reçue qu'avoir donnée. Je n'en ai pas usé de même pour des lettres beaucoup plus importantes que j'ai reçues en diverses occasions, quoique j'eusse pu souvent en tirer de grands avantages. Mais il paraît que l'usage est différent à Vienne; il est juste de s'y conformer et je vais du moins me corriger (1). » Il faut dire que Königseck, en gentilhomme bien élevé, s'est toujours défendu d'avoir été pour rien dans cette inconvenante publication, et M. d'Arneth, qui, même après un siècle, en paraît encore embarrassé, essaie d'en justifier aussi la reine. On ne voit pourtant pas trop comment une telle pièce, de nature confidentielle, serait tombée entre les mains des gazetiers hollandais si personne ne la leur avait livrée (2).

L'amour-propre blessé arracha à Fleury ce que ni prudence, ni patriotisme n'aurait probablement pu obtenir de lui : un acte de courage. La résolution fut prise presque immédiatement *d'agir de vigueur* pour tirer de peine les assiégés de Prague et rétablir les affaires en Allemagne. Que faire cependant? On avait bien espéré d'abord que le corps d'armée du duc d'Harcourt pourrait se frayer un chemin jusqu'à Prague, en passant sur le corps du maréchal de Khevenhüller; on avait même confié cette entreprise audacieuse à l'homme des coups hardis par excellence, le comte de Saxe, revenu précipitamment, sur les nouvelles de la paix de Breslau, d'un voyage qu'il avait fait en Russie pour assister au couronnement d'Élisabeth. Mais Maurice, mis à la place de d'Harcourt, dut reconnaître lui-même, après examen, qu'avec le petit nombre et le mauvais état des troupes dont il disposait, l'opération était non-seulement impossible à mener à fin, mais dangereuse à tenter : car si on était forcé de reculer en déroute, Khevenhüller pourrait alors aller rejoindre le prince Charles, et les Autrichiens seraient en liberté de rassembler toutes leurs forces pour accabler ceux qu'on aurait vainement essayé de secourir. D'autre part, envoyer des renforts de France, au moyen de levées nouvelles, était une extrémité presque impraticable dans l'état d'épuisement du royaume. Une seule ressource restait : c'était de diriger sur l'Allemagne le corps d'armée qui, par le conseil de Belle-Isle et sous les ordres du maréchal de Maillebois, avait été placé, l'année précédente, à l'entrée de la Westphalie, afin de tenir en observation et en échec tous les mouvemens qu'auraient pu faire, soit les Hollandais en Flandre, soit les

(1) Fleury à Königseck, 13 août 1742. (*Correspondance de Vienne*. Ministère des affaires étrangères.) Cette lettre est également imprimée dans les *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 336.

(2) D'Arneth, t. II, p. 490.

Anglais dans le Hanovre. Cette division, forte d'environ trente mille hommes, était encore à peu près intacte, car ni Anglais, ni Hollandais n'ayant bougé, elle était restée toute l'année l'arme au bras, dans un pays riche et paisible, où elle ne manquait de rien (1).

Mais, bien que ces troupes fussent en état de se mettre en route au premier ordre qu'elles recevraient, il n'en était pas moins très grave de le leur donner, car si leur présence en Westphalie avait été, jusque-là, assez inutile, c'était uniquement, comme je viens de le dire, grâce à l'inaction des puissances maritimes. Or le moment était justement venu où cette inaction paraissait devoir cesser. Devant les menaces proférées très haut par les ministres anglais et déjà répétées à demi-voix par les états-généraux de Hollande, éloigner l'armée qui était destinée à tenir tête à ces nouveaux adversaires, c'était ouvrir à l'ennemi une libre carrière jusqu'au centre de l'Allemagne, et, qui sait? peut-être même jusqu'au cœur de la France. Une fois cette dernière armée française partie et trop engagée au loin pour pouvoir être rappelée, qui pouvait répondre que des régimens d'infanterie anglaise, débarqués à Anvers ou Rotterdam, puis grossis d'auxiliaires hessois ou hanovriens que les subsides du parlement avaient déjà recrutés, et guidés par un nouveau Marlborough, n'auraient pas l'audace de se porter sur quelque point de nos provinces du Nord? Cette diversion ne trouverait alors rien devant elle que la fameuse frontière de fer de Vauban, complètement dégarnie de défenseurs. Le temps n'était pas si éloigné où, après Hochstedt et Ramillies, des éclaireurs ennemis s'étaient avancés jusqu'en vue de Versailles. Ce fut sans doute le souvenir de ces jours d'angoisses, dont on était séparé par trente ans à peine, qui décida le roi et le cardinal, avant de prendre un parti qui pouvait en amener le retour, à demander, par une consultation solennelle, l'avis de ceux qui en avaient été les témoins, des compagnons encore vivans de Berwick et de Villars. Les doyens des maréchaux de France, présens à Paris : Puységur, Asfeld et Noailles furent réunis chez le marquis de Breteuil, dans un véritable conseil de guerre, et, après avoir exprimé leur sentiment sur l'expédition projetée, ils furent engagés à le consigner par écrit dans divers mémoires qui durent être soumis au roi et aux ministres.

Les deux plus âgés, Puységur, qui n'avait pas moins de quatre-vingt-quatre ans, et Asfeld, qui en comptait déjà soixante-dix-huit,

(1) Voir sur les difficultés rencontrées par Maurice de Saxe pour conduire en Bohême l'armée du Haut-Danube, les correspondances du chevalier d'Espagnac avec le marquis de Breteuil (*Campagnes du maréchal de Broglie*, t. IV, publiées à Amsterdam), et celles du chevalier de Puysieux, en appendice aux *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 308 et suiv.) — Voir aussi les *Correspondances officielles* du ministère de la guerre, *passim*.

conclurent sans hésiter à la négative : « Il ne faut pas, disait Puységur au nom de sa vieille expérience, risquer toutes les ressources de la France et la dégarnir entièrement. Or, dans les Trois-Évêchés, dans toute la Flandre, la Champagne même, en réunissant tout ce qui s'y trouve, nous ne ferions pas de quoi composer une armée de vingt mille hommes. Il faut mettre la *vieille France* à l'abri des courses et des entreprises de l'ennemi. » Noailles seul, plus jeune et soutenu peut-être par la pensée qu'il était encore d'âge à lutter lui-même contre les périls qu'on allait affronter, opina pour qu'on songeât avant tout à sauver les Français captifs en pays lointains : — « Le péril, disait-il, est plus pressant en Allemagne qu'en France, et le contre-coup d'un échec en Allemagne serait désastreux même en France. On n'aperçoit, ajoutait-il, de véritables obstacles que la perfidie du roi de Prusse, supposé qu'il se portât jusqu'à donner des troupes à la reine de Hongrie pour achever d'accabler les nôtres. C'est de quoi personne ne pourrait répondre, et qui cependant ne doit point arrêter quand il s'agit d'un point aussi capital que le salut de deux armées (1). »

Le débat qui suivit dans le conseil fut long et assez orageux. Plusieurs des ministres soutinrent l'avis des deux vieux maréchaux, et le cardinal, dont les fortes résolutions n'étaient jamais à toute épreuve, bien que décidé, ou plutôt résigné à l'expédition proposée, était, par instant, repris d'hésitation. Ce fut le roi qui, à la dernière heure, se tournant vers le contrôleur-général Orry : « Avez-vous de quoi, monsieur, lui dit-il, fournir à tout le nécessaire? — Sire, répondit Orry, je fournirai toujours tout ce que Votre Majesté jugera à propos de m'ordonner. — Eh bien ! je veux que M. de Maillebois marche en Bohême (2). »

La résolution, aussitôt connue, ne rencontra guère à la cour que des approbateurs. Les partisans que Belle-Isle comptait encore ne pouvaient qu'applaudir à la reprise vigoureuse d'une guerre dont il demeurait toujours l'auteur responsable. Ceux (devenus beaucoup plus nombreux et plus influens) du maréchal de Broglie étaient les plus empressés à désirer qu'on portât secours à leur ami, dans le péril extrême où il était placé. — C'étaient même eux, dit Chambrier, qui avaient *mis le feu sous le ventre* du cardinal. Mais l'attitude réso-

(1) Mémoires du maréchal de Noailles et du maréchal de Puységur, 26 juillet 1742. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.) — La date de ces deux mémoires prouve que le projet d'envoyer l'armée de Maillebois en Allemagne avait devancé la réponse définitive de l'Autriche aux propositions de paix. Mais, dès la fin de juillet, le retard même apporté à cette réponse faisait pressentir qu'elle serait négative, et l'idée de l'envoi d'une armée de secours devait déjà être mise en délibération.

(2) Chambrier à Frédéric, 10, 11 août 1742. (*Correspondance interceptée*. Ministère es affaires étrangères.)

lue du roi et le ton sur lequel il avait prononcé ces mots : *Je veux*, qui sortaient si rarement de ses lèvres, donna aussi beaucoup à penser et à parler. Était-ce là seulement l'effet des supplications de Mmes de Toulouse et de Mailly, qui l'avaient, cette fois encore, conjuré avec larmes de ne point abandonner Belle-Isle? Ou bien était-ce enfin le réveil si longtemps attendu de l'autorité royale? Une aventure nouvelle et plus que jamais périlleuse allait être tentée : on remettait au jeu dans une partie bien compromise. Le cardinal, dans le déclin de ses forces physiques et morales dont chacun notait journellement les symptômes, devenu presque sourd, mangeant à peine, se soulevant difficilement de son siège, souvent ne parlant que par soupirs entrecoupés, pouvait-il se croire capable de diriger seul une telle entreprise et de tenir, entre ses mains tremblantes, de telles cartes? Lui-même avait parfois l'air d'en douter et de chercher un appui pour se fortifier. Le roi avait-il enfin le sentiment de cette impuissance? Comprenait-il qu'un rajeunissement ministériel était nécessaire pour donner une impulsion nouvelle aux opérations militaires? On le crut un instant quand on sut que le neveu de l'ancien ministre Chauvelin, simple magistrat au parlement, venait d'être appelé, par lettres-patentes, à une présidence honoraire. On concluait de cette faveur inespérée que l'oncle aussi n'allait pas tarder à rentrer en grâce. « Orry, disait-on, d'accord secrètement avec l'oncle, n'avait parlé au conseil qu'en son nom. » Des gens bien informés prétendaient même savoir que les lettres de rappel de Chauvelin étaient déjà signées et un courrier prêt pour les expédier (1).

Cette fois encore c'était une erreur, et la déception ne tarda pas. Quelques jours après la séance où l'expédition de Maillebois avait été résolue, on apprit bien, en effet, que le conseil allait s'augmenter de deux nouveaux membres. Mais ce n'étaient pas des rivaux, moins encore des remplaçans de Fleury, c'étaient au contraire ses créatures ou tout au moins ses affidés. L'un était le comte d'Argenson, second fils du lieutenant de police de Louis XIV, attaché depuis la régence à la fortune du cardinal, et qui avait rempli sous ses ordres deux postes qu'un ministre, jaloux de son pouvoir et de sa renommée, ne pouvait confier qu'à un ami sûr : la direction de la librairie et la présidence du grand conseil. L'autre, le cardinal de Tencin, diplomate habile, mais prélat sans mœurs et sans considération, qui n'avait dû qu'à la faveur sa haute dignité sacerdotale, et qui, dans l'espoir d'une future succession, était tout disposé à rester le coadjuteur de son confrère en dignité ecclésias-

(1) *Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 21. — Barbier, *Chronique de la Régence et de Louis XV*, août 1742.

tique. L'un et l'autre, d'ailleurs, entraient au conseil simplement avec droit d'assistance et de vote, sans département qui leur fût propre. Fleury avait donc cherché des auxiliaires pour le soulager de la fatigue de commander, sans le contrôler ni le contenir. « Il s'est donné, dit dans son journal le frère même d'un des nouveaux ministres, le caustique marquis d'Argenson, des *auvens* dont il avait besoin dans le conseil. » Et pour que personne ne se méprît sur le caractère de la mesure, les lettres-patentes accordées au jeune Chauvelin lui furent brutalement retirées quinze jours après seulement leur expédition. Il fut clair alors que, pour régner lui-même, s'il en avait conçu le désir, le roi était résigné à attendre que la mort se décidât à remplir son office. Tout le monde baissa la tête, sauf les plaisans de Paris, dont rien ne pouvait plus contenir les mauvaises langues. Ils raillèrent sans pitié les deux prêtres qui envoyaient une armée de *frères mathurins* à la rédemption des captifs. Les mathurins étaient un ordre spécialement consacré au rachat des prisonniers faits par les corsaires barbaresques (1).

L'armée envoyée ainsi sous d'assez tristes auspices n'en partit pas moins dans les derniers jours d'août avec entrain, et aux cris de : « Vive le roi ! » La nouvelle de son approche produisit dans toute l'Allemagne une profonde impression. L'empereur, tiré d'inquiétude, sauta presque au cou du résident qui venait la lui annoncer ; Frédéric (sans sortir de son rôle de spectateur indifférent) fit à Valori des complimens un peu contraints, mais qui avaient l'air sincère. Il se montrait seulement incrédule sur l'énergie avec laquelle cette résolution généreuse serait soutenue ; et comme Valori lui représentait que la prudence aussi serait nécessaire pour ne pas compromettre la dernière ressource de la France : « Ah ! mon ami, lui dit-il, de la prudence, vous en avez assez montré ; si vous essayiez de la vigueur, peut-être vous en trouveriez-vous mieux. » Bref, toutes les intrigues engagées s'arrêtèrent, toutes les amitiés ébranlées se raffermirent, et chacun mit en panne pour attendre ce que la fortune allait décider de cette nouvelle épreuve (2).

II.

Il était temps d'en courir la chance, car la situation des Français dans Prague s'aggravait tous les jours. Le grand-duc, gardant

(1) D'Argenson, *Journal*, t. IV, p. 22 et suiv. — Barbier, août 1742. — Duc de Luynes, *Mémoires*, t. IV, p. 211.

(2) Blondel à Amelot, 2 août 1742. (*Correspondance d'Allemagne*. Ministère des affaires étrangères.) — Valori à Amelot, 11, 14 août 1742. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

sous ses ordres le prince son frère et le prince Lobkowitz, avait ouvert, le 13 août, les opérations du siège. Bien qu'elles fussent mollement conduites avec une artillerie insuffisante, et bien que le blocus établi autour de la ville fût imparfait (comme le prouvent les correspondances régulières qui ne cessaient d'être entretenues avec le dehors et que nos archives possèdent) la gêne n'en était pas moins très grande. Si les hommes ne souffraient pas encore de la faim, grâce aux approvisionnemens abondans très bien préparés par l'intendant Séchelles, la cavalerie manquait entièrement de fourrages et dépérissait à vue d'œil. On essayait bien de pourvoir à cette insuffisance croissante par des sorties très fréquentes, très énergiquement conduites, et l'une, en particulier, dirigée par le maréchal de Broglie en personne, fut une véritable victoire qui lui fit beaucoup d'honneur : il détruisit toutes les parallèles tracées par l'ennemi en face de la place et lui emporta vingt canons et autant de drapeaux. Mais ces brillans faits d'armes n'apportaient à la disette, qui était le véritable mal, que des remèdes insuffisans et momentanés. Le regret de voir périr, la douleur de devoir abattre soi-même ces nobles bêtes qui sont, en campagne, les véritables amies de leurs cavaliers, répandaient dans l'armée entière une tristesse et un découragement profonds.

Le mécontentement n'était pas moindre dans la cité : les souffrances inévitables d'un siège que le sentiment patriotique lui-même fait difficilement supporter, paraissaient intolérables aux habitans de Prague, indifférens sinon hostiles aux succès des armées françaises. Leur impatience était d'autant plus grande que le maréchal de Broglie avait la main très dure et ne leur épargnait ni exigences ni réquisitions d'aucun genre. Un instant, même il eut la pensée, pour se créer des ressources, de faire vendre ou de fondre tous les objets de prix qu'il pourrait trouver dans les monumens publics et dans les églises ; ce fut Belle-Isle, plus prudent et plus politique, qui réussit à le détourner de cette exécution (1).

Malheureusement ce n'était pas le seul point de dissidence qui mît aux prises les deux maréchaux. Leur vieille inimitié, excitée par l'ennui d'un tête-à-tête incommode, se donnait carrière avec plus de vivacité que jamais, et faisait de la vie commune dans un espace si resserré un véritable enfer. Vainement avaient-ils essayé de répartir entre eux la besogne, afin de se prêter mutuellement appui

(1) Voir les détails de la grande sortie exécutée par le maréchal de Broglie, le 22 août. (*Campagnes des maréchaux de Broglie et de Belle-Isle en Bohême et en Bavière*, t. v, p. 172.) — Barbier mentionne ce brillant fait de guerre, qu'il appelle une victoire complète et infiniment glorieuse à M. de Broglie, t. iv, septembre 1742. — Belle-Isle à Amelot, 29 juillet 1742. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.)

sans se rencontrer trop fréquemment ; vainement Belle-Isle s'était-il chargé des travaux nécessaires à la défense intérieure de la place, tandis que Broglie, séjournant habituellement au milieu des troupes qui campaient un peu en avant de la ville, dirigeait les sorties et toutes les opérations agressives ; encore fallait-il manœuvrer d'accord, et c'est ce qui ne leur arrivait jamais. Il n'était pas une mesure prise, pas une parole prononcée par l'un qui ne fût à l'instant l'objet de la critique violente et publique de l'autre. Et ce qu'il y avait de pis, c'est qu'ils avaient trop souvent tous deux raison, chacun, dans le partage des attributions qui leur étaient échues, ayant été chargé de la tâche qu'il était le moins propre à remplir. Aucun rôle ne convenait moins à l'activité fougueuse, à l'imagination toujours en campagne de Belle-Isle que celui de subordonné et spectateur. N'étant appelé à diriger aucun plan d'ensemble, il frémissait en quelque sorte dans le harnais, il entassait projets sur projets, dont les difficultés l'arrêtaient d'autant moins qu'il n'avait pas à compter avec leur exécution. Broglie, de son côté, dont l'esprit, d'une nature plus lente, était encore alourdi par l'âge, suffisait mal à la variété, à la promptitude des résolutions qu'exige le commandement actif. Ces défauts clairement aperçus étaient aussi impitoyablement signalés de part que d'autre. Tandis que Broglie accusait Belle-Isle de dépenser tout son feu en écritures et de l'assassiner de mémoires qu'il n'avait pas même le temps de lire, Belle-Isle se plaignait d'indiscrétions imprudentes causées par une sénile incontinence de parole. Il n'y avait pas jusqu'aux accidens de santé qui ne fussent matière à récriminations réciproques. Belle-Isle, sous l'empire des fortes émotions qu'il avait subies, était repris de violentes douleurs sciatiques, de fièvres intermittentes, accompagnées de fréquentes syncopes. « Que voulez-vous qu'on fasse, disait Broglie, d'un général qui ne peut pas mettre un pied devant l'autre? » Mais Belle-Isle n'était pas en peine de répondre qu'une fausse attaque d'apoplexie avait, depuis plus d'un an, frappé d'une atteinte irréparable l'intelligence de son collègue. Et finalement toutes ces querelles en revenaient toujours à la grande, l'éternelle question, sans cesse agitée, jamais vidée, de savoir à qui était imputable le malheur de la situation. « C'étaient, disait l'un, les fausses manœuvres, suivies de la déroute devant Prague, qui avaient causé tout le mal. — Non, reprenait l'autre, mais bien la folie d'avoir emmené une armée guerroyer à trois cents lieues de son pays (1). »

(1) Les accusations réciproques des deux maréchaux de Broglie et de Belle-Isle remplissant toutes leurs correspondances, je ne puis faire à ce sujet aucune citation particulière. On peut ouvrir, à peu près au hasard, tous les volumes de dépêches officielles ou privées, datées de Prague en août et septembre 1742, pour s'assurer de

L'exaspération des deux chefs se communiquait naturellement à leur entourage. La plupart des officiers supérieurs, autrefois choisis par Belle-Isle, lui restaient attachés, ce qui ne rendait pas la situation de Broglie plus facile, ni son humeur plus aimable; mais ses trois fils, tous jeunes et aussi braves qu'intelligens (comme la suite de leur carrière l'a fait voir), formaient autour de lui, avec les compagnons de leur âge, une garde vigilante qui ne laissait passer aucun défi sans le relever. Toujours les premiers au feu, ils faisaient à leur père une véritable popularité dans les rangs inférieurs de l'armée, tandis que Belle-Isle, trop souvent confiné dans sa chambre de malade, commençait à y être oublié. La guerre intestine, ainsi échauffée de toutes parts, finit par rendre impossibles même les plus froides relations officielles. Ainsi Broglie fit savoir un jour à Belle-Isle qu'il eût à s'abstenir de lui adresser des factums dont il ne voulait plus prendre connaissance, et à ne plus envoyer d'officiers de sa suite pour prendre note de toutes les opérations du siège, « ne voulant pas, disait-il, avoir toujours des surveillans à ses trousses. » En prenant cette mesure de colère, il ajoutait sans rire : « Vous m'apprenez à être sage et modéré, ce qui est bien nécessaire à un général. » Et Belle-Isle, à son tour, bien que ne cessant de repéter qu'il avait fait une provision de patience intarissable, déclara que cette fois le fond en était épuisé, et qu'il allait se plaindre à la cour, qui lui ferait raison, attendu que le droit reconnu à son ancien de lui commander n'allait pas jusqu'à celui de le dégrader. Belle-Isle se vantait, ou bien il ignorait que Fleury, à la fois excédé et ulcéré, était désormais décidé à lui donner toujours tort : « M. de Belle-Isle bat la campagne, disait le cardinal à Chambrier; il n'y a que M. de Broglie qui soit net et précis. »

Les choses en étaient venues à cette extrémité lorsque arriva à Prague, par le moyen de courriers déguisés traversant les lignes autrichiennes, l'annonce d'un prochain secours. La nouvelle de l'envoi de l'armée de Maillebois fut annoncée à Broglie à la fois par une dépêche officielle du ministre, envoyée en triple expédition, dont une seule arriva à son adresse, par des lettres de sa femme, et par une de l'abbé, son frère, écrite avec le mélange de facétie et de dévotion qui lui était habituel : « Ayez confiance en Dieu, disait le joyeux ecclésiastique, qui détruit les superbes ; et le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme. » On eut bientôt, en effet, la confirmation de la nouvelle par l'envoi, égale-

l'exactitude du tableau que je viens de tracer. Voir cependant, en particulier, *Campagnes des maréchaux de Broglie et de Belle-Isle*, t. VI, p. 50 et suiv., une lettre d'un des deux maréchaux annotée par l'autre qui résume à peu près tous leurs griefs.

ment inattendu, d'un émissaire du maréchal de Königseck, demandant enfin lui-même l'entrevue qu'il avait tant de fois refusée.

La joie est un calmant qui apaise, au moins pour un moment, les nerfs les plus agacés; et, d'ailleurs, il fallait bien se voir et s'entendre pour faire face à ce changement inespéré. « La reine met de l'eau dans son vin, » je l'avais toujours pensé, dit Broglie, à qui sa confiance en lui-même avait, en effet, toujours conservé un fond d'espérance. Belle-Isle était moins pressé de se réjouir; cependant, comme l'invitation lui était adressée à lui personnellement, il consentit volontiers à se charger encore d'une commission désagréable à laquelle son collègue se reconnaissait lui-même médiocrement propre.

Je ne sais si le général autrichien s'était imaginé que sa police était assez bien faite autour de la ville pour avoir arrêté toutes les informations au passage, ou s'il voulait simplement masquer par un surcroît de hauteur un mouvement de retraite; mais, toujours est-il qu'il se montra plus raide et moins poli, dans cette nouvelle conférence, que dans la première. Il feignit d'avoir reçu une lettre suppliante des principaux habitans de Prague le conjurant de leur épargner les horreurs d'un bombardement. « Au moment de commencer cette exécution décisive et meurtrière, la reine, dit-il, sensible aux maux de ses sujets de Bohême, et par répugnance pour l'effusion du sang, voulait bien essayer encore un moyen de conjurer une douloureuse extrémité. Elle consentirait à laisser sortir l'armée française de Prague, avec ses armes et tous ses effets, moyennant l'engagement pris par les officiers comme par les soldats d'évacuer non-seulement la Bohême, mais toute l'Allemagne, et de ne plus servir dans la guerre présente pendant un temps dont on conviendrait; la même condition serait imposée également à l'armée du Danube. »

La surprise et l'indignation coupaient la respiration à Belle-Isle, qui le laissa achever sa harangue sans l'interrompre. « Vous ne répondez rien? dit enfin l'Autrichien, surpris de son silence. — Je ne réponds rien, dit Belle-Isle, parce qu'il n'y a rien à répondre à de telles propositions. » Puis, reprenant son sang-froid, il retrouva l'éloquence de ses meilleurs jours. « Combien de batailles avons-nous perdues, s'écria-t-il, pour que nous soyons obligés d'entendre un tel langage? Êtes-vous déjà maîtres de Prague pour nous commander d'en sortir? La place est mauvaise à défendre, je l'avoue, mais toutes les places sont bonnes quand elles sont défendues par des gens de cœur. Tant que nous aurons de la poudre et des balles, vous ne devez pas vous flatter d'être maîtres de nous; nous sommes quarante mille Français, dont douze mille valets, à la vérité, mais

qui sont Français comme nous et qui prendront les armes au premier ordre. Êtes-vous prêts à monter à la brèche? Après ce qui s'est passé ces jours derniers et la manière dont M. de Broglie a emporté vos parallèles, vous êtes trop homme de guerre pour conseiller à M. le grand-duc de s'y risquer. (Il fallait qu'il fût bien en colère pour rendre cette justice à un fait d'armes de M. de Broglie.) Puis, quand vous aurez emporté la première ligne, vous en trouverez une seconde, et un nouveau siège à faire. Ne le savez-vous pas? — Il est vrai, dit le maréchal, un peu étonné d'être pris si vivement à partie, que vous avez fait abattre bien des maisons pour vous mieux défendre. — Ah! vous n'avez pas tout vu, bien que, de la hauteur où vous êtes campé, vous puissiez découvrir, comme si vous y étiez, tout ce qui se fait dans la place. (Ici c'était lui-même qui se mettait en scène et son propre ouvrage qu'il vantait, car il s'était particulièrement occupé des travaux de fortification.) Je ne vous parle pas, dit-il enfin, touchant le point sensible, du secours qui va venir, vous savez mieux que nous combien de journées nous avons encore à l'attendre. Mais, bien que vous nous ayez intercepté bien des petits courriers, nous en savons aussi quelque chose. Vous savez mieux que nous aussi ce qui se passe en Europe; mais la démarche présente, après le refus si sec opposé à des propositions comme celles que j'avais faites, nous donne à penser que la reine et M. le grand-duc ont des intérêts pressans pour nous rechercher. Peut-être avez-vous perdu une bataille sur le Danube? Peut-être le roi de Prusse se repent-il de nous avoir abandonnés, et le roi de Pologne de l'avoir suivi? Enfin, nous étions à *bille égale* le 2 juillet. Il paraît que nous ne le sommes plus aujourd'hui. »

Il conclut en disant qu'en aucun cas, il ne pourrait entrer en négociation, après tous les changemens survenus dans l'état des choses, sans avoir demandé de nouvelles instructions à sa cour. Si les sentimens pacifiques du grand-duc étaient sincères, la meilleure manière de les témoigner était de suspendre le siège, de conclure un armistice et de lui laisser le temps d'envoyer un courrier à Versailles. « Pendant ce temps, ajoutait-il, tout restera en panne. — Non, dit le maréchal, M. le grand-duc ne consentira pas à suspendre le siège, tout au plus à laisser passer un courrier. En attendant, défendez-vous comme vous pourrez, nous attaquerons comme nous pourrons. » Et, quelques heures après, il faisait savoir que le grand-duc se refusait même au passage du courrier (1).

En venant rendre compte de son entrevue au maréchal de Bro-

(1) L'entrevue de Belle-Isle et de Königseck est rapportée tout au long par le maréchal de Belle-Isle lui-même, dans une dépêche adressée par lui à Amelot le 31 août 1742 et qui fait partie de la correspondance d'Allemagne.

glie, Belle-Isle, se souvenant des instructions timides et hésitantes qu'il avait reçues du ministère des affaires étrangères, se demandait si la hauteur de son langage n'avait pas passé la mesure de la prudence. Mais la contenance plus résolue encore de son collègue ne lui laissa pas longtemps cette crainte. « J'ai reçu l'ordre de tenir jusqu'à l'arrivée de M. de Maillebois, dit le vieux maréchal, et je ne connais que cet ordre-là. Vous feriez ce qui vous conviendrait avec M. de Königseck que je n'y aurais aucun égard. » — « Cet avis si décisif ne me laisse pas à délibérer, » écrivait Belle-Isle également satisfait et de se ranger à un parti vigoureux, et de laisser à autrui la responsabilité des conséquences.

Il n'eut pas lieu d'ailleurs de s'en repentir, car dès le début de la semaine suivante, le 13 septembre, à la tombée de la nuit, on s'étonna de voir cesser tout à coup le bruit de la canonnade, et un grand silence se faire dans le camp autrichien. Puis, vers deux heures du matin, le ciel s'illumina comme des flammes d'un vaste incendie. C'étaient les Autrichiens qui mettaient le feu à leurs ouvrages en les abandonnant. Tout s'expliqua quand le lendemain un envoyé du ministre de France à Dresde, pénétrant dans la ville sans difficulté, annonça que le maréchal de Maillebois était arrivé à Amberg, où il attendait le comte de Saxe pour marcher avec lui sur Prague. C'était donc devant cette menace que les Autrichiens se retiraient, et le siège était levé. De joyeuses acclamations s'élevèrent d'un bout à l'autre du camp français (1).

Cette joie si naturelle était pourtant excessive et prématurée. L'entrée de l'armée de Maillebois et même ses premières marches en Allemagne s'opéraient bien en effet presque sans obstacle, mais cette facilité des commencemens n'était rien moins que le gage d'un succès certain. Au début même, il ne fallait y voir qu'un piège tendu par Marie-Thérèse à l'imprudence et à la légèreté françaises. Le côté faible et même dangereux de l'expédition, signalé à Paris par les vieux maréchaux, n'avait pas échappé à la perspicacité de la reine; aussi se prêtait-elle sans peine et même avec une certaine complaisance à laisser la France engager ses ressources suprêmes au fond de l'Allemagne, comptant qu'une diversion redoutable qu'elle ne cessait de réclamer, et qui lui était promise, serait portée sur le sol même de la France par l'Angleterre et les Hollandais. « Laissez les faire, lui avait écrit de La Haye l'envoyé britannique, lord Stairs; s'ils vont à Prague, nous irons à Paris, et Paris vaut bien Prague. »

Cette espérance fut trompée, parce que les Hollandais, plutôt

(1) Récit du siège de Prague. (*Correspondances diverses de* 1742. Ministère de la guerre.)

satisfaits qu'alarmés de voir l'armée de Maillebois s'éloigner de leurs frontières, et n'ayant nulle envie de la retenir, hésitèrent à se mettre en campagne. Puis de nouveaux retards furent causés, à Vienne même, par l'incertitude qu'on éprouvait sur la direction que se proposait de suivre la nouvelle armée française. Tendrait-elle en droiture vers la ville investie? ou bien, prenant pour la délivrer un moyen indirect, pousserait-elle une pointe hardie vers l'Autriche à travers la Bavière, afin de rappeler le grand-duc à la défense de ses propres foyers? L'hésitation était permise, car l'une et l'autre opération étaient possibles, chacune ayant ses inconvéniens et ses avantages; et si Marie-Thérèse (ce qui est croyable) avait encore des émissaires bien informés à Francfort, elle devait savoir que l'empereur plaidait chaleureusement pour celui des deux procédés qui le remettrait le plus tôt en possession de son patrimoine envahi et couvrirait, comme disait le comte de Saxe, *saite chaire Baviaire*. Il offrait même en ce cas de prendre personnellement la direction des deux armées, offre qui ne pouvait tenter personne, Maillebois et Saxe moins que tout autre, mais qui, comme il disposait lui-même d'une petite armée, bavaroise et impériale, pouvait faire balancer quelque temps entre les deux partis. La question ne parut tout à fait résolue que lorsque Khevenhüller fit savoir que le comte de Saxe, se mettant en mouvement avec sa résolution et sa fougue accoutumées, quittait les bords du Danube et remontait vers la Bohême. Il fut clair alors que c'était à Prague que se rendait l'armée de secours; alors seulement aussi, la diversion anglaise se faisant toujours attendre, la reine dut songer sérieusement à se mettre en défense. Khevenhüller reçut l'ordre de suivre le mouvement du comte de Saxe et le grand-duc de se joindre à lui pour faire tête aux deux corps d'armée française qui allaient se réunir. On ne dut laisser devant Prague que huit ou dix mille hommes de cavalerie hongroise ou croate pour empêcher, ou du moins gêner le ravitaillement de la place.

Ce ne fut pas sans un vif regret cependant et après une longue délibération que la reine se décida à abandonner, ou du moins à ajourner l'espoir d'emporter d'assaut la capitale d'un des royaumes qu'elle avait perdus, et de prendre toute une armée française d'un coup de filet. A cette contrariété se joignait le chagrin, tout aussi sensible pour elle, de retarder le retour et d'exposer à de nouveaux combats la vie du grand-duc, qu'elle s'était déjà flattée de voir revenir en triomphe. « Mon cher vieux (*alter*), lui écrivait-elle en lui envoyant ses dernières instructions, voilà donc une lettre que, je crains, ne vous plaira point; mais vous verrez que je vous ouvre mon cœur et nos sentimens... Je sais ce que cela me coûte et ça m'éloigne furieu-

sement de vous, mais j'aime mieux me mortifier que de vous voir tristement... Avec cela je vous embrasse, vous envoie et souhaite la bénédiction divine, et prierai bien pour vous : lui peut tout ; j'ai tout plein de courage, il ne nous abandonnera point, il nous a trop clairement aidés : je suis tout cœur ; je vous prie de ne point vous abattre non plus : jusqu'à cette heure tout est bien allé... A vous une fois et pour toujours. — Terese. » Et en *post-scriptum :* « Je n'ose penser à mon Mimi » (c'était la princesse nouvellement née que la reine, depuis sa dernière couche, avait eu à peine le temps de présenter à son père) (1).

Toutes les forces des deux parties belligérantes se trouvèrent ainsi vers la fin de septembre en présence l'une de l'autre, sur deux lignes très rapprochées et, comme dit une dépêche anglaise, en quelque sorte bec à bec. La jonction de Saxe et de Maillebois s'opéra entre Amberg et Égra sur les confins du Haut-Palatinat et de la Bohême ; celle de Khevenhüller et du grand-duc autour de Pilzen même en Bohême et de l'autre côté de la frontière. Les deux quartiers généraux n'étaient séparés que par une dizaine de lieues d'un territoire très montagneux, coupé de gorges abruptes et d'étroites vallées, au fond desquelles leurs éclaireurs ou leurs partis avancés pouvaient se rencontrer journellement. Un combat sanglant et douteux ne pouvait manquer de s'engager si Maillebois voulait à tout hasard poursuivre sa marche vers Prague en ligne directe.

Il y eut alors, dans les deux armées, ce qui arrive souvent dans les momens solennels, un temps d'arrêt causé par une intimidation réciproque, qui ne dura pas moins de plusieurs semaines. Des deux parts, des conseils de prudence, de faiblesse même, se faisaient entendre. Dans le camp autrichien, le grand-duc, peu entreprenant de sa nature, fatigué d'ailleurs et malade d'un dérangement d'estomac, et le maréchal Königseck, dont l'âge accroissait l'irrésolution naturelle, commencèrent, sinon à dire eux-mêmes, au moins à se laisser dire tout haut par leur entourage ce qui était au fond de leur pensée depuis le commencement du siège : à savoir qu'il n'était guère raisonnable de remettre en question tous les succès obtenus quand la France elle-même s'offrait à les compléter et à les consacrer, et se montrait prête à évacuer le sol de l'Allemagne sous une condition aussi modérée qu'avantageuse : la restitution réciproque et simultanée de la Bavière et de la Bohême. Le

(1) Mémorandum de la reine de Hongrie adressé au gouvernement anglais, 21 novembre 1742. (*Correspondance de Vienne.* Record Office.) — Le comte de Saxe au maréchal de Breteuil, 20, 25 août 1742. — L'empereur au maréchal de Maillebois, 13 septembre 1742. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.) — D'Arneth, t. II, p. 490, 491.

prince Lobkowitz, qui, en sa qualité de grand seigneur de Bohême, voyait avec regret échapper l'occasion d'entrer en triomphe dans sa capitale, exprimait cette pensée sans détour : « Était-on sûr, disait-il, sinon de la fidélité, au moins de la consistance des hordes de cavalerie indisciplinées des *insurgens*, comme on les appelait, qu'on avait laissées seules devant Prague ? Si les généraux assiégés, forçant, ce qui ne pouvait être difficile, cette ligne mobile et très peu profonde (la seule qu'ils eussent maintenant devant eux), descendaient en rase campagne, les troupes autrichiennes pourraient se trouver subitement soit prises à revers, soit séparées du Danube et coupées de leur base d'opérations. Un armistice conclu à temps pouvait prévenir ce hasard et épargner une inutile effusion de sang (1). »

Dans le camp français, un langage analogue était tenu plus ouvertement encore, et par le général lui-même. Maillebois était un officier supérieur estimable, instruit à bonne école, mais, comme tous ceux qu'employait Fleury, manquant à la fois de jeunesse et d'entrain. On lui avait d'ailleurs tant dit, tant répété, avant de le mettre en campagne, qu'on lui confiait la dernière espérance de la France, que la main lui tremblait en vérité avant de jouer cette carte suprême. Les meilleures chances de victoire n'auraient même pas suffi à le rassurer, car on ne lui avait pas dissimulé qu'on l'envoyait en Allemagne, non pour y rester lui-même en vainqueur, mais pour en revenir avec l'armée délivrée le plus tôt possible. A ce point de vue, l'éclat même d'un trop grand succès était à craindre. « Il faut, lui avait dit le maréchal de Noailles dans un mémoire écrit, que les généraux se persuadent qu'il s'agit bien moins, dans cette conjoncture, de remporter des victoires que de parvenir, par de bonnes et sages mesures, à réunir nos troupes pour les ramener au plus tôt dans le royaume. On regardera sans doute comme un paradoxe, et c'est cependant une très grande vérité, que, lorsque toutes nos troupes seront en Allemagne, une bataille gagnée, quelque décisive qu'elle soit par rapport aux affaires de l'empereur, nous mettra dans un extrême embarras, attendu la situation de nos frontières et les efforts que l'ennemi ne manquera pas d'y faire pour y opérer une diversion, et la continuité d'une guerre fort onéreuse qu'on ne terminerait peut-être qu'au désavantage de la France (2). »

Un général qu'on mettait ainsi en garde contre la tentation de

(1) Robinson à Carteret, 3 octobre 1742. (*Correspondance de Vienne*. Record Office.)

(2) *Mémoires du maréchal de Noailles*. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.)

vaincre n'était pas pressé de combattre. Personne d'ailleurs autour de lui n'en était plus impatient. Cet éloignement pour le combat, provenant non de la crainte, mais du découragement, est un fait assez rare, mais qui n'est pourtant pas sans exemple chez le soldat français, comme nous avons pu le constater, même après nos derniers malheurs. La persistance de la mauvaise fortune enlève aux meilleurs de nos compatriotes, non pas le courage, mais l'audace. Quand la confiance dans leur étoile, souvent exagérée, qui leur est habituelle, a été plusieurs fois trompée par l'événement, l'impression contraire s'empare de leurs imaginations mobiles, et, dans les périls qu'ils ne craignent jamais de braver, ils n'aperçoivent plus que les mauvaises chances. Toute tentative un peu hardie leur paraît d'avance désespérée. C'était l'état d'esprit des plus brillans chevaliers français qui composaient l'état-major de Maillebois, aussi bien que ceux de Broglie et de Belle-Isle. Le comte de Saxe, seul peut-être, paraissait échapper à cette contagion d'abattement et de défaillance. Il était, comme toujours, plein de feu et prêt, disait-il, *à faire rafle de tous les pandours;* mais il convenait que ses soldats étaient loin d'être en pareille humeur et croyaient voir, derrière chacun des sapins des montagnes, un pandour embusqué pour tirer sur eux. « D'ailleurs, ajoutait-il, non peut-être sans quelque secrète impatience, la *subordination allemande* m'apprend à ne faire que ce que l'on me prescrit. » Et comme ce qu'on lui prescrivit fut de ne rien tenter qui pût empêcher un accommodement et rendre une bataille nécessaire, il s'amusait, avec sa brusquerie accoutumée, à exagérer ses instructions. Ayant à recevoir, quelques jours après son arrivée, un parlementaire de Königseck qui venait traiter d'un échange de prisonniers : « Pourquoi sommes-nous ici, lui-dit-il, vous et moi? Pas plus Autrichiens que Français n'ont rien à y faire. Si vous vouliez seulement fermer un œil, le maréchal de Broglie sortirait d'Allemagne sans être vu, et tout serait fini (1). »

Averti par cette boutade et par des lettres interceptées qui leur tombaient entre les mains que leurs dispositions conciliantes étaient partagées par leurs adversaires, les généraux autrichiens insistèrent plus que jamais auprès du grand-duc pour qu'on essayât au moins une tentative d'accommodement. Le prince, au fond plus de cet avis qu'il ne voulait le paraître, mais craignant de s'attirer quelque orage dans son intérieur conjugal s'il paraissait aller lui-même au-devant de la faiblesse, réunit un conseil de guerre, et là,

(1) Le comte de Saxe à Breteuil, 18, 23 août 1742. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.) — Robinson à Carteret, 3 octobre 1742. (*Correspondance de Vienne*. Record Office.)

dit la dépêche anglaise à laquelle nous empruntons ce récit, il n'y eut qu'une voix pour déclarer que la paix, dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'armée, devait être conclue moyennant l'échange des deux royaumes envahis. Procès-verbal de la délibération fut adressé à Vienne par le grand-duc, qui accompagna l'envoi d'une lettre à la fois d'explications et d'excuses, assurant la reine sa femme qu'il ne s'était déterminé à cette démarche que lorsqu'il était, jour et nuit, harcelé et tourmenté (*teazed and tormented*) par tous les officiers de l'armée, ensemble ou séparément.

La précaution était prudente. Non qu'à Vienne, dans le public, et même chez les fonctionnaires d'une certaine importance, le sentiment pacifique qui régnait dans l'armée ne fût partagé. On murmurait, au contraire, assez hautement que, les conditions offertes par la France étant raisonnables, la paix n'était plus retardée et les malheurs publics prolongés que, par l'obstination du grand-duc et de la reine à vouloir se parer de la couronne impériale (1). Mais il n'en allait pas de même à la cour et partout où se faisait sentir l'action ardente et impérieuse de la volonté de Marie-Thérèse. Là tout respirait la guerre, et l'adresse des généraux de l'armée fut reçue avec un véritable accès d'indignation. Le ministre anglais, qui en fait le récit dans sa dépêche, est d'autant plus croyable qu'il recevait lui-même quelques éclats de cette colère, car la reine ne se gênait pas pour dire que les nouveaux embarras étaient dus aux lenteurs du gouvernement britannique, qui ne se pressait pas de lui tenir parole, et qu'elle n'aurait jamais laissé les Français passer si avant si elle n'avait cru qu'une armée anglaise allait se lever derrière eux. Le mal étant fait cependant, elle entendait bien y tenir tête; l'armée allait apprendre enfin que ce n'était à elle ni à délibérer ni à négocier, mais bien à combattre et même à souffrir, s'il le fallait. Désormais toute négociation, tout pourparler engagé sous les armes était désavoué d'avance, quel que fût, ajoutait-elle, cette fois par une menace significative, « celui sur qui le blâme en retomberait. » Et ses ministres, enflammés par l'ardeur de la souveraine, déclaraient, eux aussi, que cette fois la reine leur maîtresse était décidée à être maîtresse tout de bon (2).

(1) Vincent à Amelot, 29 août, 15 septembre 1742. (*Correspondance de Vienne. Ministère des affaires étrangères.*)

(2) Robinson à Carteret, 7 septembre et 1er octobre 1742. — « It is for the army to fight, if necessary to persevere and suffer... The Hungarian Majesty frankly desclaims, disavows all those pernicious steps, let the blame fall where and upon it will... and the ministers are pleased to think themselves able to advise and counsel their mistress to be mistress. » Le mécontentement de la reine, comme on peut le voir par ces dépêches, avait devancé la démarche des généraux; elle avait sévèrement blâmé l'entrevue demandée par Königseck à Belle-Isle avant la levée du siège de Prague. — D'Arneth, t. II, p. 120, 127.

En même temps qu'elle envoyait à l'armée des commandemens sans réplique, elle faisait répandre dans toute l'Allemagne, sous la forme ordinaire, des rescrits de sa chancellerie, de véritables proclamations qui, si elles étaient mises aujourd'hui dans sa bouche par un romancier de nos jours, paraîtraient un anachronisme, tant elles ressemblent aux expressions les plus récentes du patriotisme germanique. Depuis que Frédéric s'était retiré sous sa tente, on ne voyait plus en présence que des Allemands et des Français; la reine profitait habilement de ce tête-à-tête pour soulever les ressentimens populaires. « Combien de temps, disait-elle, laisserait-on l'étranger fouler le sol de la chère patrie allemande? Est-ce bien un empereur d'Allemagne, celui qui ne faisait que souscrire aux prescriptions honteuses d'un général français? N'était-ce pas à présent l'occasion d'affranchir la patrie d'une oppression séculaire? Ceux qui s'y refuseraient avaient-ils du *noble sang germain* dans les veines? » Vainement, pour user de représailles, l'empereur lui reprochait-il à son tour, dans des documens publics, d'avoir livré l'empire au pillage en y introduisant des hordes semi-barbares sorties des steppes de la Tartarie. La réponse paraissait insuffisante. La diète réunie à Francfort auprès de Charles VII lui-même, mais intimidée par ces appels contradictoires, se renfermait dans un prudent silence, et l'accent comme l'écho manquait à la voix du souverain en détresse (1).

Pendant que les ordres de Vienne prévenaient ainsi chez les généraux autrichiens toute ombre d'hésitation, Maillebois était loin de recevoir de sa cour de pareils stimulans. Tout ce qui venait de Versailles ne parlait, au contraire, que de désirs et d'offres de paix. « Dites un mot, ne cessait de répéter presque officiellement le ministre Amelot au marquis de Stainville, que vos troupes fassent mine de s'éloigner de Munich, et l'ordre de rétrograder sera expédié aux nôtres. »

La perplexité du malheureux maréchal croissait d'heure en heure, car il ne pouvait faire un mouvement sans trouver toutes les forces ennemies prêtes à se masser devant lui pour lui barrer le passage. Le comte de Saxe, confident de ses incertitudes, prenant pitié de sa peine, lui indiqua enfin un expédient que sa connaissance du pays lui faisait croire praticable. Au lieu de tendre directement vers Prague en forçant l'obstacle qu'on rencontrait devant soi, on pouvait incliner vers le nord et atteindre ainsi la frontière de Saxe, le long de laquelle se trouvaient encore plusieurs places où, depuis

(1) Les divers rescrits de Marie-Thérèse et de Charles VII, qui furent tous publiés, se trouvent inscrits à leur date dans la *Correspondance de Vienne* au ministère des affaires étrangères.

la conquête de la Bohême, les Français n'avaient pas cessé de tenir garnison. Celle de Leimeritz, en particulier, était une citadelle très bien retranchée, située à une dizaine de lieues seulement au nord de Prague. C'était l'une des étapes de la route de Dresde, et, dès le lendemain de la levée du siège, le maréchal de Broglie s'était hâté de rétablir avec ce point important des communications régulières. Que Broglie s'y transportât en personne, ou seulement qu'il y envoyât un détachement considérable pendant que Maillebois s'en approcherait de son côté en longeant la petite rivière d'Eger, ce double mouvement, opéré sur des lignes convergentes, amènerait les armées françaises très près l'une de l'autre, dans un angle de terrain étroit, où l'ennemi, craignant d'être pris entre deux feux, ne se hasarderait peut-être pas à pénétrer. La jonction pouvait ainsi s'opérer presque sans coup férir. Tel fut le projet que Maillebois soumit à ses collègues dans un billet chiffré qu'un émissaire fut assez heureux pour faire arriver jusqu'à Prague à travers les défilés de la montagne (1).

Le message trouva Broglie et Belle-Isle comptant les jours et les heures, l'oreille au guet, dans une attente impatiente qui ne faisait pourtant pas trêve à leurs dissentimens habituels. Chose remarquable, ni l'un ni l'autre ne paraissaient songer à la seule opération qui eût été décisive, c'est-à-dire à une sortie en masse, tombant sur les derrières des troupes autrichiennes pendant qu'elles faisaient face à l'armée de Maillebois. Apparemment, ils auraient craint que la ville, laissée sans défenseurs, fût victime d'une surprise et qu'on leur reprochât, par la suite, d'avoir laissé échapper de leurs mains le gage le plus important de la paix future. Mais Belle-Isle, qui ne pouvait jamais tenir en place, surtout dans les momens critiques, aurait voulu que, réunissant tout ce qui restait encore de cavalerie en état de tenir la campagne, en empruntant même aux officiers leurs chevaux, pour remplir les vides des escadrons dégarnis, on poussât à droite ou à gauche, au nord ou au sud, quelque pointe hardie qui aurait inquiété l'ennemi et menacé même ses communications avec Vienne. Broglie traitait le projet de périlleuse chimère, trouvant peut-être avec raison que tout son monde, bêtes et gens, après six mois de privations, était trop épuisé pour qu'il fût prudent d'aller provoquer en campagne les Croates et les Hongrois, dont la cavalerie, en très bon état, passait pour une des meilleures d'Europe.

L'expédient proposé par Maillebois eut la bonne fortune de les mettre pour un instant d'accord. Broglie se hâta de promettre à son collègue par le retour du messager, non de se rendre lui-même

(1) Maillebois à Broglie, 29 septembre, 2 octobre 1742. (Ministère de la guerre.)

à Leimeritz, mais d'y envoyer assez de monde pour qu'on pût lui tendre utilement la main dès qu'il approcherait de la ville. Il devait aussi y préparer des provisions de toute nature, indispensables pour refaire son armée après une marche longue et qui ne pouvait manquer d'être très fatigante. « Arrivez seulement à portée de Leimeritz, lui écrivait-il, et vous pouvez regarder que la jonction est faite, et nous serons en mesure, si vous le désirez, de prêter le collet à M. le grand-duc (1). »

Maillebois, ainsi encouragé, commença par concentrer toutes ses troupes aux environs d'Égra, puis se mit en marche dans le sens indiqué. Il plaça en tête le corps d'armée du comte de Saxe, lui confiant par là, en réalité, la conduite d'une expédition où il ne s'embarquait, disait-il, que sur sa *périlleuse parole*. Mais Maurice avait compté sans la mauvaise saison et, oubliant qu'il n'était plus Allemand, n'avait pas prévu non plus la mauvaise volonté des populations. Aussi, à l'épreuve, la marche se trouva bien plus pénible et surtout bien plus longue qu'on ne s'y attendait. On avait à traverser des bois fourrés et des défilés étroits très peu propices en tout temps au transport d'une grande masse d'hommes, mais où des pluies d'automne précoces avaient déjà transformé les moindres sentiers en véritables fondrières. Pour venir en aide aux équipages embourbés, il fallait réclamer à tout instant le concours des habitans, qui, très hostiles à l'armée étrangère et en rapport constant, au contraire, avec celle qui parlait leur langue, ne prêtaient leurs services qu'en rechignant et faussaient compagnie dans le moment où on aurait eu le plus besoin d'eux. « J'ai dû, écrivait Maillebois, prendre deux mille voitures appartenant à des paysans de mauvaise volonté; mais ils emmènent leurs chevaux et abandonnent leurs chariots; il faudrait mettre après chacun d'eux une sentinelle pour les garder : c'est au point que, pour ne pas perdre tous les transports de vivres et d'artillerie, il faut faire faire les équipages par des soldats pris dans les régimens. » En quittant les Français, les paysans déserteurs allaient tout droit au campement des Autrichiens les avertir et des mouvemens auxquels ils avaient refusé de s'associer et des embarras qu'ils venaient d'accroître. Aussi de poste en poste on rencontrait des partis détachés placés en embuscade qui attendaient le passage des troupes françaises pour leur enlever leurs éclaireurs, leurs traînards ou leurs malades, et les tenir jour et nuit sur le qui-vive. C'est ainsi qu'arrivé aux défilés de Casden, l'endroit, disent les relations, le plus affreux du passage, le comte

(1) Broglie à Maillebois, 13 octobre 1742. — Note de Belle-Isle sur la lettre de Maillebois, 14 octobre 1742. (Ministère de la guerre. *Correspondances officielles et diverses*.)

de Saxe lui-même se trouva surpris et coupé, et, s'il ne s'était dégagé avec son sang-froid et sa vivacité ordinaires, il tombait de sa personne aux mains de l'ennemi avec l'escorte qui l'accompagnait.

Force fut alors de s'arrêter et de réfléchir. On avait compté sur quinze jours de route et on s'était muni de vivres en conséquence. Au bout de la première semaine, le tiers du chemin était à peine fait, et, une grande partie des provisions se trouvant gâtées et pourries par l'humidité, on était presque au bout des subsistances. Les hommes et les chevaux étaient déjà mis à la demi-ration et les officiers réduits à manger du pain de munition. Si les difficultés de ce qui restait à faire croissaient en proportion de celles du commencement, le calcul était facile, on serait pris par la famine avant d'être en mesure de recevoir de Leimeritz le secours attendu. Maillebois, retombant dans ses incertitudes, convoqua les officiers supérieurs en conseil de guerre, et là, après une longue et douloureuse discussion, il fut reconnu que tout mouvement en avant devait amener la ruine complète de l'armée et que le seul parti à prendre était de rétrograder vers Égra, soit pour en repartir avec des précautions mieux prises, soit pour se porter de là vers le Danube, avec l'espérance d'y ramener aussi l'armée du grand-duc. Le comte de Saxe fut presque seul à combattre une résolution dont toute son audace avait peine à contester la nécessité.

En conséquence, le 22 octobre, après une marche en retour presque aussi pénible que l'allée, Maillebois rentrait à Égra quinze jours après en être parti, la tête basse, et faisant défiler devant les populations étonnées ses bataillons décimés, sa cavalerie amaigrie et épuisée, ses caissons vides et presque brisés : une armée en fuite après une bataille perdue n'aurait pas offert le spectacle d'un plus grand désastre (1). « Si je ne considérais que moi, écrivait-il au cardinal dans une lettre désespérée, j'aurais la mort dans le cœur de n'avoir pu arriver jusqu'à Prague, puisque c'était le but de ma mission, mais je cherche à me consoler comme citoyen, en pensant que je n'ai point exposé mal à propos la seule armée qui reste au roi, laquelle est encore en état d'agir utilement pour son service. »

Une consolation plus réelle, quoique celle-là même insuffisante, lui était pourtant réservée, car il trouvait à Égra la nouvelle que

(1) Mémoires de Maillebois. — Maillebois au cardinal de Fleury, 16 octobre 1742, à Broglie et à Belle-Isle, 15, 17 octobre 1742. (Ministère de la guerre. *Correspondance officielle et diverses.*) — L'opposition du comte de Saxe au mouvement rétrograde de l'armée est consignée dans une lettre du comte à Maillebois lui-même du 20 octobre, commençant par ces mots : « Quoique mon avis n'ait pas prévalu... »

le maréchal Seckendorf, à la tête de la petite armée impériale, avait profité de l'éloignement de Khevenhüller pour reprendre possession de la Bavière et rentrer dans Munich. Mais ce succès même rendait plus impossible de songer à un nouvel effort pour délivrer Prague, car Seckendorf ne pouvait se défendre longtemps seul, pour peu qu'on laissât aux Autrichiens le temps de revenir. Il fallait donc évidemment reporter toutes les troupes françaises sur le Danube, si l'on voulait conserver au moins cet avantage partiel.

Les mauvaises nouvelles se répandent vite : celle-ci pénétra rapidement à Prague, publiée par la joie des cavaliers autrichiens qui tenaient la plaine, avant même d'être apportée par les messagers désolés de Maillebois. Dans quelle consternation elle jeta les malheureux condamnés à une captivité nouvelle, c'est ce qu'il serait plus aisé d'imaginer que de peindre. Le désappointement fut d'autant plus vif que l'approche du dénoûment avait exalté leurs espérances. Toutes les précautions paraissaient heureusement prises par le maréchal de Broglie pour faciliter à Maillebois l'accès de Leimeritz. Un officier supérieur s'y était transporté avec un gros détachement et y demeurait en permanence, tous les vivres étaient prêts, tous les logemens faits pour les arrivans. De Leimeritz à Prague, ce n'était plus qu'une suite de postes français échelonnés de place en place, rendant tout retour offensif des Autrichiens impossible. C'est par cette route sur laquelle tous les regards étaient fixés qu'on s'attendait, à tout instant, à courir au-devant d'amis et de compatriotes. La confiance était telle que Belle-Isle avait déjà écrit à Paris pour demander un congé que le délabrement de sa santé rendait nécessaire, et toutes ses lettres à sa femme respiraient la joie de la revoir et d'embrasser son jeune fils. Tomber de si riantes espérances dans l'abîme de nouvelles angoisses, pour des cœurs déjà si éprouvés, quelle déception ! et quelle amertume plus grande encore de ne pas savoir ce que leurs maîtres découragés allaient décider de leur sort ! Séparés désormais de leur patrie par une barrière reconnue infranchissable, ne leur laisserait-on d'autre choix que les horreurs de la famine, ou l'humiliation de demander merci à un vainqueur impitoyable ?

DUC DE BROGLIE.

MADEMOISELLE BLAISOT

PREMIÈRE PARTIE.

> O primavera, gioventù dell' anno!
> O gioventù, primavera dell' età!

I.

O printemps, jeunesse de l'année ! O jeunesse, printemps de la vie ! a dit un poète d'autrefois.

Daniel de Fierchamp, l'allure dégagée dans son uniforme de sergent, ses deux galons d'or brillant sur ses manches, ne songeait certes point à se résumer sa situation d'une façon si poétique, par ce beau dimanche de mai.

Tant il y a qu'il avait vingt-quatre ans, que depuis huit jours il était libéré du service, et que les herbes folles parsemées de pâquerettes, qui verdoyaient sous les tendres feuillées, témoignaient du renouveau, comme il suivait d'un pas hâtif la jolie route ombreuse qui coupe à travers bois, de la station du chemin de fer de Belfort à Baumet.

Tout plein d'espérances, que troublaient par instant de fugitives terreurs d'insuccès dans la grande et sérieuse démarche qu'il allait tenter, il avait bien autre chose en tête que le printemps, son frère ou son cousin ; et, quoiqu'ils se ressemblassent en vérité tous deux, on eût presque dit que, chacun d'eux tout à son affaire, ils ne se connaissaient pas.

Grand, bien découplé, le regard franc, beau comme un enfant de l'amour avec sa moustache vierge et ses cheveux coupés ras. Sous le teint un peu hâlé du soldat transparaissait encore le ton rose et vivace du jouvenceau fondu dans l'homme. Son air de décision, sa marche alerte, trahissaient naïvement l'école toute fraîche du régiment, consolidant des façons où se devinait le fonds d'une éducation très supérieure à son grade.

Ce qui préoccupait le sergent Daniel de Fierchamp n'était certes point de mince importance. Tout fier d'être libre, et libre enfin d'être fier, il se demandait tout simplement comment il allait nourrir ces deux biens suprêmes de tout homme ici-bas, et se nourrir lui-même à l'occasion. Sans autre bien au soleil qu'une solide volonté, ce qui souvent vaut un Pactole, son temps de service achevé et son congé définitif en poche, il s'agissait pour lui, ni plus ni moins, d'aborder le grand combat, en se pourvoyant immédiatement d'un emploi qui le fît vivre, et que ses ressources ne lui permettaient point d'attendre.

Pour qui naît sur le sein nu de la pauvreté, la recherche d'une position sociale et le choix d'un état constituent à coup sûr le plus grave problème à résoudre au début d'une destinée. Actif, entreprenant, armé d'une réelle instruction qui dépassait le niveau, et se sentant le courage d'escalader le ciel, Daniel avait bien prévu l'assaut et le péril de la mêlée ; mais la terrible affaire, c'était d'abord de trouver un terrain de lutte, et, pour soulever le monde, de chercher un point d'appui. Or ce diable de point d'appui ne lui semblait pas facile à trouver.

Pour l'heure, il arrivait de Paris, sur une lettre de son parrain, le commandant Béraud, lequel, étant de bon conseil, avait promis de l'aider. Mais le plus gros souci de Daniel, à ce moment de réflexions sévères, c'était surtout une question qu'il avait résolu d'aborder avec son parrain sur une douloureuse complication de sa vie.

Élevé par une mère qu'il adorait, et qui n'avait réussi à payer ses années de collège qu'en acceptant l'humble condition de dame compagnie ou de lectrice chez la comtesse de Roucroix, il ne s'était jamais connu de famille ni de foyer. A vingt ans, lorsqu'il s'était engagé, son acte de naissance lui avait révélé le triste mystère de leur abandon par ces étranges mots : — fils de Mlle Marie-Christine de Fierchamp, *père inconnu*. — La pauvre mère n'avait jamais osé aborder une aussi poignante confession. Quant à lui, résigné à une situation dont il n'avait jamais souffert, il avait redoublé de tendresse, et jamais une allusion n'avait troublé leurs deux cœurs éprouvés et confians l'un dans l'autre.

Tout ce qu'il savait, c'était que son parrain, le commandant Béraud, était le dépositaire du secret de sa vie. « Il t'apprendra tout, quand tu seras un homme, » avait-elle dit. Cette parole gravée dans son esprit ne lui avait laissé d'autre impression que la conscience d'un malheur immérité par elle. Il s'était tu, sans impatience, attendant le jour où il serait un homme.

Ce jour était venu.

Baumet est une assez jolie ville manufacturière, dont l'industrie métallurgique n'était point sans importance autrefois. Sa spécialité présente est la fabrication de l'horlogerie, qui occupe la presque totalité de ses habitans. Bâtie sur le Doubs, elle est en outre un centre de batellerie pour le transport des houilles, en tout ce bassin où abondent les usines et les grands fourneaux. Toutefois, malgré le mouvement commercial et la population ouvrière, la ville est d'ordinaire d'aspect peu animé; pourtant, ce matin-là, Daniel la trouva singulièrement agitée. C'était jour d'élections communales. Sur la place Nationale, les gens endimanchés discutaient affaires et péroraient, devant l'hôtel du *Cheval blanc*, orné pour la circonstance d'une immense bannière tricolore qui semblait faire honte au drapeau du gouvernement, lequel pendait modestement étriqué au-dessus de la porte de la mairie. Une douzaine de tables, sorties en avant du cabaret et chargées de brocs et de verres, disaient assez que la politique altérait les gosiers. Les meneurs faisaient circuler les bulletins de vote.

De l'autre côté de la place, le riche café Minerve n'était pas moins rempli, quoique plus calme d'apparence à cause de sa clientèle plus choisie.

— Tiens, voilà M. Perrin qui va rejoindre les jésuites! dit un ouvrier désignant un personnage important du lieu qui se dirigeait vers l'estaminet.

— On dit que le commandant est avec eux, reprit un autre.

— Le commandant Béraud? allons donc! Lui, c'est un bon! C'est pour cela qu'il n'est plus maire et qu'ils ont tant intrigué contre lui. Mais ils ne nous empêcheront pas de le faire passer sur la liste du conseil municipal.

Des filles en déshabillé coquet, sortant de la messe, passaient, s'arrêtant aux étalages de quelques marchands forains.

Venant pour la première fois dans le pays, Daniel s'informa de la demeure de son parrain, auprès du pharmacien qui était assis devant le seuil de sa boutique.

— Le commandant Béraud, sergent? — C'est à *La Pétaudière*. Prenez cette rue à gauche, et marchez jusqu'aux enclos: là, tout le monde vous l'indiquera.

Dix minutes après, presque à l'extrémité du faubourg, Daniel sonnait à la grille d'une propriété d'assez confortable apparence, une fort belle bâtisse à deux étages de style Louis XV, plantée entre deux jardins. Les hautes fenêtres, à petits carreaux verdis par le temps, s'ouvrant de plain-pied, dénonçaient une vieille demeure aristocratique, quelque chose comme la maison des champs de quelque président à mortier d'autrefois. Un bout d'allée de charmilles s'alignait encore dans une certaine correction majestueuse, et laissait deviner l'amorce d'un parc disparu. Les deux ou trois hectares qui en restaient à cette heure étaient modestement enclos d'une haie.

Au bruit de la cloche que faisait tinter la grille en s'ouvrant, un domestique en blouse parut sur le seuil du logis.

— Ah ! monsieur Daniel ! s'écria-t-il joyeux.

— Bonjour, Gervais ! dit le sergent ; mon parrain est-il là ?

— Oui... Ah ! comme vous êtes grandi depuis le dernier voyage du commandant à Paris !.. Et des moustaches !.. Ce que c'est que de nous ! Je ne vous aurais pas reconnu sous votre uniforme, si je n'avais pas su que monsieur vous attendait.

Tout en exprimant sa surprise, Gervais avait traversé le salon, meublé du traditionnel velours d'Utrecht jaune, et, ouvrant une porte, il annonça l'arrivant.

Dans le demi-jour de la pièce, où tous les rideaux étaient fermés, le commandant était assis dans un grand fauteuil.

— Ah ! c'est toi, gamin ?.. dit-il. Embrasse-moi sans me secouer, car j'ai ma satanée névralgie.

— Ah ! mon pauvre parrain !.. Et Gervais qui ne m'en dit rien !

— Bah ! nous pouvons causer, ça me distraira de ce coquin de trou que j'ai sur le crâne et dont il me faut souffrir tous les mois.

La vie fait l'homme et lui crée fatalement une sorte de type : si le commandant avait gardé dans sa voix un peu mâle et dans son accent net cette décision qu'un officier supérieur ne perd jamais, il n'avait pourtant rien du soudard traditionnel. Grand, sec, et charpenté pour le harnais, sa tête grise, et la barbe qu'il portait tout entière, coupée en brosse, lui donnaient ce cachet de résolution froide des hommes nés pour l'action. Rien qu'à le voir, à la verdeur de ses soixante-deux ans, on devinait qu'un fait brutal avait dû le reléguer aux champs, et son histoire, en effet, tenait en trois mots... Chef d'un bataillon de chasseurs, à l'assaut de Malakof, un éclat d'obus avait arrêté sa carrière juste à l'heure où sa bravoure héroïque lui valait, avec l'ordre du jour, la croix d'officier. Quelques milliers de francs de rentes et sa pension de retraite lui suffisaient à La Pétaudière, qu'il avait héritée d'un oncle.

Les effusions et les échanges de nouvelles terminés :

— Eh bien! te voilà donc redevenu pékin? reprit le commandant.

— Oui, mon parrain, et il s'agit maintenant de me choisir un état. C'est pour régler cette grande affaire que je viens passer quelques jours avec vous.

— Dame! reprit le commandant, cela doit dépendre un peu de tes goûts, ou de tes ambitions de gloire ou de fortune...

— Des goûts, je n'ai pas le moyen d'en avoir, mon parrain. J'ai la vie de ma mère et la mienne à gagner tout d'abord. Elle a travaillé pour nous deux jusqu'à ce jour, c'est à moi de prendre sa place et de la soutenir à mon tour... Quant à mes ambitions de gloire ou de fortune, elles ne viendront qu'après... Ce luxe-là, vous en savez quelque chose, n'est qu'une question de courage et de volonté.

— Comme tu y vas, gaillard!

— O mon parrain, ne prenez pas cela pour de la présomption! A quoi me servirait d'avoir passé deux baccalauréats d'une façon si brillante si j'ignorais encore que je ne sais rien!.. Sauf, pour le moment, ma théorie, que je possède sur le bout du doigt... Voulez-vous que je vous la récite?

— Non, merci! dit le parrain... Au régiment, qu'est-ce que tu as fait?

— Je me suis par hasard préparé pour l'École polytechnique en servant de piston au fils du major.

— Eh bien! avec tes galons tu obtiendrais aisément une bourse... Moi-même je t'y aiderais.

— Oui, mais nous retombons dans les mêmes embarras. C'est deux ans, quatre ans d'école, et au bout de ce temps-là une garnison, Dieu sait où, et deux mille francs pour y faire vivre maman.

— Bon! reprit le commandant; alors il reste l'administration... un ministère quelconque.

— Avec votre protection, c'est mille francs tout de suite; trois mille six dans quinze ans, par voie hiérarchique... Mon parrain, j'aime mieux mes coudées franches. Avec de la volonté, de la poigne et du travail, en toute carrière libre, et par notre temps, tout homme intelligent peut arriver... vous l'avez bien prouvé!

— Oui, ma volonté m'a mené loin!.. reprit le commandant... En ce cas, rabattons-nous sur ce que j'ai proposé à ta mère. Aurais-tu quelque répugnance à entrer dans une usine?

— Moi! j'y entrerai comme ouvrier si l'on veut!.. dit le sergent, bien que ce mot jurât avec un air de distinction un peu aristocratique qui lui était naturel... Je vous avoue même que, dans mes

grandes réflexions, c'est précisément dans l'industrie que je voyais les plus grandes chances pour moi.

— C'est ce que ta mère m'a écrit. Et, à tout hasard, j'ai même déjà parlé aux Blaisot.

— Qu'est-ce que les Blaisot?

— Une fabrique d'horlogerie.

— J'aimerais mieux une industrie plus importante,.. mais il ne me reste que soixante-deux francs de ma réserve du régiment, et vous pensez si je suis pressé!.. Va donc pour les Blaisot! C'est toujours ça, en attendant mieux!

Le commandant le regarda avec un sourire.

— Dis donc, reprit-il, cette petite industrie sans importance, ça occupe plus de cinq mille ouvriers, et ça couvre une demi-lieue de pays.

— Que me dites-vous là?.. s'écria Daniel.

— Ça nécessite deux cents employés, une demi-douzaine d'ingénieurs, des machines de plus de mille chevaux... Tu vois que, si l'on te prend, tu trouveras là peut-être assez de travail pour ton ardeur...

— Mon parrain, je vois que j'ai dit une bêtise. Portez-la en compte avec les autres. — Et dans quel endroit se trouve la fabrique en question?

— A deux kilomètres de Baumet.

— Alors nous pourrons avoir une solution prompte? s'écria Daniel ravi.

— Je peux du moins entamer l'affaire, et même te présenter demain.

— Si nous allions flâner par là aujourd'hui?

— C'est dimanche. L'usine est fermée.

— Quel dommage!

— Sans compter qu'avec ma névralgie, je ne m'en irais pas courir au soleil.

— C'est vrai! Et même je vous fatigue, mon pauvre parrain, reprit Daniel. Voulez-vous que je vous laisse?

— Oh! tu peux rester avec moi, répondit le commandant fait à sa souffrance. Dans une heure, je prendrai ma potion pour dormir et je t'enverrai promener.

— Tiens, j'irai voir les bâtimens de la fabrique.

— Gervais pourra t'y conduire avec la carriole; il va justement porter un mot d'excuse aux Blaisot, chez qui je devais déjeuner.

— Mais cette lettre, moi, je peux la porter sans que vous vous priviez de Gervais.

Le commandant réfléchit un instant.

— Au fait, reprit-il, puisque tu es si pressé de voir le dehors de l'établissement, tu en verras aussi les maîtres.

— Quelle chance si j'allais réussir! Moi qui avais si peur d'un tas de délais et de difficultés, avant de me trouver une carrière!.. Ainsi, vous avez bon espoir?

— Dame! tu sais, cela dépend beaucoup de l'effet que tu produiras,.. puis, enfin, des circonstances, peut-être d'une vacance d'emploi quelconque...

— Ah! que l'on me prenne seulement, c'est tout ce que je demande! s'écria le filleul tout plein de cette belle vaillance des vingt ans.

— Alors, je vais récrire ma lettre, si c'est toi qui la portes, dit le commandant en se mettant à son bureau avec ces précautions de mouvemens qu'impose la névralgie.

Il traça les quelques lignes suivantes :

« Mon cher Jean-Jacques,

« Je suis ce matin souffrant en diable. Impossible de bouger. Je profite du sergent ci-joint, de qui je vous ai déjà parlé, pour vous envoyer ce mot. J'ai trop mal à la tête pour insister sur de nouvelles recommandations. Tout ce que je puis vous dire, c'est que, si j'avais un fils, je le voudrais comme ce garçon-là.

« A vous.

« Marius Béraud. »

— Tiens, lis ce que je mets, dit le commandant en donnant le billet à Daniel pendant qu'il écrivait la suscription de l'enveloppe.

— Ah! cher grand parrain, que vous êtes bon! s'écria le sergent à la lecture des derniers mots, et que je suis heureux de vous avoir!

— Tu es bête!.. Qui, par hasard, veux-tu que j'aide si ce n'est le fils de ta mère?

— Mon Dieu! si cela s'arrangeait!.. Quelle joie de lui annoncer cette nouvelle!

— Est-elle encore pour quelque temps à Paris?

— Jusqu'au mois de juillet. La comtesse partira alors pour Biarritz. Que j'obtienne un emploi dans votre usine, et vous pensez si ma mère me restera!.. Mais cela dépendra de ce que je vais gagner tout de suite, ajouta-t-il avec un soupir.

— Oh! une fois que tu seras casé, le reste ira tout seul, répliqua le commandant. Le grand point, une fois ta décision prise, c'est de marcher de l'avant, en homme.

— C'est entendu, mon parrain!.. Seulement, ajouta Daniel en hésitant un peu, j'aurais quelque chose à vous demander, précisément comme vous le dites, en homme qui va agir et lutter.

— Je t'écoute. — Eh bien! tu restes coi?.. ajouta le parrain en voyant l'embarras du pauvre garçon.

— C'est que c'est un peu difficile à aborder, reprit Daniel soucieux. Et pourtant, il le faut!

— Si ce n'est que difficile, saute le pas.

— Oui, il le faut! répéta le sergent en réussissant à s'enhardir. Enfin, mon parrain, ajouta-t-il bravement cette fois, jusqu'à présent, j'ai tout naturellement vécu en tutelle. Tutelle de ma mère, tutelle du collège, et, pour ainsi dire, tutelle du régiment, sous la discipline qui règle tout, même les duels, et j'en ai eu deux un peu raides;.. mais, à cette heure où j'entre dans la vie, prêt à l'action et maître de moi-même, pour avoir vraiment mes coudées franches, j'aurais besoin,.. mon Dieu, je ne sais guère comment vous dire cela,.. j'aurais besoin de me connaître enfin, pour n'être pas exposé à des présomptions pas plus qu'à des timidités qui ne sont point dans mon caractère, et dont je supporterais mal la gêne... Vous savez si je vénère et si j'adore ma mère, et c'est aussi pour elle que je vous parle ainsi,.. car, vous le comprenez, c'est là un sujet que, avec elle, je ne puis guère toucher : la pauvre chère âme en souffrirait trop.

— Allons, je t'ai compris. Arrive au fait. — Elle ne t'a jamais rien dit?

— Rien! si ce n'est une fois, quand j'étais encore enfant, pour me recommander de m'adresser à vous quand je serais un homme. Depuis, jamais un autre mot sur ce sujet n'a été prononcé entre nous. Elle sait que je suis fier d'elle. Vous savez dans quelle tendresse nous avons toujours vécu. Je lui obéis en vous interrogeant, si vous croyez que le moment est venu.

— Enfin, qu'est-ce que tu sais?.. demanda le commandant.

— Dame! je n'ai jamais entendu parler de mon père, répondit Daniel assez insoucieusement. Et, quand j'ai tiré au sort, j'ai bien été forcé d'apprendre la vérité sur ma naissance, sans en être, je vous le jure, autrement troublé... Pas plus que je ne le serais si vous refusiez de me répondre...

— Je ne refuse en aucune façon, mon cher ami, reprit le parrain, et je trouve, comme toi, qu'il vaut mieux que tu saches tout, pour n'être point préoccupé de l'avenir, vers lequel tu peux mar-

cher droit, tête haute, et sans crainte, et fier de ta mère, comme tu le dis, en dépit d'un état civil incomplet. Qu'est-ce que tu veux savoir?

— D'abord le nom de mon père, dit Daniel.

— Un certain comte Aymar de Lantrac, qui était parent de ta mère.

— Y a-t-il longtemps qu'il est mort?.. demanda le sergent d'un ton indifférent.

— Il vit! répondit le commandant Béraud, et très bien même, s'il a continué le train qu'il menait à Paris.

— Allons donc! s'écria Daniel surpris.

Le parrain devina la pensée de son filleul.

— Ah! ne cherche pas à t'expliquer! reprit-il. L'histoire n'est pas longue. Une simple infamie, une simple lâcheté, voilà tout! Ta mère, toute seule au monde, à dix-huit ans, une séduction, un piège indigne, une crédulité d'enfant égarée par son innocence même, leurrée par des promesses...

Ce fut, en effet, un roman vulgaire que raconta le commandant. Orpheline sans fortune, à la mort de sa mère qui ne vivait que d'une pension de l'état, Christine de Fierchamp avait été recueillie, en attendant qu'on lui trouvât une place quelconque d'institutrice, par les Lantrac, parens riches, que l'orgueil du nom contraignait à la protéger. Veuve, et fort lancée dans le tourbillon d'une grande existence, la comtesse de Lantrac avait un fils de vingt-quatre ans, objet d'orgueilleuses espérances. Christine de Fierchamp, en deuil, vivait depuis trois mois, isolée, oubliée, dans ce milieu d'agitations mondaines où elle était traitée en cousine pauvre, quand, la belle saison venue, la comtesse alla s'établir en son château de Touraine. La solitude aux champs amollit les âmes; l'ennui aidant, la comtesse s'aperçut tout à coup du charme et de la grâce de l'orpheline, dont elle fit aussitôt sa favorite et sa distraction. Christine était belle, ardente à vivre, d'une haute intelligence. En son cœur reconnaissant, elle s'éprit d'enthousiasme pour cette bienfaitrice en qui elle crut retrouver une mère. Un acte de dévoûment décida de sa destinée. Aymar de Lantrac, grièvement blessé en duel, fut un jour rapporté au château. Christine le soigna, le sauva, pendant des semaines, veillant à son chevet, puis, le soutenant aux premiers pas d'une convalescence qui dura des mois... La pitié est une pente dangereuse dans un cœur de dix-huit ans. Ils étaient amis d'enfance, Aymar l'aima avec la fougue d'une passion sincère. Innocente, à n'avoir même pas la conscience d'un péril, elle crut à ses sermens, à l'honneur, à cette loyauté vulgaire qu'elle était trop droite et trop fière pour suspecter. Il y eut presque, à cette séduction indigne, jusqu'à la réelle complicité d'une mère ne songeant qu'à son fils.

— Une simple infamie, répéta le commandant.

— Et, après? demanda Daniel palpitant.

— Après, Aymar de Lantrac parla vaguement d'un mariage promis, auquel la mère s'opposa. Elle exigea le départ du jeune comte pour l'Italie, il partit.

— Et que devint ma mère alors? reprit Daniel.

— Ta mère resta au château, espérant encore... Mais, trois mois plus tard, devant un autre malheur plus complet, M[me] de Lantrac l'éloigna pour étouffer une déplaisante affaire. Et elle lui offrit une rente de douze cents francs. Inutile de te dire que ta mère la refusa avec mépris.

— Mais lui? lui enfin? répéta Daniel.

— Ta mère lui écrivit. J'ai là trois lettres qui t'appartiennent et par lesquelles il répondit en exprimant ses regrets... d'une opposition formelle et déclarée... qui rendait impossible toute désobéissance...

— Et ces lettres, pouvez-vous me les montrer? reprit Daniel.

— Assurément! puisque je n'en suis dépositaire que pour te les garder. Tiens, prends cette clé, ouvre le second tiroir à gauche de mon bureau, et cherche un paquet à ton nom.

Daniel eut vite trouvé. Le commandant fit sauter la cire de l'enveloppe, en tira des papiers jaunis.

— Tiens, lis, dit-il, et tu sauras tout.

La lecture faite, Daniel replia tranquillement les trois lettres.

— Cet homme était un fier lâche, reprit-il au bout d'un instant.

— Peuh! il y a des gens qui appellent cela une escapade de jeunesse!.. Tu en verras bien d'autres! ajouta le parrain.

— Et vous dites qu'il vit encore... Où çà?

— Dans sa terre, à une douzaine de lieues d'ici. C'est une famille originaire du pays. Ils sont une demi-douzaine de cousins du même nom.

— Et quel homme est-ce, monsieur mon père?

— Oh! un personnage important!.. Et, de plus, dit-on, un des chefs du parti clérical dans le département.

— Grand bien lui fasse!.. Ouf, me voilà allégé! — Ainsi, c'est là tout ce malheur que ma pauvre mère a toujours tremblé de m'apprendre?

— Ah! elle a eu une plus rude souffrance! reprit le commandant.

— Laquelle?

— Celle de vivre dans l'angoisse, dans la crainte de te perdre et de voir ton père te réclamer, te reconnaître, revendiquer ses droits sur son fils. Par bonheur, cette idée ne lui vint pas.

— Ah! pauvre mère! s'écria Daniel accablé.— Et elle a vécu dans ce martyre! — Enfin, je vais donc pouvoir la consoler!

— Veux-tu que je lui écrive notre entretien?

— Non, laissez-moi la revoir pour tout lui dire. C'est de moi seul qu'elle doit apprendre que je vous ai interrogé.

— Tu as raison, cela vaut mieux. Tu n'as plus rien à me demander?

— Non, parrain, car, le reste, je le sais mieux que vous. Je sais que, grâce à votre aide, ma mère a pu m'élever. J'ai compris, tout enfant, que vous l'aviez soutenue, guidée, protégée. Aujourd'hui, c'est avec moi que vous continuez votre œuvre.

— C'est bon! c'est bon! interrompit le commandant. Alors, tu vas aller avec ce mot à l'usine... et me laisser dormir? As-tu apporté ton bagage?

— Non, je l'ai laissé à la gare,.. bien qu'il ne soit pas gros.

— Bon! Gervais ira le prendre.

II.

« L'adversité, dit-on, fait les hommes. » Si ce grand mot n'est pas toujours vrai, il a, du moins, la chance de l'être pour les âmes bien trempées. Fils d'une génération que l'idée du relèvement et le passage sous les drapeaux ont déjà rendue plus virile, entre la saine rudesse du collège et la tendresse d'une mère admirablement douée, Daniel avait senti suffisamment la rigueur du sort pour s'accoutumer à l'effort. Sans rien avoir d'un héros de roman, il avait surtout dans son heureuse nature cette grâce d'état de la jeunesse, l'enthousiasme, la foi en l'avenir et cette croyance instinctive au bien qu'une énergie rare dirigeait naïvement. Affermi par le sentiment du devoir contracté dans la vie de soldat, il était à ce joli moment d'éclosion plein d'orgueil, il était un homme, il avait vu le feu des batailles, couché sur la dure, sous le ciel, et conduit crânement des hommes à la mort. Vingt-quatre ans, l'esprit ouvert et le cœur débordant... Enfin le monde était à lui, voilà tout.

Renseigné par Gervais, Daniel de Fierchamp marchait donc, respirant à pleins poumons, comme il suivait le chemin de Blaisotbourg, délivré de son plus grave souci. Accoutumé à une sorte d'isolement, il s'était fait, sans même y songer, à une irrégularité de condition dont il n'avait jamais ressenti le moindre trouble. L'idée cuisante de n'être pas le fils d'une honnête femme ne lui était jamais venue. Cependant, parfois cet inconnu de sa vie l'effrayait vaguement. Ce qu'il savait à cette heure le soulageait enfin d'un

sentiment d'inquiétude que lui causait certaine souffrance de sa mère, qu'il devinait sans oser la guérir.

— Quoi! c'était là ce grand secret, ce mystère qu'elle avait si longtemps redouté d'aborder? Et, déjà victime, elle avait encore tremblé devant lui comme devant un juge! Il lui souvenait que, une fois, comme il lui disait ingénument qu'il était fier d'elle, il l'avait vue rougir et puis pleurer! Avec quelle joie il allait la forcer à relever la tête! Assuré de n'avoir plus à craindre quelque malheur ignoré, il en vint à cette étrange réflexion : un père! il avait un père! Et ce fut avec un étonnement profond qu'il s'aperçut que ce mot n'éveillait en lui qu'un sentiment hostile contre cet inconnu par qui sa mère avait souffert.

— Bah! c'est à rayer de notre vie! se dit-il. Songeons d'abord à cette place qu'il me faut tout de suite, à tout prix!

A ce moment, comme il atteignait le haut de la montée qui commence à la sortie de Baumet, il découvrit tout à coup le but de sa course. Au fond de la vallée, avec ses hautes cheminées, ses ateliers, ses bâtimens immenses, et plus d'un millier de maisons groupées autour d'elle, l'usine des Blaisot semblait avoir l'importance d'une seconde petite ville, d'où partait un chemin de fer d'une dizaine de kilomètres, allant se relier à la grande ligne de Lyon.

— Diable! dit-il, le parrain avait raison, il pourrait y avoir là de quoi m'occuper suffisamment, si l'on veut de moi.

Il eut bientôt gagné la berge, qui était son chemin tout tracé, suivant les contours de la colline : un chemin charmant, bordé de saules et de trembles sur la rive gazonnée; le cours tranquille du Doubs; puis, de l'autre côté, la plaine accidentée remontant jusqu'aux crêtes des Vosges, que l'air pur teintait de bleu.

Un garçon de quinze ou seize ans, assez débraillé, qui descendait aussi la route, s'étant approché de lui pour lui demander du feu pour sa pipe, il l'interrogea sur une assez belle bâtisse qu'on apercevait à mi-côte, regardant la rivière.

— Ça, c'est l'hôpital à Mlle Blaisot! répondit le gamin, qui s'était mis au pas militaire avec lui, suivant le même chemin.

— Est-ce que tu travailles à la fabrique? reprit Daniel, qui voulait s'instruire.

— Ah! ouiche!.. Moi, je suis en apprentissage chez M. Perrin. Faut trop d'affaires pour être à Blaisot-bourg... Et puis il y a les jalousies de Baumet contre les mécaniques, qui ruinent le métier. J'aime mieux ne pas y être quand on ira tout y casser.

— Ah! on doit donc y aller tout casser?

— Ça, on ne sait pas! Mais ça se dit toujours, bien qu'il paraît que ça se dit depuis quarante ans qu'ils ont commencé la concur-

rence. Les anciens fabricans de la ville sont dans la rage, parce que tous les ouvriers s'en vont là-bas... Mais on compte tout de même sur une grève qu'on est en train de monter, bien qu'elle ait déjà manqué deux fois.

— Les ouvriers ne sont donc pas contens non plus à Blaisotbourg? reprit Daniel.

— On n'a jamais de raison pour être content! répliqua naïvement le garçon.

— Et cette autre maison-là, qu'est-ce que c'est? demanda le sergent, en désignant une sorte de joli cottage à terrasse dans le jardin duquel jouaient des enfans.

— Eh bien! c'est la crèche à Mlle Blaisot, répondit le gamin.

— Ah çà, mais c'est la marquise de Carabas, pensa Daniel... Mlle Blaisot, demanda-t-il, c'est sans doute la fille du directeur de l'usine?

— Non, c'est sa nièce, la fille de M. Firmin, qui est mort, ce qui fait qu'elle a hérité d'un tas de millions, sans compter qu'on dit qu'elle a aussi la moitié de l'usine.

En causant, ils étaient arrivés à l'entrée de Blaisot-bourg, où le mauvais drôle bifurqua.

Tout en gagnant la demeure du grand industriel, Daniel se prépara un superbe discours, sérieux, mais modeste. Il s'agissait, sans éblouir, de révéler un fond de facultés rares. S'imaginant l'interrogatoire qu'il allait subir, il se posait des questions, les résolvait...

Comme il arrivait devant une villa de fort grande apparence, M. Jean-Jacques était en train de lui offrir d'être son associé.

— Dites-moi, mon brave, voulez-vous me dire où demeure M. Blaisot? demanda-t-il à un homme en blouse, armé d'une lance de pompe, et arrosant du dehors une rangée de lilas en fleurs qui débordaient sur le mur.

— C'est ici, répondit l'homme sans cesser son ouvrage.

— Tiens! comme ça se trouve, reprit Daniel. Et est-il chez lui?.. Savez-vous si on peut le voir?

— Oui!... Attendez que j'aie fini ce coin-là, et je vais vous faire entrer.

Touchant si brusquement au but de son importante démarche, le sergent eut ce léger battement de cœur qui saisit tout solliciteur peu aguerri... S'il allait être éconduit?.. Presque heureux d'un répit à ce moment solennel, pendant que l'homme arrosait, il considérait, au-delà d'une belle pelouse, un péristyle monumental et les larges baies ouvertes d'un grand salon baigné d'ombre, les stores à demi baissés. Les sons d'un piano, sur lequel on jouait du Schu-

mann, arrivaient vaguement jusqu'à lui... Il repassa son discours d'entrée.

— Là !.. Venez ! dit enfin l'homme, en fermant le robinet de sa lance, qu'il posa en dedans de la grille ; après quoi il marcha vers le perron.

Daniel suivit. Dans l'antichambre, un domestique, qui nettoyait des cuivres, ne bougea pas.

— Annoncez que je viens de la part du commandant Béraud, lui dit le sergent.

— C'est inutile, répondit l'homme à la pompe, en ouvrant la porte du salon et y pénétrant tout droit, suivez-moi.

Au bruit de l'entrée, le piano se tut, une jeune personne se leva et s'effaça dans la pénombre.

Une vieille et forte dame, qui tricotait, eut une exclamation d'effroi :

— Ah ! mon Dieu ! Jean-Jacques, comme te voilà fait ! s'écria-t-elle. Tu as chaud, et tu es mouillé comme un barbet...

Daniel n'entendit que ce seul mot : « Jean-Jacques, » adressé à son introducteur, que, depuis dix minutes, il traitait comme un jardinier. Il devint rouge jusqu'aux oreilles, absolument décontenancé, tandis que M. Blaisot ôtait sa blouse. Le fil de son discours brisé, planté sur ses deux jambes, après une telle méprise, il attendait que le parquet s'entr'ouvrît pour l'engloutir,.. lorsqu'il entendit ces mots :

— Vous venez de la part du commandant Béraud. Est-ce qu'il ne vient pas ?

— Non, monsieur... c'est-à-dire... si, monsieur, je viens de sa part, balbutia Daniel, s'embrouillant en voulant répondre à la fois à cette double question.

— Alors il vient ?.. reprit M. Jean-Jacques, il n'est pas malade ?

— Non, monsieur,.. c'est-à-dire... si, monsieur ! répliqua Daniel, jouant de malheur avec des interrogations à deux sens opposés l'un à l'autre.

— Asseyez-vous, mon cher monsieur, dit sérieusement la vieille dame de son ton un peu brusque.

Daniel se vit perdu. Ce malheureux début ruinait ses espérances. Il songea presque à s'enfuir, pourtant il s'assit.

— Voyons, débrouillons-nous, ajouta M. Blaisot : Béraud vient-il ou ne vient-il pas ?

— Non, monsieur, il est malade ! répliqua Daniel, se raccrochant enfin.

Mais au ton trop précipité qu'il mit, ce coup-là, dans sa réponse,

un éclat de rire général partit. Par bonheur, l'excès même de sa confusion sauva cette fois le sergent.

— Mon Dieu ! monsieur, reprit-il quand le dernier rire eut cessé, pardonnez-moi ces ridicules réponses... J'ai été pris d'une affreuse terreur en entrant dans ce salon, à la pensée que je venais de commettre une si déplorable bévue... Il n'en fallait pas tant pour me faire perdre toute assurance.

— Là, tu vois, avec tes barbotages, ta blouse et ta fameuse pompe !.. dit la vieille dame, qui avait repris son tricot, j'ai l'air d'avoir un neveu de quatre sous...

— Ah ! je te conseille de parler, toi, riposta M. Blaisot, avec ta robe à baldaquin !..

— Ma robe à baldaquin m'avantage, dis donc, vilain malhonnête !.. Et qu'est-ce qu'il lui arrive à ce Béraud, qu'il nous plante là ?.. demanda-t-elle à Daniel.

— Une névralgie, madame, et voici une lettre dont il m'a chargé pour M. Blaisot.

— Il fallait donc le dire tout de suite !

Pendant que M. Jean-Jacques lisait les quelques lignes de recommandation qu'il avait tirées de son livret, Daniel, tout à son affaire, rappelait son courage. Remis de son émotion, et tout prêt à répondre aux questions qu'il s'était préparées, il se tenait ferme ; un peu gêné pourtant par la présence de la forte dame et de la jeune personne, qu'il n'avait pas prévue.

Mme Merlin, femme de soixante à soixante-cinq ans, d'un embonpoint sérieux, avait un air rébarbatif des plus inquiétans. Des traits accentués, qui avaient dû être jadis très beaux, le nez un peu busqué, le teint bistré, avec de grands yeux de charbon ; un certain duvet noir estompant sa lèvre en guise de moustache ; des cheveux aile de corbeau, mélangés de gris ; le ton brusque, avec des façons hautes et délibérées,.. tout cela lui donnait un aspect à décourager les plus braves.

Derrière son fauteuil, à demi cachée dans un recoin d'ombre, la fameuse Mlle Blaisot, que, sur les récits du gamin, et sans qu'il sût pourquoi, il s'était représentée comme une vieille fille, n'intimidait pas moins Daniel. De grands yeux bruns dans un visage un peu pâle. Était-elle laide ? était-elle jolie ? La tête, fine, avait une attitude naturellement hautaine. Dans ce contre-jour, qui dissimulait ses traits, elle faisait à Daniel l'effet d'une énigme troublante.

M. Jean-Jacques était un homme de cinquante ans, aux cheveux blond roux grisonnans. Des traits énergiques taillés à coups de serpe, une barbe inculte. Alsacien d'origine, il avait dans ses

manières calmes et réfléchies la tranquillité particulière à cette bonne et forte race du Nord, qui sent toujours couler dans ses veines le sang français. De taille moyenne, les épaules larges, tout dénonçait en lui l'assurance que donne une vie de travail et de lutte, appuyée sur des facultés rares d'intelligence et d'esprit.

Lorsqu'il eut parcouru la lettre du commandant, il la retourna une ou deux fois entre ses doigts.

— Vous avez quitté le régiment? dit-il enfin à Daniel, qui attendait immobile, son képi à la main.

— Oui, monsieur!.. avec mon congé définitif de l'armée active, répondit-il d'un ton laconique et précis, comme il eût dit : Oui, mon capitaine.

— Ah!.. Et vous cherchez un emploi?

— Oui, monsieur... Voilà mon livret... et mes états de service.

L'industriel prit le document que Daniel lui tendait, et le feuilleta un instant d'une main machinale. Puis, du même air tranquille :

— L'état militaire ne vous plaît donc pas? demanda-t-il.

— Si, monsieur, mais je suis obligé de le quitter.

— Pourquoi?.. Vous aviez là une carrière...

— C'est vrai... Mais je ne peux pas la suivre, à cause de maman.

A ce mot ingénu et charmant, qui lui échappa, le pauvre Daniel eut un véritable sursaut. Il vit Mme Merlin et Mlle Blaisot échanger un sourire. Par surcroît, M. Jean-Jacques ajouta :

— Et pourquoi ne veut-elle pas, votre maman?

Le visage du sergent s'empourpra des teintes du coquelicot.

— Ma mère ne m'en empêcherait pas, monsieur, reprit-il vivement, c'est moi qui ne veux pas la laisser seule.

— Ah!.. Votre mère n'a que vous?

— Oui, monsieur.

— Et qu'est-ce qu'elle fait?

— Elle est dame de compagnie chez Mme la comtesse de Roucroix, répondit bravement Daniel.

— Et votre famille?

— Nous n'en avons pas. C'est pourquoi, vous le comprenez, je veux pouvoir rester près d'elle.

— Mais si, de son côté, elle demeure chez la comtesse de Roucroix?..

— Elle n'y demeurera plus, monsieur, sitôt que, moi, j'aurai une place.

— Hum! fit Jean-Jacques, réfléchissant. Enfin nous verrons ce qu'il y a à faire. Vous nous êtes recommandé par notre ami Béraud; nous trouverons peut-être à vous caser...

A cette conclusion vague, tout s'écroula pour Daniel. Depuis son entrée, ses grandes espérances s'en allaient une à une à vau-l'eau; et, dans son for intérieur, tout lui disait que le tour bizarre de ce malencontreux entretien devait laisser de lui la plus déplorable opinion... Cet interrogatoire, dont les réponses étaient si bien méditées pour provoquer des ouvertures brillantes, la fameuse lettre de son parrain, tout cela s'était effondré pour faire place à cette série de questions banales par lesquelles on procède à l'engagement d'un domestique. Il éprouvait une horrible douleur.

Comme M. Blaisot lui rendait son livret, il se leva pour prendre congé.

— Eh bien! où allez-vous?.. dit Mme Merlin au moment où il ébauchait devant elle un grand salut.

— Madame,.. balbutia-t-il.

— Est-ce que vous m'avez assez vue?.. Et le déjeuner?

— Pardonnez-moi, madame,.. je ne savais pas,.. je n'avais pas espéré...

— En voilà un sergent!.. Vous remplacerez Béraud, puisqu'il est malade. Est-ce qu'on ne se nourrit pas dans la troupe?

— Ah! madame, je vous jure que si! dit en riant Daniel, émerveillé tout à coup de ce retour.

— Je crois bien!.. Avec ces dents insolentes!.. Allons, ajouta-telle en déposant son tricot, vous allez m'offrir votre bras de guerrier pour un tour de jardin en attendant qu'on serve. Fillette, donne-moi mon chapeau.

Mlle Blaisot se leva.

Comme elle paraissait dans la lumière, Daniel eut presque un geste d'effarement qu'il eut peine à réprimer, surpris à la fois par deux sentimens, l'un d'admiration, l'autre de pitié.

Avec une tête d'ange expressive et charmante, Mlle Blaisot était bossue,.. ou certes peu s'en fallait, car, quoiqu'elle fût grande et de taille assez bien prise, la saillie de ses épaules trop hautes attirait tout d'abord le regard.

Pour comble de malheur, il sentit en rencontrant ses yeux qu'elle devinait l'impression qu'elle produisait sur lui. Il devint encore plus cruellement confus, à un sourire d'ironie qu'il crut voir errer sur ses lèvres.

— En route! dit la grand'mère.

Une fois au jardin, qui, de ce côté, précédait un immense parc aux ombreuses allées, Daniel, de plus en plus abasourdi, eut la réelle vision d'un désastre. Après une telle succession de maladresses, que pouvait-on décidément penser de lui? Pendant que M. Jean-Jacques s'arrêtait sous la vérandah près d'une table chargée de jour-

naux, Mme Merlin quitta le bras du sergent pour fourrager dans un massif.

— Tenez, garçon, dit-elle, allez-vous-en prendre dans la serre, là-bas, une des corbeilles vides que vous trouverez à droite, près de la porte, nous la garnirons.

Daniel courut et rapporta l'objet; puisqu'on le faisait travailler, il voulait y mettre au moins du zèle.

Comme il revenait, Mme Merlin était en contemplation devant un plant de rosiers.

— Il me semble que tous ces bourgeons-là sont un peu languissans, lui dit-elle, regardez donc.

— Oh! pas du tout, madame, répondit Daniel, bien que, comme tout Parisien, il n'entendît absolument rien aux choses du jardinage.

— Vous croyez?

— Ils sont, au contraire, très vivaces, ajouta-t-il avec aplomb.

— Ah! ouiche!.. vous verrez ça dans un mois!

Dans un mois!.. A ce mot, Daniel eut encore un sursaut. Dans un mois... mais alors il était donc question de lui donner un emploi?

Tout aussitôt, jaloux de plaire à la bonne dame en se rangeant à son avis, au moyen d'une petite restriction d'amateur, il se pencha pour examiner les bourgeons. Puis, songeant que la dernière semaine avait été très pluvieuse aux manœuvres :

— Effectivement, reprit-il, il se pourrait bien qu'ils eussent eu un peu trop d'eau.

— Cela vous fait cet effet-là, n'est-ce pas?

— Oh! oui.

— Là, tu vois, Jean-Jacques, cria Mme Merlin à M. Blaisot : voilà le sergent qui trouve aussi que les rosiers ont trop d'eau!.. Avec ta rage d'arrosement, tu finiras par les noyer.

Daniel resta foudroyé.

— Tu ne sais pas ce que tu dis!.. ni lui non plus! C'est une espèce qui craint les terrains secs, riposta M. Blaisot.

— Est-ce vrai que cette espèce-là craint les terrains secs? demanda à mi-voix la grand'mère à Fierchamp.

— Mon Dieu! madame, je n'en sais rien, confessa-t-il, effrayé de cette nouvelle déveine.

— Hé!.. Jean-Jacques, il n'en sait rien! reprit Mme Merlin.

— Parbleu! répondit M. Blaisot sans se déranger.

Le pauvre Daniel, réellement ballotté entre ses espérances et ses craintes, se désolait de plus en plus à l'idée de la déplorable impression qu'il devait produire... Marchant de balourdise en

baloudise, certain qu'il donnait de lui une opinion qui le classait d'emblée comme un garçon nul et stupide, il n'osait plus parler, précisément parce qu'il était loin d'être un sot, de peur de tomber encore inconsciemment dans quelque autre maladresse que relèverait la terrible Mme Merlin.

— Eh bien! à quoi pensez-vous? lui dit-elle, comme il restait planté avec sa corbeille, oubliant de la tendre aux fleurs qu'elle cueillait, vous avez l'air de porter le diable en terre...

— Hélas! madame, reprit-il en se rapprochant vivement, je pense que je viens de dire encore une bourde, à propos de ces rosiers... Depuis quinze jours, il pleuvait affreusement à Châlons...

— Tiens!.. ici nous avons été grillés.

— Et il s'ensuit que, sans le savoir, j'ai paru critiquer les arrosages de M. Blaisot.

— Bah! nous ne faisons que ça... Et ça lui est bien égal, allez!

— Oui, mais de ma part, à moi, qui viens pour tâcher d'obtenir chez lui un emploi...

— Comment! pour tâcher d'obtenir?.. Eh bien! est-ce que vos réflexions ne sont pas faites?

— Quoi! madame, vous croyez que je puis espérer?..

— Pardi! puisque Béraud vous recommande. — Passez-moi donc le grand sécateur... Seulement il s'agit de savoir à quoi vous êtes bon... Quelles ont été vos études?

— J'ai travaillé pour l'École centrale, madame.

— Pourquoi n'y êtes-vous pas entré?.. C'était votre affaire.

— Parce que ma mère ne pouvait pas payer la pension...

— Ça, c'est une fameuse raison... Quel âge a-t-elle votre maman?

— Quarante-trois ans. Juste dix-neuf ans de plus que moi.

— Eh bien! il faudra me l'amener un dimanche quand elle arrivera, que je fasse sa connaissance.

— Ah! madame, que vous êtes bonne! s'écria Daniel d'un ton qui laissait naïvement percer la surprise.

— Dites donc, grand impertinent, je n'en ai donc pas l'air?

— Ah! si, madame! exclama-t-il convaincu.

— Bon, bon, l'effet de mes moustaches!.. Il faudra, pour sûr, que je cède à Jean-Jacques, qui me tourmente pour me faire la barbe... Ah! voilà l'annonce du déjeuner; vite, sauvons-nous.

III.

Lorsque, revenu de toutes ses transes, Daniel se trouva à table à côté de Mme Merlin qui faisait face à M. Jean-Jacques, il lui sem-

bla positivement qu'il venait d'entrer dans un rêve. Comme si quelque rideau magique eût été tiré de devant ses yeux, il comprit tout à coup son erreur sur cet accueil qui lui avait d'abord paru si glacial, et qui n'était que l'effet d'une naturelle bonhomie qu'il n'avait point su reconnaître. Il s'apercevait enfin que, toutes choses ayant été sans doute convenues avec le commandant Béraud, il était au contraire traité d'emblée comme quelqu'un de la famille.

Deux convives étaient arrivés pendant qu'il était au jardin. L'un, M. Landon, un des ingénieurs de l'usine, qui paraissait avoir trente-deux à trente-cinq ans, à l'air posé et avec des façons d'une correction un peu anglaise; l'autre, le docteur Cabagnou, homme d'environ soixante ans, carré, trapu, à l'accent franc-comtois très prononcé, et en qui Daniel devina sans peine un hôte du château, à son parler ouvert et familier avec tous.

— Diantre! dit-il en regardant Mme Merlin, quelle toilette *à la douairière*, ce matin!

La somptuosité et le ton du service annonçaient un grand train de maison. L'entretien se généralisa au hasard sur les questions intéressantes de l'usine, du jardin, des travaux ou des expéditions en cours. Le sergent devinait que cette bonne franchise, qui ne s'occupait pas de lui, marquait du coup son admission à une intimité plus cordiale au fond que des attentions ou des égards payés à un étranger.

Ce qui le frappait surtout, c'était le ton de familiarité entre Mme Merlin et M. Jean-Jacques, une sorte de fonds de camaraderie fraternelle de gens qui ont travaillé, souffert, lutté, vaincu ensemble, attachés à la même œuvre, associés aux mêmes affections et à la même fortune. Il l'appelait Zoé tout court, ou parfois emphatiquement « la reine, » comme elle l'appelait Jean-Jacques, monsieur l'Ours ou le patron. Esprit très original et plein d'humour, le docteur Cabagnou brochait sur le tout, avec une sorte de franchise de paysan du Danube du plus curieux effet. Mais ce qui surtout surprit Daniel, ce fut d'entendre Mlle Blaisot, assise près de lui, qui causait avec Landon des choses de l'usine, tout comme s'ils eussent parlé chiffons.... Il était question d'une nouvelle découverte en chimie métallurgique. Daniel, tout frais émoulu *en sciences*, put placer dans leur petit groupe quelques aperçus sans trop de désavantage, et se montrer enfin sous un meilleur jour. Mlle Blaisot lui fournit très courtoisement quelques heureuses occasions de réplique; et, comme si elle eût été confuse d'aborder de telles dissertations techniques :

— Ne vous étonnez pas de ma belle instruction, dit-elle en souriant. J'ai une superbe écriture, d'où il résulte que mon oncle m'emploie à copier ses travaux...

Enhardi cette fois, et la glace rompue, il osait maintenant fixer ses regards sur cette bizarre jeune fille, riche de tant de millions, et qui semblait si bien oublier sa disgrâce, qu'il l'oubliait lui-même pour ne plus voir que l'expression animée de deux grands yeux noirs intelligens et doux, mais un peu fiers, dans un visage d'enfant sérieux.

— A la bonne heure, au moins, lui dit-elle tout à coup, vous voilà apprivoisé avec ma bosse !

— Oh ! mademoiselle !.. balbutia-t-il en rougissant encore au souvenir de l'impression qu'il n'avait pu cacher.

— Bon, reprit-elle délibérément, je suis accoutumée à l'effet que je produis !.. J'aimerais mieux être bien faite ; mais voici M. Landon qui vous dira que je me console avec un peu de l'esprit que l'on prête à la confrérie. C'est pourquoi je vous mets à l'aise tout de suite, ne voulant pas que mes amis souffrent pour moi.

On se levait, le déjeuner fini, pour aller sous la vérandah, où le café fut servi.

Comme Daniel fumait un cigare, assis à l'écart avec le jeune ingénieur :

— Hé ! sergent, lui cria Mme Merlin, si vous voulez vous promener, vous savez : *Liberté, libertas !*

— Mon Dieu ! dit naïvement Daniel à Landon, je suis encore presque ébahi devant un pareil accueil.

— Bon, répondit Landon, vous vous y ferez !.. Et pour peu que vous soyez piocheur, tout ira bien.

— Oh ! sur ce point-là, du moins, je vous réponds de moi ! ajouta vivement Daniel. Et si vous voulez me soutenir de vos bons conseils ?..

— Très volontiers !.. D'abord, savez-vous jouer au billard ?

— Oui.

— Eh bien ! vous allez faire la partie du docteur pour remplacer le commandant ; car son dimanche lui semble déjà perdu. Venez. Monsieur Cabagnou, je vous amène un joueur.

— Vrai ? Êtes-vous fort ? demanda le docteur.

— Si vous voulez bien m'accepter, monsieur, répondit Daniel, je ferai de mon mieux.

On gagna une très belle salle de billard, aux murs tendus de drap pourpre, dans des panneaux chêne et or, avec des appliques de faïence de Perse. Tout le monde avait suivi pour faire galerie. Madeleine s'arma du petit bâton à marquer les points :

— En cinquante, n'est-ce pas ?.. dit joyeusement Cabagnou, tirant une superbe queue de son fourreau de serge verte.

— Oui, monsieur, répondit Daniel, tout heureux de capter la bienveillance du docteur.

La partie commença. Dès les premiers coups, le sergent se révéla. Grand, svelte, naturellement adroit à tous les exercices, dans sa vie de sous-officier les occasions ne lui avaient pas manqué de pratiquer le jeu, et il en avait profité.

— A la bonne heure! s'écria le docteur, que ses années d'étudiant, de son côté, avaient rendu d'une certaine force... Landon, ce n'est pas une mazette comme vous!

La lutte, en effet, était fort belle... Au milieu de la partie, Daniel, qui s'appliquait, avait une douzaine de points d'avance, qu'il garda jusqu'à la fin, malgré les prouesses et quelques belles séries de Cabagnou.

— Oh! oh! Cabagnou de mon cœur, vous êtes joliment battu! dit M[me] Merlin, déjà armée de son tricot.

— Bah! j'ai besoin de m'échauffer, et j'ai livré trop de points!.. Nous allons voir à la seconde manche, reprit Cabagnou.

Mais, dès le début de la revanche, Daniel, enflammé, servi par des coups heureux, prit un avantage encore plus marqué, élargissant son jeu et ramenant les billes avec un bonheur de précision rare, tandis que Cabagnou, dérouté, s'exhalant en plaintes, manquait les coups les plus sûrs, en rageant contre la déveine... Il n'était arrivé qu'à vingt points; son terrible vainqueur en avait déjà quarante...

A ce moment, Daniel se trouvant près de Madeleine :

— Mais, imprudent, laissez-vous donc gagner! lui souffla-t-elle à mi-voix.

Le malheureux, à ce trait de lumière sur sa nouvelle balourdise, fut si troublé qu'il n'eut réellement pas besoin d'user d'artifice pour commettre faute sur faute à partir de là. — Qu'avait-il fait, grand Dieu!.. Quoi! imbécile et stupide, il n'avait pas compris qu'il froissait l'amour-propre d'un de ses protecteurs en le battant ainsi à plate couture!

Une belle série du docteur rétablit les chances. A cet arrêt subit dans sa déroute, le vieux joueur reprit confiance et se mit à plaisanter le jeune téméraire.

— Eh bien! et ce beau feu, camarade?.. Il est donc tombé?.. disait-il, au grand ravissement de Daniel, qui se voyait sauvé.

La partie enlevée, Daniel échouant à quarante-deux, l'honneur sauf, on en resta là.

— Combien je vous dois de remerciemens, mademoiselle, pour m'avoir averti de ma sottise! dit le sergent à Madeleine comme ils se retrouvaient sous la vérandah.

— Oh! vous ne pouviez pas savoir, répondit-elle. Le billard, c'est le grand faible du docteur. Il est ravi de gagner tout le monde... Mais ne croyez pourtant pas que je vous aie sauvé d'un péril grave, ajouta-t-elle avec un fier sourire; quand vous aurez appris à con-

naître notre ami Cabagnou, vous l'estimerez plus haut que cette innocente boutade d'amour-propre.

— Hélas! mademoiselle, je dois avouer que je me suis déjà si malencontreusement présenté ici...

— Rassurez-vous, reprit-elle, ce n'est point en un jour que l'on formera un jugement sur vous... D'ailleurs mon parrain Béraud est votre répondant.

— Quoi! mademoiselle, s'écria Daniel surpris, le commandant Béraud est votre parrain?

— Oui, comme il est aussi le vôtre, je le sais. Il nous a quelquefois parlé de vous. De là ces avances que je vous fais, de par notre lien spirituel, en attendant que nous devenions amis, si un jour nous devons l'être, ajouta-t-elle avec une nuance de restriction où il crut surprendre un fonds d'orgueil.

Daniel avait trop de tact pour oser s'écarter d'une discrétion respectueuse, en ce tête-à-tête si plein d'encouragemens.

— Je m'efforcerai de mériter ce titre, mademoiselle, dit-il en s'inclinant, quand j'aurai pu vous donner de moi une opinion moins défavorable que celle d'aujourd'hui.

— Ne vous en mettez point en peine! Le commandant nous avait avertis que vous êtes un peureux, et vous l'avez bien fait voir.

— J'avoue que j'étais si inquiet de ne pas réussir!.. Mais maintenant, les bontés que j'ai rencontrées m'ont rendu brave.

— Je crois bien, un militaire! reprit-elle en souriant.

Par ce temps de service obligatoire, il faut le dire, rien n'est plus charmant que ce sentiment de sympathie spontanée qui s'attache à l'uniforme. Fils et frères passant sous les drapeaux, il semble que ce lien du régiment, créant une sorte de solidarité de famille, éveille au cœur de tous, et des femmes surtout, une sorte de tendre intérêt à la pensée des êtres chers auxquels le même devoir s'impose et qui paient, ou qui paieront cette noble dette au pays. Malgré les sceptiques, ce rude joug est comme un stage d'honneur qui dispense de toute autre caution. Les galons d'un sous-officier sont déjà le signe d'une jeune vaillance qui couvre son homme et répond de lui. Daniel ne pouvait se tromper à cette gentille audace de protection que lui valait son habit de soldat; pourtant, si brave qu'il se dît, l'étrange personne de Mlle Blaisot l'intimidait bien autrement que les moustaches de Mme Merlin. Sous ces gracieuses avances, une sorte de réserve, poliment voilée, semblait marquer une si réelle distance qu'il l'eût presque trouvée hautaine.

— Alors, reprit-elle, vous comptez faire venir votre mère, si vous restez à Blaisot-bourg?..

— Oh! c'est ma plus vive espérance, mademoiselle. Nous avons

pour ainsi dire vécu toujours séparés, et nous attendons ce grand jour où nous ne nous quitterons plus.

— Eh bien! mon oncle Jean-Jacques vous aidera à réaliser ce bon souhait, qui ne dépend que de vous, sachez-le bien, pour ne jamais perdre courage. D'ailleurs notre parrain m'a déjà faite votre alliée, ajouta-t-elle, souriante dans son attitude pleine de grâce calme. S'il vous survenait quelque crainte, n'oubliez pas qu'il y a presque parenté entre nous.

Daniel était de plus en plus étonné de ce langage de fille de dix-huit ans, où il devinait le naturel exercice d'une supériorité déjà conquise. Tout en écoutant une voix d'or où vibrait le charme, intimidé par ces grands yeux noirs qui se fixaient sur les siens avec une ingénuité si hardie, troublé enfin par ce visage d'ange qui lui souriait, il ne retrouvait plus du tout ce sentiment de pitié qui l'avait d'abord saisi. Revenu de son impression première, il en était presque à se demander si, comme elle le disait si hardiment elle-même, elle était réellement bossue. Ces épaules hautes, qui l'avaient d'abord frappé, il ne les voyait plus.

Mais l'entretien fut rompu tout à coup par l'arrivée d'un brillant équipage qui s'arrêtait devant le perron. Sur un signe de sa grand'-mère, Madeleine la rejoignit pour recevoir les hôtes au salon.

Les nouveau-venus, la comtesse Seaugée-Descombes et son fils, firent leur entrée sous la vérandah avec ces grandes façons accomplies de gens à l'aise partout où ils sont.

Du rose et du blanc sur les joues, du rouge aux lèvres et du noir aux yeux, avec des appas plantureux et une taille encore belle, Mme Seaugée marquait visiblement les cinquante ans dont elle s'efforçait trop d'atténuer les ravages. Une des reines des salons de l'empire, elle en avait gardé le goût des toilettes tapageuses, en femme qui n'avait point abdiqué.

Avec une certaine nuance de protection, qui semblait descendre d'un nuage, elle embrassa Madeleine.

— Elle est toujours gentille comme un cœur, cette chère enfant! dit-elle.

Puis, tendant familièrement la main à M. Jean-Jacques et au docteur, qui lui offraient un fauteuil, tout en mesurant un salut collectif et discret à la ronde avec son élégance suprême, elle s'assit.

— Hé! mais, voilà mon sergent! s'écria tout à coup le jeune comte.

— Tiens! c'est vous, Seaugée?.. dit Daniel, reconnaissant dans cet irréprochable gentleman un des volontaires d'un an qu'il avait eus dans sa compagnie.

La rencontre avait produit son effet.

— Ma mère, je vous présente M. Daniel de Fierchamp, ajouta le comte courtoisement.

A l'énoncé du nom couvrant le petit grade, la comtesse eut presque un regard surpris, en dévisageant hardiment Daniel qui s'inclinait.

— Les amis de mon fils sont les miens, monsieur, dit-elle d'un air particulièrement gracieux.

La causerie s'engagea sur un ton qui faisait deviner de vieilles relations de voisinage, que confirmait, d'ailleurs, entre le jeune comte et Mlle Blaisot, une sorte de camaraderie d'enfance. Il l'appelait Madeleine, elle l'appelait Fulgence.

— Ah! chère Mme Merlin, reprit la belle visiteuse, que vous perdez de ne pas venir à la chapelle!.. Nous avons eu aujourd'hui un sermon délicieux, et l'orgue était tenu par Sophie Dorichef.

— Eh bien! et mon curé, qu'est-ce qu'il dirait, répondit Mme Merlin, si j'allais à la concurrence?

— Vous lui reviendriez dans l'hiver. Songez donc, des malheureux proscrits! Le service divin célébré dans l'ombre, malgré les persécutions!.. Des prières de martyrs!.. Le père Lange et quatre pauvres expulsés comme lui, recueillis par Mme de Gontrailles, sont à son château pour toute la saison... C'est nous qui devons donner l'exemple en ces temps d'exécration où l'on veut supprimer Dieu.

— Bonté du ciel! qu'est-ce que vous me racontez là? reprit Mme Merlin, je suis entrée dans mon église comme sur la place du marché... C'est notre maire qui rendait le pain bénit.

— Oh! vous, je sais que vous êtes un esprit fort. Vous ne voulez pas voir les abominations qui crèvent les yeux... Tout cela n'empêche pas que je viens vous voir ce matin en dame quêteuse... Nous fondons une école libre.

— Il fallait donc le dire tout de suite! répliqua Mme Merlin. Les écoles, ça rentre dans les affaires de Madeleine.

— Je serai très heureuse, madame, d'ajouter notre offrande à la vôtre pour un tel but, dit Mlle Blaisot.

— Le père Lange nous a promis pour les Combes deux frères de la doctrine chrétienne. Nous ne nous laisserons pas voler l'âme de nos enfans par cette indigne instruction laïque et obligatoire que l'on prétend nous imposer.

— Mon Dieu! madame, dit Madeleine en souriant, notre instituteur est précisément un de ces affreux laïques!.. Est-ce que vraiment je volerais l'âme de mes pauvres petits?.. Et M. le curé qui ne m'avertit pas de mon crime! C'est pourtant lui qui leur enseigne le catéchisme.

— Aussi le curé, ma chère enfant, n'est-il pas favorablement

noté à l'évêché. Il pourrait bien se repentir de ce beau libéralisme... Le père Lange, qui a l'oreille de monseigneur, ne nous l'a point caché... Et, quant à votre instituteur...

— Oh ! celui-là, reprit Mme Merlin, comme il est ici aux frais de l'usine, de même que sa femme, qui tient l'école des filles, le père Lange n'y fera rien auprès de monseigneur. C'est Madeleine qui est l'évêque !

— Voyez-vous la petite tête ! s'écria en riant la comtesse. Je l'ai souvent dit : quelle merveilleuse petite supérieure elle ferait, dans une de nos congrégations, quand elle songera à l'avenir !

A ce mot malheureux, rappelant la disgrâce qui supprimait le mariage pour elle :

— Oh ! madame, répliqua gaiement Madeleine, je n'ai pas encore dix-neuf ans... Il faut attendre que j'aie l'âge de raison !

— Oui, faites donc la modeste ! Il n'est question que de Mlle Blaisot dans Baumet, de ses fondations, de sa crèche... Le père Lange, hier, en était tout édifié, et il a le plus vif désir de vous connaître.

— Le père Lange n'est pas une bête !.. dit Cabagnou d'un ton doux.

— Ah ! c'est vrai, affreux docteur. Il paraît que, vous et lui, vous êtes compères.

— Parbleu ! dans une maladie qu'il a faite, il m'a donné la préférence sur l'eau de Lourdes !

— Aussi, tout païen que vous êtes, je vous ai mis sur notre liste de souscription.

— Hé ! halte-là ! madame la comtesse ! c'est moi qui prierai le père Lange de s'inscrire sur la mienne. Ses douze malheureux frères et lui ont, autour de Blémonté, pour plus de sept millions de bons biens, dont ils se sont arrondis depuis trente ans...

— Quel conte ! s'écria Mme Descombes. C'est le bien des pauvres !

— Des pauvres congréganistes ! riposta le docteur, en s'éloignant sur ce trait.

A quelques pas, le jeune comte devisait avec Daniel et Landon. Les souvenirs du régiment, peu récréatifs et peu regrettés par l'élégant oisif, bientôt épuisés, il s'informa de l'heureuse circonstance qui amenait entre eux cette rencontre à Blaisot-bourg.

— Diable ! dit-il, lorsqu'il eut appris l'espoir de Daniel, mais c'est à périr d'ennui, ce trou d'usine ! Vous trouveriez cent fois mieux à Paris !

Cela dit, comme autre chose, avec des façons correctes qui n'excluaient pas un certain laisser-aller de camarade, le comte, obéissant

à un signe de sa mère qui l'appelait, rejoignit le groupe des gens sérieux.

On se levait pour aller visiter les serres. Tout le monde suivit, excepté le docteur, qui partait pour la Pétaudière. Daniel se rapprocha de Mme Merlin, la discrétion l'obligeant à prendre congé.

— Ah bien! il faut régler l'affaire de notre guerrier, dit-elle à Landon, car voilà Jean-Jacques empaumé par la comtesse.

— A vos ordres, madame! répondit l'ingénieur.

— Quand comptez-vous commencer vos prouesses chez nous? demanda-t-elle au sergent.

— Demain, madame, si vous le permettez, répliqua-t-il bravement.

— Bigre! sitôt pris, sitôt pendu! exclama-t-elle. — Eh bien! demain, ça va-t-il, Landon?

— Nous avons conseil à neuf heures, répondit l'ingénieur; mais à midi je serai au bureau.

— Alors la chose est entendue, reprit la douairière. Là-dessus, notre sergent, filez à l'anglaise; car je vois Cabagnou qui vous attend et qui me fait de gros yeux.

IV.

Ancien professeur à la faculté de Montpellier, le docteur Cabagnou n'avait vraiment rien du praticien traditionnel. D'apparence plutôt rustique, vêtu d'un gros veston, chaussé de guêtres et coiffé d'un chapeau de feutre mou, on l'eût volontiers pris, sur sa mine, pour quelque bon campagnard faisant valoir sa vigne ou vendant ses bestiaux, n'eût été certain regard qui semblait contenir tant de choses que l'on se sentait d'emblée, comme on dit, en face de quelqu'un. Cinquante-huit ans, d'une charpente osseuse, des traits irréguliers, la barbe coupée court, des poils lui montant jusqu'aux yeux; tout cela lui donnait un air féroce qui contrastait avec ses façons posées, et apportait la plus drôle d'originalité à ses boutades, qu'il débitait avec le même sérieux que les plus graves propos. Philosophe matérialiste, épris de science, et réellement très savant, il ne pouvait entendre un lieu-commun ou une sottise, d'où qu'elle vînt, sans la relever impitoyablement. « Il adore la vérité avec une trique! » disait Mme Merlin. — Et Dieu sait si sa trique chômait! — Son établissement à Blaisot-bourg s'expliquait en deux mots.

Célèbre déjà par ses travaux scientifiques, mais peu fait pour l'exercice de la clientèle, qu'il considérait comme une perte de temps, au milieu de son courant d'études plus hautes, il n'avait

pas eu plus tôt gagné trois ou quatre mille livres de rentes qu'il avait brusquement abandonné le métier productif pour la chaire de l'enseignement. Quinze ans avant le jour où commence cette histoire, une lettre de son ami Firmin Blaisot l'avait appelé en consultation désespérée, pour cette terrible maladie d'enfance d'où la pauvre Madeleine était sortie contrefaite. Le cas était grave. Cabagnou s'était installé au château. Pendant dix ans, il avait lutté jour à jour et l'avait sauvée. Tout en accomplissant sa tâche, il se trouva qu'il avait entrepris un grand ouvrage d'histologie. Blaisot-bourg mettait à sa disposition de superbes laboratoires, un hôpital, toute une clinique pour lui tout seul. Il y resta, n'exerçant plus, si ce n'est parfois par quelques conseils que venaient prendre près de lui les médecins de Montbéliard et de Besançon.

Daniel, ravi de pouvoir se renseigner sur les choses de l'usine et sur ses patrons pour régler sa conduite, interrogea le docteur avec toutes les effusions de son cœur joyeux.

— Dame ! Jean-Jacques est un homme, répondit Cabagnou, et tout dépendra de vous !.. Dans une aussi grande machine, qu'il a créée, et avec les intérêts qu'il a entre les mains, il n'a pas le loisir, mon cher garçon, de s'attarder à des affaires de complaisance ou de sentimens, même pour Béraud, ni même pour moi. Cependant, vous pouvez être certain d'une chose, c'est qu'il vous jaugera et qu'il tirera de vous ce que vous pourrez donner. Ce qui est la plus sûre de toutes vos chances.

Daniel n'en demanda pas davantage, il se dit que sa fortune était faite.

— Seulement, jeune homme, ajouta le docteur, tenez-vous-en à une chose qui prime tout : tâchez d'obtenir l'estime de M[lle] Blaisot, et vous nous aurez tous pour amis.

Une fois lancé dans ses interrogations, à propos de l'usine, Daniel crut devoir confier au docteur les menaces de grève qu'il avait entendues le matin.

— Bah ! il faut en rire ! s'écria le docteur. Nos gens ne sont pas si bêtes que d'écouter les excitations de quelques coquins de Baumet ; et quand vous aurez vu *notre* organisation ouvrière... (je dis *notre* parce que j'ai contribué à bien des innovations) vous comprendrez que les mauvais chenapans du dehors ne s'y frotteront pas. Ils savent trop bien qu'ils seraient mangés. Allez donc débiter à Blaisot-bourg les grandes phrases des collectivistes sur le problème social ! Parmi les cinq mille ouvriers de la fabrique, il y en a plus de mille qui sont des associés.

Comme ils arrivaient à La Pétaudière, ils trouvèrent le commandant sur pied.

— Ma foi! Cabagnou, vous êtes un sorcier, dit-il au docteur, votre nouvelle potion m'a encore enlevé mes douleurs comme avec la main.

— Et vous avez bien dormi?

— Comme un loir. Et je me sens si léger que vous allez dîner avec moi.

A ce moment, des vivats éclataient sous les fenêtres. C'étaient les électeurs du commandant qui venaient lui annoncer son triomphe au conseil municipal.

Le dîner fut plein d'entrain, grâce à la verve du docteur, qui partit, laissant à Daniel la satisfaction de savoir qu'il aurait un chaud protecteur à l'usine.

— Eh bien! demanda le parrain à Daniel, quand ils furent seuls le soir, qu'est-ce que tu dis des Blaisot? Te décides-tu pour cette place?

— J'y entre demain! répondit le sergent.

— Diable! tu n'as pas barguigné.

Daniel lui raconta sa visite dans tous ses détails.

— Et Madeleine? demanda le commandant.

— Votre filleule, parrain?.. Ma foi, je dois avouer que c'est vous qui avez fait tous les frais de son bon accueil, car il est impossible d'être plus intimidé que je ne l'ai été d'abord en présence de cette jolie fée Carabosse. Quant à vous dire ce qu'elle pense de moi, j'ai bien peur que ce ne soit guère à mon honneur, tant j'ai eu le malheur d'accumuler les maladresses.

— Bah! reprit le parrain, tu as le temps de te rattraper quand elle te connaîtra mieux.

— Est-il vrai qu'elle possède la moitié de l'usine et de Blaisot-bourg?

— Sans doute, puisqu'elle a hérité de son père!.. Mais la raison de son ascendant tient à une tout autre cause... Bien qu'elle soit aujourd'hui vivante et pleine de sève, elle n'a été élevée que par un véritable prodige; de là des tendresses inquiètes, des tourmens qu'on lui cache avec soin.

— Quoi! demanda Daniel, on craindrait pour sa vie?

— La force de résistance et l'énergie de sa nature vaillante peuvent en décider... Et, aussi bien, ajouta le commandant, puisque tu vas être des nôtres, vaut-il mieux que tu saches tout pour n'être pas exposé à quelque parole imprudente. — Jusqu'à l'âge de cinq ans, Madeleine était la plus merveilleuse enfant qu'on pût voir, quand, un jour, comme elle revenait de Montbéliard en calèche avec sa mère, les chevaux s'emportèrent en descendant la côte... la voi-

ture, lancée dans le ravin... La mère fut tuée sur le coup... L'enfant survécut par miracle, mais la colonne vertébrale déviée, et pour languir trois ou quatre ans sur un lit, dans des souffrances inouïes, auxquelles se mêlaient des accidens de croissance... Par bonheur, Cabagnou était là... Bref, tu devines les suites de ce malheur et les causes de sa disgrâce. Jusqu'à quinze ans, ce fut une lutte, désespérée, dans laquelle l'enfant résista, ne vivant que par l'âme, et par une flamme d'intelligence étrange que Cabagnou développa, passant ses journées auprès d'elle, distrayant et trompant la douleur par le ressort de l'esprit... De là ce caractère qui t'étonne. Elle n'a, pour ainsi dire, pas eu d'enfance. La femme, en elle, n'a pas pu naître, et il est hors de doute qu'elle ne se mariera jamais. Il en résulte qu'elle s'est bravement créé à son usage un idéal de la vie, où se dépense le foyer de sa nature, expansive et jeune comme ses dix-huit ans, mais avec une réserve qui vient de ses réflexions et d'un jugement très net du monde peut-être au-dessus de son âge. Là-dessus, tiens donc pour assuré qu'une prévention quelconque ne saurait entrer dans son esprit très droit. Aucune fille n'est moins sujette à des caprices d'humeur, et sa prodigieuse fortune ne lui monte pas la tête. Ce que tu prends pour de la fierté ou de l'orgueil n'est que la prudence de cœur qu'elle apporte en toute chose. Je te le répète, elle attendra de te connaître; ne cherche pas au-delà.

Éprouvé par les vives émotions de cette journée si remplie, après une nuit de chemin de fer, Daniel eut un sommeil agité de rêves, où M. Jean-Jacques, les moustaches de Mme Merlin et le docteur Cabagnou lui réapparaissaient comme dans une apothéose où trônait Mlle Blaisot, avec cet étrange regard de sphinx qui fouillait l'âme.

MARIO UCHARD.

(La deuxième partie au prochain n°.)

VICTOR COUSIN

ET

SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

I.

SES MAITRES, PREMIER ENSEIGNEMENT. — VOYAGE EN ALLEMAGNE.

Aucun philosophe de nos jours n'a joui d'une aussi grande célébrité, ni exercé un aussi grand empire que Victor Cousin. Mais cette fortune a eu ses revers, et les jours de la défaveur et de la disgrâce ont depuis longtemps remplacé l'éclat et la puissance d'autrefois. Puis le bruit de la critique elle-même a fini par s'éteindre, et a fait place au silence et à l'oubli. Aujourd'hui, on ne sait plus rien de Victor Cousin, et les jeunes générations ne peuvent s'expliquer en aucune manière le rôle considérable qu'il a joué. Il y a là cependant un problème intéressant qu'il est devenu opportun d'aborder, et que l'on peut traiter aujourd'hui avec une entière liberté. Il ne s'agit point d'ailleurs d'une apologie, mais d'une histoire; il s'agit de soumettre aux règles sévères de la critique historique une matière trop obscurcie par le préjugé et la passion; il s'agit enfin de laisser parler les faits et les textes, et de traiter de la philosophie de Victor Cousin comme s'il était question de Parménide et d'Empédocle. Peut-être cependant nous supposera-t-on encore quelque partialité,

car nous ne voulons pas cacher que nous avons été des amis de l'illustre philosophe ; que, dans les dernières années de sa vie, il nous a honoré d'une bienveillante affection ; que, la veille de son départ de Paris, c'est avec nous qu'il a passé sa dernière soirée ; enfin, qu'au moment de sa mort, c'est à nous que le regretté directeur de cette *Revue* a bien voulu s'adresser pour nous demander un respectueux et douloureux hommage (1). Nous devons rappeler ces faits, qui peuvent ôter quelque crédit à notre témoignage ; mais, en revanche, un tel travail pourrait-il être fait fructueusement par quelqu'un qui fût tout à fait étranger à la personne et au temps qu'il faut expliquer? Pour bien comprendre un rôle si varié et une philosophie si complexe, pour se démêler entre tant d'écrits divers dont la date même est si difficile à retrouver (leçons, programmes, préfaces, articles, notes même, car tout avait sa valeur pour lui), pour se diriger au milieu de ce dédale de textes tant et si souvent remaniés, il faut un fil conducteur ; et ce fil est chaque jour entre les mains d'un plus petit nombre de personnes : il serait imprudent d'attendre qu'il fût entièrement rompu. Il faut avoir connu les choses et les faits, les circonstances et le milieu, et être en possession (ce qui n'est pas commode), de tous les documens. Nous avons cru être du nombre de ceux qui pouvaient parler avec quelque autorité sur cette matière, ayant connu par nous-même la seconde période à partir de 1840, et ayant reçu de première main la tradition de la première. Peut-être aussi, nous étant éveillé à la pensée sur les confins des deux mondes philosophiques qui ont partagé notre siècle, et, malgré les liens qui nous rattachaient au passé, ayant assez vécu avec les générations ultérieures pour être au courant de leurs réclamations, de leurs besoins et aussi (car elles ont les leurs) de leurs illusions, peut-être sommes-nous en mesure d'expliquer aux nouveaux la pensée des anciens, et de leur demander pour leurs devanciers la justice qu'ils réclameront un jour pour eux-mêmes. Telles sont les raisons qui nous ont fait entreprendre ce travail ; on pourra juger autrement que nous ; mais on jugera sur des documens authentiques et sur des faits certains (2).

(1) 1er février 1867.

(2) Nous n'avons pas besoin de dire qu'indépendamment des textes, nous avons consulté tout ce qui a été écrit sur Victor Cousin. Il serait trop long de faire ici la bibliographie complète du sujet. Rappelons seulement les écrits dus à ses deux illustres amis : M. Mignet, dans sa savante et large notice lue à l'Académie des sciences morales (16 janvier 1879) et M. Ch. de Rémusat dans sa *Réponse à Jules Favre*. Signalons encore les spirituels articles d'Ernest Bersot dans le *Journal des Débats*, les dernières pages qui soient tombées de sa plume. (Voir *Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales*, février-mars 1880, page 29) ; et enfin l'article de M. Ad. Franck dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*. Nous ne parlons ici que des travaux publiés depuis la mort de Cousin.

I.

Il y a peu de chose à dire sur la biographie de Victor Cousin avant l'époque où il a débuté dans l'enseignement philosophique. Né en 1792 à Paris, dans la Cité, il était, comme J.-J. Rousseau, le fils d'un horloger. Il fit au lycée Charlemagne les études les plus brillantes. En 1810, il eut le prix d'honneur de rhétorique et tous les premiers prix au concours général, sauf un seul, le prix de vers latins; et encore raconte-t-on qu'il avait mérité ce prix, et qu'il l'aurait obtenu si, dans sa pièce de vers, dont le sujet était le cimetière du Père-La-Chaise, ayant rencontré sur sa route le tombeau d'Héloïse, il n'eût fait quelque allusion un peu trop vive aux amours de cette illustre héroïne. Immédiatement après sa rhétorique, il entra à l'École normale, qui venait de s'ouvrir, et il fut le premier de la première promotion. Il est donc en quelque sorte le chef de section de l'École normale tout entière dans toutes ses générations. Après ses deux années d'école (car je crois qu'on ne restait que deux ans alors), il fut nommé répétiteur, mais pour la littérature et comme auxiliaire de Villemain, dont il avait été l'élève. C'est seulement en 1815 qu'appelé par Royer-Collard à la suppléance de la faculté des lettres, il entra dans l'enseignement philosophique. Il avait vingt-trois ans. A ce moment, si décisif pour lui et pour la philosophie française, que savait-on autour de lui? que savait-il lui-même en philosophie?

La philosophie française, depuis le XVIIe siècle jusqu'au commencement du XIXe, peut se diviser en deux grandes périodes et en deux grandes écoles : l'école de Descartes, qui date de 1637 avec le *Discours de la méthode*, et l'école de Condillac, qui commence en 1754 avec le *Traité des sensations*. Ces deux écoles, si différentes pour tout le reste, ont cependant un caractère commun; elles sont l'une et l'autre une rupture absolue avec le passé. Descartes avait complètement répudié la philosophie d'Aristote, à laquelle il ne reconnaissait aucune valeur et dont il n'y avait à tirer, suivant lui, aucune vérité (1). Sous ce rapport, le XVIIIe siècle resta fidèle, comme le XVIIe, à la tradition cartésienne. Pas un philosophe, pas un penseur, au temps de Voltaire, n'aurait eu l'idée d'aller chercher quelque vérité dans la *Métaphysique* d'Aristote, dans sa *Physique*, dans son *Traité de l'âme*. Platon du reste n'était pas mieux traité; en

(1) « Je dis hardiment que l'on n'a jamais donné la solution d'aucune question suivant les principes de la philosophie péripatéticienne que je ne puisse démontrer être fausse ou non recevable. » (Lettre au père Dinet, *OEuvres*, t. IX, p. 27.)

général, Descartes, Malebranche et les cartésiens avaient découragé les esprits de la lecture des livres et de l'étude des anciens. Mais, de même que Descartes avait détrôné les anciens en philosophie, de même Voltaire et Condillac détrônèrent Descartes et le reléguèrent dans le passé. Si Platon était un rêveur, Descartes ne l'était pas moins. Sa physique était un roman, à plus forte raison sa métaphysique. Inutile de dire qu'à cette époque et jusqu'à nos jours, presque personne n'avait lu Spinoza. Malebranche n'était admiré que pour son chapitre sur les erreurs des sens et de l'imagination. Leibniz n'était guère connu que par le *Candide* de Voltaire. Les *Nouveaux Essais*, parus en 1764, ne sont jamais cités. Il n'y avait alors ni grandes traductions des anciens, ni éditions populaires, ni œuvres complètes des grands philosophes. Non-seulement l'école condillacienne ne connaissait ni l'antiquité, ni le XVIIe siècle, ni Leibniz, ni Spinoza; mais elle ignorait même ce que faisaient alors les écoles contemporaines, en Angleterre et en Écosse, dans le même sens que la philosophie française. La philosophie de Hume, qui tout d'abord s'était introduite en Allemagne et avait réveillé Kant « du sommeil dogmatique, » était inconnue parmi nous. Quoique les *Essais* de Hume eussent été traduits en français (1764), ni Condillac, ni Destutt de Tracy, ni Laromiguière n'ont connaissance du fameux *Essai sur la causalité,* qui est une date de la philosophie moderne. Reid lui-même, quoique traduit également vers 1768, était resté oublié et inconnu jusqu'au moment où Royer-Collard l'introduisit dans la discussion philosophique en 1811. Quant à l'Allemagne, l'ignorance n'était pas moins grande; le vague et diffus ouvrage de Villers sur la *Philosophie de Kant,* le sec *Abrégé* de Kinker, traduit du hollandais, et, en 1814, quelques pages brillantes de Mme de Staël, telles étaient les seules ressources que l'on eût à sa disposition.

Dans ce vide et ce dénûment des connaissances philosophiques, il faut faire une exception en faveur d'un livre des plus estimables, dont le prix est singulièrement relevé quand on le compare avec le milieu environnant : c'est l'ouvrage de M. de Gérando sur l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie* (1804). Ce livre, malgré ses lacunes, et malgré l'esprit un peu étroit qui l'anime, n'en était pas moins le seul alors où l'on pût apprendre quelque chose sur le passé et sur le présent. Gérando connaissait Leibniz, Hume, Reid, Kant, et même n'était pas étranger aux plus récens travaux de la philosophie allemande. Mais la froideur générale du style, l'absence de préparation chez les lecteurs, l'opinion, universellement admise, que toute philosophie n'avait été jusqu'à Condillac qu'un tissu de rêves, ôtaient toute influence à cet ouvrage, dont on ne remarque l'effet et l'action sur aucun penseur contemporain.

Il y avait d'ailleurs encore à cette époque une autre cause de

rupture et d'ignorance : ce fut la révolution. En supprimant tous les établissemens d'instruction publique sans les remplacer, si ce n'est d'une manière tout à fait insuffisante, la révolution avait fait le vide dans les esprits et les avait réduits à l'état de table rase. On remarquera que Victor Cousin était entré à l'École normale sans avoir fait de classe de philosophie. C'est qu'il n'y en avait pas. Une philosophie élémentaire, si scolastique qu'elle soit, met cependant au courant des questions, conserve une certaine tradition, fait connaître, ne fût-ce que par la réfutation, diverses idées et divers systèmes. On n'avait même pas cet avantage en 1810. Il est donc permis de dire qu'à cette époque, lorsque Cousin entra à l'École, on ne savait plus rien, et qu'il ne savait rien lui-même en philosophie. Cousin n'eut d'autre éducation philosophique que celle qu'il dut à ses maîtres de l'École normale et de la Faculté des lettres, à savoir Laromiguière et Royer-Collard. A ces deux maîtres il en ajoute un troisième, Maine de Biran, et il nous apprend lui-même ce qu'il dut à chacun d'eux; car, disait-il, « je n'ai pas, grâce à Dieu, l'âme faite de manière à être débarrassé de la reconnaissance. » Écoutons-le donc lui-même caractériser la philosophie de ses trois maîtres en des termes qui n'indiquent pas une nature envieuse et jalouse de ceux qui l'ont précédé.

« Il est resté et restera toujours dans ma mémoire, avec une émotion reconnaissante, le jour où pour la première fois, en 1810, élève de l'École normale, destiné à l'enseignement des lettres, j'entendis M. Laromiguière. Ce jour décida de toute ma vie; il m'enleva à mes premières études, qui me promettaient des succès paisibles, pour me jeter dans une carrière où les contrariétés et les orages ne m'ont point manqué. Je ne suis pas Malebranche; mais j'éprouvai, en écoutant M. Laromiguière, ce qu'on dit que Malebranche éprouva en ouvrant, par hasard, un traité de Descartes. M. Laromiguière enseignait la philosophie de Locke et de Condillac, heureusement modifiée sur quelques points, avec une clarté, une grâce qui ôtaient jusqu'à l'apparence des difficultés, et avec un charme de bonhomie spirituelle qui pénétrait et subjuguait. L'École normale lui appartenait tout entière. L'année suivante, un enseignement nouveau vint nous disputer au premier; et M. Royer-Collard, par la sévérité de sa logique, par la gravité et le poids de sa parole, nous détourna peu à peu, et non sans résistance, du chemin battu de Condillac, dans le sentier devenu depuis si facile, mais alors pénible et infréquenté, de la philosophie écossaise. A côté de ces deux éminens professeurs, j'eus l'avantage de trouver encore un homme sans égal en France pour le talent de l'observation intérieure, la finesse et la profondeur du sens psycholo-

gique, je veux parler de M. de Biran. Me voilà déjà, de compte fait, trois maîtres en France; je ne dirai jamais tout ce que je leur dois. M. Laromiguière m'initia à l'art de décomposer la pensée; il m'enseigna à descendre des idées les plus abstraites et les plus générales que nous ayons aujourd'hui, jusqu'aux sensations les plus vulgaires qui en sont la première origine, et à me rendre compte du jeu des facultés élémentaires ou composées qui interviennent successivement dans la formation des idées. M. Royer-Collard m'apprit que si ces facultés ont en effet besoin d'être sollicitées par la sensation pour se développer et porter la moindre idée, elles sont soumises, dans leur action, à certaines conditions, à certaines lois, à certains principes que la sensation n'explique pas, qui résistent à toute analyse, et qui sont comme le patrimoine naturel de l'esprit humain. Avec M. de Biran, j'étudiai surtout les phénomènes de la volonté. Cet observateur admirable m'exerça à démêler dans toutes nos connaissances, et même dans les faits les plus simples de conscience, la part de cette activité volontaire, de cette activité dans laquelle éclate notre personnalité. C'est sous cette triple discipline que je me suis formé: c'est ainsi préparé que je suis entré, en 1815, dans l'enseignement public de la philosophie à l'École normale et à la Faculté des lettres (1). »

Tel est le témoignage rendu par Victor Cousin à ses maîtres à une époque où, devenu chef d'école à son tour, il aurait pu avoir la tentation si naturelle d'exagérer ses propres mérites aux dépens de ses prédécesseurs. On ne peut résumer avec plus de précision ni avec plus de justesse les mérites propres à chacun de ces trois maîtres, et le genre de services que Cousin a reçus de chacun d'eux. A M. Laromiguière il dut la distinction de la sensation et de l'attention; à Royer-Collard, la distinction de la sensation et de la perception et l'affirmation des principes de la raison; à Biran, le principe de la volonté. Tout ce qui a dépassé ces doctrines dans l'école éclectique est venu de lui.

Quant à l'influence exercée sur la philosophie du siècle, quant au renouvellement des études philosophiques, il ne faut pas oublier que, sauf Laromiguière, les maîtres de Cousin n'avaient rien ou presque rien publié. Royer-Collard, après trois ans d'enseignement, abandonna la philosophie pour la politique. Il n'avait rien écrit; les fragmens que nous avons de lui furent publiés douze ans plus tard par les élèves de Cousin, et durent leur succès au succès même de l'école fondée par celui-ci. Quant à Maine de Biran, qui n'avait pas eu à sa disposition l'action de l'enseignement public,

(1) *Fragmens philosophiques*, préface de la seconde édition, 1883.

il n'avait publié de son vivant que le *Mémoire sur l'habitude*, qui appartenait encore à l'école idéologique, et deux écrits courts et obscurs pour ceux qui ne connaissaient pas sa nouvelle philosophie, à savoir l'*Examen de Laromiguière* et l'article *Leibniz* dans la *Biographie universelle* (1). Il résulte de ces faits qu'il y eut bien, en effet, au début de notre siècle, un commencement de mouvement philosophique, mais qui se borne en réalité, d'une part, à trois ans d'enseignement bien vite perdus et oubliés dans le tourbillon de la politique; et, de l'autre, à deux écrits fort ignorés, et qui n'ont eu, à leur date, aucune influence, Biran, comme Royer-Collard, n'ayant dû son succès ultérieur qu'à l'école de Cousin, et à Cousin lui-même (2).

Tel est, en toute exactitude, le bilan des connaissances philosophiques que l'on possédait en France (3) lorsque Victor Cousin vint prendre la direction du mouvement et lui imprimer l'action de sa puissante personnalité. Suivons-le donc dans cette chaire de la Sorbonne, où il vient de monter à l'âge de vingt-trois ans, et mesurons l'étendue des progrès dont il a été l'auteur.

L'enseignement de Cousin dura d'abord cinq ans, de 1815 à 1820, pour reprendre plus tard, de 1828 à 1830. Il ne professa donc en tout que de sept à huit années, en deux périodes distinctes. Nous possédons ces deux séries de cours. La première série (de 1815 à 1820), se compose de cinq volumes qui ont été publiés deux fois dans des conditions très différentes. La première édition a été donnée par les amis de Victor Cousin (MM. Garnier, Danton et Vacherot), sur les rédactions mêmes des élèves; elle est la reproduction aussi littérale que possible du cours primitif, et comprend cinq volumes in-8° publiés chez l'éditeur Ladrange de 1836 à 1841, plus une petite brochure de cent cinquante pages qui reproduit les premières leçons de 1820, et dont nous parlerons plus tard. La seconde édition a été faite par Cousin lui-même, qui a revu et remanié tous ses cours, en a perfectionné la forme, et plus ou moins modifié le

(1) L'un et l'autre furent publiés en 1817, par conséquent, après les débuts de Victor Cousin.

(2) C'est Cousin qui, dans ses leçons de 1828 et de 1829, dans sa préface de 1833, fit connaître le premier en France le nom et la philosophie de Biran, qu'il proclama « le premier métaphysicien de son temps. » C'est lui qui publia ses écrits.

(3) Pour être tout à fait complet, il faudrait signaler encore : 1° les chefs de l'école physiologique, Cabanis et Bichat, les vrais maîtres de la psychophysique actuelle; 2° les fondateurs du traditionalisme, de Maistre, Bonald et Lamennais; 3° enfin les chefs du socialisme, Charles Fourier et Saint-Simon. Ce sont là des mouvements divergens dont nous sommes loin de méconnaître la valeur, mais ces trois grandes écoles ont eu pour caractère commun d'absorber la philosophie dans des études étrangères : les sciences, la religion, la réforme sociale. Nous nous plaçons ici au point de vue de la philosophie proprement dite.

fond : elle se compose également de cinq volumes, mais de format in-18, publiés par l'éditeur Didier en 1846. C'est de cette nouvelle édition qu'a été détaché plus tard (1853) le livre *du Vrai*, *du Beau et du Bien*, qui, ayant eu beaucoup plus de succès que les autres, a eu un grand nombre d'éditions.

Pour se rendre compte du véritable enseignement de Cousin, c'est la première édition qu'il faut consulter, celle qu'avaient donnée ses élèves de 1836 à 1841. Voici comment est composée cette édition. Le premier volume comprend les deux premières années de l'enseignement de Cousin de la faculté des lettres, de 1815 à 1816, et de 1816 à 1817. Le second comprend le cours de 1818 : le Vrai, le Beau et le Bien. Le troisième reproduit la première partie du cours de 1819, à savoir la morale sensualiste du XVIIIe siècle ; le quatrième, la seconde partie de ce cours, la morale de l'école écossaise. Le cinquième enfin est consacré à la philosophie de Kant. J'ai dit déjà qu'il y a en outre un demi-volume contenant les principes généraux de la morale et de la politique. En 1820, le professeur fut obligé de quitter sa chaire dans des circonstances et pour des raisons que nous étudierons plus tard. Alors commence pour lui une période nouvelle, dont il n'est pas encore temps de parler.

Le premier des cinq volumes précédens, qui comprend le cours de 1816 et de 1817, ne peut exciter aujourd'hui qu'un assez faible intérêt ; et nous ne pourrions guère l'analyser, pour deux raisons : la première, c'est que Victor Cousin n'y est pas encore lui-même ; il n'est que l'élève, le répétiteur de Royer-Collard ; la seconde, c'est que c'est un cours exclusivement historique, assez superficiel d'ailleurs, et qu'il serait peu utile pour nous de résumer des résumés. Mais il ne faut pas croire qu'à cette époque Victor Cousin ne fût occupé que d'histoire et qu'il ne pensât pas aux problèmes eux-mêmes. Au contraire, il semble bien que ce fut alors que sa pensée a le plus travaillé à remuer les problèmes philosophiques et à les traiter théoriquement. Seulement ce travail n'avait pas lieu à la faculté des lettres, où il occupait la chaire d'histoire, mais à l'intérieur de l'École normale, où il était resté maître de conférences. Ces cours intérieurs de l'École, nous ne les avons malheureusement pas ; nous n'en avons qu'un programme (1) dont il serait assez difficile de remplir les cadres ; mais tout ce travail intérieur est venu aboutir au cours de 1818, et c'est en l'étudiant bientôt que nous pourrons nous rendre compte de la doctrine qui était sortie de cette élaboration intérieure.

Quant à présent, ce qui nous paraît le plus important à signaler et

(1) Programme d'un cours de philosophie, 1817, dans les *Fragmens philosophiques* (1826), p. 228.

à étudier, c'est l'impression produite par ce premier enseignement intérieur de l'École sur ceux qui l'ont entendu : c'est l'appréciation qu'ils en ont donnée, le caractère qu'ils lui ont attribué. Avant d'interroger sur ce point les témoins fidèles et autorisés, demandons-nous d'abord quelle idée on se fait aujourd'hui de la philosophie éclectique, de la philosophie de Victor Cousin. Il règne sur cette philosophie une opinion courante et diffuse que nous aurions eu peut-être quelque peine à caractériser si ce travail n'avait pas été rendu facile par un jeune philosophe distingué qui, dans un travail récent (1), a été amené à résumer en quelques lignes la manière dont il se représente la philosophie de M. Cousin : « C'était la thèse de l'éclectisme, dit-il, sorte de religion laïque et appauvrie. *L'éclectisme était surtout préoccupé de sauvegarder les croyances morales de l'humanité.* Le libre arbitre fait l'homme responsable ; l'immortalité de l'âme permet le règne de la justice ; l'existence de Dieu l'assure. *La philosophie est faite pour ces dogmes.* » Ainsi, d'après notre critique, nous devons nous représenter l'éclectisme comme une philosophie qui a eu surtout un but pratique et moral, comme un déisme populaire analogue à celui du vicaire savoyard, comme une religion appauvrie : la philosophie n'y est pas cultivée pour elle-même ; elle n'existe que pour défendre et établir certains dogmes préconçus. Tel est le type sous lequel on se représente aujourd'hui la philosophie éclectique. Comparons maintenant ce type avec la réalité historique, telle qu'elle résulte des témoignages les plus authentiques, et, nous le verrons, les plus désintéressés.

Nous avons, pour apprécier les cours de 1815 à 1817, un témoin aussi compétent que pénétrant, qui a assisté aux débuts de Victor Cousin, non-seulement à la faculté des lettres, mais à l'intérieur de l'École normale, c'est-à-dire qui a entendu précisément ces cours que nous n'avons plus. Ce témoin, c'est Théodore Jouffroy (2). Jouffroy nous peint vivement l'attente provoquée dans la jeunesse d'alors par le prochain début du jeune philosophe. Comment cette attente fut-elle satisfaite? C'est ce que nous devons lui demander. Et d'abord dans quel état d'esprit était Jouffroy lui-même lorsqu'il entendit ces premiers cours de Cousin? Qu'attendait-il en réalité? Qu'a-t-il trouvé?

Jouffroy nous dit qu'il était entré à l'école encore chrétien, ou du moins croyant l'être, car son esprit n'avait pu se dérober aux objections du XVIIIe siècle, à ces objections, dit-il, « semées comme la poussière dans l'atmosphère de notre siècle. » Bientôt il se rendit compte du ravage que ces objections avaient fait dans son esprit ;

(1) *Revue philosophique, la Philosophie de M. Lachelier*, par M. Séailles, janvier 1883.

(2) *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 110 et suiv.

il s'aperçut que les croyances chères et sacrées, qu'il se persuadait avoir conservées intactes, depuis longtemps il ne les avait plus; il vit le fond de son âme, et il n'y trouva plus rien. Il a raconté cette ruine de ses croyances dans une page mémorable, l'une des plus belles de notre siècle. Il ne s'en était pas tenu au doute sur le christianisme. Toutes ses opinions reposant sur des bases chrétiennes, il lui fut impossible de se faire à lui-même aucune illusion; et « la divinité du christianisme une fois mise en doute à ses yeux, il dut reconnaître qu'il n'y avait plus rien en lui qui restât debout. » Ce moment nous dit-il, fut affreux, et il fut bien près de tomber dans le désespoir. Mais, comme c'était une âme courageuse et un esprit ferme, il reprit courage et se proposa pour but de retrouver par la raison les croyances que la foi avait perdues. Il crut que le problème de la destinée humaine était le seul problème digne des recherches de l'homme; et ce que la religion ne lui donnait plus, il crut devoir le demander à la philosophie. « En un mot, dit-il, mon intelligence, excitée par les besoins et élargie par les enseignemens du christianisme, avait prêté à la philosophie le grand objet, les vastes cadres, la sublime portée de la religion. »

Tel était l'état d'esprit de Jouffroy lorsqu'il commença à entendre les leçons de Victor Cousin. Assurément nul n'était mieux préparé pour recevoir les conclusions et les doctrines que l'on nous dit avoir été l'objet propre de l'éclectisme. Que voulait Jouffroy? Une sorte de religion. Qu'était-ce que l'éclectisme, d'après l'idée que l'on nous en donne? Une religion laïque, nous dit-on; à la vérité, une religion appauvrie. Mais par cela seul que l'on passe de la foi à la raison, il y a toujours un déchet pour l'imagination, une religion de raison sera toujours quelque chose d'appauvri et de desséché par rapport à une religion de sentiment. En un mot, Jouffroy avait besoin de croyances; et l'éclectisme avait, dit-on, pour but exclusif de sauvegarder les croyances de l'humanité. Il semblait donc être une réponse toute prête aux questions posées par Jouffroy.

Maintenant, sachant ce que Jouffroy attendait, demandons-lui ce qu'il a trouvé. Nous avons dit quelles étaient ses espérances, apprenons ce que furent, ce sont ses propres expressions, « sa surprise et son désappointement. »

On remarquera que l'on n'a pas affaire ici à un témoin prévenu, qui idéalise les souvenirs de sa jeunesse, mais au contraire à un élève désappointé, à une âme avide de croyance et de religion, un Pascal frémissant dans l'attente d'une révélation nouvelle, et qui trouve, quoi? L'analyse de la perception extérieure et la question de l'origine des idées. « Condillac l'avait résolue d'une façon, que M. Laromiguière avait reproduite en la modifiant. M. Royer-Collard l'avait résolue d'une autre, et M. Cousin, évoquant tous les systèmes,

s'épuisait à démontrer que Royer-Collard avait raison et que Condillac avait tort. C'était là tout ; et je ne pouvais revenir de mon étonnement qu'on s'occupât de l'origine des idées avec une ardeur si grande qu'on eût dit que toute la philosophie était là. Encore, si on eût commencé par nous montrer le vaste et brillant horizon de la philosophie, et dans cette perspective les grands problèmes humains chacun à leur place !.. Mais non ; le mouvement philosophique était alors trop jeune pour qu'on en sentît bien le besoin. Toute la philosophie était dans un trou. »

En quoi donc consista, à ce premier moment de l'éclectisme, la surprise, la déception de Jouffroy ? Précisément en ceci, qu'au lieu de trouver un cours répondant aux besoins de l'âme, cherchant à sauvegarder, comme on dit, les grandes croyances de l'humanité, il se vit pendant deux ans en face d'un problème abstrait, technique, qui lui était absolument indifférent, à savoir le passage du moi au non-moi, et la réalité du monde extérieur ; à peu près, pour prendre un exemple de notre temps, comme si un jeune homme travaillé comme Jouffroy par le doute, et dévoré du besoin de croire, entrait aujourd'hui à l'École normale dans l'espérance d'une doctrine nouvelle et qu'il y trouvât pour toute nourriture la doctrine de l'idéalité de l'espace et du temps. En un mot, pour résumer l'antithèse, Jouffroy attendait précisément une doctrine semblable à celle que l'on nous dit avoir été l'éclectisme, une philosophie demi-croyante, dominée par les besoins de la pratique, et il trouvait au contraire une philosophie toute spéculative, poursuivant par les méthodes les plus abstraites le problème du monde le plus inutile. Évidemment, au moins pour ce qui concerne cette première période, l'idée que l'on nous propose aujourd'hui comme l'expression de l'éclectisme, est absolument infidèle.

Jouffroy, après cette première surprise, resta-t-il cependant hostile et indifférent aux leçons de son jeune maître? En se plaignant de n'avoir pas trouvé ce qu'il désirait, veut-il dire qu'il n'a rien trouvé du tout? Bien loin de là ; peu à peu, il renonça à demander ce qu'il n'était pas question de lui donner ; et, laissant pour un temps la satisfaction des besoins de l'âme, il entra dans la voie qu'on lui ouvrait et prit goût aux questions posées. Il commença à s'apercevoir de l'importance de ces questions, importance qu'il n'avait pas comprise tout d'abord ; et surtout son esprit éminemment scientifique se laissa bientôt subjuguer précisément par le caractère spéculatif, sévère, abstrait, du nouvel enseignement.

D'abord il découvrit que le problème de l'origine des idées n'était autre chose que le problème de la certitude : remarquez ici dans quel état de naïveté et d'inexpérience étaient ces nobles esprits qui ont fondé la philosophie de notre siècle. Ce que savent aujour-

d'hui les derniers des bacheliers, ils l'ignoraient : à savoir que si les idées viennent des sens, la connaissance humaine est toute relative; que si nous voulons admettre une certitude absolue, il faut quelque notion *a priori*. Jouffroy ne savait pas cela; il nous apprend qu'il le découvrit avec un grand étonnement et une grande joie : « Car je commençai, dit-il, à me trouver moins perdu dans le coin de la philosophie où l'on m'avait jeté. »

Mais ce qui surtout le charma, l'entraîna, fit de lui un disciple, ce fut précisément la méthode, l'esprit de recherche, l'effort de la pensée pure et libre, en un mot, tout ce qu'on refuse aujourd'hui à l'éclectisme : « Jeune comme nous, dit-il, et comme nous nouveau-venu dans la philosophie, M. Cousin, en débutant, partageait notre inexpérience. Ce que nous ignorions, il l'ignorait; ce que nous aurions voulu apprendre, il aurait voulu le savoir... Il avait donc écarté et ajourné les questions générales et s'était replié sur les questions particulières. Une fois aux prises avec ces questions, il nous avait fait assister à ses propres recherches; et jeune comme il était, il avait porté dans ces recherches toute l'ardeur, toute l'analyse minutieuse, la scrupuleuse rigueur qui sont le propre des débutans. En suivant les recherches ardentes du maître, nous nous étions enflammés de son ardeur; les excessives précautions que sa prudence avait répandues dans sa méthode nous avaient appris à fond tout le détail de l'art de poursuivre la vérité et de la trouver. La même prudence appliquée à l'examen des systèmes nous avait enseigné à pénétrer jusqu'aux entrailles de ces systèmes et à les juger profondément. Enfin, l'absence même de tout cadre, de tout plan, de toute idée faite sur l'ensemble de la philosophie, avait eu pour premier résultat, en nous la laissant inconnue, de la rendre plus séduisante à notre imagination et d'augmenter en nous le désir de pénétrer ces mystérieuses obscurités, et pour secours, de nous obliger à nous élever par nous-mêmes à ces hauteurs, à nous créer par nous-mêmes notre enseignement, *à penser par nous-mêmes, et à le faire avec liberté et originalité : voilà ce que nous devons à M. Cousin*. Je sortis de ses mains *sachant très peu, mais capable de chercher* et de trouver, et dévoré par l'ardeur de la science, et de la foi en moi-même. »

Ainsi, suivant le témoignage de Jouffroy, ce qu'il reçut de Victor Cousin, ce ne fut pas une doctrine toute faite, un *Credo* philosophique et religieux, mais au contraire « l'art de penser par soi-même avec liberté et originalité. » Ce qui donne à ce témoignage sa haute autorité, c'est qu'il n'est pas précisément accompagné d'une bien grande bienveillance de l'élève à l'égard du maître. Tous ceux qui ont connu les rapports de Jouffroy avec Cousin peuvent facilement comprendre la page précédente. Ils n'étaient pas ensemble dans les meilleurs termes. Cousin tenait à honneur d'avoir Jouffroy pour disciple, et

il le traitait comme tel : Jouffroy, au contraire, n'était pas satisfait de n'être qu'un disciple ; il tenait fort à sa personnalité. C'est pourquoi il aimait à faire remarquer, et c'est le résumé du passage précédent, que Cousin ne lui avait pas appris grand'chose, et que la plus grande partie de ses pensées lui venaient de lui-même, ce qui, d'ailleurs, était vrai. On entrevoit donc dans les pages précédentes un désir secret de faire sa propre part plus grande, en réduisant autant que possible celle de son maître. Mais, s'il a fait ce calcul, il ne pouvait rendre un plus grand hommage à Cousin que de nous montrer avec quelle absence de ressources, quelle inexpérience (c'est le mot de Jouffroy), quels tâtonnemens on marchait alors sous la conduite du jeune professeur. C'est aujourd'hui pour nous un témoignage inestimable, car c'est la réfutation péremptoire de ceux qui nous représentent la philosophie de Cousin comme une philosophie de parti-pris et de pondération habile entre la religion et la philosophie ; l'éclectisme fut tout autre chose : il fut, comme toute philosophie, le produit de la pensée libre et désintéressée.

Le témoignage de Jouffroy sur le caractère de l'enseignement de Cousin à l'École normale n'est pas le seul que nous possédions : il est corroboré par celui de Damiron, camarade de Jouffroy à l'École et qui nous représente les choses exactement de la même manière : « Ce qu'il y avait d'excellent dans sa méthode, dit Damiron, c'est qu'il faisait école sans lier ses disciples ; c'est qu'après leur avoir donné l'impulsion et une direction, il les laissait aller et se plaisait à les voir user largement de leur indépendance ; *nul n'a moins tenu que lui à ce qu'on jurât sur ses paroles ;* il voulait des hommes qui aimassent à penser par eux-mêmes, et non des dévots qui n'eussent d'autre foi que celle qu'il leur donnait ; il le voulait d'autant plus qu'il savait bien, surtout en commençant, qu'il n'avait pas un système assez arrêté pour prendre sur lui de dogmatiser et de formuler un *Credo ;* comme chaque jour il avançait et changeait en avançant et qu'il ne pouvait prévoir où le mènerait cette suite de changemens et de progrès, il se serait fait scrupule de dire à ceux qui le suivaient : Arrêtez-vous là. Rien de moins réglementaire que son enseignement. C'étaient la liberté et la franchise mêmes (1). » Ajoutons enfin aux deux témoignages précédens celui de Cousin lui-même, confirmé, comme on vient de voir, par ceux de ses élèves : « Dans l'intérieur de l'École, dit-il, l'enseignement était plus didactique et plus serré ; le cours portait le nom de *Confé-*

(1) *Histoire de la philosophie au XIXe siècle*, t. II, p. 155. Ce passage n'est nullement la répétition de celui de Jouffroy ; il lui est antérieur et date de 1827. Il n'est question, à la vérité, ici que du premier enseignement de Cousin (de 1815 à 1820). Mais c'est justement celui qu'il importe le plus de caractériser et d'apprécier avec exactitude.

rence et le méritait... Formés à la méthode philosophique, les élèves s'en servaient avec les professeurs comme avec eux-mêmes; ils doutaient, résistaient, argumentaient avec une entière liberté, et par là s'exerçaient à cet esprit de critique et d'indépendance, qui, je l'espère, portera ses fruits; une confiance vraiment fraternelle unissait le professeur et les élèves. Nous aimons tous aujourd'hui à nous rappeler ce temps de mémoire chérie où, ignorant le monde et ignorés de lui, ensevelis dans la méditation des problèmes éternels de l'esprit humain, nous passions notre vie à en essayer des solutions qui, depuis, se sont bien modifiées, mais qui nous intéressent encore par les efforts qu'elles nous ont coûtés et les recherches sincères, animées, persévérantes dont elles étaient le résultat (1). »

Nous pouvons maintenant nous rendre compte avec fidélité du caractère propre du premier enseignement philosophique de Victor Cousin. Nulle doctrine arrêtée; pas l'ombre de préjugé dogmatique; recherche ardente, passionnée, désintéressée de la vérité pure. Cependant les élémens d'une doctrine étaient peu à peu préparés et rapprochés : ils allaient bientôt se réunir en système. Le disciple de Royer-Collard allait devenir maître à son tour et ouvrir à la philosophie un champ nouveau. C'est ce qu'on vit en 1818. Mais, entre ces deux époques, entre le cours de 1817 et celui de 1818, se place un épisode significatif, qui a eu la plus grande importance dans la carrière philosophique de Cousin et qui a contribué à déplacer l'axe de la philosophie française; c'est le voyage de Victor Cousin en Allemagne pendant les vacances de 1817. Ce voyage a été de si grande conséquence qu'il importe de nous y arrêter quelques instans.

II.

Il est probable que c'est de M[me] de Staël que Victor Cousin reçut le premier aiguillon de la curiosité des choses allemandes. Le livre *de l'Allemagne*, imprimé pour la première fois en 1810, mais étouffé par la censure impériale, venait de reparaître avec succès en 1814 et avait inspiré un vif intérêt pour ce monde nouveau et inconnu. Dans l'hiver de 1817, Cousin nous apprend lui-même qu'il avait été reçu chez M[me] de Staël, rue Royale, quelques mois avant sa mort, et qu'il y avait causé avec Auguste Schlegel. Le jeune professeur, alors dans tout l'éclat de son succès et de son talent, pouvait-il n'avoir pas conversé aussi avec la maîtresse du

(1) *Fragmens philosophiques* (1826), appendice, p. 352.

lieu? Et celle-ci, dont l'éloquence était au moins égale à celle de son auditeur, et dont la conversation, nous dit-on, était plus souvent un monologue qu'un dialogue, avait-elle pu ne pas lui parler de philosophie et, en particulier, de philosophie allemande? N'était-elle pas là sur son véritable terrain et aussi sur celui de Cousin, qui précisément, à la même époque, enseignait à la faculté des lettres la philosophie de Kant? Je ne doute pas que ce ne soit dans ces conversations avec Mme de Staël ou avec Auguste Schlegel, dans la lecture *de l'Allemagne* (1) que Victor Cousin prit sa première idée de voir cette Allemagne qui, après nous avoir battus sur les champs de bataille, allait encore nous conquérir par la pensée et dans le domaine des lettres. Goethe, comme Shakspeare, allait devenir l'idole de la jeune école romantique. Schelling et Hegel, de leur côté, allaient devenir les inspirateurs de la nouvelle philosophie. Mais n'allons pas si vite; nous n'en sommes encore qu'à la curiosité. Néanmoins l'idée seule d'aller en Allemagne indiquait de la part du jeune professeur une vue claire des nécessités nouvelles de la philosophie. La France commençait à échapper à l'empire de Condillac. Depuis cinq ou six ans, elle s'était tournée du côté de l'Écosse; mais la philosophie de Reid commençait à son tour à être aussi épuisée en Écosse que la philosophie de Condillac en France. Cousin lui-même en était un peu las : « J'en avais assez, nous dit-il, de la philosophie écossaise. » Au contraire, la vie philosophique était, en Allemagne, dans toute sa verdeur et sa fécondité. Kant, Fichte et Schelling étaient encore tout vivans; Hegel allait paraître et remplir de son empire les quinze ans qui le séparaient encore de la mort. Connaître par soi-même ce grand mouvement, voir les hommes, causer avec eux, s'inspirer de leurs idées pour enrichir le génie français, c'était là un genre de curiosité qu'aucun philosophe n'avait encore eu, en France, et qui rappelle les voyages des anciens philosophes grecs. Victor Cousin nous a laissé de ce voyage un journal qui est un écrit charmant (2). La vie, le mouvement, la liberté de ton, la précision brève des descriptions, les portraits des hommes, quelques anecdotes çà et là, tout cela compose un tableau aussi vrai qu'attachant de l'Allemagne en 1817, surtout au point de vue philosophique, mais sans que l'auteur ait négligé le point de vue littéraire et politique, et même le côté pittoresque. Ce morceau est particulièrement intéressant

(1) Il y avait encore à cette époque, en France, quelqu'un qui connaissait très bien l'Allemagne : c'est Stapfer. Cousin l'a-t-il connu? Nous ne le savons pas directement; mais comme Stapfer était lié avec Maine de Biran, avec Royer-Collard, avec Guizot, il est bien peu probable que Cousin ne l'ait pas connu et rencontré quelquefois.

(2) Il a été publié dans la *Revue* sous ce titre : *Promenade philosophique en Allemagne*, 1er octobre 1857.

pour l'histoire de la philosophie française, car il nous donne la date à laquelle il faut faire remonter l'action immédiate de la philosophie allemande sur la nôtre. Depuis, et bien souvent, on a invoqué parmi nous l'autorité et le prestige des idées allemandes précisément contre la philosophie de Cousin : la justice veut que l'on reconnaisse que ces idées mêmes, retournées contre lui, viennent de lui, qu'il en a été le premier promoteur et initiateur (1).

Non-seulement ce voyage en Allemagne indiquait, dans la curiosité opportune dont il était le signe, une sagacité peu commune et une vue clairvoyante sur les besoins de la philosophie nouvelle, mais il fallait, pour en tirer les fruits que Victor Cousin en a tirés, les qualités propres de celui-ci, à savoir l'esprit d'audace, d'entreprise, d'autorité impérieuse et en même temps fascinante qui étaient les traits de son caractère. Pour un jeune homme de vingt-cinq ans, avoir l'audace d'aller trouver les hommes les plus illustres de l'Europe, les faire parler dans un mauvais français (ce qui humilie toujours quelque peu l'étranger), quelquefois en latin, quelquefois avec la nécessité de parler soi-même un mauvais allemand, arracher à des Allemands peu causeurs, peu communicatifs leurs confidences sur les idées, les systèmes, les personnes, il fallait pour cela la hardiesse, la volonté et l'esprit de domination et de séduction de Victor Cousin. Il voulait et cela suffisait. Cette curiosité juvénile, ardente, toute française, à l'égard de l'Allemagne charmait et entraînait ces vieux professeurs. L'Allemagne, en feignant de mépriser la France, l'a toujours enviée; elle envie cette liberté, cette aisance, cette clarté, ce goût que nous portons en toutes choses, et, quelque fière qu'elle soit de sa profondeur, elle se sent gauche et embarrassée. Plaire à la France a toujours été l'ambition des grands Allemands : Frédéric, Goethe, Humboldt, Wagner (lequel ne nous a jamais pardonné de ne nous avoir pas plu). De là le succès de Cousin dans son voyage d'Allemagne. Lui-même a décrit dans une page admirable le charme de ces confidences philosophiques, arrachées par la jeunesse et que l'âge mûr n'obtiendrait pas. « J'avais aussi, nous dit-il, un bien grand avantage. J'étais jeune et obscur; je ne faisais ombrage à personne; j'attirais les hommes les plus opposés par l'espoir d'enrôler sous leurs drapeaux cet écolier ardent et intelligent que leur

(1) On a dit que M. Victor Cousin n'a pris de la philosophie allemande que des généralités, et qu'il n'est pas entré dans la technique des questions. Cela est vrai, mais ceux qui l'ont suivi n'ont guère fait autrement. MM. Vacherot, Renan, Ravaisson, qui, après une éclipse momentanée des idées allemandes préconisées par Victor Cousin, ont remis de nouveau ces idées en circulation, se sont également bornés aux sommités des questions; ils se sont inspirés de l'esprit et ont laissé la lettre. A plus forte raison, cela était-il permis à celui qui ouvrait la voie.

envoyait la France. Privilège de la jeunesse perdu sans retour avec le charme de ces conversations où l'âme d'un homme se montre à l'âme d'un autre homme sans aucun voile, parce qu'elle la croit encore vierge de préjugés contraires, où chacun vous ouvre le sanctuaire de ses pensées et de sa foi la plus intime parce que vous-même vous n'avez pas encore sur le front le signe d'une religion différente! Aujourd'hui que j'ai un nom, que je suis l'homme de mes écrits et d'un système, si peu personnel d'ailleurs que je me sois efforcé de le rendre, on s'observe avec moi; les esprits se retirent dans leurs convictions particulières; les cœurs même se resserrent, et, rançon assurée d'une réputation incertaine, à force d'être connu en Allemagne, j'y suis devenu étranger. Mais alors, au-delà du Rhin, j'étais accueilli comme l'espérance; j'osais proposer toutes les questions, et on y répondait avec un entier abandon. Il n'y a qu'un printemps dans l'année, une jeunesse dans la vie, un fugitif instant de confiance entre les membres de la famille humaine. »

Victor Cousin commença son voyage par Francfort. Il y vit d'abord l'historien Schlosser, assez peu favorable à la philosophie de son pays. « Ce que vous connaissez de la philosophie allemande, lui dit-il, c'est-à-dire Kant, est précisément ce qu'elle a de mieux. Le reste ne vaut pas la peine d'être appris. » Il vit encore le philosophe Passavant, disciple du mystique Baader, qui essaya de lui faire connaître la philosophie de son maître. Baader était un disciple de Schelling passé au mysticisme et revenu depuis au catholicisme. Passavant donna à Cousin un petit traité de Baader sur l'eucharistie, dans lequel, entre autres profondeurs, on apprenait que *Eva* nous perdit et que *Ave* doit nous sauver, car *Ave* est l'anagramme de *Eva*. Mais la conversation la plus intéressante que Cousin ait eue à Francfort est celle de Fréderic Schlegel. Celui-ci était un écrivain très brillant qui avait débuté par un roman immoral, *Lucinde*, avait poussé à l'extrême la philosophie de Fichte, et était devenu, avec son frère Auguste et le philosophe Novalis, l'un des chefs de l'école romantique. Plein d'imagination et de mobilité, il avait épousé une femme juive, qu'il avait convertie d'abord au protestantisme, puis au catholicisme, auquel il s'était converti lui-même. « Aujourd'hui, dit Cousin, ils convertissent tous deux à qui mieux mieux. » Il dit à Cousin qu'une fois engagé dans Kant, il devait aller jusqu'à Schelling, et que la raison ne pouvait conduire qu'au panthéisme. Jacobi lui-même, inventeur de cet aphorisme, en était devenu la preuve. Auguste Schlegel, frère de Frédéric, avait dit la même chose à Paris l'hiver précédent, en affirmant que Kant avait rendu un immense service à la

philosophie en la débarrassant des argumens pour ou contre l'existence de Dieu. Il ajoutait d'ailleurs que la raison pratique ne prouvait pas plus Dieu que la raison spéculative. La foi seule peut conduire à Dieu. Telle était alors la philosophie commune aux deux frères Schlegel. Frédéric Schlegel résumait ensuite en ces termes son jugement sur les philosophes de son temps : « Fries et Krug (kantiens) sont des hommes médiocres; Bouterweck (jacobiste) est superficiel; Hegel est subtil. A Berlin, il faut voir Schleiermacher. Les seuls hommes éminens de l'Allemagne sont Jacobi, Schelling et Baader. »

De Francfort Victor Cousin alla à Heidelberg voir le théologien Daub, que Schlosser lui avait recommandé. Daub lui dit que, s'il était curieux de philosophie, ce n'était pas à lui qu'il fallait s'adresser, mais à son collègue, le professeur de philosophie Hegel. Cousin connaissait à peine ce nom; il l'avait seulement entendu prononcer par Schlegel, qui lui avait dit en passant que Hegel était subtil. Il hésitait donc à aller le voir, car il n'avait que peu d'heures à sa disposition; il y alla cependant, « et ce jour-là, nous dit-il, la voiture partit sans moi, ainsi que le lendemain. » Il resta deux jours à Heidelberg, et noua ainsi avec Hegel une liaison et même une amitié intime qui ne se démentit jamais et dura jusqu'à la mort de celui-ci. Ce qu'il aima, ce qu'il admira dans Hegel, ce fut, nous dit-il, « un esprit de liberté sans bornes, qui soumettait à ses spéculations toutes choses, gouvernement, religions, arts, sciences, et qui plaçait au-dessus de tout la philosophie. » Cousin fut donc subjugué et captivé, malgré le langage scolastique de Hegel, « par ces propositions plus hardies et plus étranges les unes que les autres, qui lui faisaient l'effet des ténèbres visibles de Dante. » Cette connaissance faite à Heidelberg décida Cousin à modifier le plan de son voyage. Il remit à l'année suivante l'Allemagne du Midi, c'est-à-dire Schelling et Jacobi, il se borna à l'Allemagne du Nord, et se proposa de revenir à Heidelberg pour revoir encore une fois Hegel avant de rentrer en France.

A Marbourg, il s'entretint avec Tennemann, le célèbre historien de la philosophie. « C'est un homme, dit-il, d'environ cinquante-cinq à soixante ans, de taille moyenne, grêle de corps et chétif de figure, d'une politesse extrême et qui me reçut fort bien. Malheureusement il ne parle pas français. J'essayai un peu d'allemand, que je ne pus soutenir, et nous fûmes réduits à nous entretenir en latin. » Tennemann, en philosophie, s'était arrêté à Kant, et il regardait sa philosophie comme la dernière conquête de l'esprit humain. Il niait que le kantisme fût le scepticisme. Lorsqu'il apprit que Cousin, l'année précédente, avait enseigné Kant à Paris, il n'en revenait pas, et il lui dit que, si ce n'était pas lui qui le disait, il ne

l'aurait pas cru. Il lui prit les mains en le comblant de caresses. Il lui recommanda d'aller à Iéna voir le philosophe Fries, comme celui qui entendait le mieux la doctrine de Kant. A Goettingue, il vit deux hommes distingués, Schulze et Bouterweck. Schulze était une célébrité : son nom même fait époque dans l'histoire de la philosophie allemande. Son livre d'*Enésidème*, où il avait poussé le criticisme de Kant jusqu'au scepticisme absolu, avait décidé la transformation du kantisme en idéalisme subjectif. Le premier écrit de Fichte a été précisément une critique d'*Énésidème*. Schulze dit à Cousin qu'il n'y avait que trois philosophies en Allemagne : le vieux kantisme, le panthéisme de Schelling et la doctrine du sentiment de Jacobi; mais à ces trois philosophies il ajoutait la sienne, qui, disait-il, « détruit toutes les autres. » Il était surtout opposé à la philosophie de Schelling, et, de concert avec son collègue Bouterweck, il s'efforçait de lui fermer l'université de Goettingue. Malheureusement Schulze parlait très peu et très mal le français; au contraire, Bouterweck s'exprimait avec finesse et avec grâce. Le philosophe de Bouterweck était Jacobi; l'homme le plus dangereux, selon lui, était Schelling. Tous ses disciples, disait-il, ont corrompu les sciences : Oken, l'histoire naturelle; Creuzer et Goerres, la théologie, et voilà que Hegel fait de la scolastique sur la poésie de son maître.

A Berlin, les hommes éminens étaient Ancillon, Schleiermacher et le théologien de Wette. Cousin nous fait d'Ancillon un portrait frappant et vivant : « C'est, dit-il, un homme d'une grande stature, assez gros, tête et figure larges; quelque chose de distingué, mais aussi de composé jusqu'à l'affectation dans toute sa personne. Il parle très bien, mais comme un livre ; il s'écoute et désire qu'on l'écoute; il procède par phrases détachées où il place toujours quelque chose de saillant, une pensée, ou au moins une tournure spirituelle. » Ce philosophe, de famille française réfugiée, ayant écrit et bien écrit en français, semblait devoir fournir à Cousin un interlocuteur intéressant; mais celui-ci eut beaucoup de peine à l'attirer sur le terrain de la philosophie. « Je n'ai pu en tirer, dit-il, que des propositions très générales, que la raison n'est pas le raisonnement, que le système de l'existence universelle est la plaie de la philosophie allemande. » Il n'aimait pas son collègue Schleiermacher ; il rendait justice à sa traduction de Platon, mais avec des réserves fines et justes : « C'est un bel ouvrage, disait-il, qui entre profondément dans le sens de Platon, mais qui n'en reproduit pas la grâce. L'ironie de Platon s'exprime par un sourire; celle de Schleiermacher est un rire amer. » Solger, autre philosophe qu'il vit à Berlin, lui parla sévèrement de tous les philosophes du temps, et lui dit que la philosophie allemande était dans une période de

crise, qu'un seul philosophe pouvait enfin remplacer Fichte : c'était Hegel.

Schleiermacher fut un des hommes qui frappèrent le plus vivement Cousin. Le récit de la visite qu'il lui fit mérite d'être reproduit textuellement : « J'éprouvais une certaine inquiétude à l'idée de me trouver en face d'un des hommes les plus illustres de l'Allemagne. Métaphysicien hardi, moraliste, théologien, politique, orateur, érudit, mon imagination rassemblait tous ces titres sur quelque imposant personnage. La porte s'ouvre et dans le fond d'un cabinet mal éclairé, j'entrevis un petit homme chétif et bossu : c'était Schleiermacher. Je demeurai immobile d'étonnement ; je me remis peu à peu ; et ce commencement ne m'ayant pas égayé, j'entrai en matière avec un grand sérieux ;.. notre conversation dura deux heures qui furent bien remplies. Ce qui m'a le plus frappé dans M. Schleiermacher, c'est ce qu'on m'avait aussi le plus vanté en lui, la prodigieuse subtilité de son esprit. On ne saurait être plus habile, plus délié et pousser plus loin une idée. Si je pouvais reproduire sa conversation, on y verrait un modèle d'adresse ; il ne voulait pas me dire sa pensée ; mais sans cesse il me plaçait sur des pentes qui y conduisaient. J'aurais dû y consentir et me donner le spectacle de l'esprit de M. Schleiermacher, mais les choses m'occupaient tout entier ; et je lui demandai trop et trop vite. Il me vanta beaucoup le système de Spinoza. Je faisais mille objections : « Eh bien ! alors prenez Platon au lieu de Spinoza. Admettez que la matière n'est pas un attribut de Dieu, mais une substance à part. Êtes-vous bien sûr que la matière soit étendue ? » Et il insinuait que le moi pourrait bien être aussi étendu que le non-moi. Nous nous sommes enfoncés dans la question de la création : « Il est aisé de s'élever à Dieu ; mais il est difficile d'en descendre, il faut sauter de l'infini dans le fini. » Je lui demandai s'il concevait l'état d'immortalité sans conscience, sans réminiscence ? — Oui. — On peut, lui dis-je, attribuer cette doctrine à Aristote ; mais croyez-vous que ce soit celle de Platon ? — Oui ; il faut distinguer dans Platon la partie systématique et la partie populaire. Dans *le Phédon,* il n'y a rien qu'on ne puisse ramener à l'existence sans conscience. » On peut juger de quel attrait et de quelle influence sur une jeune imagination pouvaient être, en 1817, de telles conversations. Recueillir à la source et de la bouche même des maîtres des idées neuves alors, et que personne ne connaissait en France l'apologie discrète, mais convaincue du spinozisme, le rapprochement de Spinoza et de Platon, l'idée d'une immortalité impersonnelle, la non-étendue de la matière, tout cela devait être pour le disciple de Royer-Collard une surprise et une fascination dont il n'est pas facile de nous faire

une idée, aujourd'hui que de telles idées sont devenues banales, et que tout le monde les a plus ou moins traversées. Ce n'en est pas moins un événement important pour l'histoire de la philosophie, car c'est de ce moment, et par l'intermédiaire de notre voyageur que date l'infiltration en France des idées allemandes. Cousin revit une seconde fois Schleiermacher et jugea plus favorablement cette fois de sa personne physique : « Je m'étais trompé, dit-il, sur sa personne; je l'avais mal vu le soir; le jour, il m'a paru mieux. Il est vrai qu'il est un peu bossu; mais il a des yeux de génie. Il a près de cinquante ans, et il est marié avec une femme encore jeune et belle. Il m'a conseillé de traduire un ouvrage de Lessing : *de l'Éducation du genre humain.* » Après Schleiermacher, Cousin vit encore à Berlin le théologien de Wette, rationaliste célèbre, mais peu indulgent pour la philosophie de son temps, qu'il exécutait sans façon et d'une manière tranchante : « Que pensez-vous de la philosophie de Schelling ? — Que c'est un délire. — Et de M. Hegel ? — Qu'il a mis en évidence l'absurdité de Schelling. J'ai lu les écrits de Hegel ; ils m'ont tous paru des non-sens. »

De Berlin, Victor Cousin alla à Leipzig, et là il eut le plaisir de rencontrer un curieux vestige de la philosophie antérieure à Kant : ce fut le vieux Platner, psychologue et médecin, qui avait été élevé dans la philosophie de Leibniz. Cousin crut lui faire plaisir en lui parlant de cette philosophie de sa jeunesse; mais Platner l'avait déjà oubliée ; quoiqu'il eût soixante-treize ans, il était tout entier aux querelles du temps ; il ne pensait qu'à Kant et à ses successeurs; très opposé d'ailleurs à la philosophie de Schelling, il était décidé à lui fermer l'université de Leipzig, comme on l'avait fait à Goettingue. Rien de plus piquant que ce vieux philosophe, qui, sur le bord de la tombe, était encore tout entier aux luttes philosophiques de son temps, et qui, tout en combattant les nouveautés, avait oublié un peu lui-même ce qu'il avait cru autrefois. Cousin vit encore à Leipzig un disciple de Kant, le philosophe Krug, très ennemi de la philosophie nouvelle, de la philosophie de la nature : mais il parla avec lui de politique plus que de philosophie. A Iéna, autre kantien, M. Fries; même difficulté de s'exprimer, à cause de la langue. Cependant, chose curieuse, Fries, qui s'exprimait péniblement en français sur la philosophie, s'animait et se passionnait pour la politique. Il était profondément libéral : la France, même vaincue, était alors un idéal et un objet d'envie pour ses vainqueurs, à cause de sa constitution et de sa liberté : « Plus heureux que nous, disait-il, vous êtes une nation ! »

La plus grande figure que Cousin ait rencontrée pendant son voyage est celle de Goethe. Ici, les paroles rapportées ont peu d'im-

portance : ce qui est intéressant, c'est l'impression vive que le voyageur avait conservée et qu'il nous a transmise du grand homme qu'il venait de visiter. Il le revit encore une fois plus tard en 1824 ; et, quoique n'ayant pas écrit ce second voyage, il en a extrait tout ce qui concerne Goethe, et il a ajouté cet extrait à ses souvenirs de 1817. Ce ne sont que des détails personnels sur Goethe et sa famille, mais ils sont pleins de vie, de vérité et de couleur ; et tout intéresse lorsqu'il s'agit d'un aussi grand personnage. Mais le récit est trop long pour être résumé, nous renvoyons au texte même.

A son retour, et en passant de nouveau par Heidelberg, Cousin revit Hegel comme il se l'était promis, et, cette fois, ce ne fut pas quelques heures et quelques jours, mais plusieurs semaines qu'il passa auprès de lui. Hegel venait de publier son *Encyclopédie*. Cousin essaya de la déchiffrer avec un des disciples du maître, Carové, avec qui il se promenait tous les matins dans l'Allée des philosophes, le manuel de Hegel à la main, l'un interrogeant, l'autre répondant. Le soir, on allait prendre le thé chez Hegel, que l'on consultait sur les endroits obscurs, mais « l'oracle lui-même n'était pas toujours fort intelligible. » Cousin profita de cette circonstance pour nous raconter la vie de Hegel, nous résumer sa philosophie et nous exposer les objections qu'il lui faisait, disait-il, mais qui nous paraissent un peu antidatées. Cette seconde partie du voyage (1) n'a plus le même caractère de fidélité et de vérité que la première. Ce ne sont plus des notes de voyage, c'est un travail sur Hegel fait après coup à propos de quelques souvenirs. Cependant, on peut y recueillir encore quelques traits intéressans. La conversation de Hegel était variée ; il aimait à causer d'art, d'histoire, de religion, de politique. Il traçait à grands traits une philosophie de l'histoire. En politique, il était libéral constitutionnel, mais grand ami aussi de l'autorité : à peine approuva-t-il plus tard la révolution de 1830. Il avait des préventions invincibles contre la religion catholique. Un jour, à Cologne, devant la cathédrale, voyant le petit commerce qui se fait à la porte des églises : « Mourrai-je, dit-il, sans avoir vu tomber tout cela ? » Il était indulgent pour les matérialistes du XVIII[e] siècle, que Cousin combattait si vivement en France : « Ce sont, disait Hegel, les enfans perdus de notre cause ! » Dans l'histoire de la philosophie, il penchait du côté d'Aristote plutôt que du côté de Platon. Il avait une grande admiration pour le génie de Descartes : « Votre nation, disait-il, a assez fait pour la philosophie en lui donnant Descartes. » Il n'aimait pas Leibniz et ne le mettait pas dans

(1) Voyez cette seconde partie dans la *Revue* du 1[er] août 1866, *Souvenirs d'un voyage en Allemagne*.

la compagnie des grands philosophes, au moins de ceux de premier ordre. Ces traits épars, très conformes d'ailleurs à l'idée générale que l'on se fait de Hegel, ont un grand prix, et complètent d'une manière intéressante la physionomie de ce grand esprit.

En résumé, l'état de la philosophie en Allemagne, en 1817, à l'époque du voyage de Cousin, était le suivant. Il y avait deux camps : d'un côté, les partisans de Kant à tous les degrés, plus ou moins réconciliés avec les partisans de Jacobi, comme Fries et Bouterweck; par conséquent, l'école critique et l'école du sentiment; — de l'autre, la philosophie de la nature, l'école de Schelling, c'est-à-dire le panthéisme. La lutte était vive entre ces deux écoles. Cousin n'ayant vu cette fois que l'Allemagne du Nord n'avait guère rencontré que Schleiermacher et Goethe qui fussent dans des tendances philosophiques analogues à celles de Schelling. C'était seulement l'année suivante qu'il devait voir à Munich Schelling et Jacobi. Malheureusement, il ne nous a pas donné le récit de ce second voyage.

Il est donc vraisemblable que de cette première tournée en Allemagne, Cousin n'eût rapporté qu'une impression assez peu favorable pour la philosophie de la nature, comme on appelait alors la philosophie de Schelling, si le hasard ne l'avait pas mis précisément en rapport avec l'homme qui non-seulement représentait alors de la manière la plus originale la philosophie de Schelling, mais qui même commençait déjà à la supplanter et la dépasser. En 1817, la grande gloire de Schelling prévalait encore ; mais le nom de Hegel allait bientôt triompher. Cousin connut donc Hegel, non-seulement le premier en France, mais en Allemagne même, un des premiers. M. Rosenkranz lui a reproché d'avoir écrit plus tard qu'il avait en quelque sorte « prophétisé » Hegel dans son propre pays; il y a là sans doute quelque exagération; mais il paraît certain cependant par l'histoire que Hegel n'était pas encore en 1817 ce qu'il est devenu plus tard. On était encore plus préoccupé de Schelling que de Hegel; et il est fort vraisemblable que de vieux professeurs comme Schulze et Fries, qui en étaient encore à Kant, et pour qui l'ennemi était Schelling, n'avaient pas encore eu le temps de découvrir ce nouvel adversaire dont les formules inextricables furent d'abord, même en Allemagne, un sujet d'étonnement. Quoi qu'il en soit, par Hegel, Cousin fut initié à la philosophie de Schelling; il reçut d'eux, et cette année même et l'année suivante, une influence commune dont nous retrouverons les traces dans les années qui vont suivre.

Les vacances finissaient. Cousin était rappelé à Paris par les obligations de ses fonctions. Il raconte qu'en quittant l'Allemagne, et

au retour, il s'interrogea lui-même; il se demanda s'il allait troubler la naissante école spiritualiste française en la jetant brusquement dans l'étude prématurée de ces doctrines étrangères; et il pensa, dit-il, qu'il valait mieux laisser la nouvelle philosophie se développer librement et spontanément. Nous ne savons s'il fit ce raisonnement d'une manière aussi explicite; mais il est évident que cette résolution était dans la nature des choses; car ce n'est pas à la suite de quelques conversations de vacances que l'on peut changer le cours entier de ses idées et introduire des systèmes que l'on ne s'est pas encore assimilés. Mais, si on ne doit pas s'attendre à l'introduction subite du système hégélien dans la philosophie française, on aurait tort toutefois, malgré ce que dit Cousin, de croire que l'influence des doctrines allemandes ne se soit pas fait sentir, même dans le cours de 1818. En tout cas, ce qu'il est permis de supposer, c'est que le contact de l'esprit allemand a dû contribuer à élargir la pensée du jeune philosophe et à développer la flamme qui était en lui et qui allait éclater avec tant de puissance et de succès dans son prochain enseignement. Ce qui serait intéressant, ce que Cousin ne nous a pas dit, ce serait de savoir, si le sujet vaste et élevé qu'il allait traiter dans son cours de cette année, (le Vrai, le Beau, le Bien), si ce sujet avait été choisi par lui avant son voyage, ou si, au contraire, il en a été le produit et le fruit. Nous inclinons vers cette seconde hypothèse. Que Cousin, à la fin du cours précédent, eût déjà formé le projet de consacrer son nouveau cours, non plus à l'histoire, mais à la philosophie elle-même, qu'il se soit proposé d'essayer devant le grand public les solutions qu'il avait élaborées jusque-là avec ses élèves dans le sanctuaire secret de l'école, cela est probable. Mais, autant que je puis connaître les habitudes des professeurs, le cadre du cours qu'il devait faire n'a pas dû être tout d'abord fixé : ce n'est pas, en effet, au moment où l'esprit est fatigué d'un enseignement qu'il est capable d'en construire tout de suite un nouveau. Cousin était donc décidé, je le crois, à traiter cette année-là de philosophie théorique; mais je suis porté à croire aussi que c'est de son commerce avec l'Allemagne et de ses conversations avec Hegel et avec Schleiermacher qu'est sortie dans son esprit cette trilogie célèbre qui restera son titre d'honneur dans l'histoire de la philosophie, et dont nous essaierons de faire comprendre, pour l'époque où elle s'est produite, l'importance et la nouveauté.

PAUL JANET.

LE VATICAN ET LE QUIRINAL DEPUIS 1878

III[1].

LE PAPE LÉON XIII ET LA RÉCONCILIATION DE L'ITALIE ET DU SAINT-SIÈGE.

I.

Entre toutes les solutions de la question romaine (ou mieux de la question pontificale), il en est une que nous devons d'abord écarter parce qu'il nous semblerait peu digne de nos lecteurs de nous y arrêter. C'est la restauration du pouvoir temporel des papes, de l'ancienne monarchie pontificale, sous quelque forme et dans quelques limites que ce soit. Il est permis d'en regretter la chute, d'en montrer la raison d'être et les avantages dans le passé ; il n'est pas sérieux d'en discuter le rétablissement. Ceux qui s'obstinent à l'espérer se placent en dehors des prévisions humaines et du cours naturel des faits. Ce ne sont plus des politiques, mais des mystiques qui, les yeux fixés au ciel, attendent que les anges d'Héliodore descendent chasser les profanateurs du temple. Un sceptique dira que tout arrive, que tout ce qui a vécu peut revivre. Erreur ! il y a des choses mortes qui ne renaissent ni ne ressuscitent. Le pouvoir tem-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1882 et du 15 octobre 1883.

porel des papes, il est vrai, a dans ce siècle même été par deux fois rétabli, mais il n'a été relevé que pour tomber de nouveau; et, si par impossible, il l'était encore, ce serait encore pour s'écrouler à brève échéance. Le plus difficile, en effet, — et c'est là ce qui en est la condamnation irrévocable, — ce ne serait pas tant de restaurer la royauté pontificale que de la faire durer. Lorsqu'elle a été définitivement renversée, en 1870, elle survivait déjà, depuis plusieurs générations, à l'ordre de choses dont elle était sortie, à l'état social et politique dont elle était la conséquence et la plus haute consécration. Dans le monde issu de la révolution, elle n'était plus qu'un archaïsme politique, un anachronisme anormal, un témoin isolé d'un âge écoulé, une vénérable antiquité artificiellement conservée par la piété des uns et les calculs des autres.

Que, dans les transports contagieux de l'enthousiasme, des pèlerins, exaltés par la foi et éblouis par l'inamissible majesté du pontife romain, aillent, sous les voûtes des Loges de Raphaël ou sous la ronde coupole de Saint-Pierre, crier : « Vive le pape roi ! » presque autant vaudrait monter sur les gradins vides du Colisée ou sur les arcades écroulées du Palatin, ou bien descendre, au pied du Capitole défiguré, sur les dalles usées du forum, pour jeter aux ruines de la Rome impériale, le cri de : « Vive César ! vive le très puissant et très clément Auguste ! » L'époque, l'âge historique des pontifes rois est aussi irrévocablement passé que l'ère des empereurs grands-pontifes. La séparation des deux pouvoirs, la disjonction de la crosse et de l'épée, si ardemment appelée de Dante, est partout effectuée. La royauté pontificale, jadis escortée en Europe d'un nombreux cortège de souverainetés de même ordre, n'est pas plus aisée à relever que les vieilles principautés ecclésiastiques qui, durant des siècles, lui ont servi de satellites. Au milieu de nos états laïques modernes, il ne reste guère plus de place pour un pape monarque temporel que pour les électeurs souverains de Cologne ou de Mayence, pour les princes évêques de Liège ou de Salzbourg, ou les abbés casqués et cuirassés du moyen âge. La royauté terrestre des papes est enterrée, avec Pie IX, dans la confession de Saint-Laurent hors les murs, entre les vénérables reliques des basiliques constantiniennes, et elle n'en ressuscitera pas plus que son ancien rival, le saint-empire romain.

Une erreur, partout commune, c'est de ne voir, à la destruction de la royauté papale, d'autres raisons que l'unité de l'Italie et la révolution de 1860. Penser ainsi, c'est s'arrêter aux causes secondes et immédiates sans remonter à la cause première et aux lois générales de l'histoire. Le grand coupable de la spoliation de la chaire romaine, ce n'est ni Victor-Emmanuel, ni Cavour, ni Garibaldi, c'est l'esprit moderne, l'esprit dont est imbue toute la société contemporaine, et

la France avant l'Italie. La vérité, c'est que la durée de la monarchie romaine était inconciliable avec la sécularisation des états, ailleurs partout achevée dès les premières années du siècle. Le trône temporel du successeur de Pierre eût été établi en France, en Allemagne, en Espagne, qu'il eût été renversé de même, un peu plus tôt seulement. Les trois millions de sujets du pape eussent habité une île, la dévote Sicile ou la catholique Irlande ; ils eussent été enfermés au cœur de montagnes escarpées, ou emprisonnés dans une oasis ceinte des sables du désert que, pour les maintenir sous la souveraineté pontificale, il eût fallu soustraire le patrimoine de l'église aux vents du dehors et arrêter à ses frontières les idées qui soufflaient sur le monde. L'Italie nouvelle serait détruite, elle verrait dissoudre son unité, qui, pour être plus récente que celle de la France, n'est ni moins naturelle, ni guère moins solide, que la monarchie pontificale, relevée sur les débris de la royauté unitaire, s'effondrerait bientôt sous son propre poids. Pour tenir debout, il faudrait qu'elle fût constamment étayée d'appuis étrangers, de contreforts et d'arcs-boutans du dehors, et où en trouver d'assez solides ou d'assez sûrs pour s'y fier?

Au Vatican même, on ne saurait guère se faire illusion là-dessus. On y spécule sur les faiblesses de la politique italienne, sur les difficultés de la monarchie ; on y spécule sur l'appui éventuel des puissances, sur la possibilité même d'une sorte de coalition morale en faveur de la papauté ; mais, parmi les plus optimistes, bien peu oseraient se promettre de toutes ces combinaisons une véritable restauration de l'ancienne monarchie pontificale, même restreinte aux murs de Rome. Sur quelle puissance, en effet, compter pour la rétablir, pour la maintenir? Laquelle serait assez désintéressée pour tenter une pareille aventure, et assez présomptueuse pour s'en croire capable? Sans la longue domination de l'Autriche aux plaines du Pô, sans le besoin de ne pas lui abandonner toute la péninsule, la France elle-même, en 1848, n'eût probablement pas assumé une aussi lourde mission. Qui se porterait aujourd'hui héritier de Mentana? Le dernier prince qui ait pu se croire une telle vocation gît enseveli à Goritz dans le drapeau de Louis XIV. Ce qu'une puissance isolée n'oserait raisonnablement rêver, plusieurs états réunis ne le pourraient-ils entreprendre? Ce serait là, à notre sens, une autre illusion. Aucun syndicat européen ne saurait se charger à perpétuité d'une telle besogne. Les puissances sont trop divisées pour s'unir aisément dans une campagne effective en faveur du pape, et la plupart des états ont trop à compter chez eux avec les défiances de la démocratie, pour s'engager dans une sorte de croisade au profit de la chaire romaine.

Est-ce à dire que la politique du Vatican, depuis l'avènement de Léon XIII, la politique qui, pour fortifier le saint-siège vis-à-vis de l'Italie, semble vouloir s'appuyer et pour ainsi dire s'adosser aux puissances, repose sur une illusion ou un faux calcul? Non assurément; les dernières années, les dernières semaines surtout en ont montré l'habileté. Léon XIII, dès le premier jour de son pontificat, a prévu que les monarchies en guerre avec l'église se lasseraient bientôt d'un conflit qui ne pouvait profiter qu'aux influences révolutionnaires. Il a prévu que, hétérodoxes ou catholiques, les plus grands états du continent sentiraient tôt ou tard le besoin de réunir toutes les forces conservatrices et que, dans cet effort pour relever en Europe le principe d'autorité, les puissans de ce monde ne sauraient faire fi du saint-siège. La brusque évolution du prince de Bismarck a été une justification éclatante des calculs du Vatican. Dans ses relations avec les cours impériales, le saint-siège a puisé une force nouvelle vis-à-vis de l'Italie; mais s'ensuit-il que la chaire romaine puisse compter sur les monarchies européennes pour lui restituer quelques lambeaux de son ancienne royauté temporelle? Rien ne permet de le penser. L'Allemagne de M. de Bismarck, que certains catholiques regardent déjà comme le futur instrument de la Providence, est peu faite pour un pareil rôle. Il est difficile de découvrir, dans l'hérétique chancelier, revenu du Culturkampf, l'étoffe d'un Pépin ou d'un Charlemagne. S'il se plaît à faire des avances au saint-siège, à envoyer l'héritier du nouveau trône germanique lui rendre hommage, M. de Bismarck a soin de flatter en même temps l'amour-propre de l'Italie et de son roi. Dans l'espèce de sainte alliance qu'il semble rêver de reconstituer, la maison de Savoie a sa place non moins que la papauté. Si, parmi les projets qu'agite son remuant génie, figure la réconciliation de l'Italie et du saint-siège, il est peu probable que, pour y gagner le Vatican, M. de Bismarck aille engager sa nouvelle alliée à se décapiter elle-même. Ce que le saint-siège peut attendre de l'Allemagne et de l'Europe, ce n'est pas une restauration chimérique, mais un concours moral, un arbitrage bienveillant, de bons offices vis-à-vis de l'Italie. Leur appui moral, l'aide même de leur diplomatie, les cabinets ne sauraient dans leur propre intérêt le lui refuser, le jour où, infidèle à ses engagemens, l'Italie disputerait au pontife les libertés nécessaires à son indépendance spirituelle. Déjà, nous l'avons dit, la plus effective des sûretés dont jouisse le Vatican, ce sont les ambassades accréditées près du saint-père : elles lui servent en quelque sorte de garantie internationale et renforcent singulièrement les garanties italiennes.

Quant à une action à main armée, à une expédition militaire telle

que, du pape Étienne II à Pie IX, le saint-siège en a si souvent provoqué, les interprètes les plus autorisés de la cour romaine protestent qu'elle n'en a même pas la pensée. Ils répudient patriotiquement la politique qui appelait « les barbares » en Italie et faisait descendre des Alpes les lourds « troupeaux » de Francs ou de Germains (1). Et cela, ils le font assurément de bonne foi, reconnaissant spontanément que compter sur une intervention armée du dehors est une illusion et que, dans l'état actuel de l'Europe, une occupation étrangère permanente n'est plus possible (2); sentant en outre que la chaire romaine est la première intéressée à ne pas blesser mortellement le sentiment national du noble pays qu'elle habite. Dans leur crainte de compromettre la cause pontificale en la rendant suspecte aux Italiens, les plus politiques des membres du clergé vont même jusqu'à repousser l'intervention diplomatique aussi bien que l'intervention militaire de l'étranger (3).

On n'en est pas encore là au Vatican. L'on n'y a pas renoncé à l'espérance de voir les gouvernemens, entraînés par l'instinct de la conservation et le besoin de mettre un frein au radicalisme, chercher de concert à asseoir d'une manière plus certaine la situation du pontife, à lui assurer des garanties plus larges et plus solides que les *guarentigie* de 1871. On compte sur la diplomatie pour peser sur l'Italie et obtenir au pape de meilleures conditions. Ce rêve est-il lui aussi une chimère? Cela dépendra surtout, cela dépendra presque uniquement de l'Italie, de sa prudence, de la façon dont elle saura respecter les libertés du pape et montrer au monde qu'il est libre. S'imaginer que les puissances se désintéresseront jamais d'une question d'un caractère aussi général, qu'elles abdiqueront entièrement le droit d'y veiller, ce serait, en effet, de la part du Quirinal, une non moindre illusion que l'illusion des catholiques qui se représentent une intervention de la diplomatie comme certaine et prochaine. A nos yeux, la papauté doit plutôt compter sur les puissances pour consolider ou renforcer les garanties de 1871 que pour y substituer quelque combinaison nouvelle. Si, comme tout l'indique, le saint-siège refuse de laisser jeter un pont entre le Vatican et le Quirinal, s'il persiste à protester contre la loi des garanties, s'il prétend à tout prix modifier la situation que Léon XIII a déclarée intolérable, c'est moins au nord qu'au sud des Alpes, moins vers l'étranger qu'en Italie même qu'il doit porter ses regards et ses efforts. La solution, s'il peut y en avoir une, doit

(1) *Gallici Armenti*, de Filicaja.
(2) Voyez la brochure *il Papa e l'Italia*.
(3) Je citerai, par exemple, M. Savarese, *Ultima Fase della quistione romana*.

plutôt venir du dedans que du dehors. Aussi, laissant de côté les conciliateurs étrangers et cette sorte de *deus ex machina* de la diplomatie, dont la problématique intervention peut longtemps se faire attendre, préférons-nous examiner quelles chances de réparation peuvent s'offrir au saint-siège en Italie; quelles sont pour lui les probabilités et les difficultés d'une réconciliation avec la nouvelle monarchie. Dans ce grave différend de la papauté et de l'Italie, dans cet interminable procès de la chaire romaine et d'un des peuples qui ont fait le plus d'honneur à l'église, le règlement le plus simple serait, comme en toute affaire litigieuse, une entente directe entre les deux parties. Reste à savoir si, après leurs longs débats, en dehors même de leurs griefs réciproques, une pareille entente est encore possible.

II.

C'est en Italie, peut-on dire aux catholiques, qu'est le principe du mal, c'est là que doit être cherché le remède. C'est la révolution italienne qui a renversé l'antique maison royale des papes; c'est dans le sol italien que les papes doivent creuser patiemment les fondations de la demeure qu'ils sont obligés de rebâtir. Là est encore le terrain le plus sûr et le moins périlleux. On paraît le sentir au Vatican. Léon XIII, tout le premier, sans rien négliger pour se ménager des appuis extérieurs, ne cesse de répéter que le saint-siège n'est pas l'ennemi de l'Italie, qu'il en a toujours été l'honneur et le bienfaiteur (1). On le sent encore davantage dans le clergé et parmi les fidèles de la péninsule, chez tous ceux qui souffrent de l'apparent conflit de leur sentiment national et de leur foi religieuse. Clercs et laïques, du père Curci et des conseillers de la résignation aux plus ardens fauteurs des revendications temporelles, se plaisent à rappeler qu'en aucun pays le peuple n'est demeuré aussi catholique, et, malgré ses démêlés avec elle, aussi attaché à la chaire romaine. De tous les états, c'est encore, dit-on, l'Italie qui accorde à l'église le plus de liberté réelle; c'est le pays le plus sévèrement traité par la papauté qui serait le plus généreux pour le saint-siège, à condition qu'on ne lui demandât plus de se suicider ou de se mutiler lui-même.

Une chose hors de doute, c'est qu'en aucun pays de l'Europe il n'y a autant d'hommes soucieux de la dignité du siège apostolique et désireux de le voir se réconcilier avec le gouvernement natio-

(1) Voyez, entre autres, le discours aux pèlerins italiens en octobre 1883.

nal. On ne saurait nier que tel soit le vœu de la grande majorité de la nation, quoique les déceptions des dernières années aient souvent diminué la foi ou lassé la patience de ceux qui rêvaient d'en être témoins. L'attitude même de Léon XIII, qui, sur ce point, a trompé beaucoup de naïves espérances, n'a pas laissé que de décourager les partisans de cette réconciliation tant invoquée. Si leur zèle est souvent refroidi et la réalisation de leur ancien songe renvoyée à l'obscur avenir, ils n'en restent pas moins nombreux, les uns guidés surtout par un sentiment religieux, les autres par des considérations politiques.

La question, en effet, n'intéresse pas moins la prévoyance des patriotes que la piété des fidèles. Quel événement plus heureux pour l'Italie qu'un rapprochement avec la papauté, à la condition, bien entendu, que son unité en sortît intacte? Ce serait la consécration définitive de cette unité, l'apaisement de la conscience nationale, l'affermissement des institutions, l'unification morale après l'unification matérielle. L'avantage ne serait guère moindre au point de vue extérieur, au point de vue des relations internationales et de l'influence politique de la péninsule. Qui ne voit que la situation de l'Italie vis-à-vis des puissances en serait notablement simplifiée et améliorée? Mais ce ne serait pas tout. Pour des yeux à longue vue, ce ne serait même peut-être que le petit côté de la question. Le rapprochement de l'Italie et du saint-siège pourrait, avec le temps, avoir pour elle de plus amples et plus lointains avantages. Une fois rentrée en grâce près de la curie romaine, la nouvelle Italie pourrait s'en faire une amie, un alliée, et, comme telle, utiliser à son profit une bonne part de l'influence et de la force morale que possède encore dans le monde la chaire romaine. Avec de la dextérité et du savoir-faire, ce qui ne leur a jamais manqué, en sachant accorder chez eux à l'église certains avantages, en en soutenant, au besoin, les intérêts au dehors, en profitant habilement des fautes d'autrui, en exploitant contre leurs rivaux les froissemens ou les justes ressentimens du Vatican, les Italiens acquerraient des titres à sa reconnaissance et pourraient faire avec lui un fructueux échange de bons procédés et de bons offices. Possédant chez elle le chef suprême de l'église, le pape et la majorité des cardinaux continuant à être Italiens, l'Italie, érigée en puissance de premier rang, n'aurait-elle pas de grandes chances de voir l'église romaine, devenue plus que jamais italienne, subir peu à peu son influence nationale? Le Vatican et le catholicisme, avec leur immense clientèle, ne sauraient-ils, à la longue, se faire les auxiliaires, sinon les instrumens, du pays dont le pape serait l'hôte?

Qu'on ne dise pas que ce sont là de vaines chimères, auxquelles

ne saurait s'arrêter aucun esprit politique. De pareils songes seraient trop séduisans et trop naturels pour que l'Italie sût toujours s'en défendre. Une fois réconciliée avec le saint-siège, la maison de Savoie serait tôt ou tard tentée de s'en approprier, au moins en partie, l'ascendant moral, tentée de réaliser à son profit le vieux rêve de tant de potentats d'outre-monts, le rêve des Othon ou des Hohenstaufen, ambitionnant d'avoir un pape à eux, de Philippe II et de la maison d'Autriche, prétendant identifier les intérêts de l'église aux leurs, de Philippe le Bel et de Napoléon, essayant de transporter le saint-siège au bord du Rhône ou de la Seine. L'alliance de la papauté serait, pour l'Italie moderne, le seul moyen d'atteindre à ce fascinant *primato* auquel n'ont pas renoncé tous ses enfans, d'atteindre, en particulier, à cette suprématie sur la Méditerranée, à cette hégémonie de l'Orient que convoite pour elle plus d'un patriote.

Quelle autre alliance lui offrirait autant d'avantages avec moins de risques? Quelle autre politique lui ouvrirait d'aussi vastes horizons? Le principal obstacle à toute combinaison de ce genre, c'est précisément que l'Italie y trouverait trop son compte et en recueillerait trop de bénéfices pour que les appréhensions et les susceptibilités du saint-siège n'en fussent pas éveillées. Alors même qu'entre eux il n'y aurait pas incompatibilité de principes, une pareille alliance, une pareille intimité des deux adversaires d'aujourd'hui serait trop favorable à l'un pour que l'autre y consente jamais, ou y demeure longtemps fidèle. On voit ce que l'Italie y pourrait gagner, on voit moins ce que la papauté recevrait en échange. Il y aurait disproportion manifeste entre la protection ou la sécurité matérielle que l'Italie pourrait offrir au saint-siège, et l'autorité, l'ascendant moral que ce dernier devrait apporter à l'Italie. Bien plus, — et ce n'est pas le moindre empêchement à toute entente, à toute coopération de ce genre, — l'ascendant moral, dont la papauté semble libre de faire bénéficier l'Italie, ne survivrait pas longtemps à un tel usage. L'influence politique, l'autorité religieuse même du saint-siège y succomberaient. Le catholicisme, institution essentiellement cosmopolite, ne saurait longtemps résister à une telle épreuve. Toute apparence d'appropriation ou d'accaparement national de la tête de l'église amènerait à bref délai la révolte et la séparation des membres. C'est là un point sur lequel il convient d'insister, car il n'y a pas là seulement un obstacle à une alliance effective de la papauté et de l'Italie, mais, dans une certaine mesure, un obstacle à leur entente, à leur réconciliation, à tout rapprochement entre elles.

Des penseurs italiens, à l'exemple de Gioberti, ont pu voir dans l'église catholique et dans la chaire romaine l'héritière indirecte des Césars, un instrument de domination de l'Italie sur la chrétienté.

Tout autre est le point de vue du saint-siège : il ne saurait sans se trahir lui-même laisser confisquer la papauté au profit de l'Italie. Ce serait là pour lui une sorte de suicide, une déchéance autrement grave que la perte de sa couronne temporelle. Toute alliance de l'Italie et du siège apostolique semblerait, en dehors de la péninsule, l'asservissement de l'autorité spirituelle. Et, qu'on le remarque bien, le saint-siège ne doit pas seulement se garder de toute intimité, de tout *connubio* avec la nouvelle Italie, il est contraint de fuir toute apparence de complaisance et de dépendance vis-à-vis de l'état, dont sa résidence est devenue la capitale. Ce n'est qu'à ce prix que la papauté sera sûre de maintenir l'unité de l'église, d'échapper aux schismes nationaux dont certains penseurs ont fait la conséquence inévitable de la chute de la royauté pontificale (1).

Rien de plus erroné à cet égard que les appréhensions des politiques du Nord des Alpes ou les calculs des disciples de Gioberti (s'il en reste encore en Italie), quand ils croyaient que, une fois dépouillée de sa souveraineté temporelle, la chaire de Saint-Pierre tomberait bientôt sous la domination du gouvernement civil. Les événemens montrent déjà le contraire et ne cesseront de l'attester. Le fait de demeurer en Italie sur le territoire d'une royauté laïque, sous l'apparente sujétion d'un monarque national, oblige la papauté à fuir plus que jamais tout ce qui pourrait lui donner les dehors d'une institution nationale, dirigée par des vues et des intérêts nationaux. Plus les papes sembleront dans la dépendance matérielle de l'Italie, plus ils devront, par leurs actes ou leur langage, s'en montrer indépendans. Moins ils auront de force effective pour résister à la pression politique du souverain temporel de Rome, plus ils seront tenus de se montrer susceptibles à tout empiétement de sa part. Moins il leur restera de chances de recouvrer leur royauté temporelle, plus ils se sentiront désarmés vis-à-vis des nouveaux maîtres de la ville éternelle et plus les chefs de l'église auront à cœur de faire voir à tous qu'ils ne sont ni les serviteurs, ni les complaisans du pouvoir dont ils se proclament les captifs. Quelle est la plus répandue des objections populaires, quel est le plus commun des argumens politiques contre l'église et le clergé? C'est qu'ils servent un pouvoir étranger. Combien plus fondé, combien plus redoutable serait ce banal reproche si, aux yeux des autres peuples, la papauté semblait liée à une grande monarchie !

Pour qui veut y réfléchir, loin d'être disposée à plus de condescendance vis-à-vis des maîtres du sol romain, la curie romaine sera toujours tenue à plus de fierté, à plus de défiance, à plus de froi-

(1) M. Renan en particulier.

deur à leur égard. Les souvenirs de la royauté temporelle des papes seraient évanouis, toute espérance de la rétablir, sous une forme ou sous une autre, serait abandonnée que cela ne suffirait pas pour rendre bienveillantes et faciles les relations du saint-siège et de la monarchie unitaire. Il resterait entre eux une autre cause de froissement, une autre barrière : le besoin pour la papauté, dépouillée de sa couronne terrestre, d'affirmer aux yeux de tous son indépendance morale, sa liberté d'action, sa souveraineté spirituelle, le besoin, en un mot, de ne pas sembler sacrifier le monde à la péninsule et *orbem Urbi*. Le pays où le saint-siège a sa résidence traditionnelle sera fatalement celui auquel les papes témoigneront d'habitude le moins de condescendance. Leur déchéance temporelle et leur faiblesse matérielle les obligeront à se montrer plus raides et plus exigeans. Dans la vie ordinaire, les personnes qui, par leur fortune ou leur position, semblent dépendre d'autrui, sont souvent les plus difficiles, les plus susceptibles; elles sentent un continuel besoin de faire acte d'indépendance et de dignité. Ainsi, dans l'avenir, la papauté dépossédée vis-à-vis de ses vainqueurs de 1870. Un pontife interné dans le Vatican et captif apparent de l'Italie ne saurait concéder, à ceux qu'on pourrait prendre pour ses maîtres ou ses geôliers, ce qu'il accorderait librement à des étrangers sans prise matérielle sur lui.

Contrairement au rêve de Gioberti et de maints patriotes de 1848, la reconstitution de l'Italie en nation indépendante, l'unification de la péninsule, auront tôt ou tard pour conséquence l'affaiblissement de l'influence italienne et de l'élément italien dans l'église. C'est là, pour nous, un des résultats les plus certains de la chute de la royauté pontificale. En devenant ou en risquant de devenir sujette de l'état italien, la papauté se fera de moins en moins italienne; elle ne restera romaine que dans le sens impérial et antique. Le saint-siège redeviendra plus universel, plus œcuménique, plus catholique au sens grec du mot. On commence déjà à s'en apercevoir. Déjà Léon XIII a nommé proportionnellement plus de cardinaux étrangers qu'aucun de ses prédécesseurs. La transformation sera lente, la papauté étant trop vieille, l'église vivant trop d'habitudes et de traditions pour ne pas répugner aux changemens brusques. L'évolution ne s'en effectuera pas moins; elle serait déjà plus marquée si elle n'était retardée par les prétentions mêmes du Vatican, par ses espérances de restauration temporelle. L'élection d'un étranger au trône pontifical serait aujourd'hui interprétée comme un abandon des revendications du saint-siège. Quoi qu'il en soit, on peut prévoir le temps où le sacré-collège et les papes eux-mêmes cesseront d'être Italiens pour appartenir à toutes les nations. Ce qui depuis trois siècles, faisait toujours élire des Italiens, ce n'était pas

uniquement que le pape était souverain de Rome, c'est que, vis-à-vis des grandes monarchies, l'Italie, l'état romain en particulier était en quelque sorte un terrain neutre. L'érection de la péninsule en grande puissance a enlevé aux prêtres et aux cardinaux italiens cet avantage. L'heure reviendra tôt ou tard où les conclaves ne répugneront plus à élire des « ultramontains, » sinon des Français, des Allemands, des Autrichiens, qui pourraient porter ombrage, du moins des prélats originaires des états neutres ou secondaires, des Belges, des Suisses, des Portugais, des Espagnols, ou encore des Irlandais ou des Américains, de façon qu'un jour le pape et ses principaux collaborateurs pourraient ne plus être par la naissance sujets de l'Italie.

Qu'ils demeurent ou non Italiens, les papes devront faire taire leurs préférences nationales. Un prêtre, un moine, un évêque, a le droit de garder sa nationalité et de rester citoyen, un pape ne l'a plus. Chez lui tout doit être absorbé par le caractère cosmopolite du souverain pontife. Quand il était prince italien (et c'est ce qui explique les incertitudes et les contradictions de Pie IX en 1848) le pape pouvait se trouver embarrassé entre ses devoirs de souverain temporel et son rôle de chef de l'église (1). Aujourd'hui cette antinomie a cessé. Des deux personnages, longtemps confondus dans le pontife romain, il n'en reste qu'un, le chef religieux, et il ne saurait plus y avoir au Vatican d'autres intérêts que les intérêts catholiques. Le pape ne doit plus connaître d'autre patrie que l'église, servir d'autre gouvernement que le saint-siège. Agir autrement serait de sa part le moins pardonnable des népotismes; avoir en vue d'autres avantages serait une sorte de trahison. Quelque affection qu'il lui garde au fond de son cœur, le saint-père est obligé d'appliquer à sa patrie terrestre la froide parole du Christ de Cana à sa mère : « Femme, qu'avons-nous de commun, vous et moi. »

C'est là une chose dont on ne semble pas toujours se rendre compte au sud des Alpes. En cas de transaction ou de pacification, ce serait le point de départ de graves malentendus et de nouveaux conflits. A Rome, à Florence, à Naples, on entend souvent parler comme si le pape était tenu de servir les intérêts italiens, ou d'avoir pour eux une considération particulière. On y entend formuler contre le saint-siège des griefs qui décèlent des illusions profondes. A peser les reproches, adressés en certaine occurrence par la presse italienne à un pape en guerre avec le Quirinal, on peut deviner les exigences qu'aurait la péninsule envers un pontife ami ou réconcilié.

Pour sortir des généralités, je citerai un exemple récent. Lors-

(1) Voyez, *un Empereur, un Roi, un Pape.* Paris, Charpentier.

qu'à la suite de l'occupation de Tunis par les Français, Léon XIII se permit de nommer vicaire apostolique l'archevêque d'Alger à la place de l'octogénaire M. Sutters, une grande partie de la presse italienne dénonça la conduite du saint-père comme antipatriotique et antinationale, lui reprochant de favoriser les ambitions françaises, comme si l'église n'avait pas avantage à voir flotter sur les ruines de Carthage et sur l'ancienne métropole de Saint-Cyprien le drapeau d'une nation catholique! Lorsque, quelques mois plus tard, Léon XIII éleva au cardinalat le même M. Lavigerie, l'un des plus anciens évêques français, et, à tous égards, l'un des plus distingués, le fondateur des missions d'Afrique et l'homme de la chrétienté qui a le plus fait pour l'évangélisation du continent noir, les mêmes clameurs, les mêmes plaintes recommencèrent (1), comme si, pour le recrutement du sacré-collège, le pape devait consulter les sympathies italiennes, comme si en Afrique le pape n'avait droit de servir les intérêts de l'église qu'autant qu'ils sont d'accord avec les convenances de la péninsule! Quel eût été, en semblable circonstance, le langage des feuilles de Rome ou de Florence, si le pape eût été officiellement en paix avec la monarchie de Savoie? On voit par cet exemple à quelles épreuves seraient exposées les relations du saint-siège et de l'Italie, après une réconciliation, combien la curie romaine aurait peine à demeurer en de bons termes avec le gouvernement italien, sans aliéner l'une des premières libertés de l'église, celle du choix de ses hauts dignitaires. Les récriminations soulevées par une nomination ecclésiastique sur les côtes de Tunisie pourraient, en mainte occasion, se renouveler à Malte, au Tessin, à Trieste, à Trente, en Corse, en Albanie, en Syrie, en Égypte, sur toutes les plages de la Méditerranée et jusque sur la Mer-Rouge ou sur les océans, partout où la politique ou le commerce italien peuvent jamais se trouver en jeu (2).

La papauté ne saurait être ni italienne ni française, ni autrichienne, ni allemande, ni polonaise, ni hongroise. Elle ne peut avoir d'autre politique que celle de ses propres intérêts. L'égoïsme est-il permis à une nation, il l'est bien plus encore à une église, qui prétend tenir les clés du ciel. Si jamais le saint-siège semble par momens s'allier à une puissance, ce sera toujours dans un intérêt purement catholique, pour se venger ou se défendre des dédains ou des persécutions des autres états. Si jamais, par exemple, la chaire romaine tournait contre la France son influence séculaire en Orient

(1) Voyez, par exemple, *la Nazione* et le *Corriere della sera* du 1er avril 1882.

(2) En fait, les reproches adressés à Léon XIII pour la Tunisie auraient pu l'être aussi bien pour l'Herzégovine et la Bosnie, où, depuis l'occupation autrichienne, les franciscains italiens ont, en grande partie, été remplacés par un clergé autrichien.

ou en Afrique, ce ne serait pas pour complaire à l'Italie ou à l'Allemagne, ce serait que l'aveuglement de nos néo-jacobins l'aurait contrainte à répondre à leurs hostilités sur le continent par des représailles ailleurs. Le temps est loin où la cause de l'église pouvait se confondre avec celle d'un peuple ou d'une dynastie, comme il y a mille ans, avec celle des Francs et des premiers Carlovingiens. Il est interdit au Vatican de s'inféoder à aucune alliance temporelle, à aucune ligue monarchique ou autre, et encore moins à l'alliance italienne, parce que de toutes, ce serait la plus lourde.

Est-il besoin d'insister sur les difficultés et les périls que présenterait, pour le saint-siège, toute intimité, toute entente, tout accord avec la royauté italienne? Ne vaut-il pas mieux nous demander si, dans un pareil rapprochement, le Vatican et l'autorité spirituelle seraient seuls à risquer une part de leur liberté d'action? si le Quirinal et le pouvoir civil n'y seraient pas également exposés à perdre quelque chose de leur indépendance? si, en un mot, la plupart des considérations, qui interdisent au Vatican toute intimité avec le Quirinal ne peuvent pas se retourner pour mettre le Quirinal en garde contre toute alliance avec le Vatican? Devant les maximes traditionnelles de l'église, avec la façon dont le saint-siége entend la liberté dans le pays où il réside, on peut dire que l'amitié et le concours du pape ne coûteraient guère moins à la monarchie que le concours ou l'amitié de la royauté à la papauté. Si tout patriote doit désirer la pacification religieuse de l'Italie, il est difficile à un politique de souhaiter un accord en règle, et encore moins un traité d'alliance avec le saint-siége. En Italie, plus encore qu'ailleurs, sur la terre habitée par le vicaire du Christ, l'état sent qu'il ne saurait devenir l'allié de l'église qu'en obéissant à sa direction, qu'en s'en faisant peu à peu le serviteur et l'homme-lige. Or, si la papauté a son indépendance à garder vis-à-vis de l'Italie nouvelle, le gouvernement civil a, lui aussi, son indépendance à maintenir vis-à-vis de l'église et de la papauté. Si le souverain pontife doit éviter tout ce qui semblerait faire de lui le grand aumônier ou le chapelain du roi d'Italie, ce dernier n'a guère moins de raisons de fuir tout ce qui paraîtrait le rabaisser au rang de vicaire temporel ou de gonfalonier du pape. Pour l'état laïque, non moins que pour l'autorité ecclésiastique, toute apparence de dépendance, de connivence, de complaisance excessive serait une cause de faiblesse, serait un péril dont, pour garder leur ascendant, ils ont presque également à se défendre. Plus on y réfléchira, et plus, croyons-nous, l'on s'en convaincra. Quelle que soit leur bonne volonté réciproque, en dehors de leurs mutuels griefs, en dehors même de l'incompatibilité trop manifeste de leurs principes, l'église et l'état, en Italie, à Rome,

dans leur capitale commune, se trouveront toujours trop exigeans l'un l'autre pour demeurer longtemps en bonne harmonie. Toute alliance, tout accord durable des deux adversaires semblant impossible et presque également pleins d'écueils pour tous deux, une simple réconciliation, la paix même entre eux, n'y perd-elle pas quelque chose de son prix? La fin des hostilités entre le saint-siège et l'Italie n'en paraît-elle pas à la fois moins désirable et moins aisée, car, devant porter moins de fruits, elle imposera moins de sacrifices?

En dehors de l'utopie d'une conciliation et d'un traité d'amitié des deux pouvoirs ennemis, il reste la possibilité d'amener entre eux, sinon une transaction, du moins une trêve, un désarmement réciproque, un *modus vivendi* laissant à chacun ses droits et prétentions. A cela doit se borner l'ambition des esprits pratiques de l'un et l'autre camps. Cette tâche, en apparence modeste, est encore singulièrement compliquée. Qui osera s'en charger, et par quelles voies y parvenir? Dans un pays en possession des libertés politiques, le moyen le plus simple semble d'y intéresser la nation, de la convaincre des avantages qu'elle y trouverait, de constituer un parti capable d'y préparer, d'y amener le pays et le gouvernement. Comment, sous ce rapport, n'a-t-on pas fait davantage en Italie? Pourquoi ne voit-on pas au Monte-Citorio de parti qui se soit attribué cette haute mission?

III.

Dans tous les états qui comptent un grand nombre de sujets catholiques se rencontrent aujourd'hui des partis politiques dont le but, plus ou moins avoué, est la défense des privilèges ou des libertés de l'église. Comment un pays dont la presque totalité des habitans sont catholiques, un pays qui possède dans son sein l'arbitre suprême de la foi, est-il presque le seul de l'Europe qui, parmi ses différens groupes ou fractions parlementaires, ne compte pas de parti catholique ou « clérical? » Assurément ce ne sont pas les élémens, les matériaux sociaux dont se forme ailleurs un tel parti qui font défaut des Alpes à l'Etna. Ce qui leur manque, c'est un ciment pour les réunir, des mains pour les mettre en œuvre. Les classes et les intérêts où pourrait se recruter une droite catholique n'ont pas, depuis 1860 ou 1870, disparu du sol sur lequel ils ont si longtemps régné. Bien que diminués en nombre et en importance, bien que moins puissans qu'on ne l'imagine parfois à l'étranger, la péninsule possède encore les soldats et les cadres d'une droite cléricale; il serait aisé de les former en troupes régulières

pour les amener aux batailles rangées du parlement. Une telle armée ne manquerait assurément ni de chef, ni de mot d'ordre, ni d'étendard. En Italie, sous quelle autre bannière combattrait une droite catholique que sous les clés de Saint-Pierre? Quel autre objectif aurait-elle que de défendre la liberté et la dignité du vicaire du Christ, que de lui faire une situation acceptable dans le nouveau royaume, que de travailler à le réconcilier avec l'Italie et à réconcilier l'Italie avec lui?

La difficulté manifeste de cette tâche, pour les patriotes même qui la croient la plus urgente, est en réalité une des raisons qui ont entravé jusqu'ici la constitution d'un parti catholique, ou la descente de ce parti dans l'arène parlementaire. En tout pays libre, la première condition de succès pour un parti politique, c'est de ne pas froisser le sentiment national. Or, en Italie, les catholiques, les défenseurs de l'hôte auguste du Vatican ont, depuis 1860 et 1870, été fatalement suspects de mettre en danger l'indépendance et l'unité nationales, deux choses sur lesquelles l'immense majorité de la nation, les catholiques compris, est d'autant plus susceptible qu'elle en a été plus longtemps privée. Pour prendre une part ouverte aux luttes politiques, il fallait avant tout que les conservateurs catholiques eussent su rassurer à cet égard le sentiment public. Et comment le faire tant qu'au Vatican restaient vivantes des prétentions plus ou moins inconciliables avec l'unité de la péninsule? alors que, dans la plupart des provinces, la communauté des regrets confondait les défenseurs de l'église avec les derniers débris des anciens partis absolutistes de Naples, de Toscane, des duchés? Nulle part, il n'était plus difficile aux catholiques et, avec eux, aux simples conservateurs, aux esprits défians du libéralisme ou de la démocratie, d'arrêter un programme, d'adopter un cri de guerre et une plate-forme de combat. Ceux qui le tentaient ne risquaient rien moins qu'un désaveu des influences mêmes qu'ils prétendaient servir. Et, de fait, on a vu plus d'une fois les essais d'organisation ou d'intervention de catholiques sincères publiquement répudiés d'en haut.

Aussi les conservateurs, dans le sens donné ailleurs à ce mot, les partisans de la tradition et de l'autorité ont-ils, sous Léon XIII comme sous Pie IX, renoncé à toute action politique directe, à toute ingérence dans les luttes parlementaires. Ils ont, pour la plupart, émigré à l'intérieur, abandonnant la gestion des affaires publiques aux différens groupes issus de la révolution de 1860. Au début, beaucoup croyaient peu à la solidité de l'édifice si rapidement élevé sous leurs yeux; mais l'œuvre hâtive de Victor-Emmanuel et de Cavour a duré. Les fils des anciens adversaires de la révolution uni-

taire s'y sont peu à peu ralliés. Presque tous acceptent les bases de l'Italie nouvelle; ils en sont même fiers, et se montrent prêts à verser leur sang pour une monarchie que leurs pères raillaient avec incrédulité. Cette Italie, faite par la révolution, ils voudraient seulement la laver de ses souillures d'origine, la présenter au baptême de l'église, la faire bénir de la bouche qui l'a maudite au berceau; mais, pour cela, il leur faut d'abord l'aveu de l'autorité à laquelle cette Italie nouvelle a coûté sa couronne, et cet aveu, le saint-siège l'a jusqu'ici refusé.

Sous Léon XIII, comme sous Pie IX, le Vatican, loin de rien attendre des armes légales, a tenu systématiquement les catholiques en dehors des luttes politiques et du parlement. L'abstention lui paraissait la meilleure manière de protester contre un ordre de choses à la durée duquel il se refusait de croire. On a fait aux fidèles une sorte de cas de conscience de participer aux élections législatives. On leur a interdit l'entrée des assemblées, dont le serment au roi et au statut leur eût seul ouvert l'accès. Tout ce qu'ils pouvaient se permettre, c'était de prendre part aux affaires locales, aux humbles travaux des conseils provinciaux et municipaux. Lors de l'avènement de Léon XIII, on a pu croire que la fameuse maxime : *Ne eletti, ne elettori* serait officiellement abandonnée du Vatican, qu'encouragé par leurs succès dans les élections municipales et provinciales, il se déciderait à laisser ses adhérens approcher des urnes politiques. Les divisions intestines des deux grands partis issus de la révolution, le morcellement de la gauche, la déroute des modérés, semblaient inviter les catholiques à intervenir sur le champ de bataille parlementaire, à lancer, au milieu de ces troupes en désordre et en révolte contre leurs chefs, une phalange serrée qui, par sa discipline, sinon par le nombre, eût pu décider de la victoire et se la faire payer des vainqueurs. Les catholiques avaient le choix entre deux tactiques. Ils pouvaient former un parti nouveau, strictement conservateur et catholique, se portant, selon les besoins du moment, d'un côté ou de l'autre, pour faire pencher la balance à son gré, et vendant sa coopération au plus offrant. Ils pouvaient, au lieu d'avoir leurs propres candidats ou leurs propres députés, soutenir, dans les élections et dans le parlement, les hommes et les ministres les moins hostiles à l'église. La défaite de la droite constitutionnelle semblait leur en offrir l'occasion. Les modérés, incapables de ressaisir seuls le pouvoir, ne devaient-ils pas faire bon accueil à des auxiliaires dont l'appui pouvait leur ramener la victoire ? Quelques anciens cavouriens paraissent l'avoir un instant rêvé; mais, des deux parts, une telle alliance soulevait d'insurmontables répugnances. Les catholiques demeu-

raient généralement opposés à toute entente avec les héritiers de Cavour, avec les hommes auxquels la papauté devait ses pires échecs et que, durant vingt-cinq ans, ils s'étaient habitués à dénoncer comme les plus fourbes et les plus dangereux des ennemis de l'église. Ils eussent craint, en leur apportant l'appoint de leurs voix, de ne servir qu'à renflouer et remettre à flot le vaisseau désemparé des monarchistes constitutionnels (1). De leur côté, les membres de la droite parlementaire n'étaient pas sans redouter toute apparence de connivence avec un parti qui eût voulu être leur maître, qui, au lieu de leur donner une force réelle, eût pu achever de les discréditer, ou compromettre l'œuvre de 1860 et de 1870, dont ils se font plus que jamais gloire. L'impossibilité d'une pareille alliance n'a pas été étrangère à la résignation de la droite à se rapprocher de ses rivaux parlementaires, sous les auspices de M. Depretis, pour consolider leur œuvre commune.

S'ils ne voulaient renforcer aucun des anciens partis, les catholiques restaient maîtres de grouper leurs bataillons et de combattre hardiment sous leur propre drapeau. Ils demeuraient libres d'imiter leurs coreligionnaires du Nord, de créer une droite à la belge ou un centre à l'allemande, de façon à prendre les partis légaux entre eux et les fractions radicales. Pourquoi Léon XIII ne le leur a-t-il pas permis? Est-ce par scrupule religieux, par attachement aux maximes absolues de Pie IX? Non, sans doute, c'est plutôt qu'aux yeux du Vatican, le moment d'une pareille entrée en campagne n'est pas encore venu; qu'à l'heure présente, elle lui semble avoir plus de périls que d'avantages. On appréhende de faire sans profit une sorte d'acte de reconnaissance de la monarchie usurpatrice, de renoncer inutilement à la politique de protestation qui permet à la curie de dénier au parlement le droit de représenter le pays. On craint, en faisant publiquement manœuvrer ses soldats, de les trouver moins nombreux ou moins disciplinés qu'on voudrait le laisser croire. On redoute enfin, en engageant la lutte dans le parlement, de faire le jeu des adversaires, d'apaiser les discordes intestines du libéralisme italien, de rajeunir et de fortifier le régime que l'on prétend combattre.

IV.

Entre les barrières qui arrêtent les catholiques au seuil de la lice parlementaire, il en est que l'on n'avoue pas, que l'on n'aperçoit même peut-être pas distinctement au Vatican, mais qui n'en sont

(1) *La Civiltà cattolica*, dans un article du père M. Liberatore (octobre 1882), allait jusqu'à dire que mieux vaudrait pour l'église la victoire des socialistes.

pas moins réelles et auxquelles tout parti catholique se heurterait forcément à l'entrée du Monte-Citorio. Supposons le moment de l'action venu : le Vatican a laissé tomber son *veto*, les catholiques, encouragés par la bénédiction pontificale, sont accourus aux urnes. Supposons, ce qui n'est pas certain, que, dans cette arène plus large, ils aient remporté les mêmes succès que dans l'étroite enceinte des villes et des provinces. Imaginons-les un instant victorieux, en majorité dans la chambre, ou bien tenant la balance entre les radicaux, enclins à la république, et les défenseurs de la royauté constitutionnelle. A quel usage emploieraient-ils leurs forces? Quelles offres ou quelles conditions pourraient-ils faire à la monarchie? A quel prix pourraient-ils lui promettre leur concours et que feraient-ils du pouvoir si, d'accord avec les rêves du père Curci, ils parvenaient à mettre légalement la main sur les institutions tant vilipendées en leur nom? — C'est au moment où ils seraient à l'œuvre, revêtus du mandat de législateurs, au moment surtout où ils seraient vainqueurs, ou en passe de le devenir, que surgiraient devant eux toutes les difficultés de leur tâche; qu'ils se verraient exposés à tous les malentendus, à toutes les suspicions et, en même temps, à toutes les divisions et les scissions, car bien peu parmi eux oseraient songer à restaurer la monarchie pontificale.

Une chose qui nous frappe d'abord, c'est la situation toute particulière où se trouverait, en Italie, un parti parlementaire catholique, à la façon de la droite belge ou du centre allemand. Vis-à-vis du chef de l'église, comme vis-à-vis de la nation, une droite « cléricale » serait dans des conditions d'existence et de lutte tout autres que les partis analogues en n'importe quel autre pays. Ailleurs, ce que leurs adversaires reprochent sans cesse aux défenseurs de l'église, aux catholiques qui inscrivent leur foi sur leur drapeau politique, c'est d'être les sujets d'une autorité étrangère, les soldats d'un souverain du dehors. Au sud des Alpes, leur patriotisme serait en butte à un soupçon plus grave encore et bien fait pour la badaude crédulité publique, au soupçon d'être les agens d'un ennemi de l'état, les champions d'un adversaire de l'intégrité et de l'indépendance nationales. Ce grief fondamental, que leurs ennemis politiques auraient trop d'intérêt à exploiter pour leur permettre de s'en disculper aisément, les catholiques, il est vrai, pourraient plus ou moins s'en défendre en donnant leur adhésion à l'unité de la péninsule et à la monarchie constitutionnelle. Il est une accusation, au contraire, qu'en Italie, un parti strictement catholique aurait peine à repousser sans se renier lui-même; ce serait sa docilité vis-à-vis de l'église, sa dépendance directe du souverain pontife. Cette dépendance, partout plus ou moins sérieusement impu-

tée aux catholiques, aurait, en Italie, bien plus d'apparence et de raison d'être, aurait bien plus d'inconvéniens et de périls; elle susciterait bien plus d'appréhensions et de susceptibilités; elle serait bien plus étroite et plus difficile à nier ou à éviter, alors que, au lieu de suivre de loin les inspirations d'un pouvoir étranger, les catholiques italiens s'inclineraient devant les instructions d'un chef résidant au milieu d'eux, dans la capitale même du royaume. Au nord des Alpes, en Belgique, en Allemagne, en France, ils sont dans leur droit, lorsqu'ils disent que le pape n'est pour eux qu'un chef religieux dont, en politique, ils n'ont ni ordre ni conseils à recevoir. Et, de fait, la papauté n'a pas la prétention d'intervenir dans les affaires intérieures des états; elle n'y a d'ordinaire aucun intérêt. Comment ne pas voir qu'il en serait tout autrement en Italie? Ailleurs, en Espagne, en Belgique, en Allemagne, en Irlande, l'impulsion de Rome, dans les affaires religieuses elles-mêmes, n'est pas toujours servilement obéie des « cléricaux, » qui, étant sur les lieux, prétendent mieux connaître ce qui convient à l'église et au pays. En Italie, tout autre encore serait la situation du parti catholique. Pour lui, le saint-père serait forcément presque autant un chef politique qu'un chef religieux. Avec le prestige moral de l'autorité pontificale, avec les reflets éblouissans que jette autour d'elle la tiare infaillible, avec la tendre piété des fidèles de notre siècle pour le maître de la foi, pour « le Christ voilé, » auquel tout pouvoir a été donné sur terre et au ciel, avec la forte centralisation de l'église enfin, le parti catholique n'aurait d'autre *leader* effectif que le pape. C'est du Vatican qu'il recevrait le mot d'ordre, et l'on verrait fatalement intervenir dans la politique le *Roma locuta est.* Le Monte-Citorio serait trop près de la cité léonine pour que les députés ou les ministres catholiques ne suivissent pas religieusement la direction du Vatican.

Les catholiques au pouvoir, le vrai roi n'est plus au Quirinal, le chef réel du gouvernement n'est plus à la Consulta ou au palais Braschi. Les « cléricaux » maîtres des chambres, il n'y a qu'à établir un télégraphe ou un téléphone entre les ministères et la place Saint-Pierre. Ce jour-là, les libertés parlementaires ne seraient plus qu'une forme ou un voile. Selon le rêve de quelques catholiques, le pouvoir temporel du saint-siège serait indirectement rétabli, avec toute l'Italie comme patrimoine de Saint-Pierre. L'unité italienne confisquée tournerait au profit de sa grande victime. Le pape serait le véritable souverain de la péninsule et souverain presque aussi absolu qu'autrefois. Au sommet du royaume, élevé par la révolution sur les débris des états de l'église, seraient arborées les clés de Saint-Pierre, de même que jadis Sixte-Quint dressait la

croix au-dessus des obélisques de l'Égypte et les statues des apôtres au faîte des colonnes des césars.

A se laisser transformer en chef de parti, le successeur de Pierre aurait peut-être, en dépit de ces brillantes perspectives, plus à perdre qu'à gagner. Vaincu ou victorieux, porté au gouvernement ou relégué dans l'opposition, un parti parlementaire franchement catholique et papalin exposerait le saint-siège à des difficultés nouvelles de l'ordre le plus grave, et cela des deux côtés des Alpes. Vis-à-vis de l'étranger, la transformation du pape en chef de parti italien aurait pour conséquence de lier trop intimement l'église à la péninsule, d'italianiser, de nationaliser outre mesure la papauté; et le danger serait d'autant plus grand que le parti dévoué au Vatican serait plus puissant. Le saint-siège serait, par une autre voie, ramené à l'écueil signalé plus haut, la confusion des intérêts catholiques et des intérêts italiens. Au dedans, vis-à-vis des nationaux, il n'y aurait guère moins d'inconvénient pour l'église à se laisser identifier à un parti, à une politique, à un gouvernement que, au dehors, vis-à-vis de l'étranger, à être identifiée à une nation, à un état. La chaire romaine recommencerait la turbulente existence de l'époque des Colonna et des Orsini, des guelfes et des gibelins; sa liberté dépendrait plus que jamais des factions de l'intérieur. Quelle lourde charge pour un pontife que la responsabilité de *leader* parlementaire, que le commandement d'un parti militant, que l'inspiration d'un gouvernement! Le saint-siège se trouverait directement mis en cause dans les luttes intestines de la péninsule. Confondu avec un parti politique, il en subirait les vicissitudes; il verrait retomber sur lui les haines et les représailles des partis adverses; il se laisserait désigner comme cible à tous les traits de la révolution et des ennemis de ses amis.

Les embarras, les périls d'une pareille situation seraient tels que la papauté, et le parti qui lui serait dévoué, n'auraient tous deux bientôt d'autre souci que d'y échapper. La curie romaine en viendrait bien vite à décliner toute compromettante solidarité avec les groupes s'inspirant de sa politique. Ces derniers, de leur côté, éprouveraient tôt ou tard le besoin de manifester leur indépendance vis-à-vis de l'autorité dont ils prétendraient défendre les droits, et ce besoin de paraître indépendans les amènerait à des scissions qui, en Italie, aussi bien qu'au nord des Alpes, sont partout en germe parmi les catholiques. On les verrait fatalement se morceler en fractions, en libéraux et en autoritaires, en modérés et en ultras, en cléricaux purs et en simples conservateurs, lesquels auraient seuls chance d'arriver un jour au gouvernement, mais y seraient compromis et affaiblis par les autres.

Allons plus loin. Laissons de côté ces difficultés de conduite; supposons que le pape et les catholiques ont su éviter de se compromettre réciproquement, que pourraient faire les néo-guelfes dans l'opposition ou au pouvoir? Ils pourraient assurément défendre la religion, rendre à ses ministres ou à son chef telle ou telle liberté, tel ou tel privilège. Ils pourraient demander et obtenir le rappel des mesures de guerre votées contre l'église depuis vingt-cinq ans, faciliter, par exemple, le recrutement du clergé, lui restituer l'exemption du service militaire, encourager les écoles ecclésiastiques, accroître la liberté de l'épiscopat ou des congrégations. Ils pourraient même, à certaines heures, obtenir pour le saint-siège des sûretés nouvelles, élargir les garanties qui lui ont été accordées, et, en tout cas, appliquer autrement, dans un esprit plus favorable au Vatican, les prérogatives que lui reconnaît déjà la loi. Ils pourraient en un mot accomplir bien des choses sans être obligés d'ébranler les bases de l'état, sans toucher au statut ou bouleverser la législation. L'erreur, — erreur aussi manifeste que répandue, — c'est de croire que, s'ils l'emportaient jamais au parlement, les catholiques pourraient refondre les lois, pourraient améliorer la situation de l'église et du saint-siège, d'une manière durable, permanente. Ce n'est là qu'une illusion, commune, il est vrai, à presque tous les partis, mais fondée sur une fausse conception du gouvernement représentatif. Une majorité parlementaire peut, sans doute, presque tout modifier, tout changer; mais les changemens effectués par elle ne durent guère qu'autant qu'elle dure elle-même. Les mesures que les catholiques seraient maîtres de voter en faveur du saint-siège, les prérogatives et les garanties nouvelles qu'il leur plairait de lui accorder, il serait hors de leur pouvoir de lui en assurer le maintien et le respect. Quand ils réussiraient à inscrire au fronton de la monarchie unitaire le *Christus vincit, Christus imperat*, que les papes ont gravé sur les monumens païens, une victoire de leurs adversaires pourrait le lendemain abattre de nouveau la croix du Capitole. La vie des états, telle que l'a faite le parlementarisme, est une vie essentiellement militante, où les conquêtes d'un jour ne sont gardées qu'au prix de continuelles victoires. Les concessions qu'une majorité catholique pourrait jamais faire au pape ne demeureraient assurées qu'autant qu'une telle majorité resterait maîtresse de l'arène politique. Or l'une des conséquences les plus manifestes d'un gouvernement représentatif, c'est qu'aucun parti ne saurait indéfiniment se maintenir au pouvoir. Les catholiques sont en droit de compter sur les armes constitutionnelles pour défendre ou pour étendre les garanties reconnues au pape; ils ne sauraient compter sur une vic-

toire parlementaire pour transformer d'une manière permanente la situation actuelle du saint-siège. Toute solution, sortie d'un triomphe électoral des catholiques, serait de sa nature aussi précaire que ce triomphe, c'est-à-dire au fond non moins précaire que la loi des garanties de 1871. Seul, un acte international pourrait lui donner une valeur supérieure, et encore l'œuvre de la diplomatie et des congrès n'est-elle pas toujours beaucoup plus solide que l'œuvre des majorités parlementaires.

En serait-il autrement d'une entente directe entre le saint-siège et la monarchie, entre le pape et le roi? Pour le Vatican et les catholiques, l'entrée au parlement, l'assaut direct du pouvoir n'est sans doute pas l'unique moyen de modifier la situation actuelle. Ils peuvent tenter une autre voie en apparence plus courte et plus sûre, un accord immédiat entre le Vatican et le Quirinal. « C'est là, me disait un de mes amis d'outre-monts, un élément du problème que vous ne devez pas négliger. » Certains catholiques, en effet, spéculent de loin sur un revirement, sur une sorte de conversion politique de la maison de Savoie. Loin de se croire obligés de conquérir pied à pied le terrain électoral, ils se flattent de voir un jour le commandant officiel de l'armée ennemie venir, à la tête de ses troupes, déposer l'épée aux pieds du saint-père. De même que les libéraux se leurraient naguère de l'espoir d'amener le Vatican à s'incliner spontanément devant les faits accomplis, je connais des conservateurs qui ne désespèrent pas de voir le Quirinal faire amende honorable, qui se représentent la maison de Savoie murmurant son *mea culpa* et allant, elle aussi, à Canossa.

Faut-il montrer sur quoi se fondent les fauteurs de ces hardis calculs? « Ne sentez-vous pas, disent-ils, que les progrès de la démocratie et les menaces du radicalisme contraindront tôt ou tard la monarchie à se réconcilier avec la papauté, à courtiser l'appui des catholiques et à le payer? Ne voyez-vous pas que la main secourable offerte par Léon XIII à tous les gouvernemens, la royauté italienne n'en a pas moins besoin que les autres monarchies européennes? Ne savez-vous point que, dans notre âge révolutionnaire, une monarchie n'a de solidité qu'autant qu'elle repose sur toutes les forces conservatrices du pays, et que, dans les états catholiques, il ne saurait y avoir de vrai parti conservateur avec l'hostilité de l'église? Ignorez-vous qu'un trône appuyé sur un parti, comme naguère chez vous la monarchie de juillet ou le second empire, est exposé à être renversé au premier choc, et nierez-vous qu'en fait d'innovations démocratiques, de changemens et d'expériences de tous genres, en fait de travestissement populaire, il est des transformations qu'une monarchie ne saurait subir sans se suicider?

Rappelez-vous le langage de M. de Bismarck, dénonçant en plein Reichstag la faiblesse de la maison de Savoie et montrant le gouvernement italien prêt à glisser, des mains des radicaux de la gauche, aux mains des adversaires de la monarchie (1). »

Une chose certaine, c'est qu'en dehors même des catholiques ou des conservateurs proprement dits, les Italiens ne sont pas tous, à cet égard, sans inquiétude. Les hommes, qui ont pris part à la révolution unitaire, sont parfois les premiers à se demander quelle est la solidité d'une royauté démocratique, jusqu'à quel point un trône peut être entouré d'institutions républicaines, quelles sont les chances de durée et la force de résistance d'une monarchie qui s'achemine de plus en plus à n'être qu'une république avec un roi pour président. Ces appréhensions, souvent inavouées, n'ont pas été étrangères au récent rapprochement de la droite et de la gauche parlementaires, et au *transformisme* de MM. Depretis et Minghetti. Le danger du côté de la démocratie, du côté de la république surtout, a beau sembler moins prochain qu'on ne l'imagine parfois sur ce versant des Alpes, l'on conçoit que les catholiques spéculent sur cette perspective. Ils montrent déjà Léon XIII, dans sa miséricorde, tout prêt, dès qu'il y sera invité, à se joindre à l'Italie pour arrêter les hordes envahissantes de la démagogie, — comme saint Léon arrêtait Attila (2).

La maison de Savoie, de son côté, a de trop vieilles traditions monarchiques, le roi Humbert, comme le roi Victor Emmanuel, est de trop antique race souveraine et a trop de sens politique pour ne pas désirer réunir sous la bannière royale toutes les forces conservatrices du pays. C'est là un rêve auquel la couronne pourrait à certaines heures faire de grands sacrifices; mais il est une chose qu'elle ne lui saurait immoler, c'est son œuvre, c'est l'Italie nouvelle, qui lui doit l'existence, c'est le régime libéral qui a été la raison d'être et la justification de sa fortune. Pour effacer de son écusson la tache révolutionnaire et affermir l'assiette du trône, la royauté achèterait sans doute la reconnaissance des grandes influences reli-

(1) Discours de M. de Bismarck en décembre 1881.

(2) Voyez *il Papa e l'Italia* (1881). Léon XIII lui-même semble parfois prévoir le moment où le gouvernement italien peut être obligé de recourir à lui. Tel paraît du moins le sens de certains passages de ses discours, de celui-ci par exemple : « Si les passions populaires, qui ne sont pas moins funestes à la société civile qu'à la religion, continuent à croître et à prévaloir comme nous le voyons, il viendra peut-être un temps où les ennemis eux-mêmes reconnaîtront et invoqueront la puissante et bienveillante vertu qui abonde dans le pontificat romain, même pour la sauvegarde de l'ordre public et pour le salut des peuples. (Réponse du pape au cardinal di Pietro, février 1882.)

gieuses; mais cet appui, elle n'ose le payer le prix qu'on semble exiger d'elle. Si, pour échapper à la pression du radicalisme, la couronne était jamais tentée de se réfugier dans le giron de l'église et d'en venir à composition avec la papauté, ses conseillers pourraient, à l'heure même des grandes résolutions, trouver ce parti non moins périlleux que le danger qu'on prétendrait ainsi conjurer.

Pourquoi la maison de Savoie, qui a tant d'intérêts à les gagner, n'a-t-elle pas fait plus d'avances aux catholiques? C'est uniquement que, vis-à-vis d'un trône élevé dans Rome sur les ruines de la royauté pontificale, l'église et les catholiques seraient incomparablement plus exigeans qu'ailleurs. Il n'y a qu'une circonstance, qu'un moment où la couronne pourrait se décider à subir les conditions du saint-siège, c'est le jour où la monarchie, minée par le radicalisme, se sentirait en danger; et ce jour-là, l'appel *in extremis* que le Quirinal lui adresserait, le Vatican pourrait bien ne pas l'entendre et refuser à son tour le secours qu'on implorerait de lui. Au salut de son ancien adversaire, amené à résipiscence par le péril, le saint-siège pourrait bien préférer les vagues perspectives qu'ouvrirait devant lui une révolution. Au sacré palais comme ailleurs, il ne manque pas de conseillers qui n'attendent le bien que de l'excès du mal. En face d'une révolution, s'il voyait le trône d'Italie acculé à la république, le Vatican serait tenté de laisser s'accomplir ce qui lui semblerait les desseins de Dieu, de laisser la main de la Providence écarter du séjour des papes les pâles héritiers des césars.

Pour la papauté, en effet, les menaces de la démocratie et le spectre de la révolution, qui plane au-dessus du déclin de notre siècle, ne sont pas aussi redoutables que pour une monarchie : s'ils lui offrent des dangers, ce n'est pas sans lui offrir des compensations. Là où la royauté ne peut voir que ruine et déchéance, la papauté peut rêver de relèvement et de restauration. La tiare n'est pas de ces couronnes qu'une révolution brise. La chute de la monarchie italienne pourrait empirer la situation du saint-siège, mais, en faisant de la péninsule une sorte de table rase, elle aurait pour l'église le mérite de laisser le champ libre à des combinaisons impraticables aujourd'hui. Quand une restauration de la royauté pontificale demeurerait manifestement impossible, quand l'Italie devrait être convertie en république unitaire ou fédérative, la république ne saurait être envisagée au Vatican du même œil qu'au Quirinal. Sans compter que, pour un pouvoir déchu qui se pique d'être légitime, la chute des « usurpateurs » est toujours la mieux venue des vengeances, le renversement même du trône qui s'élève à côté d'elle pourrait être regardé comme un avantage pour la chaire romaine,

ainsi délivrée d'un voisinage qui lui porte ombrage. Le pape croirait se sentir plus libre sans roi dans Rome à côté de lui; il aimerait encore mieux un consul, un tribun, un président. Une fois privée de couronne temporelle et sans espoir d'en recouvrer une, la papauté ne saurait en Italie être ardemment monarchique. Ne pouvant régner à Rome, elle aimerait mieux n'y voir pas de roi régner à sa place. L'histoire de dix siècles montre assez combien, de tout temps, rois et empereurs ont, dans son voisinage immédiat, été peu du goût du saint-siège.

Cela est si clair et cela est si naturel que, au risque de la scandaliser, on pourrait presque prédire à la papauté une évolution républicaine. Ce qui s'y oppose, ce n'est ni le dogme, ni la morale catholique, ni le passé du Vatican. Aucune chaîne indissoluble n'attache l'héritier du pêcheur de Galilée aux monarchies et aux rois. De même qu'au moyen âge la papauté s'est souvent faite l'alliée des libres communes et des villes guelfes contre les empereurs du Nord ou les rois du Midi, elle pourrait un jour, selon les conseils qu'elle a jadis repoussés de la bouche de Lamennais, « abandonner les rois pour les peuples, » passer avec l'église, avec les pauvres et les humbles du Christ, à la politique démocratique. Ce ne sont pas les textes ou les maximes évangéliques qui feraient défaut pour autoriser une telle conversion. Bien plus, rien n'interdirait au saint-siège d'emprunter la tactique essayée déjà par les catholiques dans plusieurs états, de chercher, lui aussi, à tirer parti des revendications sociales, de faire valoir à son profit les intérêts des classes déshéritées, de prêcher au monde avec la fraternité chrétienne la rénovation économique de nos vieilles sociétés. L'Italie, avec ses paysans à la fois croyans et misérables, avec ses terres réparties en trop peu de mains et ses populeuses campagnes où couve sourdement le socialisme agraire, l'Italie offrirait pour cela un sol mieux préparé qu'aucun pays de l'Europe, sauf l'Irlande. Si la papauté semble aujourd'hui plus éloignée que jamais d'une pareille évolution, si, en Italie notamment, elle paraît répugner à la république et à la démocratie, c'est en grande partie que la démocratie moderne, — la démocratie européenne surtout, — n'a rien épargné pour susciter les défiances du saint-siège. Comme nous l'avons dit ici même et, pour des raisons plus profondes que ne l'imagine le vulgaire, l'église et la révolution sont devenues les deux pôles opposés du monde moral (1). Cette antipathie réciproque de la papauté et de la démocratie est, pour la royauté italienne, le meilleur des paratonnerres contre les orages révolutionnaires. Tant que la démocratie sera presque partout en

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1882, *le Pape Léon XIII et l'Europe*.

lutte directe avec l'église, il sera malaisé au saint-siège de s'en montrer, en Italie, l'allié ou le complice.

Malgré ses légitimes appréhensions, la papauté, si elle n'avait en vue que la péninsule, n'hésiterait peut-être pas longtemps à préférer, dans Rome, l'inconnu de la république à la monarchie unitaire. Le Vatican ne se laisserait pas épouvanter par le déchaînement de passions et de convoitises que soulèverait une révolution; peut-être même redouterait-il moins les brutales violences de la plèbe et les ignorantes fureurs populaires que la perfide astuce des légistes et la guerre savante des parlementaires. Les nouveaux barbares, les modernes sauvages qui peuvent sortir des bas-fonds du peuple, l'église se flatte d'avoir de quoi les dompter, comme jadis les barbares accourus des forêts de la Germanie (1). Ce qui arrête la papauté, c'est l'intérêt de l'église au nord des Alpes; c'est que, en face des attaques aveugles de la démocratie, le saint-siège craint de s'aliéner les monarchies européennes et ne veut, même pas en apparence, faire aux bords du Tibre le jeu de leurs ennemis.

Les décevantes expériences de Pie IX en 1848, la guerre acharnée menée en tant de pays contre l'église au nom de la démocratie, ont plus que jamais rejeté le saint-siège vers les idées d'autorité et les principes conservateurs. Cette politique, pratiquée avec la passion du désenchantement par Pie IX, a été accentuée en même temps que perfectionnée par Léon XIII. Elle lui a déjà trop bien réussi pour qu'il aille y renoncer. Ce n'est pas lui qui entraînera jamais le saint-siège à une évolution républicaine. C'est là, pour la papauté, une ressource suprême, à laquelle de longtemps elle ne se résoudra qu'à la dernière extrémité. Il ne s'ensuit pas qu'à l'heure du péril les héritiers de Victor-Emmanuel puissent compter sur les successeurs de Pie IX. Loin de là, s'il leur répugne de rien faire pour renverser la maison de Savoie, les papes ne feront rien pour l'empêcher de tomber, à moins que, dans sa détresse, elle ne consente à payer leur appui un prix que, dans sa puissance, elle n'en saurait donner.

V.

Quelles conditions le saint-siège mettrait-il aujourd'hui à sa réconciliation avec la maison de Savoie? Le Vatican, depuis l'avènement de Léon XIII, les a plus d'une fois laissé entrevoir d'une manière au moins officieuse. Le successeur de Pie IX ne demande pas à l'Italie de renoncer à son unité. Pour donner l'absolution aux usurpateurs, il ne demande plus la restitution intégrale des états ravis à l'église; il ne paraît même plus réclamer formellement le retour

(1) Voyez, par exemple, *la Civiltà cattolica*, octobre 1882.

de Rome à ses anciens maîtres ecclésiastiques. Léon XIII, du moins, ne se fait pas scrupule de laisser mettre en avant des combinaisons naguère repoussées avec dédain par son prédécesseur. Avec lui, le *Non possumus* a singulièrement perdu de son inflexibilité. S'il prétend toujours faire reconnaître la souveraineté du saint-siège, il semble prêt à se contenter d'une sorte de haute souveraineté ou de suzeraineté idéale, qui, sans lui rendre une autorité temporelle directe, assurerait davantage sa souveraineté personnelle. Le point sur lequel les organes attitrés du Vatican refusent de transiger, le point essentiel sur lequel ils sont unanimes à insister, c'est l'abandon de Rome par le roi, c'est le transfert de la capitale italienne en dehors des murs de la ville éternelle. Le saint-siège se résigne à l'Italie une, il ne peut se faire à Rome capitale. S'il n'exige pas absolument d'en redevenir le roi, le pape veut être seul à y habiter. Qu'elle s'administre librement comme une sorte de ville libre, qu'elle reste même italienne et garde, si l'on veut, le titre de capitale morale de l'Italie, Rome doit être rendue tout entière à son rôle de métropole catholique. Le départ du roi et du parlement, telle est pour le Vatican la condition *sine qua non* de toute réconciliation, de toute négociation.

Pour qui n'a pas oublié les hautaines revendications de Pie IX, il y a loin de là à l'intransigeance indignée du dernier pape roi. Léon XIII, en abaissant ainsi les prétentions de la curie, donne une preuve incontestable de modération et d'esprit politique. Il ne réclame des maîtres de l'Italie que ce que le gouvernement italien a jadis spontanément offert au saint-siège, moins même peut-être que ne lui eussent accordé plusieurs des ministres de Victor-Emmanuel, Cavour et Ricasoli entre autres (1). Par malheur, des combinaisons que l'Italie aurait accueillies avec joie, lorsqu'elle était encore campée à Turin ou à Florence, elle se refuse à les discuter après être montée au Capitole. Ce que Pie IX a décliné vers 1867, Léon XIII le proposerait en vain aujourd'hui. Le grand art de la politique, c'est de saisir le moment; la papauté n'a pas su le faire et n'en était peut-être pas libre. Elle s'en est tenue trop longtemps au *Sint ut sunt, aut non sint*. L'Italie installée dans Rome ferme l'oreille aux propositions du saint-siège comme le saint-siège a repoussé les siennes tant qu'il conservait Rome. Il n'était pas impossible d'empêcher la monarchie unitaire d'établir sa capitale à Rome, il est singulièrement moins aisé de l'amener à la transporter ailleurs (2).

Est-il nécessaire d'en faire voir les raisons, d'en discuter les dif-

(1) Voyez la *Deutsche Rundschau*, mars 1882.

(2) Nous ne pouvons revenir sur ce sujet sans rappeler aux lecteurs l'excellente étude de M. G. Valbert, *la Question romaine et M. de Bismarck*. (*Revue* du 1er février 1882 et *Hommes et choses du temps présent*; Hachette, 1883.)

ficultés? Ce n'est pas assurément que Rome soit pour l'Italie la plus commode des capitales, ni pour le roi Humbert ou ses ministres le plus confortable des séjours. Les catholiques ont beau jeu quand ils en énumèrent les inconvéniens politiques, économiques, sanitaires. Ils peuvent soutenir sans paradoxe que, au lieu de rehausser l'influence de l'Italie et le prestige de la royauté, Rome capitale les diminue. La présence du pape est presque aussi gênante pour le roi que l'est pour le pape le séjour du roi. Si, pour ce dernier, le voisinage du saint-siège n'est pas une cause de confinement, il est une cause d'isolement et en quelque sorte d'interdit, de quarantaine vis-à-vis des souverains catholiques. Sous ce rapport, la Rome de la maison de Savoie n'est guère plus favorisée que le Paris de la république, si grossièrement incivil pour don Alphonse. Empereurs et rois sont peu curieux d'en fouler le sol, et, pendant longtemps encore, la plupart, — les souverains catholiques du moins, — se priveront d'en aller admirer les merveilles. Il y a là, pour le légitime amour-propre de l'Italie, pour la dignité de la nation et du roi, une mortifiante cause de froissemens. On l'a bien vu lors du voyage, peut-être inconsidérément précipité, du roi Humbert Ier à Vienne. La politesse faite à l'empereur d'Autriche dans sa capitale, François-Joseph n'a pu la rendre à son hôte dans la sienne. La presse italienne de toute couleur a, de Palerme à Venise, discuté, durant des mois, dans quelle ville l'empereur d'Autriche rendrait au roi sa visite. Malgré les naturelles susceptibilités de la péninsule, la question n'a pas été résolue, et il demeure douteux qu'elle le soit conformément aux vœux de l'amour-propre national. Le cabinet italien, ayant donné à entendre que la visite du roi à Vienne ne pouvait être rendue qu'à Rome, la visite du roi d'Italie ne lui a pas encore été rendue. En restant à Rome, la maison de Savoie s'expose à n'être point en pareil cas traitée sur un pied d'égalité. Le roi d'Italie au Quirinal, c'est jusqu'ici un roi chez lequel les rois ne vont pas. A cet égard, l'interdit, lancé par le pape sur son ancien palais, a été respecté de toutes les têtes couronnées.

S'il y descend un prince protestant, — comme ces jours derniers, le prince impérial d'Allemagne, — on a soin de le loger en dehors des murs excommuniés de l'ancienne résidence pontificale, dans la *palazzina* bâtie par Victor-Emmanuel après 1870. La visite même de l'héritier des Hohenzollern, acclamé avec un humble orgueil par la Rome italienne, a fait doublement ressortir les inconvéniens du voisinage du pape, en suscitant à l'hôte impérial du roi, dans sa visite au Vatican, de fastidieuses questions d'étiquette et en faisant mettre en doute l'objet réel de son soudain et équivoque voyage. Si le fils de l'empereur Guillaume est allé à Rome, l'Europe s'est demandé s'il y allait pour le roi ou pour le pape.

Les catholiques ajoutent que Rome capitale peut, en certains cas, être non moins nuisible aux intérêts politiques de la péninsule qu'à la dignité de son gouvernement. Dans presque tous les états étrangers, la présence d'un prince de Savoie au Quirinal indispose contre l'Italie une fraction considérable de la population. Ses démêlés prolongés avec la papauté peuvent un jour contribuer à l'isoler en lui aliénant de nombreuses sympathies; ils lui rendraient plus malaisée et plus précaire toute alliance avec les états ou les gouvernemens où prédominent les influences religieuses, influences que les attaques mêmes de la démocratie tendront à fortifier autour de plus d'un trône.

Comme capitale de l'Italie, Rome n'a guère moins de désavantages au dedans qu'au dehors. A quoi bon les énumérer? Au point de vue matériel, l'insalubrité, la solitude, la pauvreté de la campagne environnante, admirable fond de tableau pour des ruines antiques ou des villas peuplées de statues et emplacement misérable pour un grand centre de population moderne. Au point de vue de l'art, la difficulté d'adapter la ville des césars et des papes à son nouveau rôle sans la défigurer et la vulgariser, sans lui ravir tout ce qui en fait la supériorité et la poésie. Au point de vue moral, le voisinage du sud, qui attire le centre de l'état vers les parties les plus corrompues de la nation et tend à accroître démesurément les influences méridionales. Au point de vue politique enfin, le grand nom même de Rome, les souvenirs de la république et des empereurs, qui, pour un peuple moderne, ont quelque chose de disproportionné et l'exposent à de périlleuses réminiscences ou à des ambitions démesurées. On peut dire, il est vrai, et nous-même tout le premier (1), que Rome est la tête historique de l'Italie, que, sans elle, la nouvelle monarchie eût ressemblé à l'une de ces statues acéphales que l'on découvre dans les fouilles du sol romain; mais, à cela, ne peut-on répondre que c'est une tête trop lourde et en même temps trop petite pour le cou qui la porte, qu'en réalité, c'est une tête antique sur un corps moderne?

Entre les glorieuses métropoles régionales de la péninsule, les adversaires de Rome capitale n'ont pas beaucoup à chercher celle qui aurait le plus de titres à la succession de Rome rendue à l'église, à l'art, à la jalouse poésie des souvenirs. Leurs yeux se portent d'ordinaire sur « le riant bercail où Dante dormit agneau (2), » et où, avec lui, grandit l'art italien; sur la noble cité qui, plus que toute autre, a le droit d'être regardée comme le cœur de l'*italia-*

(1) Voyez *un Empereur, un Roi, un Pape;* IIIe partie : *Pie IX et le Saint-Siège.*
(2) Il bello ovile, ov' io dormi agnello. (Dante, Paradis, XXV, 2.)

nità moderne. Quel parallèle facile entre les bords du Tibre et ceux de l'Arno, entre la ville symbolisée par la louve d'airain et celle qui, pour arme parlante, porte une fleur de lis rouge! Combien l'une est plus gaie et plus saine, plus aisée d'accès et plus facile à défendre! combien la campagne en est plus fertile et plus peuplée! comme, au pied de ses gracieux *colli*, elle semble se mieux prêter à l'expansion d'une capitale digne d'un grand royaume!

Tout cela est vrai, et pourtant, malgré tous ces avantages naturels, malgré les dépenses et les frais de parure qu'elle avait faits pour son nouveau rôle et ses hôtes royaux, Florence, affublée durant son court règne du sobriquet de la *tappa* (l'étape), a été abandonnée, dès que le chemin de Rome a été libre; et les raisons qui ont poussé le gouvernement à la quitter, en partie malgré lui, l'empêchent d'y revenir. Plus on lui conteste la légitime possession de Rome, plus le gouvernement unitaire se croit obligé d'y maintenir son siège. La monarchie de Savoie peut regretter d'y être entrée, il lui est malaisé d'en sortir. « Quand le roi désirerait quitter cette demeure incommode et l'encombrant voisinage du pape, serait-il prudent pour la monarchie, demandent les libéraux, de donner comme mot d'ordre à ses ennemis le nom de Rome capitale? A qui profiterait une pareille désertion, si ce n'est au radicalisme et aux républicains? Supposez, — hypothèse irréalisable, — le roi Humbert enclin à l'abandon de Rome, ne rencontrerait-il pas, pour lui barrer la sortie, le souvenir et le tombeau de Victor-Emmanuel? Il lui faudrait, pour ainsi dire, passer par-dessus le corps de son père. Évacuer Rome, où, malgré ses répugnances personnelles, Victor-Emmanuel est venu s'installer et mourir, ne serait-ce pas renier sa mémoire et compromettre son œuvre sous prétexte de la consolider? Avec la tombe de son fondateur au Panthéon, l'Italie a déjà dans Rome ses reliques et son sanctuaire, qu'elle ne peut déserter ni emporter sans se démentir et se trahir elle-même. »

Ainsi pensent beaucoup de ceux même qui regrettent que le siège du gouvernement ait été porté à Rome. Les catholiques répondent en rappelant que, depuis Constantin, aucun prince temporel ni césar romain, ni roi barbare, ni empereur étranger, ni souverain national n'a pu établir sa demeure dans le voisinage du pape. Ils se flattent que les héritiers des ducs de Savoie ne tiendront pas là où n'ont pas tenu de plus puissans qu'eux. Ils se représentent les modernes rois d'Italie fuyant la « Rome fatale (1) » comme autrefois Constantin ou Théodose, Odoacre ou Théodoric. Ces exemples, répétés durant quinze siècles, cette série de souverains si divers,

(1) Expression de la brochure *il Papa e l'Italia*.

entrés à Rome ou venus à ses portes sans oser s'y installer, fournissent aux avocats du Vatican une sorte d'argument historique, à leurs yeux irréfutable, qui, plus que tout autre peut-être, les encourage dans leurs résistances et leurs espérances (1). Ils découvrent là le doigt de la Providence; ils ne peuvent croire qu'elle ait retiré sa main pour toujours, et ils ne se lassent pas d'attendre son heure. Quelle que soit la force des liens qui attachent déjà l'Italie à Rome, la nouvelle monarchie a beau nous y paraître enchaînée, les complications de l'avenir ont tant de côtés obscurs qu'il serait peut-être présomptueux d'affirmer que jamais les rois d'Italie n'imiteront Constantin ou Théodose, les Goths ou les Lombards. Si, par impossible, ils viennent jamais à le faire, si une main mystérieuse les emporte à leur tour loin de ces collines prédestinées, l'instrument providentiel ne sera ni une armée descendant des monts ou débarquant de la mer, ni une diplomatie divisée ou indifférente, mais bien la politique italienne et le peuple italien même : c'est qu'une majorité catholique aura triomphé au Monte-Citorio; mais, plus cette révolution se fera attendre, plus longtemps les rois et les ministres resteront à Rome, et plus il s'y créera d'intérêts pour les y retenir, plus il sera difficile de les en arracher, plus grand, en un mot, sera le miracle de leur départ.

VI.

Si le roi ne sort pas de Rome, le pape en devra sortir: tel est le dilemme dans lequel les plus ardens de ses partisans veulent enfermer le saint-siége; le prudent Léon XIII semble l'avoir lui-même publiquement admis en 1881 et 1882. Durant plusieurs mois, on ne l'a pas oublié, le saint-père a laissé annoncer qu'il faisait ses préparatifs de départ, que les évêques réunis pour la canonisation de Benoît Labre lui en avaient donné le conseil, qu'il avait même fait dresser l'inventaire des trésors du Vatican pour les placer, durant son absence, sous la sauvegarde des puissances. Par bonheur pour l'église, s'il y a jamais sérieusement songé, Léon XIII ne s'est pas encore mis en route. A l'heure actuelle, il ne saurait, croyons-nous, s'en repentir. Un pape ne peut spontanément se décider à un tel pas que si, en sortant de Rome, il est sûr d'y rentrer en maître. Pie IX lui-même, s'il est parti pour Gaëte en 1848, est resté en 1870. Or, sur quel bras pourrait compter Léon XIII pour

(1) Voyez notamment la lettre de Léon XIII à propos de la bibliothèque Vaticane et des travaux d'histoire.

le ramener vainqueur dans l'héritage de Pierre? Le pape n'a plus ni les Normands de Robert Guiscard, comme Grégoire VII, ni les Français, les Autrichiens, les Espagnols, comme Pie IX à Gaëte. S'il avait quitté la ville aux sept collines, Léon XIII eût fort risqué de ne point revoir la croix d'or de la coupole de Saint-Pierre, et ses successeurs, s'ils fussent jamais rentrés au Vatican, auraient pu n'y pas retrouver tout ce que le saint-siége y eût laissé. De nos jours, l'exil des papes, loin du tombeau des apôtres, pourrait durer plus longtemps que les soixante-dix ans de captivité d'Avignon, et, dans leur nouvelle résidence, ils ne seraient pas sûrs d'entendre, comme les successeurs de Clément V, l'Italie, par la voix d'un Rienzi et d'un Pétrarque, les conjurer de rendre à Rome veuve son immortel époux, ni sûrs de voir à leur retour, ainsi que Grégoire XI, le peuple romain, accouru sur leur passage, les saluer de ses acclamations.

Quand on parle du départ du pape, il ne s'agit ni d'un simple voyage ni d'un simple déménagement de la cour romaine. Il ne s'agit de rien moins que du déplacement de la capitale de l'église. Or, qu'il soit question de Pétersbourg ou de Moscou, de Rome ou de Florence, c'est toujours une grave et dispendieuse affaire que la translation du siège d'un grand gouvernement d'une résidence à une autre. Une capitale politique ou religieuse, une capitale comme Rome surtout, ne s'improvise point, et cela est peut-être plus vrai encore d'une métropole ecclésiastique qui tient ses titres et sa consécration du sol et des souvenirs. Le pape serait obligé d'emmener avec lui et le sacré-collège, et les congrégations romaines, et les chefs des ordres religieux, et toutes les administrations pontificales, sans compter les ambassadeurs accrédités près de sa personne. Ce ne serait pas là une tâche aisée; un pareil exil des cardinaux, de la prélature, de la cour la plus casanière qui fut jamais, serait une révolution dans les mœurs et les habitudes de l'église romaine. Le personnel de son palais, ses ministres, ses cardinaux, ses camériers, sa chapelle, jusqu'à ses suisses et ses gendarmes, le saint-père pourrait encore les faire émigrer avec lui; mais, dans cet exode sans terre promise au bout, il ne saurait se faire suivre des tombeaux des apôtres, ni encore moins des basiliques et des catacombes où sont inscrits, dans la pierre et le marbre, dans la poussière des siècles et dans les entrailles du sol, les titres de ses prédécesseurs. Le pape ne peut emporter avec lui Saint-Pierre de Rome ou Saint-Paul-hors-les-Murs, comme les Israélites dans leur marche emportaient l'arche d'alliance, ou mieux, comme les anges ont transporté la *Santa-Casa* des collines de la Galilée aux rives de l'Adriatique.

Et ces églises ou ces palais qu'ils seraient contraints de laisser

derrière eux, les papes, s'ils se décidaient à rentrer dans Rome, seraient-ils certains de les retrouver intacts? Rentreraient-ils en possession de tous les trésors dont Léon XIII a, dit-on, fait dresser le catalogue, en possession de tous les droits que l'Italie leur a reconnus? Cela est bien douteux. En temps de guerre, le meilleur moyen de faire respecter sa demeure, c'est de ne pas l'abandonner; la plus sûre façon de défendre ses droits, c'est, d'habitude, de rester là où ils sont contestés.

Si, en dehors de Rome ou de l'Italie, le saint-siège conservait, à Avignon ou ailleurs, un domaine temporel, il serait naturel qu'il y cherchât un refuge. Mais, où le pape, dépouillé de toute couronne terrestre, semblerait-il mieux à sa place, où garderait-il plus de prestige qu'à Rome, dont, selon le mot de Dante, les murailles et les pierres ont quelque chose de sacré (1)? à Rome, où le souverain pontife a pour lui l'autorité des souvenirs et des monumens, là où il est entouré de toute la majestueuse mise en scène que lui a préparée une longue série de pontifes? Où, pour les cérémonies catholiques, trouver une coupole aussi ample et aussi harmonieuse que celle de Michel-Ange? où, pour la demeure du pape, chercher une résidence aussi royale que le Vatican?

On raconte que Pie IX, un jour de 1870 ou 1871 qu'on l'engageait à quitter Rome, répondit à ses imprudens conseillers par un vulgaire proverbe de sa province natale : *A bove vecchio non gli cambia stalla* (2). Sous sa forme grossière, cet adage des Marches pourrait presque aussi bien s'appliquer au saint-siège lui-même qu'à la personne du vieux pontife. La papauté, quoique bien loin d'être encore caduque, comme l'imaginent les esprits à courte vue, la papauté a, elle aussi, vieilli, elle a dans Rome toutes ses habitudes et ses traditions, l'église en a tiré jusqu'à son nom; ce serait pour elle une manifeste imprudence de quitter sans nécessité le berceau où elle a grandi, le domaine où elle a vécu, le sol où sont toutes ses racines. En se transportant au loin, la cour romaine risquerait de se dépayser elle-même et de dérouter la piété des fidèles, accoutumés depuis tant de siècles à diriger leurs regards vers Rome, comme les musulmans vers La Mecque, ou les anciens juifs vers Jérusalem.

En dehors de Rome et de l'Italie, le pape s'exposerait à n'être qu'un étranger, qu'un exilé de passage, hôte plus ou moins respecté de peuples et de gouvernemens plus ou moins tièdes ou indifférens, parfois même hostiles. Il aurait, plus encore qu'à Rome

(1) Dante, *Convito*.
(2) A vieux bœuf on ne change pas l'étable.

peut-être, à subir les contre-coups de la politique des états où il séjournerait. Une fois les portes de bronze du Vatican fermées derrière lui, il pourrait être obligé de reprendre souvent le bâton du pèlerin, et, comme le poète florentin, éprouver combien parfois il est dur de gravir l'escalier d'autrui. Dans la Rome italienne, le vicaire du Christ, pour emprunter les symboliques figures des catacombes, ressemble à un Daniel dans la fosse aux lions, d'autant que, à l'exemple du jeune prophète, il demeure épargné par la dent des lions. Hors de Rome, il ressemblerait au Noé des catacombes, qui, les bras en croix, flotte sur les eaux. En quittant Rome, la papauté ne cesserait d'être captive qu'en s'exposant à devenir errante.

Où le pape, en effet, pourrait-il se rendre? Quel pays, quelle ville lui offrirait une demeure stable pour y vivre indépendant et y installer, en toute liberté et sécurité, tous les services de l'église? Certes, le saint-père aurait de quoi choisir; plus d'un état, catholique ou non, se ferait honneur de lui donner l'hospitalité. Il pourrait se réfugier dans les fraîches vallées de l'un ou l'autre versant des Alpes, à Trente, à Innsbruck, à Salzbourg; il pourrait chercher un abri dans cette riche et catholique région du Rhin, appelée autrefois de ses souverains ecclésiastiques, « la rue des Prêtres » (*Pfaffengasse*). Il y a là plus d'une vieille cité à demi gothique qui, après avoir été longtemps un fief de l'église, deviendrait volontiers le séjour d'un pape. Des Alpes au Rhin, le saint-père aurait le choix entre maintes capitales de prince-évêque ou de prince-abbé; mais, quelque part qu'il fût, à Salzbourg, à Cologne, à Fulda, pas plus qu'à Malte ou qu'à Avignon, le pape ne serait souverain. Les souvenirs de l'ancienne domination ecclésiastique, dont sa nouvelle résidence serait encore pleine, ne feraient que lui rappeler que la chaire de Saint-Pierre n'a pas seule été dépouillée de ses états temporels et que, au nord comme au sud des Alpes, l'époque des souverainetés sacerdotales est passée.

A quelque pays que se confiât le siège apostolique, quel état moderne lui saurait longtemps garantir une demeure plus sûre et des lois plus libérales que la Rome italienne? Partout le pape rencontrerait sur son chemin les empreintes de la révolution, et les menées de la démocratie avec ses haines aveugles et ses grossières menaces. S'il venait à découvrir quelque part, en Allemagne ou ailleurs, un protecteur puissant, l'église sait par expérience combien lourde est la main des pouvoirs qui s'arrogent la mission de la défendre. Il y aurait imprudence de la part du pape à se confier à l'un des grands potentats de l'Europe, imprudence à faire de l'église, ne fût-ce qu'en apparence, la cliente d'une des puissances rivales du continent. L'in-

dépendance que le saint-siége peut montrer en face de l'Italie, qui s'est emparée de sa capitale, il lui serait malaisé de la manifester au même degré vis-à-vis d'un gouvernement auquel il serait lui-même venu demander asile. Les états où le saint-siège rencontrerait la plus grande liberté de mouvement pour le souverain pontife, pour le sacré-collège, pour ses établissemens et ses congrégations, ce seraient encore les pays anglo-saxons et en majorité protestans, ce seraient les États-Unis, le paradis des sectes, et l'Angleterre, où le peuple brûlait naguère le pape en effigie. Un journal américain, le *New-York-Herald,* engageait un jour Léon XIII à passer l'Atlantique pour se fixer aux États-Unis ou au Canada. Nulle part, en effet, il ne saurait trouver plus de latitude et de réelle liberté qu'à l'abri de la bannière étoilée ou à l'ombre du léopard britannique; mais ce serait la liberté du droit commun, sans restriction, ni privilèges, exposée à tous les voisinages et à tous les contacts. Or, ce n'est pas ce que cherche encore la curie romaine. Puis le nouveau monde, et l'Angleterre même, sont trop éloignés des plus populeuses nations catholiques. Pour que le pape puisse songer à traverser l'Atlantique, il faut attendre deux ou trois siècles que la population catholique des deux Amériques dépasse celle du vieux continent. Aujourd'hui, les souverains pontifes hésiteraient à mettre la mer entre eux et l'épiscopat, le clergé, les pèlerins de l'Europe. C'est pour cela que, s'il vient à quitter Rome, dont il peut être un jour chassé par la violence ou par de mesquines tracasseries, le saint-siège n'ira probablement pas se reléguer dans une île, ni à Malte, ni aux Baléares, si favorables qu'en puissent sembler la position, le climat, le régime politique. Le jour où le pape se verrait contraint d'abandonner le Vatican et les tombeaux des apôtres, ce ne sont pas les grands états de l'Europe qui lui offriraient la demeure la plus acceptable, ce seraient, croyons-nous, les plus petits, les moins forts, ceux qui ne sauraient lui faire payer trop cher leur hospitalité et qui porteraient le moins d'ombrage à autrui; et, entre tous les petits états, ce serait, nous semble-t-il, le plus minuscule, Monaco, — car San-Marino n'est qu'une enclave italienne et Andorre une bourgade au fond des montagnes. Il n'est pas dans toute l'Europe d'endroit où le saint-siège ait plus de chances de conserver sa dignité et son indépendance, de mieux échapper à l'ébranlement des révolutions et aux luttes des puissances. Il n'y aurait, pour faire place au pape, qu'à débarrasser le vieux rocher du voisinage de Monte-Carlo. Nulle part la cour romaine ne saurait être moins dépaysée et aucune ville ne lui offrirait des communications plus faciles, par terre ou par mer, que cette lilliputienne principauté des Grimaldi. A Monaco, le saint-siège n'aurait rien à craindre du dedans ni du dehors, il y serait aussi libre que s'il y régnait; rien

même ne lui défendrait d'en rêver un jour la souveraineté. Succéder aux jeux de Monte-Carlo, mettre la chaire romaine à la place de la roulette peut sembler une pénible perspective, mais, en cas d'exil, ce serait probablement la combinaison la plus acceptable à la papauté, à moins que, selon une poétique image de M. Döllinger, alors encore orthodoxe, la Providence ne fasse exprès surgir des flots une demeure pour son représentant terrestre, comme, d'après le mythe grec, l'île de Délos s'éleva de la mer Égée pour servir de berceau au fils de Latone.

L'heure de l'émigration de la papauté ne semble pas, en tous cas, aussi proche qu'on pouvait le craindre, il y a moins de deux ans. Léon XIII et le sacré-collège paraissent s'être convaincus qu'ils ne sauraient abandonner le Vatican que si la position y était manifestement devenue intenable. Autrement, il y aurait tout inconvénient pour la curie à laisser Rome aux *buzzurri*. Aux catholiques et au clergé d'Italie, un départ précipité semblerait une désertion, une fuite, *una fuga*, comme ne craignaient pas de la qualifier d'avance des écrivains ecclésiastiques. Certes, l'évasion du prisonnier volontaire du Vatican n'irait pas, comme l'imaginent certains rêveurs, jusqu'à déterminer en Italie un schisme et la formation d'une église nationale. L'Italie serait non moins impuissante à élever une église italienne que M. de Bismarck et le nouvel empire germanique à faire surgir un antipape ou à faire prospérer le vieux-catholicisme. La « fuite » du pape n'en serait pas moins un motif de joie pour tous les adversaires de la papauté, pour les propagandistes protestans, qui auraient un argument de plus contre l'église, pour les radicaux surtout qui veulent en finir avec les garanties de 1871, pour tous ceux qui proclament que la présence du pape à Rome est une épine séculaire au flanc de l'Italie. A la diplomatie du gouvernement italien une pareille fuite fournirait une réponse directe aux revendications papales, car, ainsi que se plaisait d'avance à le constater le ministre des affaires étrangères du royaume, « en se transportant dans un état où il n'aurait ni possession territoriale, ni garanties souveraines, le pape confesserait lui-même, à la satisfaction de l'Italie, que l'autorité spirituelle peut s'exercer en pleine liberté sans pouvoir temporel (1). »

Il en serait tout autrement si le souverain pontife sortait de Rome à la suite de violences contre sa personne ou de violation notoire des engagemens pris par l'Italie à son égard. Un pape chassé de la ville éternelle serait, au dedans et au dehors, un autre embarras pour

(1) Note confidentielle de M. Mancini à M. de Launay, ambassadeur d'Italie en Allemagne, du 10 janvier 1882, publiée par le *Secolo* du 24 janvier 1882.

la péninsule qu'un pape cloîtré dans le Vatican. Les prétendans sont souvent plus dangereux en exil que sur le territoire national. Au-delà des frontières, ils peuvent devenir un centre d'intrigues pour leurs partisans du dedans, un instrument pour les desseins de l'étranger. Les catholiques d'Italie, comme ceux du monde entier, seraient profondément remués par l'émigration forcée de leur chef. Le clergé italien, aujourd'hui paisible, prudent, patient et, malgré tout, peu enclin à faire la guerre au pouvoir, lui deviendrait ouvertement et activement hostile. L'opposition conservatrice, maintenant assoupie et bornée à l'abstention, aurait contre le régime légal un nouveau grief qui la ferait sortir de sa torpeur. « Le bannissement du pape, me disait un ancien ministre de Victor-Emmanuel, aigrirait et envenimerait nos luttes de partis. Le radicalisme en prendrait un nouvel ascendant; une politique modérée en deviendrait plus malaisée; la monarchie, s'étant aliéné une notable partie de la nation, en verrait sa base rétrécie et ébranlée. » D'un autre côté, le pape, expulsé de sa résidence séculaire, aurait plus de chances d'obtenir l'intervention des puissances, inquiètes des influences sous lesquelles pourrait tomber le saint-siège. Aussi peut-on dire que, si le gouvernement italien n'a rien à perdre au départ de la papauté sur une sorte de coup de tête, il courrait au-devant de graves difficultés en donnant ou laissant donner au saint-père des raisons ou des prétextes d'émigration.

Chacun des deux adversaires paraît en ce moment trop bien comprendre son intérêt pour que l'Italie réduise le souverain pontife à une telle extrémité, et pour que ce dernier s'y résigne sans y être manifestement contraint. Il semble donc qu'une telle éventualité soit pour longtemps écartée. Cela cependant n'est nullement certain. Il y a d'abord un cas où le saint-père aurait peine à rester dans la Rome italienne, parce que le gouvernement n'y saurait plus répondre de sa sécurité; c'est une guerre européenne où seraient engagées les armes de l'Italie. Qu'on imagine la péninsule en guerre ouverte avec l'un ou l'autre de ses voisins, le Vatican serait presque immédiatement dénoncé comme un complice de l'ennemi et un foyer d'espionnage. Qu'on se rappelle la surexcitation qu'inspirent à un peuple affolé les obscures nouvelles des opérations, les mensongères rumeurs, les cris de trahison, l'annonce d'une bataille, d'une défaite surtout. Qu'on se représente Rome éveillée au bruit d'un débarquement sur les plages voisines, et l'on comprendra quels périls pourraient courir à certaines heures le palais et la personne même du souverain pontife. Le Vatican serait en pareil cas exposé à une sorte de 10 août dont les hallebardes des suisses du pape sauraient mal le défendre. Les loges de Raphaël risqueraient

d'être souillées par des scènes analogues aux massacres de septembre 1792. Dans le désarroi où glissent à certains instans les gouvernemens, avec la frénésie qui saisit parfois les foules, il pourrait se faire que, pour sauver la demeure pontificale d'une irruption populaire, pour soustraire le saint-père aux mains des forcenés, les ministres italiens fissent eux-mêmes conseiller au pape et à ses cardinaux de fuir de Rome en toute hâte.

Laissons cette sombre hypothèse de guerre. Tout nous interdit de nous y arrêter. Avec qui donc l'Italie aurait-elle la guerre? Presque seule en Europe, elle n'a pas d'ennemis. Si jamais elle prend les armes, la guerre sera de son fait et non du fait d'autrui. Éloignons ce spectre invraisemblable; en dehors de là, en dehors même des transformations que peut subir la politique intérieure du royaume, sans tenir compte des inconséquences, des témérités ou des faiblesses du pouvoir civil, un événement en lui-même insignifiant, des considérations en apparence mesquines peuvent à l'improviste déterminer le pape à franchir, pour n'y plus rentrer, les portes de Rome.

Il faut, en pareil cas, compter avec l'humeur et le caractère personnel des souverains pontifes, avec la santé et les infirmités des vieillards portés à la chaire de Saint-Pierre. Le Vatican, avec ses vastes horizons et ses jardins fiévreux, est une demeure dont la patience même d'un pape peut se lasser; le Belvédère, bâti comme une villa de plaisance par Bramante, est un séjour d'été plus agréable pour les dieux de marbre que pour des hommes de chair. La claustration même, entrée dans la tradition pontificale depuis 1870, est pour le chef de l'église une cause de plus d'ennui et d'insalubrité. Dans les conditions où elle s'exerce, la suprême magistrature de l'église est devenue une charge qui demande une continuelle immolation de l'âme et du corps, presque également victimes de ce solennel internement au fond d'un palais solitaire. Trouvera-t-on longtemps une dynastie de vieillards capables d'un tel sacrifice? Léon XIII, on le sait, se ressent déjà cruellement de sa captivité dans sa superbe prison et regrette amèrement l'air vif des collines de Pérouse. Il peut venir un pape qui se fatigue de cette éternelle claustration, qui prenne en dégoût les monotones promenades dans les allées ou les galeries du Vatican, comme un détenu les muettes récréations dans le préau d'une maison centrale; un pape qui, las de voir ses forces décliner dans son froid palais, cède au fascinant appel des montagnes qu'il aperçoit de ses fenêtres, et, suivant le conseil de ses médecins, se décide à aller chercher ailleurs l'air et la santé. Les pontifes, qui tomberont malades au Vatican, ne se résigneront peut-être pas tous à être martyrs de la nouvelle con-

signe, et, une fois le pied hors de Rome, les papes ne s'arrêteront guère en Italie. Il peut se faire aussi qu'un conclave tombant en été, les cardinaux, bannis du Quirinal, répugnent à s'enfermer dans les malsaines cellules du Vatican, et que le pape, élu dans quelque ville des Alpes, hésite à venir se constituer prisonnier à Rome. Dans la question pontificale, comme dans toutes les choses humaines, il reste ainsi, en dehors même des complications politiques, une part d'imprévu qui peut déjouer tous les calculs.

VII.

De tous ces aperçus divers quelle conclusion tirer? Une seule, que le lecteur aura formulée avant nous. Le saint-siège et l'Italie sont tous deux enchaînés, tous deux rivés à Rome; ils seraient tous deux presque également embarrassés de transférer leur capitale ailleurs. Le pape et le roi restent en face l'un de l'autre, dans la ville éternelle, condamnés à l'antagonisme par leur voisinage, par le besoin de maintenir réciproquement leur indépendance, par leur coexistence dans les murs d'une ville où ils sont comme affrontés. Entre eux et leur mutuel désir de pacification se dresse Rome, leur résidence commune; Rome, que chacun d'eux revendique comme son héritage, que l'un exige solennellement pour lui seul, que l'autre refuse hautement d'abandonner; Rome qui leur interdit toute conciliation. A quoi bon chercher entre eux les conditions d'un compromis, puisque, sur le principal point en litige, ils ne peuvent ou ne veulent s'entendre? A quoi bon leur proposer un traité de paix, quand ce que l'Italie demande au saint-siège, c'est d'accepter l'occupation de Rome et ce que le saint-siège réclame de l'Italie, c'est l'évacuation de Rome (1)? Le jour est encore loin où, selon le vœu de tant d'Italiens, on verra le pape appuyé sur le bras du roi; et, si jamais un souverain pontife doit, dans une de ses basiliques, couronner de ses mains le roi d'Italie, ce n'est ni notre siècle ni notre génération qui assisteront à pareil spectacle. Pendant longtemps encore, le saint-siège et la monarchie demeureront en présence dans les murs de Rome comme deux combattans en champ clos.

Leur lutte a ceci de particulier que, tout en étant contraints de demeurer en guerre, les deux adversaires se trouvent intéressés à

(1) Aussi ne nous arrêterons-nous pas à examiner les diverses propositions faites à ce sujet, pas même celle de notre compatriote, M. E. Rendu, dont, récemment, l'ingénieuse combinaison a été discutée dans la presse italienne des deux bords opposés. Voyez notamment *la Rassegna nazionale* juin, juillet et août 1883.

ne pas se porter de coups trop rudes, à ne pas se désarçonner l'un l'autre ou se blesser mortellement; car, en se mettant hors de combat, ils risqueraient de n'avoir travaillé qu'au profit d'un ennemi commun, au profit de la démocratie niveleuse qui les guette tous deux. Et ce n'est pas la seule raison qui leur défende de se presser trop vivement l'un l'autre. Autour de la lice où ils combattent sont rangés des spectateurs dont ils ne sauraient oublier la présence ni dédaigner l'opinion. Ils ont pour témoins les gouvernemens, les monarchies européennes qui les engagent à déposer les armes et à se donner la main; qui, si elles ne peuvent les réconcilier, sauront leur persuader de se maintenir en certaines bornes. Cela est surtout vrai de la royauté italienne; dans sa querelle avec le pape, elle doit craindre de froisser et ses sujets catholiques et les puissances étrangères, devant lesquelles l'Italie est responsable de la liberté pontificale. En voulant frapper le saint-siège, elle risquerait de se blesser gravement elle-même. Aussi peut-on voir, dans ce singulier duel, les deux adversaires se ménager à dessein, faire réciproquement acte de courtoisie, se contenter souvent de joutes innocentes, ou se tenir tous deux d'accord sur la défensive, en venir même à s'entendre sur tel ou tel point ou à conclure des trêves plus ou moins longues, sans arriver à une véritable réconciliation, à une véritable paix.

En tout autre pays, en toute autre ville, un pareil conflit aurait peine à durer des années sans s'envenimer et en venir aux dernières extrémités. Il faut être à Rome, la cité des contrastes, où partout les monumens du paganisme touchent les monumens du christianisme; à Rome, où deux ou trois civilisations se confondent ou se superposent, pour que le pape et le roi puissent sans trouble tenir à quelque distance leurs cours rivales. Il faut pour cela être en Italie, chez le peuple le plus souple et le plus fin, le plus politique, et, d'un côté comme de l'autre, le moins fanatique de l'Europe; chez un peuple habitué de longue date à résister à la papauté en s'agenouillant devant elle. Au sud des Alpes, on sait toujours plier les principes aux faits. C'est en de pareilles difficultés, grâce à d'apparentes inconséquences, que triomphe le caractère italien; c'est dans ces situations, pour d'autres inextricables, que les compatriotes de Machiavel montrent le plus de ressources.

Et maintenant comment tout cela finira-t-il? Quelle sera la solution définitive? nous demandera quelque naïf lecteur. Oiseuse et naïve demande, en effet, comme si tous les problèmes politiques devaient fatalement aboutir à une solution! Loin de là, en politique de même qu'en philosophie, il y a nombre de questions qui ne sont jamais définitivement tranchées; qui sont inhérentes à l'es-

prit humain et participent de ses obscurités, de ses incertitudes, de ses variations; qui se présentent aux diverses époques sous des faces différentes; que chaque génération, que chaque siècle reprend à son tour, suivant son tempérament et son génie, sans pouvoir se flatter de les résoudre jamais. Il en est ainsi surtout du problème dont nous venons d'analyser les données et qui n'est lui-même qu'un aspect de la grande et éternelle question de l'indépendance de la conscience humaine et de la liberté religieuse. Ce qui est en jeu derrière le Vatican et la personne du pape, ce n'est rien moins, en réalité, que la situation du catholicisme, du christianisme, de la religion même, dans les sociétés laïques issues des trois derniers siècles. Le saint-siège et le catholicisme devront peu à peu s'accommoder à la sécularisation de l'état et de la société, s'adapter à la démocratie, que l'église a en partie couvée dans son sein et qui, en fille ingrate, la repousse aujourd'hui. Et, de leur côté, tant que le cœur de l'homme restera religieux, tant que ses désirs ou ses rêves dépasseront les horizons terrestres, la démocratie et l'état moderne devront compter avec le christianisme et avec la papauté, qui en demeure la plus haute expression. La solution de la question ne saurait se trouver que dans la liberté, qui seule peut concilier les antinomies, dans la liberté de l'église, dans le respect de l'indépendance spirituelle du saint-siège. Mieux cette indépendance sera assurée, plus elle sera entourée de garanties, et moins l'Europe et l'Italie auront à se préoccuper de ce vieux problème. L'Italie le sent; elle sait que la présence de la papauté lui impose des devoirs qu'elle est la première intéressée à bien remplir. Ses publicistes les plus éminens ne font pas difficulté de le confesser; ils reconnaissent que la liberté du pape est pour la péninsule « une dette internationale (1). » Ils se plaisent à proclamer que la mission spéciale de la nouvelle Italie, que sa vocation providentielle, s'ils nous permettent ce mot, est de fonder en Europe la liberté religieuse, — grande et délicate mission qui, à notre époque d'anarchie intellectuelle et de confusion politique, suffirait à la gloire d'un peuple.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) *Un debito internazionale.* Cadorna, *Illustrazione giuridica*, etc.; 1882.

LA

PÊCHE ET LA PISCICULTURE

EN FRANCE

II[1].

LES EAUX SALÉES.

I. *L'Industrie des eaux salées*, par M. J.-B.-A. Rimbaud; 1860, Challamel. II. *Les Grandes Pêches*, par M. Victor Meunier; 1878, Hachette. — III. *La Pisciculture fluviale et maritime*, par M. de Bon, directeur au ministère de la marine; 1880, Rothschild. — IV. *Six Conférences sur la pisciculture en eaux salées*, par M. Gobin. Rapports manuscrits à la Société nationale d'agriculture, 1883. — V. *Statistique des pêches maritimes*, 1866-1882. — VI. Rapports de la commission sénatoriale du repeuplement des eaux, 1879-1883.

L'enquête sénatoriale sur le repeuplement des eaux, dont nous avons parlé dans un précédent travail (1), n'a pas restreint ses investigations aux fleuves et aux rivières, elle les a étendues au littoral maritime. Là aussi, on se plaint de la disparition du poisson, de la diminution du produit des pêches, de l'emploi d'engins destructeurs; là aussi, par conséquent, la commission s'est fait un devoir d'entendre les témoignages des personnes compétentes ou intéressées dans la question et s'est préoccupée des moyens d'empêcher la ruine d'une industrie qui entre pour une si forte part dans l'alimentation publique, et qui pourrait y entrer pour une part beaucoup plus grande encore.

(1) Voir la *Revue* du 1[er] décembre 1883.

Les poissons que nous consommons ne sont, en effet, qu'une bien petite partie des produits que nous pourrions retirer des mers pour en faire notre profit. Quand on songe que les océans couvrent les trois quarts environ de la surface du globe et qu'ils sont habités par une multitude d'êtres animés, depuis les couches supérieures jusqu'aux abîmes insondables, on s'étonne que l'humanité tout entière n'y trouve pas sa nourriture. A quelles conditions l'exploitation des mers doit-elle être soumise, sinon pour qu'il en soit ainsi, du moins pour que celles-ci conservent leur fertilité, c'est ce que la commission d'enquête s'est demandé et c'est ce que nous allons examiner de notre côté, en nous aidant dans notre étude, non-seulement des dépositions qu'elle a recueillies, mais encore des nombreux travaux qui, dans ces dernières années, ont été publiés sur la matière.

I.

Avant de nous occuper des poissons, jetons d'abord, comme l'a fait M. Gobin, dans les intéressans mémoires qu'il a adressés à la Société nationale d'agriculture, un coup d'œil sur le milieu dans lequel ils vivent. Nous trouverons, dans les données que nous fournit à ce sujet la géographie physique, l'explication de certains faits jusqu'ici obscurs sur la vie des habitans de l'océan.

Les mers doivent leur salure à la dissolution des substances minérales enlevées à la croûte terrestre par les eaux qui, à l'origine des âges géologiques, couvraient tout le globe, ou apportées par les fleuves des terrains qu'ils arrosent. Ces substances, parmi lesquelles dominent les chlorures de sodium, de magnésium et de calcium, les sulfates de magnésie, de chaux et de soude, ne sont pas emportées par l'évaporation solaire et s'accumulent depuis des milliers de siècles au fond des mers, auxquelles elles communiquent la salure qui les caractérise et qui est loin d'être uniforme. Pour ne parler que de celles qui baignent nos côtes, la Méditerranée est plus salée que la Manche, et celle-ci plus que l'océan.

La densité de l'eau de mer augmente avec la quantité des sels en dissolution; elle atteint son maximum, non plus comme pour l'eau douce à 4 degrés centigrades, mais à — 2° 22; le degré de congélation descend lui-même au-dessous de cette température. La présence des sels a encore pour effet de ralentir l'évaporation de l'eau et d'atténuer l'intensité des phénomènes qui se produiraient si cette évaporation se faisait trop rapidement. La mer ne renferme pas seulement des substances minérales en dissolution, elle contient aussi des gaz qui permettent à une foule de plantes de s'y développer.

L'eau de mer étant mauvaise conductrice du calorique, la température de la surface est moins variable que celle de l'atmosphère; aussi l'influence des saisons ne s'y fait-elle pas sentir à plus de 100 mètres de profondeur, et dans cette zone les variations diurnes se manifestent-elles très lentement. La distribution de la chaleur dans le sens vertical y est beaucoup plus compliquée que sur terre. Tandis que, dans l'atmosphère, la température décroît à mesure qu'on s'élève, dans la mer, elle décroît à mesure qu'on descend. Cette différence est due à ce que, la densité de l'eau augmentant jusqu'à — 2° 22, les couches les plus froides tendent à s'enfoncer. Les couches superficielles s'échauffent pendant le jour, mais elles se refroidissent pendant la nuit, et, devenant alors plus pesantes que celles qui se trouvent au-dessous d'elles, elles prennent leur place et produisent ainsi un mouvement vertical du liquide dans toute la partie impressionnée par la chaleur solaire. C'est ainsi que, sous les tropiques, la température de l'air étant de + 32 degrés, celle de la surface de la mer est de + 24 degrés, et celle de l'eau à 1,500 mètres de profondeur de + 4° 17. Vers les pôles, la température s'accroît, au contraire, de la surface au fond, puisque la température atmosphérique est plus froide que celle de l'eau. A une profondeur variable suivant les climats et les courans, on rencontre dans toutes les mers une couche d'eau à la température constante de + 4° 17, qui, partant à l'équateur d'une profondeur de 2,200 mètres, va en s'élevant progressivement jusque vers le 56e degré de latitude nord et sud, où elle affleure la surface, pour redescendre ensuite en se rapprochant des pôles, et décrit ainsi une immense courbe à peu près symétrique dans les deux hémisphères. Dans nos mers, cette zone isotherme se rencontre à 800 mètres de profondeur dans l'océan, au sud du golfe de Gascogne, à 400 mètres dans la Manche, à la surface dans le Pas de Calais et la mer du Nord; elle redescend ensuite jusqu'à 1,350 mètres au 70e degré de latitude. Dans la Méditerranée, elle varie entre 950 mètres et 1,445 mètres.

La lumière solaire ne pénètre pas dans l'eau à plus de 150 mètres; mais les fonds plus profonds ne sont pas pour cela plongés dans une obscurité absolue, car un grand nombre des animaux qui les habitent sont doués de phosphorescence.

Le fond des mers a le même relief que le continent et présente comme lui des plateaux, des vallées, des montagnes et des pics. Il est lui-même ou un continent englouti comme l'Atlantide, ou un continent en voie de formation qui quelque jour surgira du sein des flots. La profondeur en varie pour l'océan entre 50 et 8,000 mèt.; pour la Manche, entre 10 et 180 mètres, et pour la Méditerranée, entre 300 et 4,275 mètres. Près du littoral, elle est d'autant plus grande que les côtes sont plus abruptes.

La mer, on le sait, est sujette à des oscillations périodiques appelées marées qui, dues à l'attraction qu'exerce la lune sur les flots, se produisent deux fois par jour et qui ont pour effet de couvrir et de découvrir alternativement les rivages sur une étendue variable suivant l'inclinaison des côtes et les phases du satellite. Ces oscillations ne sont pas les seuls mouvemens auxquels la mer soit soumise ; les vents en produisent d'autres qui, suivant leur force, donnent lieu à de simples houles ou à de violentes tempêtes soulevant des vagues qui, dans les mers fermées comme la Méditerranée, ne dépassent pas 7 mètres, mais qui peuvent atteindre jusqu'à 30 mètres aux environs du cap de Bonne-Espérance et font sentir leur action jusqu'à 200 mètres de profondeur.

Outre ces mouvemens accidentels, il y en a de permanens qui sont provoqués par des courans sous-marins dont la marche est régulière et constante. Ce sont d'abord les courans verticaux dont nous avons déjà parlé et qui sont dus à la différence de température des diverses couches ; ce sont ensuite les courans qui s'établissent entre les mers intérieures et les océans, lorsque les premières communiquent avec les derniers par un détroit. C'est ainsi que les eaux de l'Atlantique, moins lourdes que celles de la Méditerranée, pénètrent dans cette dernière par un courant supérieur qui franchit le détroit de Gibraltar, et sont remplacées par les eaux de la Méditerranée, qu'entraîne dans l'océan un contre-courant inférieur.

Il y a enfin des courans généraux et permanens, véritables fleuves qui transportent les eaux chaudes de l'équateur vers les pôles et ramènent les eaux froides des pôles vers l'équateur, passant d'un hémisphère à l'autre, modifiant les climats géographiques, équilibrant la température et la salure des eaux, et formant des routes ambulantes au milieu de l'immensité liquide. De ces divers courans, celui qui nous touche le plus est le *gulf-stream*, dont le commandant Maury, qui le premier en a signalé l'importance, a fait une si poétique description : « Il est, dit-il, un fleuve dans la mer. Dans les plus grandes sécheresses, jamais il ne tarit ; dans les plus grandes crues, jamais il ne déborde. Ses eaux tièdes et bleues coulent à flots pressés sur un lit et entre des rives d'eau froide : c'est le *gulf-stream !* Nulle part, dans le monde, il n'existe un courant aussi majestueux. Il est plus rapide que l'Amazone, plus impétueux que le Mississipi, et la masse de ces deux fleuves ne représente pas la millième partie du volume d'eau qu'il déplace. » Il prend naissance dans le golfe du Mexique, remonte au nord-est le long des côtes des États-Unis jusqu'à Terre-Neuve, où il s'infléchit vers l'est, traverse l'Atlantique du sud-ouest au nord-est, vient baigner l'Islande, les côtes orientales de l'Angleterre et de l'Écosse, se dirige vers la Norvège, côtoie la Russie et toute l'Asie septentrionale,

et revient dans le grand Océan par le détroit de Behring. A la sortie du golfe du Mexique, le *gulf-stream* a une largeur de 60 kilomètres, une profondeur de 375 mètres et une belle couleur azurée qui tranche sur le vert de l'océan. Il a une température de 30 à 32 degrés, tandis que les eaux voisines n'ont que 22 à 24 degrés, et une vitesse de 7 à 8 kilomètres à l'heure; mais l'une et l'autre diminuent à mesure que le courant s'éloigne de son point d'origine et que sa largeur augmente. Au large des côtes de France, sa température n'est plus que de 16 à 18 degrés, sa largeur de 600 kilomètres, sa profondeur de 1,000 à 1,500 mètres, et sa vitesse de 4 à 5 kilomètres; sa couleur bleue se distingue alors à peine de celle des eaux qu'il traverse. C'est à ce fleuve d'eau chaude que la Bretagne, la Normandie, les îles Britanniques, la Belgique, les Pays-Bas, doivent leur climat humide et tempéré; c'est grâce à lui que la Norvège et l'Islande sont habitables. Né sous les tropiques, là où la vie se développe avec le plus d'intensité, il charrie des myriades d'animalcules et de molécules organiques qui nourrissent dans son lit des légions de poissons, de crustacés et d'annélides.

Un courant secondaire se détache du *gulf-stream* à la hauteur du cap Finistère d'Espagne, s'infléchit dans le golfe de Gascogne en produisant des remous auxquels on attribue la formation des dunes landaises. Divers hydrographes pensent qu'un autre courant pénètre dans la Manche, suit les côtes de la Picardie, de la Belgique et des Pays-Bas, et va s'éteindre sur la côte allemande, à l'embouchure de l'Elbe.

Tous ces mouvemens des eaux modifient sans cesse non-seulement le relief du fond des mers, mais aussi les contours des rivages. Avec les matériaux qu'ils enlèvent aux terrains qu'ils traversent, les fleuves comblent les vallées sous-marines et forment des couches nouvelles qui se superposent aux anciennes et qui paraîtront peut-être quelque jour à la surface. Les falaises battues, pendant des siècles, par les flots qui minent leur base sans jamais se lasser, finissent par s'écrouler, et leurs débris, entraînés par les courans, vont sur quelque autre point du littoral créer des barres et des lagunes. C'est ainsi que le Pas de Calais s'élargit de $2^{m},14$ par an et que les matériaux arrachés à nos côtes s'accumulent dans la Mer du Nord, en face de la Hollande, en atterrissemens continus. Le détroit de Gibraltar est relativement récent. L'Afrique, autrefois réunie à l'Espagne, enfermait les eaux de la Méditerranée, qui était alors un lac d'eau douce. A la suite d'un cataclysme, la digue se rompit, et l'océan envahit le bassin intérieur en inondant les côtes basses de l'Espagne, de la Provence, de l'Asie-Mineure, de l'Égypte, de façon à former un bassin de 200 millions d'hectares.

Notablement agrandi par le tremblement de terre de Lisbonne, en 1755, le détroit s'élargit d'environ 6 mètres par an et a aujourd'hui une largeur de plus de 20 kilomètres. D'autre part, les flots jettent sur le rivage du golfe de Gascogne des sables incessamment renouvelés qui envahissent les terres, empêchent l'écoulement des eaux pluviales et provoquent sur tout le littoral la formation d'étangs et de marais, qui restent plus ou moins en communication avec la mer par des chenaux souvent comblés. L'océan est un grand niveleur, il abat les caps, envase les baies, comble les vallées et broie les rochers. C'est une force inconsciente qui, — comme le suffrage universel, — brise tout ce qui résiste et renverse tout ce qui s'élève.

Les mers sont habitées par une population nombreuse et variée d'êtres aux formes bizarres, dont les diverses espèces restent confinées dans les régions qui leur conviennent, et dont les aquariums, qu'on voit aujourd'hui dans toutes les grandes villes, permettent de se faire une idée. Ce sont d'abord les poissons, grands et petits, fusiformes ou aplatis, émigrans ou stationnaires, vivant la plupart de proies vivantes et se dévorant les uns les autres; les crustacés, recouverts d'une carapace qui les protège contre leurs ennemis; les mollusques, aux espèces innombrables, dont les uns restent fixés aux rochers que les marées baignent et découvrent alternativement; dont les autres, abrités par des coquilles, gisent au fond des mers, ne faisant mouvoir que leurs valves pour absorber les imperceptibles animalcules contenus dans l'eau; les zoophytes (animaux-plantes), les lithophytes (plantes-pierres), qui couvrent les montagnes et les vallées sous-marines de forêts de coraux et de madrépores aux inextricables rameaux; les anémones, les actinies, dont les brillantes couleurs émaillent des prairies sans soleil; les méduses, qui ne sont que des masses gélatineuses composées d'un assemblage de cellules à peine organisées; enfin les infusoires, animaux microscopiques, qui contribuent à maintenir toujours identique la composition des eaux, en absorbant les sels que les fleuves y amènent et en transformant ces élémens solides en coquillages dont l'amoncellement forme des couches calcaires d'une puissance prodigieuse. Ne pouvant vivre dans les eaux douces, ces animalcules meurent à l'embouchure des fleuves et sont la cause principale de l'insalubrité des estuaires.

La vie, dans les profondeurs de l'océan, est donc variée à l'infini, mais elle se simplifie à mesure qu'on s'enfonce. Tandis que les couches supérieures sont peuplées d'animaux vertébrés vivant au milieu de plantes et d'algues marines, à 2,000 mètres, on ne rencontre plus que quelques mollusques et rayonnés; au-delà, toute vie semble avoir disparu. De cette multitude d'êtres, l'homme n'en a encore utilisé pour son usage qu'un bien petit nombre; c'est de

ceux-ci seulement, et particulièrement de ceux qui habitent nos eaux, que nous avons à nous occuper.

Les rivages français se trouvent répartis entre différentes mers de la manière suivante : Océan Atlantique, 940 kilomètres; Manche, 840; Pas de Calais, 80; Méditerranée (continent), 600; Corse, 450. — Total, 2,910 kilomètres.

En évaluant à 6 kilomètres la largeur sur laquelle l'homme peut, à partir du rivage, exercer son action, largeur qui limite les eaux nationales, on obtient une surface de 1,746,000 hectares. En y ajoutant, pour les embouchures maritimes des fleuves, 15.000 hectares; pour les étangs salés ou saumâtres du littoral, 94,034 hectares, on arrive au total de 1,855,034 hectares, qui constitue le domaine de la pêche française proprement dite.

Les poissons de mer sont pour la plupart ichtyophages; ils se dévorent les uns les autres en prodigieuses quantités, mais la reproduction en est elle-même si considérable que, pris dans son ensemble, le nombre n'en diminue pas. Il paraît donc superflu de leur appliquer les procédés de fécondation artificielle dont nous avons parlé à propos des poissons d'eau douce. Sans doute cette fécondation serait possible, et rien ne s'opposerait à ce que, comme pour ces derniers, on provoquât l'embryonnement des œufs extraits de la femelle en projetant sur ceux-ci la laite du mâle. Mais ces œufs et les alevins qui en sortent sont si petits, que nulle trame n'est assez serrée pour les retenir; aussi les quelques tentatives d'éclosions factices qu'on a pu faire ont-elles été abandonnées. C'est donc plutôt par des mesures de protection destinées à empêcher les abus que par une action directe sur la reproduction que l'on parviendra à conserver aux mers leur fertilité.

Des diverses espèces de poissons dont nous tirons parti pour notre consommation, les unes sont migratrices, les autres sédentaires. La migration des animaux, dont les naturalistes de tous les temps se sont préoccupés, est une conséquence de la question des subsistances. Les uns voyagent pour fuir la disette ou chercher une nourriture plus abondante, les autres poussés par l'instinct de la reproduction qui les dirige sur les points où leurs petits trouveront un milieu favorable et des alimens appropriés à leur nature. Il en est ainsi des poissons, dont les uns, comme les saumons et les aloses, remontent les fleuves pour frayer en eau douce, dont les autres comme les harengs, les morues, les sardines, font leurs migrations en pleine mer, en se rapprochant plus ou moins du rivage à la poursuite des proies vivantes dont ils se nourrissent. La plupart des poissons migrateurs vivent en troupes et, comme les animaux hibernans, s'engourdissent dès que la température de l'eau vient à s'abaisser. Quand arrive l'hiver, ils cherchent un abri contre le froid

dans la zone de la mer qui, comme nous l'avons vu, se maintient à la température uniforme de 4° 17. Ceux qui, pourvus d'une vessie natatoire, peuvent vivre à des profondeurs de 500 mètres à 1,500 mètres et supporter des pressions de 50 à 150 atmosphères, s'éloignent du littoral et cherchent dans les fonds cette température constante. Ils y restent engourdis, jusqu'à ce que le milieu ambiant en s'échauffant les rende à la vie; ils remontent alors affamés à la surface et s'approchent des rivages, où l'abondance de la nourriture les dédommage du jeûne prolongé auquel ils ont été soumis. Ceux qui, privés de vessie natatoire, ne peuvent s'enfoncer dans les eaux s'avancent au nord pour trouver la même zone isotherme qui, vers le 56e degré de latitude, affleure à la surface. Au printemps, ils suivent la marche inverse pour revenir dans leurs parages accoutumés. Au nombre des premiers sont la morue, le hareng, la sardine et l'anchois ; au nombre des derniers, le thon et le maquereau de l'océan. Ainsi, ce qui détermine pour ces poissons le lieu de leur station d'hiver, c'est le besoin instinctif d'un milieu à température constante, assez basse pour produire l'engourdissement, assez élevée pour ne pas amener la mort. En eaux plus chaudes, ils conserveraient l'énergie de leurs mouvemens et l'impérieux besoin d'une alimentation réparatrice qui leur ferait défaut; ils mourraient de faim ou se détruiraient mutuellement; en eaux plus froides, ils périraient indubitablement. Les migrations des poissons sont périodiques, mais elles sont variables, et, sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi, elles se dirigent tantôt vers un lieu, tantôt vers un autre. On suppose que c'est l'absence d'ennemis ou l'abondance de nourriture qui détermine leur itinéraire. Ce qui tend d'ailleurs à le faire supposer, c'est que ces poissons ne traversent jamais les océans, mais suivent toujours dans leur marche les rivages et les contours des continens.

A côté des poissons migrateurs, il y a les poissons sédentaires qui habitent certaines mers et ne vivent en troupe que pendant leur jeune âge. Parmi ces espèces les unes stationnent plus particulièrement près du littoral, les autres restent plus au large, sans cependant habiter jamais les grandes profondeurs; elles fraient toutes à proximité des rivages. Celles qui entrent pour la plus grande part dans la consommation générale sont : le bar commun, le rouget, le surmulet, la dorade, le muge, le merlan, la plie, la limande, le turbot, la barbue, la sole, la murène, la raie, la lamproie, etc., elles habitent à la fois l'océan et la Méditerranée, quoique parfois plus abondans dans l'une que dans l'autre.

II.

La pêche maritime comprend la grande pêche, qui s'exerce au loin, et la pêche côtière, qui se pratique à peu de distance du littoral. Cette dernière, qui ne nécessite que des bâtimens d'un faible tonnage, a surtout en vue les espèces sédentaires. La première, au contraire, qui exige des armemens d'une certaine importance, ne comprend plus aujourd'hui que la pêche de la morue, et dans une certaine mesure celle du hareng. Autrefois on y aurait ajouté la pêche de la baleine; mais la diminution du nombre de ces animaux, qu'il faut actuellement poursuivre jusque dans le voisinage des pôles, a réduit chez nous les armemens à un chiffre insignifiant. Cette pêche est aujourd'hui le monopole des Anglais et surtout des Américains, qui, chaque année, y emploient encore de nombreux navires.

La morue (*gadus morrhua*) est un poisson du Nord ; elle semble cantonnée pendant l'hiver dans l'Océan-Glacial Arctique, où elle cherche, à une profondeur de 1,300 mètres à 1,400 mètres, la température constante de 4° 17 due aux courans chauds inférieurs. Du commencement de mai à la fin d'août, elle remonte à la surface et voyage en masses profondes ; une partie descend par le détroit de Behring dans la mer de ce nom, sans jamais dépasser le 50e degré ; le surplus se rend par les détroits de Smith, de Lancastre, d'Hudson et de Davis, dans la mer de Baffin et l'Océan-Atlantique jusqu'à l'île de Terre-Neuve, d'une part, l'Islande et la Mer du Nord, d'autre part, sans franchir jamais les courans chauds du *gulf-stream*. Ces légions, toujours précédées de leurs guides qui indiquent la route à suivre, conservent un ordre invariable ; les femelles se tiennent plus près de la surface que les mâles ; elles laissent échapper en pleine mer leurs œufs, qui sont fécondés avant d'atteindre le fond par le liquide que ces derniers, placés au-dessous, ont sécrété sur leur passage.

Pendant longtemps, la France, propriétaire des côtes de l'Acadie, du cap Breton, du golfe Saint-Laurent, de Terre-Neuve, avait les pêcheries les plus florissantes du monde; mais, dépouillée de ses colonies, elle n'a plus pour exercer cette industrie que les îles Saint-Pierre et Miquelon et un droit de pêche sur les côtes est et ouest de Terre-Neuve, aujourd'hui à l'Angleterre. Ce droit comporte la faculté de descendre à terre pour y préparer et sécher le poisson, mais sans pouvoir y faire d'établissement permanent. Les pêcheurs français font encore la pêche de la morue dans la Mer d'Islande et quelquefois aussi sur le *dogger-bank*, grand banc qui se trouve dans la Mer du Nord, entre la Grande-Bretagne, la Hollande et le Danemarck. Ce sont surtout les marins des côtes de la

Normandie et de la Bretagne qui s'y livrent, et c'est des ports de Dunkerque, de Fécamp, de Granville et de Saint-Malo que partent chaque année au mois de février, le plus grand nombre de bateaux. Ceux-ci, d'un tonnage de 250 à 300 tonneaux, appartiennent à des armateurs qui traitent avec leur équipage, soit moyennant un salaire fixe par homme (de 90 à 100 francs par mois), soit à la part de prise; dans ce cas, ils se réservent les 2/3 ou les 4/5 de la pêche, suivant que les divers frais sont ou ne sont pas à leur charge, et abandonnent le reste à l'équipage, qui le vend pour son compte. Pour la pêche de Terre-Neuve et des îles, les bâtimens se rendent dans les havres qui leur sont assignés par le sort, où ils sont désarmés et où les marins installent à terre l'établissement nécessaire à la préparation du poisson et les cabanes pour s'abriter. La pêche se fait sur des embarcations, qui rentrent tous les soirs, au moyen de lignes, de sennes et de filets de toute nature. Les Anglais emploient un engin appelé *trap*, dont il serait à désirer que nos pêcheurs fussent munis : c'est un filet, terminé à une de ses extrémités par une poche, qui, tendu verticalement et perpendiculairement au rivage, arrête le poisson dans sa marche le long de la côte, le fait dévier de sa route jusqu'à ce qu'il rencontre l'ouverture de la poche, où il vient se faire prendre comme dans le sac d'une senne. On lève le filet à volonté et souvent on y trouve une récolte abondante.

Dans les mers d'Islande qui sont souvent agitées par les tempêtes, la pêche se fait toujours sous voiles. Elle se pratique surtout au moyen de lignes de fond, pourvues chacune de 120 hameçons placés à 1^{m},50 l'un de l'autre, amorcées d'un hareng salé et fixées à une corde maintenue sur l'eau au moyen d'une *flotte*, c'est-à-dire de bouées de liège ou de verre creux. On les tend vers midi et on les relève le lendemain avec les poissons plus ou moins nombreux qui y sont pris. Les Norvégiens, qui sont les plus intrépides et les plus habiles pêcheurs de morues, exercent leur industrie aux îles Loffoden, au nord-ouest de la Norvège, où ils s'installent pendant l'hiver et d'où ils se mettent à la poursuite des bancs de poissons qui fréquentent ces parages. Ils font usage de filets qu'ils tendent verticalement sur le passage des poissons, qui en avançant s'engagent dans les mailles et, une fois pris, ne peuvent se dégager à cause de leurs ouïes, qui s'opposent à ce qu'ils reviennent en arrière, et de leurs nageoires, qui les empêchent d'avancer. Le matin, les filets sont relevés, et si la nuit a été favorable, chaque tessure, ou réunion de 20 filets tendus ensemble, donne de 500 à 600 pièces. C'est Bergen qui est l'entrepôt général de ces pêches; ce sont les négocians de cette ville qui le plus souvent font les avances de fonds nécessaires et achètent les produits de la campagne. Ces produits,

grâce à une marine marchande aussi nombreuse qu'intelligente, sont expédiés par eux non-seulement dans toute l'Europe, mais aux États-Unis, au Brésil et même en Chine.

Les morues sont ou séchées ou salées; dans un cas comme dans l'autre, on commence par leur couper la tête et les vider. Les têtes se vendent à des fabricans d'engrais; les foies servent à la fabrication de l'huile médicinale; les vessies sont employées pour faire de la colle de poisson; quant aux œufs, qu'on désigne sous le nom de *rogues*, ils sont salés, mis dans des barils percés de trous et vendus comme appât pour la pêche de la sardine. La meilleure rogue est celle de Norvège, parce que lorsqu'elles arrivent sur les côtes de ce pays, les morues sont sur le point de frayer et ont leurs œufs en pleine maturité. Sur la côte de Terre-Neuve, au contraire, elles n'ont que des œufs insuffisamment développés et trop légers. Débarrassées des têtes et des entrailles, les morues destinées à être séchées sont liées deux à deux par la queue au moyen d'une ficelle et placées à cheval sur des perches dans des hangars ouverts. Elles restent dans cet état jusqu'à ce qu'elles soient assez sèches pour être transportées. Quand on veut les saler, on commence par les flaquer, c'est-à-dire par les ouvrir jusqu'à la queue afin de les aplatir; puis on enlève l'épine dorsale et enfin on les entasse dans des barils en saupoudrant de sel chaque couche de poissons ainsi préparée. La morue qu'on prend le long des côtes se vend à l'état frais sous le nom de cabillaud.

C'est en Norvège aussi que l'on fabrique la plus grande quantité et la meilleure huile de foie de morue, avec les poissons qui proviennent des pêcheries des îles Loffoden. Les foies, après avoir été lavés et séchés, sont placés dans des boîtes de fer-blanc, enfermées elles-mêmes dans des boîtes plus grandes où l'on fait passer un courant de vapeur; ils se liquéfient peu à peu en laissant échapper l'huile qu'ils contiennent, qu'on enlève au fur et à mesure et qu'on filtre avant de la mettre en baril pour la livrer à la consommation. La première huile obtenue est la plus claire et la meilleure, elle porte la dénomination de *blanche supérieure*; celle qui vient ensuite a la couleur du vin de Madère et est désignée sous le nom de *blanche ordinaire*; la troisième est d'un brun clair; enfin la dernière, qu'on obtient avec les parties qui ont résisté à une première opération, n'est employée qu'au corroyage des peaux.

Le gouvernement français, pour favoriser le développement de la grande pêche et pour conserver la pépinière de ces marins courageux qui, dans les cruelles épreuves que nous avons traversées, ont sauvé l'honneur du pays, donne aux armateurs une prime de 50 francs par homme d'équipage pour la pêche de la morue dans les mers d'Islandeou de Terre-Neuve avec sécherie; et de 30 francs

pour la pêche à Terre-Neuve sans sècherie; et une autre prime de 12 à 20 francs par quintal de morue sèche, suivant les lieux où elle est expédiée. Il ne néglige rien non plus de ce qui peut améliorer pour les marins les conditions de la pêche, et leur signale les meilleurs modèles de bateaux ou de filets employés par les étrangers et dont il juge qu'ils auraient avantage à se servir.

Depuis une trentaine d'années, la pêche de la morue est restée, sauf les variations dues aux saisons plus ou moins favorables, et aux prix plus ou moins élevés, sensiblement la même. Elle comprend de 350 à 400 navires jaugeant 40,000 tonneaux et montés par 12,000 hommes. Elle produit 30 millions de kilogrammes de morue d'une valeur de 15 millions de francs. Rien, du reste, n'est plus aléatoire que la grande pêche, en raison des mauvais temps auxquels les bâtimens sont exposés, et l'on trouve fréquemment, d'une année à l'autre, des différences considérables. Le produit de la pêche peut être évalué pour l'armateur à 25 ou 30 pour 100 du capital déboursé, et pour chaque matelot à 500 ou 600 francs pour chaque campagne. Faible rémunération pour un si rude labeur!

La pêche du hareng ne rentre pas dans la grande pêche; bien qu'elle se fasse au large de nos côtes et qu'elle exige des bâtimens d'un assez fort tonnage, elle figure dans les statistiques de la marine parmi les pêches côtières.

Le hareng, au moment de frayer, c'est-à-dire vers le mois de janvier, s'élève du fond des eaux et se rapproche des rivages pour y déposer ses œufs. Il se groupe en bancs innombrables qui, sauf certaines intermittences jusqu'ici inexpliquées, visitent chaque année les mêmes régions. Comme ces bancs passent avec une grande rapidité, les pêcheurs ne peuvent, comme pour la morue, s'installer sur des points déterminés, ils sont obligés de suivre les poissons dans leur marche et se rendent à cet effet, en juin et juillet, aux Orcades et aux Shetlands, en août et en septembre sur les côtes d'Écosse et dans la mer Baltique, et reviennent en octobre, novembre et décembre dans la Manche. Ils se servent pour la pêche de filets en fil de coton tannés (1), réunis par groupes de trois ou quatre et tendus verticalement dans la mer au moyen de pierres attachées à la partie inférieure et de flottes fixées à la partie supérieure. Ces filets, placés le soir et relevés le matin, donnent en moyenne un millier de poissons. La préparation des harengs est très simple: après leur avoir enlevé les ouïes et les intestins, on les place par couches dans des barils en les recouvrant de sel. Quand le baril est

(1) Les filets de coton, plus souples que ceux du chanvre, offrent moins de résistance aux poissons, qui se prennent ainsi plus facilement dans les mailles. C'est à l'instigation de la marine que les pêcheurs ont consenti, non sans peine, à cette substitution.

rempli, on y ajoute de la saumure pour combler les vides et on le ferme immédiatement. Il reste dans cet état jusqu'au moment d'être livré au commerce. Le poisson pêché sur les côtes de France est acheté par des maisons spéciales qui en vendent une partie à l'état frais et font saler ou fumer le surplus. Les produits français sont loin d'avoir la réputation des produits norvégiens, hollandais ou anglais; la supériorité de ces derniers tient, d'une part, à la qualité des sels qu'emploient les pêcheurs de ces nations, d'autre part à l'habitude qu'ils ont de tuer et de vider immédiatement les poissons qu'ils viennent de prendre. Lorsqu'on les laisse mourir comme font les pêcheurs français, la chair devient molle et se conserve mal, puisque les intestins sont une cause de décomposition. Le commissariat de la marine, toujours si attentif à pousser nos marins dans la voie du progrès, devrait bien leur recommander cette pratique très simple et qui ne demande qu'un peu de soin. Il en est de même de l'usage de la glace, qui contribue singulièrement à la conservation du poisson en attendant qu'on puisse le préparer pour la consommation.

La pêche au hareng, sauf lorsqu'elle s'exerce dans les mers du Nord et de la Baltique, n'exige pas d'armemens spéciaux et se pratique le long de nos côtes avec les mêmes bateaux que ceux de la pêche côtière; on ne peut donc connaître le nombre des marins qui s'y adonnent exclusivement. En 1878, la pêche a produit 21,764,000 kilogrammes, valant 8,138,000 francs; en 1879, 29,582,000 kilogrammes, valant 9,194,000 francs; en 1880, 33,681,000 kilogrammes, valant 8,384,000 francs; en 1881, 39,101,000 kilogrammes, valant 9,055,000 francs. Depuis quelques années, un certain nombre d'armateurs portent directement en Belgique et en Allemagne les produits de leur pêche, qu'ils salent à bord, et trouvent là un marché pour ainsi dire illimité, sur lequel ils ne rencontrent encore que la concurrence hollandaise. Ce sont les ports de Boulogne, de Dieppe, de Fécamp et de Saint-Valéry qui font le plus d'armemens pour la pêche du hareng. Ces armemens se font le plus souvent à la part; l'armateur prélève la moitié ou les deux tiers des produits et le surplus est distribué suivant les grades entre l'équipage. Les simples matelots gagnent de 600 à 700 francs par campagne. Quant aux patrons, lorsque la pêche est bonne, ils peuvent, en quelques années, devenir propriétaires d'un bateau de 35 à 40 tonneaux, valant de 14,000 à 15,000 francs.

La sardine est moitié moins grande que le hareng, elle habite l'Océan-Atlantique, la Mer du Nord, la Baltique et la Méditerranée. Elle hiverne entre les 50e et 60e degrés, dans la zone à température constante, et, dans la Méditerranée, à des profondeurs de 500 à 600 mètres. Elle se nourrit de menus poissons, de vers et surtout de frai. Vers le mois de mars, elle se rapproche des rivages en

bancs plus ou moins considérables pour s'y reproduire, et disparaît vers la fin de septembre; mais elle ne fréquente pas toujours les mêmes parages, et, comme le hareng, se porte sur d'autres points; c'est ainsi que, depuis quelques années, elle a abandonné les côtes de la Bretagne et du Poitou pour se diriger vers celles de l'Espagne et du Portugal. On pêche la sardine sur toutes les côtes de l'océan, particulièrement dans le quartier de Lorient. On emploie pour cela soit des bateaux non pontés, appelés yoles, de 10 tonneaux, soit des chaloupes pontées de 12 à 30 tonneaux, à l'arrière desquelles on laisse pendre un filet à peu près semblable à une senne, garni de plomb à la partie inférieure et de liège à la partie supérieure; on attire la sardine en jetant à la mer des *rogues*, ou œufs de morues desséchés, délayés dans de l'eau de mer ou quelque autre appât artificiel. Les sardines se laissent ainsi entraîner dans le filet, qu'on relève quand on le juge plein et dont on vide le contenu dans le bateau sans y toucher, condition indispensable pour la conservation du poisson. Les armemens se font à la part; après le prélèvement des frais d'amorce et des avances d'argent, on répartit, chaque jour ou chaque semaine, le produit de la pêche en un certain nombre de parts. On en donne trois au bateau, une à chaque homme et une demie au mousse. Le patron est traité comme un simple matelot; mais, comme il est le plus souvent propriétaire de tout ou partie du bateau, il est par le fait mieux partagé. On pêche, on prépare et on vend sous le nom de sardines plusieurs petits poissons appartenant à d'autres espèces et dont quelques-uns ne sont peut-être que les jeunes d'espèces plus grosses. Ce sont : le royan, à l'embouchure de la Gironde, le pilchard, le sprat et la blaquette dans la Manche, le nonnat dans la Méditerranée. La pêche de la sardine a donné naissance à une industrie qui a pris une importance considérable dans un grand nombre de villes du littoral, notamment à Nantes : c'est celle des conserves, dont les produits sont connus du monde entier et donnent lieu à une exportation de 26 millions par an. La supériorité de ces produits a provoqué une déloyale concurrence de la part de spéculateurs américains, qui vendent, sous l'étiquette de maisons françaises, des boîtes de conserves renfermant des harengs au lieu de sardines. C'est un genre de contrefaçon que les conventions internationales doivent être en mesure d'empêcher.

La quantité de sardines pêchées en 1881 s'est élevée à 372 millions 940,031 contre 628 millions 478,248 pêchées en 1880 : c'est une diminution de 255 millions.

Comme les harengs, les maquereaux se pêchent pendant l'hiver sur les côtes d'Écosse et plus tard sur les côtes de France, où ils descendent au printemps jusqu'à la latitude de Rochefort.

La plupart des autres poissons, soles, turbots, limandes, muges, mulets, etc., sont pêchés à peu de distance des côtes au moyen de bateaux pontés ou non, suivant qu'on s'en éloigne plus ou moins. Les pêches du large sont généralement plus fructueuses que celles du littoral, mais elles exigent un outillage plus perfectionné. Sous ce rapport, nos pêcheurs auraient beaucoup à apprendre des Norvégiens ou des Hollandais. Entre autres pratiques qu'ils pourraient leur emprunter, il faut mentionner l'usage du vivier, qui permet de conserver le poisson en vie jusqu'au moment de la vente; et l'habitude qu'ils ont d'avoir des filets uniformes, de façon à pouvoir les réunir, tandis que nos marins, qui en ont de toute forme et de toute dimension, sont obligés de pêcher isolément. Grâce à cet usage de pêcher en commun, les bateaux norvégiens ne sont pas forcés de rentrer au port quand leur chargement est complet et peuvent garder la mer tant que la pêche est fructueuse. Des bateaux spéciaux bons marcheurs viennent journellement recueillir le poisson pris et le transportent sur le marché, où il est immédiatement vendu. C'est un grand avantage pour les pêcheurs, qui ne perdent pas de temps en allées et venues et qui livrent à la consommation une marchandise en parfait état de fraîcheur.

Nos pêcheurs font usage de différentes espèces d'engins, dont l'un, des plus employés, est un filet du poids de 65 kilogrammes, qui, dans la Manche et l'océan, prend le nom de *chalut*. C'est une bourse de 15 mètres environ d'ouverture et d'une égale profondeur qu'on fait traîner au moyen d'une corde avec la vitesse que peut imprimer le vent à un bateau couvert de voiles. On a une idée de l'énergie de cet appareil quand on voit dans les ports des ancres de navires abandonnées, ramenées par le *chalut*. Il ramasse ainsi tout ce qu'il rencontre, coquillages, poissons, frai, et est considéré comme très destructeur; aussi n'est-il généralement permis qu'au large, c'est-à-dire à plus de 3 milles des côtes. Dans la Méditerranée, on se sert d'un filet traînant appelé *bœuf*, qui se compose de deux ailes et d'une poche, qu'on remorque avec deux bateaux à voile ou à vapeur. Ce filet, qu'on ne peut employer qu'en pleine mer, à 10 ou 15 brasses de profondeur, est moins désastreux que le *gangui*, qui, comme le *chalut*, est retenu par des poids et laboure le fond en détruisant tout sur son passage.

La pêche à pied se fait soit au moyen de filets à main, avec lesquels on fouille, à marée basse, les anfractuosités des rochers; soit au moyen de filets verticaux qu'on tend parallèlement au rivage et que l'eau recouvre au moment du flux, en les laissant à sec au reflux avec les poissons qu'elle y a apportés.

Dans la Méditerranée, on se sert spécialement, pour la pêche du thon, de *madragues* : ce sont des filets fixes, tendus verticalement

dans l'eau, dont la pièce principale, de un ou deux kilomètres de longueur, est perpendiculaire au rivage et aboutit à une enceinte de filets formant un labyrinthe. A l'extrémité de celui-ci, est le *corpou* ou chambre de mort, dont le fond est tapissé d'un filet mobile qu'on relève au moment voulu. Les thons qui naviguent par bandes s'engagent entre la *madrague* et la terre; arrêtés par le filet perpendiculaire, ils pénètrent dans le labyrinthe, dont les enceintes successives se referment derrière eux et arrivent jusqu'au *corpou,* où les pêcheurs les attendent pour les harponner. La *madrague,* d'invention phénicienne, est également en usage sur les côtes d'Espagne et d'Italie; elle couvre une superficie assez étendue, coûte au moins 50,000 francs et exige un entretien dispendieux en raison des dégâts qu'y commettent les requins et les marsouins. L'état se fait payer annuellement une redevance assez élevée pour l'occupation de l'emplacement de la *madrague;* mais il se montre assez avare de concessions nouvelles, parce que les autres pêcheurs se plaignent du tort que leur cause ce genre de pêche et surtout parce que les madragues sont un obtacle à la navigation et ont plusieurs fois failli causer la perte de bâtimens. Il n'en existe plus aujourd'hui que 16 sur notre littoral.

Le long des côtes de France se trouvent un grand nombre d'étangs salés qui sont dus à l'accumulation des sables sur le littoral (1). Dans le bassin de la Gironde notamment, ces sables forment des dunes qui empêchent l'écoulement des eaux pluviales, donnent naissance à une suite d'étangs parallèles au rivage, communiquant avec l'océan au moment des marées. Comme ils sont une cause d'insalubrité, on en avait proposé le desséchement au moyen d'un canal qui, partant du bassin d'Arcachon, traverserait de part en part les étangs situés au nord de celui-ci et viendrait déboucher dans la Gironde. Quant aux étangs situés au sud, ils auraient été desséchés au moyen de canaux ouverts directement sur la mer. Ces projets ont dû être ajournés et céder le pas à des travaux considérés comme plus urgens. Le plus important de ces étangs est celui d'Arcachon, qui a une superficie de 14,660 hectares; placé à l'embouchure de la Leyre, il communique avec l'océan et présente une profondeur moyenne de 8 à 9 mètres à marée haute et de 4 à 5 mètres à marée basse, avec une certaine étendue de fonds émergens. Il appartient à l'état, qui y concède des terrains, pour l'établissement de viviers et de parcs à huîtres; la pêche y est exercée comme en mer par les marins de l'inscription maritime et produit environ pour

(1) On évalue leur contenance totale à 94,000 hectares, dont 32,000 hectares le long des côtes de l'océan, 58,000 hectares le long de celles de la Méditerranée et 4,000 hectares en Corse.

1 million de poissons de toute espèce. Dans la Méditerranée, les étangs sont des baies ou des anses que les sables ont fermées; ils ont été pris sur la mer et non sur la terre comme ceux de l'océan.

Plusieurs de ces étangs pourraient être transformés en pêcheries, comme celui de Comacchio, dont tous les ouvrages spéciaux donnent la description. Située à l'embouchure du Pô, cette lagune peut être alternativement mise en communication, au moyen de canaux et d'écluses, soit avec le fleuve, soit avec la mer. Au printemps, les jeunes alevins de muges, de bars et d'anguilles recherchant l'eau douce, pénètrent dans la lagune, qui est elle-même divisée en 15 bassins, et y sont retenus par des filets formant des labyrinthes. On y fait ensuite pénétrer l'eau salée dans laquelle ces poissons s'engraissent et deviennent rapidement comestibles; c'est ainsi qu'un kilogramme de montée d'anguilles, comprenant 3,600 individus, donne en trois ans un poids de 6,000 kilogrammes, d'une valeur de 3,000 à 3,500 francs et qu'un kilogramme de montée de muges fournit, en un an, 1,400 kilogrammes de poissons, d'une valeur de 700 fr. Le produit annuel de cet établissement est de 800,000 fr. à 850,000 francs, ou d'environ 25 francs par hectare. Des pêcheries semblables existent dans les lagunes de Venise, où elles sont établies depuis le XIIe siècle.

Des divers étangs qui se trouvent sur les côtes françaises, l'étang de Caronte est exploité à peu près de la même façon depuis le IXe siècle par les habitans de Martigues, au moyen de pêcheries connues sous le nom de *bordigues*; on pourrait en établir également à celui de Valcarès, qui peut être alimenté par le petit Rhône; c'est peut-être le seul qui soit susceptible d'être aménagé comme celui de Comacchio, car la condition indispensable pour y attirer le poisson est d'y établir un courant alternatif d'eau douce et d'eau salée. Dans les autres, et notamment dans l'étang de Berre, qui, avec une superficie de 20,000 hectares, est une petite mer intérieure, il serait facile de créer des établissemens de conchyoculture pour l'élevage des huîtres, des moules et des autres coquillages. Il suffirait que la marine poursuivît les expériences qu'elle a entreprises pour que cette industrie s'y développât rapidement.

L'administration de la marine s'est toujours montrée défavorable à l'établissement le long des côtes de pêcheries fixes, nécessitant des constructions de pierre ou de bois, à cause des entraves qu'elles apportent à la navigation et du privilège qu'elles donnent à leurs propriétaires sur une portion de mer et de rivage qui doit appartenir à tous. Tout en respectant les droits établis, elle n'accorde d'autorisation nouvelle que sur les points où les constructions peuvent servir à défendre la côte contre les érosions de la mer. Tel a été le cas sur le littoral des îles de Ré, d'Oléron, de Noirmoutiers, et aux

environs de Pornic et des Sables-d'Olonne. Il en existe aujourd'hui 924, couvrant une étendue de 1,467 hectares.

Indépendamment des pêcheries et des parcs de pêche établis sur le littoral, il existe un assez grand nombre de viviers qui sont destinés à emmagasiner le poisson pour le conserver jusqu'au moment de la vente. La plupart des marins traitent de leur pêche à forfait avec des négocians à raison de tant par kilogramme. Si la pêche a été abondante, comme le poisson ne se conserve pas, les prix s'avilissent et les négocians se trouvent en perte; d'autre part, quand la pêche est nulle par suite des mauvais temps, ils ne peuvent satisfaire leur clientèle, quelque prix qu'on leur donne : c'est à empêcher les fluctuations du marché que sont destinés les viviers où l'on conserve les poissons vivans. En 1881, il en existait 1,620 couvrant une supercie de 1,174 hectares et appartenant à des particuliers. Il serait désirable qu'on en multipliât le nombre.

Les réservoirs alimentés par les marées ont un autre objet que les viviers; ils sont destinés à engraisser et à domestiquer en quelque sorte certaines espèces de poissons, comme les turbots, aptes à vivre en stabulation, qu'on y recueille à l'état d'alevins et qui s'y développent rien que par la nourriture que leur apporte la mer. Les réservoirs sont d'origine romaine, et les historiens nous disent combien les patriciens de la république et de l'empire y attachaient d'importance. Depuis longtemps déjà, il en existe dans le bassin d'Arcachon, ou plutôt dans les marais salans qui y confinent, et dans lesquels on renouvelle l'eau au moyen d'un jeu d'écluses et en utilisant les marées : 300 hectares sont exploités de cette façon et donnent un produit net de 252 francs par hectare.

Les côtes de Bretagne, dont les découpures ressemblent en petit aux fiords norvégiens, sont admirablement disposées pour ce genre d'industrie. Un certain nombre de viviers, encore trop peu nombreux, y sont établis: les principaux sont ceux de Roscoff, sur la Manche, et de Concarneau, sur l'océan. Ce dernier, auquel est annexé un laboratoire, est surtout un établissement d'études et d'expériences physiologiques. C'est là que MM. Coste, Moreau, Gerbe, Davaine et Robin ont fait leurs beaux travaux de physiologie et nous ont fait connaître bien des particularités intéressantes sur les mœurs des poissons. Jusqu'ici, les tentatives faites dans la Méditerranée n'ont pas réussi, probablement à cause de la difficulté d'alimenter les viviers, faute de marée.

Les poissons ne sont pas les seuls habitans des eaux dont nous fassions notre profit; les classes des mollusques et des crustacés fournissent aussi leur contingent à notre alimentation. Ces derniers, qui comprennent les crabes, les langoustes, les homards et les crevettes, sont recouverts d'un test, ou carapace, dont ils se dépouil-

lent en grandissant et qui sert, dans une certaine mesure, à les mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis.

Les crabes sont très voraces; invulnérables eux-mêmes, ils dévorent tous les petits animaux qu'ils rencontrent et souvent s'attaquent entre eux; on pourrait certainement les élever dans des viviers en les nourrissant avec des débris d'abattoirs; mais ils sont trop peu recherchés pour qu'il y ait intérêt à le faire. La langouste, abondante sur nos côtes, surtout dans la Méditerranée, peut atteindre une taille de $0^m,50$ et un poids de 4 à 5 kilogrammes. Elle habite ordinairement les grands fonds, mais au printemps elle se rapproche du rivage, où elle cherche les endroits rocailleux. La femelle pond en automne, après accouplement, de 60,000 à 100,000 œufs, qui restent agglutinés sous sa queue pendant environ six mois; elle les détache alors et les abandonne au gré des eaux; après quinze ou vingt jours, ces œufs donnent naissance à des larves appelées *phyllosomes*, qu'on a longtemps supposées appartenir à une espèce différente et qui ne prennent leur forme définitive qu'après une série de transformations successives. Les langoustes sont très faciles à élever dans des parcs et n'exigent d'autre nourriture que les animalcules dont la mer est remplie.

Le homard, ou écrevisse de mer, peut atteindre une longueur de $0^m,55$ et un poids de 6 à 7 kilogrammes. Il habite surtout les côtes de l'Océan, dans les anfractuosités des rochers, où on va le pêcher. Il se reproduit à peu près comme la langouste et, comme elle, peut facilement être conservé et élevé dans des réservoirs. En 1881, ceux-ci étaient au nombre de 92 et livraient chaque année au commerce plus de 100,000 pièces.

En Norvège, — car c'est toujours à ce pays qu'il faut revenir quand il s'agit de pêche, — les côtes sont très abondantes en homards. On les prend au moyen de barils de bois, percés de deux trous qui permettent l'entrée du homard et renferment une combinaison intérieure qui l'empêche de sortir. Cet engin, amorcé de petits poissons, est coulé à la profondeur de 2 à 4 brasses. Le pêcheur vient prendre les homards, qu'il renferme, leur lie les pinces pour les empêcher de se mutiler réciproquement et les met dans un vivier jusqu'au moment de la vente. Ce sont ordinairement des commissionnaires qui les recueillent pour le compte de compagnies anglaises, auxquelles ils sont vendus à l'avance à un prix déterminé.

Les salicoques, ou crevettes, comprennent plusieurs espèces; elles sont très communes sur nos côtes des deux mers et d'une fécondité prodigieuse; on les pêche soit à pied en suivant le flot quand il baisse et en poussant devant soi un filet en forme de truble, soit en bateau avec des filets qu'on traîne sur le sable et qu'on relève de temps en temps. On pêche, année moyenne, de

1,300,000 à 1,700,000 langoustes, homards ou crabes, et 1,500,000 kilogrammes de crevettes, valant en tout 2,300,000 à 3,000,000 de francs.

La pêche côtière, qui comprend non-seulement celle qui s'exerce le long des côtes, dans les étangs salés et à l'embouchure des fleuves, mais aussi celle du hareng et du maquereau, qui se pratique beaucoup plus au large, jusque sur les côtes d'Écosse, a employé, en 1881, 21,786 bateaux, jaugeant 108,562 tonneaux, montés par 72,275 hommes, et a produit un total de 68,911,196 francs.

III.

Les mollusques sont des animaux à corps mou, sans squelette interne ni carapace externe. Ils comprennent les poulpes, les seiches et tous les coquillages, dont les principaux, au point de vue qui nous occupe, sont les moules et les huîtres.

La moule est très commune sur le littoral de l'océan aussi bien que sur celui de la Méditerranée. La coquille se compose de deux valves triangulaires bombées, entre lesquelles passent des filamens qui forment le pied, ou *byssus*, avec lequel l'animal peut se fixer sur les corps qu'il rencontre ou se mouvoir sur les fonds par un mouvement alternatif de contraction et de dilatation. La moule est dioïque; les œufs de la femelle, renfermés dans les membranes qui l'enveloppent, sont fécondés par la laitance que le mâle répand dans l'eau et qui est transportée souvent fort loin. Après une incubation d'environ cinquante jours, les jeunes moules déjà formées s'échappent du nid maternel et se laissent entraîner par les eaux jusqu'à ce qu'elles rencontrent un milieu convenable et un corps solide sur lequel elles puissent se fixer le plus près possible de la surface. Elles sécrètent alors des filamens qui servent à fortifier le *byssus* et à attacher solidement la coquille, de façon que, dans les mers agitées, elles ne soient pas exposées à être emportées par les flots. Elles restent sur le même point, en bornant leurs fonctions à ouvrir et à fermer les valves pour absorber les animalcules que l'eau leur apporte. La moule vit en société, en agglomérations plus ou moins nombreuses sur les rochers immergés, en bancs sur les fonds de sable vaseux, mais à une profondeur qui ne dépasse pas 4 mètres. Elle est très robuste et vit partout, quoiqu'elle préfère les eaux fortement salées aux eaux saumâtres des étangs de la Méditerranée; elle ne souffre ni du froid ni de la chaleur et se reproduit avec une merveilleuse facilité. Il en existe un banc considérable de 45 kilomètres le long de la côte du Calvados, entre Lion-sur-Mer et Isigny; mais on en trouve d'autres plus ou moins riches sur tout le littoral, où on la pêche au

moyen de filets traînans et de dragues. Le naissain produit par les moules est si abondant qu'on voit fréquemment, notamment dans l'étang de Berre, le banc se reformer dès que la drague y a passé. Il arrive parfois cependant que les bancs sont envahis par les sables et détruits. C'est pour obvier à cet inconvénient et pour s'assurer une production constante que l'on a tenté dans diverses localités de pratiquer l'élevage des moules sur bouchots. Cette industrie a été introduite par un Irlandais nommé Patrick Walton, qui, ayant fait naufrage en 1235 dans la baie d'Aiguillon (Vendée), s'y établit comme pêcheur et y construisit le premier bouchot. On donne ce nom à un appareil fixe formé de pieux verticaux enfoncés dans le sol, s'élevant dans la mer à une hauteur de $2^m,40$ et reliés entre eux par des claies et des fascines. Cet appareil, qui a la forme d'un V, dont les branches ont de 200 mètres à 800 mètres de longueur et dont la pointe est dirigée vers la mer, est destiné à recueillir le naissain et à fixer les jeunes moules entraînées par les eaux. A Aiguillon, les bouchots sont établis sur plusieurs rangs successifs et parallèles les uns aux autres; ils s'étendent sur une longueur totale de 140 kilomètres. Le naissain est d'abord recueilli sur les bouchots d'aval, puis transporté, enveloppé dans de vieux filets, sur les bouchots d'amont, où il se fixe et se développe jusqu'au moment où la moule devenue comestible peut être livrée au commerce, c'est-à-dire lorsqu'elle a deux ans. On évalue le produit annuel de cette baie à 15 millions de kilogrammes d'une valeur de 450,000 francs.

On a cherché à transporter sur d'autres points du littoral cette industrie simple et lucrative; mais, comme elle exige, d'une part, que l'établissement soit protégé contre les flots du large, d'autre part, qu'il se trouve à proximité d'une moulière naturelle qui fournisse le naissain, et que ces conditions sont assez difficiles à rencontrer, elle ne s'est pas généralisée autant qu'on pourrait le supposer. M. Léon Vidal, qui a publié une *Monographie de la moule*, a essayé d'en établir dans la Méditerranée sans avoir pu y réussir à cause des tarets qui perforaient les pieux. Il a pratiqué alors la culture des moules par bancs en recueillant le naissain sur des pierres, des cordages et des fascines placées à proximité des moulières naturelles et en le transportant ensuite dans les fonds à repeupler. Il évalue à 10,000 hectares environ l'étendue qui, sur le littoral méditerranéen, pourrait, presque sans mise de fonds, être transformée en moulière. La pêche des moules, en 1881, a fourni 506,394 hectolitres, représentant une valeur de 1,822,610 francs.

Comme la moule, l'huître est un mollusque bivalve qui s'attache au rocher, où il reste fixé pour la vie. On en rencontre dans presque toutes les mers, à proximité des embouchures où la nourriture est

plus abondante. On en fait une consommation prodigieuse, non-seulement en Europe, mais aussi en Asie et surtout en Amérique. C'est un aliment de facile digestion, mais peu nutritif, car il n'en faudrait pas absorber moins de 16 douzaines par jour, pour assimiler les 315 grammes d'azote qui doivent former la ration journalière de l'homme adulte. Aussi, quelque intéressans que soient les procédés employés pour la multiplication de ce mollusque, ne doivent-ils pas être élevés à la hauteur d'une question d'alimentation publique. La pêche se fait au moyen d'une drague, espèce de râteau de fer muni d'un filet qui arrache les huîtres à leur rocher et ramène tout ce qu'il rencontre. Celles qui ne peuvent encore être livrées à la consommation sont placées dans des parcs d'engraissement jusqu'à ce qu'elles aient acquis les qualités requises. Ces parcs, ou claires, peuvent être immergés aux grandes marées et être mis à sec au moyen de vannes de décharge. Ils ont une superficie de 250 à 300 mètres carrés et sont fermés du côté de la mer par une digue munie d'une écluse qui permet de régler la hauteur des eaux pendant l'intervalle des marées. Les huîtres déposées sur le sol de ces claires doivent être fréquemment nettoyées et changées de compartiment quand la vase devient trop abondante. Ce n'est qu'à la condition de leur donner des soins constans qu'on réussit à obtenir des huîtres savoureuses comme celles de Marennes ou d'Ostende.

Il existe plusieurs espèces d'huîtres qui toutes ne sont pas également estimées. Ce sont l'huître commune de l'océan, qui n'est pas la même que celle de la Méditerranée ; l'huître plissée ou *gravette*, plus petite que la précédente, qu'on rencontre à Arcachon, à Cancale, et qui jouit d'une réputation méritée; l'huître de Toulon, petite, à coquille épaisse et de forme bizarre; l'huître anglaise, ou d'Ostende, qui n'est autre que l'huître de Bretagne importée sur les côtes anglaises et parquée à Ostende; l'huître de Corse, qui ressemble à l'huître commune, quoiqu'elle soit plus longue; l'huître *pied de cheval*, commune dans la Manche et dans l'océan, très grande, à valves épaisses et qui n'est probablement que l'huître commune arrivée à l'état de vieillesse. Depuis quelques années, une nouvelle espèce se montre sur nos côtes, c'est l'huître de Portugal, qui paraît plus précoce, plus robuste et plus prolifique que les autres. Comme preuve de sa rusticité, M. Léon Vaillant, professeur au Muséum d'histoire naturelle, dans son *Rapport sur les produits de la pêche à l'Exposition de 1878*, cite le fait suivant. Un bateau frété pour déposer, en 1866, sur les crassats d'Arcachon un chargement d'huîtres du Tage fut forcé par le mauvais temps de chercher un refuge dans la Gironde, qu'il remonta jusqu'à Bordeaux. Son chargement s'échauffa, et l'infection devint telle que l'autorité obligea le capitaine à reprendre la mer. Celui-ci

n'attendit pas qu'il fût au large pour se débarrasser de sa cargaison et la jeta dans le fleuve; c'est à cette circonstance qu'on doit l'immense gisement huîtrier qui s'étend de la rive gauche de la Gironde à la pointe de Grave et même au-delà, puisque le frai s'est répandu jusqu'à l'île de Ré et l'île d'Oléron. Malgré les avantages que présente cette huître, il est certain que, sous le rapport de la forme, qui est très irrégulière, comme sous celui de la qualité, elle est inférieure à l'huître indigène et que beaucoup d'ostréiculteurs redoutent de la voir, soit directement, soit par voie d'hybridation, se substituer à celle-ci (1).

L'immense consommation d'huîtres qui se fait, qui à Paris seulement s'élève à 200 millions, et que le développement des voies ferrées accroît de jour en jour, jointe à diverses causes de destruction, a amené peu à peu l'épuisement des bancs autrefois si riches qui entouraient nos côtes d'une ceinture presque continue. L'huître a tout d'abord à redouter de nombreux ennemis; beaucoup de familles de poissons, de mollusques, de crustacés, de polypes vivent à ses dépens. Les uns la dévorent à l'état d'embryon avant qu'elle soit fixée; les autres, comme les crabes et les langoustes, la surprennent pendant qu'elle a les valves entr'ouvertes; d'autres enfin, comme le *murex tarentinus* (bigorneau perceur) et le *nassa reticulata* perforent les coquilles et introduisent dans l'orifice un siphon, au moyen duquel ils aspirent la substance animale. Sur certains points, les bancs ont été envahis et détruits par les moules, sur d'autres par le *maërle,* plante de la famille des spongiaires, d'un aspect gélatineux, qui se recouvre d'une couche calcaire et se multiplie de proche en proche. Si redoutables que soient ces ennemis, ils le sont moins encore que l'envasement des bancs, dû, suivant M. de La Blanchère (2), à l'emploi de la drague pour pêcher les huîtres. Cet engin agit, en effet, comme une charrue qui creuse d'énormes sillons dans lesquels la vase s'accumule peu à peu et de là s'étend sur les huîtres voisines. Cette pêche d'ailleurs se fait d'une manière barbare par des embarcations montées par 5 ou 6 hommes et réunies au nombre de 20 ou 30 sur un même banc; elles mettent toutes ensemble leurs dragues à la mer et ne quittent la place que lorsqu'on les y oblige. C'est pour empêcher la ruine de nos bancs et pour mettre un terme aux dévastations dont ils étaient l'objet de la part des pêcheurs qu'ont été rendus les décrets de 1853, de 1859 et de 1862, en vertu desquels la

(1) Dans un intéressant article publié dans *le Journal de l'agriculture* sur le repeuplement du rocher de l'Estrée par M. de Piolan, M. Chabot-Karlen ne paraît pas partager cette opinion et croit, au contraire, que l'huître portugaise s'améliorera sur les côtes de France.

(2) *Culture des plages maritimes,* par M. de La Blanchère. Paris; Rothschild.

pêche de l'huître est absolument interdite pendant la nuit, durant l'époque du frai, c'est-à-dire du 1er mai au 31 août, et même lorsque la pêche est ouverte, sur les bancs désignés par l'autorité maritime. Tandis que, par ces mesures conservatoires, l'administration de la marine cherchait à reconstituer les anciens bancs, elle ne négligeait pas les moyens d'en créer de nouveaux, et prêtait tout son concours à M. Coste, qui avait rêvé d'entreprendre le repeuplement artificiel de nos rivages. A la suite d'un voyage d'exploration dont il avait été chargé, en 1855, sur les côtes de France et d'Italie, ce savant proposa, pour atteindre ce but, de mettre en pratique les procédés qu'il avait été à même d'observer sur le lac Fusaro, près de Naples, dont les huîtrières ont de tout temps joui d'une grande réputation. Ces procédés sont décrits dans une série de rapports qui ont été livrés à la publicité et dont chaque page trahit l'espoir de doter la France d'une richesse nouvelle.

L'huître est un mollusque hermaphrodite qui pond du mois de juin au mois de septembre; elle n'abandonne pas immédiatement ses œufs, mais les conserve en incubation entre les lames branchiales, plongés dans une matière muqueuse d'un aspect laiteux. Lorsqu'ils sont suffisamment développés, les embryons sont rejetés par la mère, et, grâce à un appareil natatoire dont ils sont munis, ils vont à la recherche d'un point d'attache. Chaque huître pond de 1 à 2 millions de germes, qui sont pour la plupart emportés vers la haute mer avant d'avoir pu se fixer; d'autres deviennent la proie de leurs ennemis, contre lesquels ils ne peuvent se défendre; la plus faible partie seulement échappe à la mort, et, se fixant sur les rochers, contribue à la perpétuation des bancs. Pour combattre ces causes de destruction, M. Coste a proposé d'appliquer en grand le procédé employé au lac Fusaro, qui consiste à donner artificiellement au naissain des points d'appui, pieux ou fascines, pour s'y fixer, et que M. de Bon, alors commissaire de la marine, avait déjà expérimenté, en 1854, à Saint-Servan avec un certain succès. M. Coste ne s'est jamais donné comme l'inventeur de ce procédé, mais il a eu la gloire de le faire passer dans la pratique par l'ardeur qu'il a mise à le vulgariser. La première tentative de repeuplement sur une grande échelle fut entreprise, en 1858, dans la baie de Saint-Brieuc; 3 millions d'huîtres achetées à Cancale et à Tréguier furent versées sur divers points de cette baie avec l'aide de deux avisos de l'état, remorquant une flottille d'embarcations qui portaient le coquillage. Sur ces bancs improvisés on répandit à profusion des écailles d'huîtres, et l'on descendit de longues lignes de fascines maintenues par un lest de pierre à $0^m,30$ ou $0^m,40$ au-dessus du fond, destinées les unes et les autres à servir de collecteurs. La réussite parut d'abord complète, car, après

le frai, tous les collecteurs retirés étaient couverts de naissain. M. Coste crut pouvoir faire un pas de plus et, emporté par son imagination, entreprendre immédiatement le repeuplement de toutes les côtes. Il fit mettre à sa disposition le bâtiment le *Chamois* pour se porter sur les points où de nouvelles expériences étaient tentées, fit acheter en Angleterre plusieurs millions d'huîtres, qu'il expédia à Cette pour repeupler la Méditerranée, ensemença la rade de Brest, créa des parcs dans le bassin d'Arcachon et contribua à donner un vif essor à l'industrie privée, car, à ses yeux, l'état devait se borner à fonder des établissemens modèles pour servir d'exemple aux particuliers. Ceux-ci n'hésitèrent pas à suivre l'impulsion qui leur était donnée, et, sur les côtes de Normandie, comme sur celles de Bretagne et de Gascogne, les populations riveraines sollicitèrent des concessions de terrain pour l'exercice de cette industrie nouvelle qui promettait de si beaux résultats et pour laquelle d'ailleurs les capitaux ne faisaient pas défaut. Au début, tout sembla marcher à souhait; dans un rapport publié en 1861, M. Coste affirme que la baie de Saint-Brieuc peut dès ce moment livrer annuellement plusieurs millions d'huîtres marchandes; que l'île de Ré a vu ses côtes converties par les parqueurs en une vaste huîtrière; que le bassin d'Arcachon promet une moisson d'une profusion inimaginable; que, dans les rades de Brest et de Toulon, le succès paraît assuré; qu'à La Rochelle et à Marennes, la production est satisfaisante, et que, dans l'étang de Thau, les huîtres acquièrent des qualités exceptionnelles. Au bout de quelques années, il fallut singulièrement en rabattre. Les bancs artificiels de Saint-Brieuc furent détruits et dispersés par les mauvais temps; la rade de Brest s'appauvrit par l'insuffisance de la reproduction; les parcs de l'île de Ré et de La Rochelle déclinèrent peu à peu et furent abandonnés. La cause principale de ces insuccès doit être attribuée à l'ignorance où l'on était des lois naturelles qui président à la formation des gisemens huîtriers, ignorance qui conduisit ces ostréiculteurs improvisés à s'établir sur des fonds absolument impropres à l'élevage de ce mollusque. C'était une expérience à recommencer, sinon sur de nouvelles bases, du moins avec plus de prudence, et c'est la tâche que la marine s'est imposée et qu'elle a réussi à mener à bien. Elle provoqua d'abord les décrets qui interdisent la pêche de l'huître pendant la saison du frai; choisit avec soin, pour la création de bancs artificiels, des terrains situés à proximité des bancs naturels, et ne donna plus de concessions qu'à ceux qui furent jugés capables de les faire prospérer. Les particuliers qui se livrent à cette industrie sont aujourd'hui plus sûrs d'eux-mêmes et réalisent des bénéfices importans. Les centres principaux sont le bassin d'Arcachon et le Morbihan.

Les parcs d'Arcachon sont établis sur des terrains émergens appelés *crassats*, qui se montrent à chaque marée et qui sont recouverts d'une herbe fine et serrée; dans la partie supérieure du parc sont établies des claires semblables à celles que nous avons décrites plus haut; elles ont de 30 à 40 mètres de long sur 4 à 5 mètres de large et sont divisées en plusieurs compartimens. A côté de ces claires, sont des réservoirs en bois pour servir d'ambulances aux jeunes huîtres qui auraient été blessées dans les diverses opérations qu'elles subissent. Comme collecteurs pour retenir le naissain, on emploie les corps les plus divers; des planchers mobiles, des pierres, des fascines, des briques; mais on paraît aujourd'hui donner la préférence à la tuile courbe, qu'on blanchit à la chaux et qu'on enduit ensuite d'une légère couche de mortier; celui-ci, se détachant au moment du détroquage, permet d'enlever les huîtres sans risquer de les blesser.

On commence par garnir le parc d'huîtres mères, achetées soit aux pêcheurs, soit aux parqueurs voisins; on pose ensuite au moment même de la ponte, c'est-à-dire en mai et dans la partie inférieure du parc, les collecteurs formés de tuiles placées sur des cadres en bois, la partie concave vers le sol, et superposées par rangs alternatifs. Ces piles, qui comprennent de cinq à neuf rangées de tuiles, s'appellent *ruches* et sont consolidées soit par des pieux, soit par un fil de fer; elles restent en place jusqu'en octobre; elles sont alors défaites et les tuiles sont placées dans des claires où l'on commence le détroquage. Cette opération est faite par des femmes qui détachent les huîtres en coupant circulairement l'enduit de mortier sur lequel elles reposent. Celles-ci sont rangées par couches de $0^m,3$ à $0^m,4$ d'épaisseur dans les ambulances où elles restent de deux à trois mois, avant d'être transportées dans les claires d'élevage, et dispersées sur le sol, de façon à ne pas se gêner réciproquement dans leur développement. Les claires, protégées par des filets à maille serrée, doivent être maintenues dans un grand état de propreté, et renfermer toujours une couche d'eau de $0^m,15$ à $0^m,20$ qui suffit pour mettre les mollusques à l'abri des froids ou des grandes chaleurs. Après deux ans d'un élevage ainsi conduit, l'huître est devenue comestible; mais avant de la présenter sur le marché, on l'accoutume à rester à sec, en vidant la claire à chaque marée; on l'habitue ainsi à fermer ses valves pour conserver l'eau et à pouvoir supporter le voyage sans perdre sa fraîcheur.

Dans le Morbihan, les méthodes de reproduction et d'élevage sont à peu près les mêmes; comme collecteurs, on y emploie, de préférence aux ruches à cause de la nature vaseuse du sol, soit des planches de sapin superposées et séparées par des traverses, soit des tuiles suspendues à des piquets par des fils de fer. D'autre part,

comme les emplacemens pour le parcage des huîtres font défaut, l'administration de la marine a imaginé de transformer en claires d'anciens marais salans. Elle a fait au Croisic et aux Sables-d'Olonne des expériences qui ont parfaitement réussi et qui permettront d'utiliser des terrains improductifs pour l'engraissement et l'élevage des jeunes huîtres achetées aux pêcheurs, ou produites artificiellement le long des côtes. Plusieurs tentatives ont également été faites dans la Méditerranée; on peut citer, entre autres, le parc de Bregaillon, sur les bords de la Seyne, où M. Malespine élève et reproduit non-seulement des huîtres, mais des moules, des clovisses et autres coquillages, recherchés sur les côtes de la Provence.

La mise en exploitation d'un parc d'huîtres d'un hectare d'étendue exige une mise de fonds de 7,000 à 8,000 francs pour l'aménagement du terrain et l'achat des appareils nécessaires. Quant au produit, il varie beaucoup suivant les emplacemens plus ou moins favorables, suivant l'habileté de l'ostréiculteur et suivant l'abondance de l'émission du naissain. Les concessions sont accordées par l'administration de la marine, qui réserve aux inscrits maritimes une partie des terrains propres à l'ostréiculture et concède les autres moyennant redevance, aux personnes qui lui semblent aptes à ce genre d'industrie. Elle ne néglige rien d'ailleurs pour éclairer la population sur les meilleurs procédés à employer, et depuis quelques années, des professeurs sont chargés par le ministère de l'instruction publique, d'accord avec celui de la marine, d'aller sur les lieux d'élevage faire des conférences sur cet objet, qui intéresse à un si haut point la prospérité de nos côtés (1).

Ces efforts ont déjà porté leurs fruits; le nombre des parcs, claires ou dépôts d'huîtres, s'élève aujourd'hui à 33,334; ils couvrent une superficie de 8,966 hectares et sont détenus par 28,547 personnes, dont 10,706 dépendent de l'inscription maritime.

En 1881, 680,372,750 huîtres, provenant tant de ces parcs et dépôts que de la pêche à pied et en bateau, ont été vendues au prix de 17,951,114 francs. La pêche proprement dite entre dans le chiffre ci-dessus pour 374,985,770 huîtres, d'une valeur de 2,061,753 francs; les parcs et claires pour 305,386,980 d'une valeur de 15 millions. La différence entre les prix tient à ce que les huîtres de pêche ne sont pas vendues directement aux consommateurs, mais aux propriétaires des claires et dépôts répartis sur tout le littoral, qui les conservent dans leurs bassins jusqu'à ce qu'elles soient comestibles. En 1865, la production huîtrière représentait une valeur

(1) M. le docteur Brocchi, maître de conférences à l'Institut agronomique, qui depuis deux ans a fait des cours d'ostréiculture et de pisciculture sur divers points de nos côtes occidentales, a inauguré cette année ses conférences dans le bassin de la Méditerranée.

de 1,930,000 francs; en 1869, elle était descendue à 864,000 fr. Elle est donc, depuis cette époque, devenue vingt fois plus importante. La pêche des huîtres sur les bancs naturels a augmenté en même temps que la production artificielle; on a remarqué, en effet, que si ces bancs sont pour les parcs des foyers d'alimentation, ceux-ci à leur tour leur renvoient en naissain une partie des richesses qu'ils en ont reçues. Il s'opère donc entre eux un échange de germes qui est une garantie de leur prospérité commune.

L'ostréiculture est une industrie française. C'est en France qu'elle a pris naissance et que jusqu'ici elle s'est à peu près exclusivement développée. Toutes les côtes ne lui conviennent pas, et il n'y a guère que la Hollande où, depuis quelques années, elle ait passé dans la pratique. Les premiers essais datent de 1877; ils ont été faits par l'état dans les polders et ont assez bien réussi pour qu'en 1881 on ait pu livrer pour 200,000 francs d'huîtres à la consommation.

IV.

La pêche maritime prise dans son ensemble a armé, pendant l'année 1881, 22,125 bateaux jaugeant de 149,297 tonneaux montés par 80,895 hommes; elle a rapporté, en y comprenant le gain des pêcheurs à pied, au nombre de 55,485, en poissons et mollusques, un total de 82,670,058 francs. Dans ce chiffre ne figurent pas les produits des parcs et viviers, dont l'importance, comme nous venons de le voir, surtout pour les huîtres, est considérable.

En 1875, le produit de la pêche maritime a été de 77,166,542 fr., en 1869, de 68,897,550 francs, et en 1865, de 57,459,152 francs. La comparaison de ces chiffres fait donc ressortir une augmentation progressive dans le revenu de cette industrie; augmentation qu'il faut attribuer autant à l'accroissement des prix qu'à celui de la quantité du poisson pêché.

L'extension des voies ferrées a eu pour effet de faire pénétrer les poissons de mer sur tous les points du territoire, si bien qu'aujourd'hui il n'est pour ainsi dire localité si éloignée, où l'on ne puisse s'en procurer dans un état de fraîcheur suffisant. La consommation augmente en même temps que les prix s'élèvent; et comme la pêche française est impuissante à répondre à ces demandes, il nous faut chaque année en importer pour une trentaine de millions de l'étranger. En revanche, nous exportons pour 26 millions de poissons marinés ou conservés dans l'huile.

Au point de vue économique, la pêche maritime offre donc pour notre pays un intérêt majeur; non-seulement à cause de son importance directe pour l'alimentation publique, mais aussi et surtout

parce qu'elle est la rude école à laquelle s'aguerrissent nos marins si courageux et si dévoués, qui forment une des assises de la grandeur de la France. On sait que cette pêche est réservée à ceux qui figurent sur les registres de l'inscription maritime et que tout individu qui s'y livre est inscrit d'office sur ces registres. Il n'est fait d'exception que pour ceux qui ne naviguent pas et qui, comme les ostréiculteurs, exploitent le littoral sans quitter la terre.

L'inscription maritime a été instituée par l'ordonnance royale de 1681; c'est une création de Colbert, dont la vigilance s'étendait sur tout ce qui pouvait contribuer à la gloire et à la richesse du pays. Modifiée dans ses détails par divers actes postérieurs, notamment par la loi du 3 brumaire an IV, les décrets du 27 février 1866 et du 30 décembre 1872, cette institution s'est maintenue jusqu'à nos jours, malgré les efforts que les gens à courte vue ont faits pour la détruire. C'est à elle que nous devons l'admirable organisation de notre marine et le personnel d'élite qui la compose. Elle a pour objet de mettre à la disposition de l'état, toutes les fois qu'il le réclame, tous les citoyens qui se livrent à la pêche ou à la navigation. Elle comprend tous les marins de dix-huit à cinquante ans; mais, à moins de besoins extraordinaires, le service exigé d'eux ne dépasse pas trois années. Cette obligation, que certains écrivains n'ont pas craint d'appeler le servage de mer, et dont ceux-ci peuvent d'ailleurs s'affranchir en renonçant à leur métier, a perdu le caractère exceptionnel qu'elle avait autrefois, depuis que la loi astreint tous les hommes valides au service militaire jusqu'à l'âge de quarante ans. Elle n'est pas d'ailleurs sans compensation. Les marins, en effet, même lorsqu'ils ne sont pas au service de l'état, bénéficient de l'institution de la caisse des invalides de la marine, qui leur assure des pensions dans leurs vieux jours, ainsi qu'à leurs femmes et à leurs enfans en cas de malheur, et qui est pour eux une véritable banque, puisqu'elle reçoit en dépôt toutes les sommes auxquelles ils ont droit. Ils trouvent dans l'administration de la marine un appui constant et une bienveillance qui se traduit souvent par des avances de fonds pour l'amélioration de leur matériel de pêche ou pour son remplacement en cas de sinistre. Enfin, ils jouissent, comme nous l'avons dit, du monopole de la pêche maritime. Il faut croire que ces avantages leur paraissent suffisans puisque le nombre des inscrits ne cesse de s'accroître : en 1825, il était de 94,000; en 1840 de 110,000; en 1869 de 180,000; il est aujourd'hui de 190,000.

Les inscrits n'ont, pour se livrer à la pêche, à payer ni droit ni patente, et, en pleine mer, ne sont astreints à aucune restriction. Il n'en est pas de même le long des côtes, où, sur la zone de 3 milles (5,556 mètres) de largeur qui limite les eaux nationales, l'autorité

maritime se réserve le droit de réglementation. Cette zone est interdite aux pêcheurs étrangers, sauf dans la Méditerranée, où le traité du 15 août 1761, dit *pacte de famille*, entre la France, l'Espagne et le royaume des Deux-Siciles, avait autorisé les marins de ces pays à pêcher indistinctement sur toute l'étendue de leurs côtes (1).

La pêche côtière a été réglementée par la célèbre ordonnance de 1681, qui contient un code complet de législation maritime et qui a été la base de tous les règlemens postérieurs. Plusieurs projets de loi furent élaborés depuis cette époque par les divers gouvernemens qui se sont succédé en France; mais c'est en 1852 seulement qu'on fut en mesure d'en présenter un au corps législatif. La loi votée à cette époque organise la police de la pêche côtière, tout en laissant au pouvoir exécutif le soin d'édicter les prescriptions qui seraient jugées nécessaires suivant les localités. C'est en conformité de cette disposition qu'ont été rendus les décrets du 4 juillet 1852, du 19 novembre 1859 et du 10 mai 1862. D'après ces divers actes, la police est confiée au préfet de l'arrondissement maritime et, sous les ordres de celui-ci, aux chefs des sous-arrondissemens et aux commissaires de l'inscription maritime de chaque quartier. Ceux-ci sont secondés par des agens officiels, qui sont les inspecteurs des pêches, les syndics des gens de mer, les gardes et gendarmes de la marine, et par des agens bénévoles désignés sous le nom de prud'hommes ou de gardes jurés, lorsque la population maritime veut bien s'y prêter.

En vertu des prescriptions réglementaires, dans la zone des eaux nationales, les mailles des filets doivent avoir des dimensions déterminées; les filets traînans ne peuvent être employés sans une autorisation spéciale du ministre de la marine, provoquée par un rapport du préfet maritime constatant que l'usage de ces engins ne présente aucun inconvénient; toute pêche peut y être temporairement interdite en vue de protéger certaines espèces et d'empêcher la destruction du frai; la pêche des huîtres sur les bancs compris dans cette zone peut être suspendue par les préfets maritimes pour un laps de temps plus ou moins long et soumise aux restrictions jugées nécessaires; l'établissement de pêcheries fixes ne peut avoir lieu sans une autorisation spéciale; la vente et le transport de poissons, de crustacés et de mollusques au-dessous de certaines dimensions sont prohibés, à moins qu'on ne justifie de la possession de claires ou de viviers où ils doivent être élevés.

Telles sont les principales dispositions aujourd'hui en vigueur, et

(1) Cette clause du traité est abrogée, depuis 1878, à l'égard de l'Espagne; mais elle a été maintenue, à titre de tolérance, en faveur des pêcheurs italiens.

dont la commission d'enquête nommée par le sénat a eu à s'occuper pour se rendre compte des conditions dans lesquelles s'exerce la pêche maritime et des moyens d'en augmenter le rendement.

Il a été reconnu tout d'abord qu'il n'y avait aucune mesure à prendre pour la pêche du large. Nos marins s'y trouvent en présence des marins étrangers, et toutes les restrictions qu'on leur imposerait ne pourraient que les gêner sans influer sur la production générale, puisque les derniers n'en tiendraient aucun compte. D'ailleurs les poissons qui habitent la haute mer se reproduisent en telle abondance que, quels que soient les moyens de pêche employés, il n'y a pas à en redouter la diminution. S'ils résistent aux causes de destruction multipliées auxquelles ils sont exposés, ce n'est pas l'emploi de filets traînans ou à mailles serrées qui pourra en réduire le nombre.

Il ne paraît pas non plus qu'il soit possible, pour augmenter la quantité de poissons, de recourir aux procédés de fécondation artificielle dont on fait usage pour les poissons d'eau douce. Toutes les tentatives faites à ce sujet, notamment à Westminster, ont échoué, car les alevins sont si petits au moment de l'éclosion qu'on ne peut ni les conserver dans des lieux clos, ni leur donner la nourriture qui leur convient. La pisciculture marine ne saurait donc comprendre que l'élevage du poisson dans des viviers, ainsi que nous l'avons indiqué dans le cours de cette étude, et l'éducation artificielle des huîtres, qui est aujourd'hui pratiquée sur une très grande échelle. Sous ce rapport, la commission du sénat n'a pu que constater ce qui existe et n'a eu à proposer aucune mesure nouvelle pour donner à cette industrie une plus vive impulsion; elle pense qu'il faut la laisser se développer spontanément suivant l'état des marchés et les exigences de la consommation. C'est donc spécialement sur la pêche côtière et sur les mesures de protection qu'elle réclame que la commission sénatoriale a fait porter ses investigations. Elle a entendu dans son enquête, non-seulement les représentans des divers syndicats de pêcheurs et les commissaires de la marine, mais toutes les personnes ayant quelque compétence dans ces questions qui ont manifesté le désir de donner leur avis. Les opinions émises ont été très contradictoires; nous allons les résumer en peu de mots.

M. Bouchon-Brandely, secrétaire du Collège de France, qui a été chargé par la commission de parcourir le littoral de la Méditerranée, déclare que l'appauvrissement du rivage est un fait indéniable; que les poissons se sont éloignés des côtes et que pour la pêche il faut aller les chercher au large. Parmi les causes de cette disparition il cite en première ligne l'emploi des filets traînans qui labourent le fond de la mer et dévastent les frayères. Ce qui, aux yeux

de M. Bouchon-Brandely, confirme ces appréciations, c'est que dans les stations où, comme à Saint-Tropez et à Saint-Raphaël, les pêcheurs se sont interdit l'usage de ces filets, les côtes sont très poissonneuses et les pêcheurs dans une situation prospère. D'autres causes encore ont contribué à cet appauvrissement, c'est notamment l'emploi, pour s'emparer du poisson, des substances toxiques ou des matières explosibles, l'abondance des marsouins, qui détruisent les filets, et surtout l'inobservation des règlemens sur la pêche. Le défaut de surveillance est général, et le braconnage, surtout de la part des pêcheurs étrangers, s'exerce sur la plus grande échelle. Lorsque les délits sont constatés, les amendes encourues ne sont jamais payées et les peines corporelles jamais prononcées; il en résulte que l'impunité est absolue et que les eaux méditerranéennes sont abandonnées aux entreprises les plus audacieuses.

M. Roy de Loulay et M. de Lorgeril, qui ont résumé les enquêtes faites sur les côtes de l'océan et sur celles de la Manche, arrivent à des conclusions analogues. D'après eux, on ne signale aucune diminution dans les espèces migratrices, dont le plus ou moins d'abondance dépend de causes naturelles, et dont la quantité varie d'une année à l'autre; mais il n'en est pas de même des espèces sédentaires qui, sur un grand nombre de points, semblent s'être éloignées des côtes par suite de l'emploi des chaluts et autres filets traînans. Si la quantité de poissons pêchés n'est pas moindre qu'autrefois, c'est parce que le nombre des pêcheurs a augmenté et non parce que le poisson est plus abondant; la pêche est devenue plus laborieuse et la part de chacun a diminué. Les honorables rapporteurs se plaignent également du défaut de surveillance et particulièrement de braconnage qui s'exerce sur la plupart des bancs d'huîtres.

M. Ch. Brun, ancien directeur des constructions navales et ancien ministre de la marine, voit les choses moins en noir. D'après lui, la diminution du poisson le long des côtes est loin d'être constatée; la quantité pêchée augmente au contraire chaque année, ainsi que le nombre des pêcheurs. Si les marchés du littoral sont moins bien approvisionnés et si les prix se sont élevés, c'est parce que les débouchés se sont multipliés dans une énorme proportion par l'extension des voies de communication. Les règlemens édictés en vue de la protection du poisson de mer sont plus nuisibles qu'utiles; car la fécondité de ce poisson est telle, les surfaces sur lesquelles il se reproduit sont si grandes que la pêche, même abusive, ne peut avoir qu'une très faible influence sur le peuplement des eaux de mer et ne peut entrer en parallèle avec les causes naturelles de destruction. Sans nier cependant les dommages que causent les filets traînans employés le long des côtes, M. Brun fait remar-

quer que, de tout temps, ces engins ont été accusés d'avoir amené la dépopulation des eaux, parce que de tout temps les pêcheurs se sont plaints de l'insuffisance de leurs bénéfices. Les filets traînans ont été interdits dès Henri III, en vertu d'un édit de 1584; cette interdiction a été renouvelée par l'ordonnance de 1681, puis par la loi de 1790, mais toujours sans succès, parce que ces prescriptions ont toujours été méconnues, clandestinement d'abord et le plus souvent avec la tolérance des autorités locales et l'adhésion de l'administration supérieure. En fait, la liberté a été toujours à peu près absolue, sans qu'on ait réellement eu à se plaindre des résultats. Il en a été de même en Angleterre, où une enquête a également été ouverte à ce sujet en 1866. On a reconnu à cette occasion que, sans l'emploi de filets de fonds, une grande quantité de poissons échapperaient, ce qui diminuerait d'autant l'approvisionnement des marchés. Il est certain qu'il n'y a pas d'engins de pêche qui ne détruisent inutilement un certain nombre de poissons; mais cette destruction n'a jamais amené le dépeuplement des eaux de la mer; et en ce qui concerne en particulier les filets traînans, c'est tout au plus s'ils ont pu produire une diminution temporaire dans certaines localités.

Quoi qu'il en soit de ces appréciations, il est certain qu'en pleine mer, quand les fonds le permettent, l'usage des filets traînans ne peut avoir aucun inconvénient; il n'est, d'autre part, pas douteux qu'il en a de très sérieux sur le littoral, parce qu'il détruit le frai qui se trouve déposé dans les fonds peu profonds; il est difficile, aussi, de ne pas se rendre au sentiment général des pêcheurs, qui attribuent le dépeuplement des côtes à l'inobservation des règlemens sur la pêche. C'est à cette conclusion qu'est arrivée la commission du sénat, qui trouve ces règlemens suffisans et se borne à émettre le vœu qu'on les fasse observer strictement.

Le décret de 1862, en effet, proscrit l'usage des filets traînans, sans autorisation spéciale, à moins de 3 milles des côtes; c'est laisser au poisson un espace suffisant pour frayer; au-delà de ces 3 milles, les dommages que peuvent causer ces filets sont peu appréciables. Ce décret permet également au préfet maritime d'empêcher la pêche sur certains points des côtes pendant un laps de temps déterminé, et par conséquent d'établir des réserves qui, à l'époque du frai, seraient interdites aux pêcheurs et favoriseraient ainsi le repeuplement du littoral. On a constaté, en effet, que partout où la pêche a été momentanément interrompue, le poisson s'est multiplié rapidement, et l'on cite notamment la partie de la rade de Toulon comprise dans la zone des poudrières de la marine, où la pêche est interdite, comme extrêmement poissonneuse. Enfin, il dépend absolument de l'autorité d'exercer sur les côtes une surveillance plus

active et de poursuivre les délinquans avec plus de rigueur. Les dispositions légales existantes ne laissent rien à désirer, il suffit d'en exiger l'application ; et il ne servirait de rien d'en édicter de nouvelles, si, comme celles d'aujourd'hui, elles restaient en partie lettre morte.

Mais les prescriptions légales, si utiles qu'elles soient, ne sauraient avoir sur la prospérité de la pêche maritime une influence comparable à celle qu'auraient des mesures d'un autre ordre. Il serait tout d'abord désirable que l'institution des prud'hommes, en vigueur sur tout le littoral de la Méditerranée, se répandît également sur les côtes de l'océan sous la forme des associations prévues par les règlemens. Ces prud'hommes sont des espèces de sociétés de secours mutuels qui ont en outre pour objet la défense des intérêts communs. Ainsi, d'après M. Bouchon-Brandely, la prud'homie des pêcheurs de Marseille a fondé une caisse de secours au profit de laquelle les patrons paient une cotisation de 24 francs par an pour les embarcations de deux ou trois hommes, et de 48 francs pour celles qui en ont davantage. Cette caisse possède aujourd'hui un capital de 200,000 francs et paie annuellement 14,000 francs de pensions, sans compter les secours qu'elle donne aux veuves de marins. Ces prud'hommes ont leurs propres règlemens, et leurs chefs servent d'intermédiaires entre les pêcheurs et l'autorité maritime. Malheureusement la politique tend à s'y introduire et à en fausser l'esprit.

De toutes les industries, la pêche est une de celles auxquelles le principe de l'association entre le patron et l'ouvrier, c'est-à-dire de la participation de ce dernier aux bénéfices, convient le mieux. Ce mode de rémunération du travail ne saurait s'appliquer aux entreprises qui exigent de grands capitaux, une direction unique, une instruction spéciale, de grandes capacités industrielles et commerciales, à celles, en un mot, où la main-d'œuvre n'est pour ainsi dire que l'accessoire; mais il est, au contraire, admirablement approprié à celles qui, comme la pêche, exigent peu de capitaux, et dont les profits dépendent surtout du travail et de l'ardeur de ceux qui y sont employés. Aussi y est-il très généralement en usage, et la plupart des armemens de pêche se font-ils à la part, c'est-à-dire que, sur le produit de chaque pêche, une proportion, qui varie suivant le tonnage, est réservée au propriétaire du bateau, et que le surplus est distribué entre l'équipage. Si fructueuse que soit la pêche, il est rare que la part des simples matelots leur rapporte plus de 3 francs par jour. C'est bien peu pour des hommes qui mènent l'existence la plus rude qu'on puisse imaginer, et dont la vie est incessamment en péril. Si l'on compare leur sort à celui des ouvriers des villes, qui ne cessent de s'en prendre à la société de

leur destinée, on se dit qu'il faut que la mer exerce une bien puissante attraction sur ceux qui sont nés sur ses rivages pour qu'ils ne reculent pas devant les périls de la vie de marins. Peut-être serait-il possible d'augmenter leur salaire en leur facilitant les moyens de vendre leur poisson. On voit dans les ports de mer chaque bateau, en accostant le quai, y déposer les poissons, souvent encore vivans, dont il s'est emparé. Les parts faites entre le patron et les matelots, ces poissons sont vendus aux enchères par lots assortis, et achetés soit par des marchands de la localité, soit par des commissionnaires, qui les font emballer séance tenante et les expédient sur tous les points du territoire. Sans parler de ce qu'a de répugnant le spectacle de ces poissons qui agonisent et expirent sur le sol, souvent boueux, du rivage, il serait désirable que les municipalités fissent faire partout des marchés couverts, comme il en existe déjà dans quelques villes, où des agens spéciaux procéderaient aux ventes publiques et feraient directement, sans le concours des commissionnaires, leurs expéditions aux facteurs de la halle, à Paris, ou des marchés de l'intérieur. On supprimerait ainsi des intermédiaires onéreux, tout en multipliant les débouchés, au grand profit des pêcheurs et des consommateurs de poissons.

Il n'y aurait toutefois pas grand avantage à augmenter le salaire des marins, si, d'autre part, on ne cherchait à leur donner le goût de l'épargne et du bien-être. Habitués à affronter tous les dangers, ils sont trop souvent insoucians de l'avenir et dépensent sans compter le peu qu'ils gagnent. Les statistiques des pêches maritimes constatent que partout où les pêcheurs ont des habitudes de désordre et d'intempérance, ils sont misérables, et que partout, au contraire, où ils mènent une vie régulière, ils sont dans l'aisance et possèdent souvent une petite propriété, qu'ils cultivent pendant la saison où ils ne peuvent exercer leur métier. L'administration de la marine entre, d'ailleurs, dans cette voie; elle comprend qu'elle a charge d'âmes et qu'elle a le devoir de développer chez les marins l'esprit de prévoyance en mettant à leur portée les institutions qui leur permettent d'améliorer leur sort. C'est ainsi qu'elle cherche à leur démontrer les avantages qu'ils trouveraient à s'associer pour l'exercice de leur industrie. Aujourd'hui, la plupart des bateaux pêchent isolément, chacun pour son compte et suivant les conventions faites entre le patron et son équipage : aussi sont-ils obligés de rentrer au port, aussitôt la pêche faite, pour vider et vendre leur chargement. Ils éviteraient cette perte de temps et pourraient rester indéfiniment en mer si les patrons étaient associés et si, comme les pêcheurs norvégiens, ils avaient des bateaux spéciaux pour transporter à terre les produits de leur pêche et leur rapporter leurs provisions. Les poissons n'attendraient pas ainsi plusieurs jours avant de paraître

sur le marché, au grand préjudice de leur qualité, et seraient vendus aussitôt pris.

En s'associant, les pêcheurs pourraient aussi avoir leurs viviers, améliorer leurs engins de pêche et augmenter le tonnage des bateaux. La pêche au large est la plus fructueuse, mais elle nécessite des bateaux pontés, que la plupart des patrons sont trop pauvres pour pouvoir se procurer; elle demande aussi des engins plus dispendieux. S'ils étaient associés, ils pourraient se procurer le matériel à frais communs, ou tout au moins trouveraient plus facilement du crédit pour pouvoir l'acheter.

Il existe en Irlande, sous le nom de *Reproductive Loan Fund*, une institution fondée par le *Board of public Works*, qui a pour objet de faire aux pêcheurs des prêts d'argent sur bonnes recommandations et cautions. Depuis le 1er janvier 1875, date de la mise en vigueur de la loi, jusqu'au 31 décembre 1879, cet établissement avait effectué 1,420 prêts se montant à 25,212 livres sterling, ou 630,000 francs, sur lesquelles 15,424 livres, ou 385,000 francs, avaient été recouvrées. Une institution du même genre devrait exister en France, et si l'on jugeait que l'état ne peut s'en charger, du moins pourrait-on créer quelque société de crédit qui rendrait à la pêche maritime des services du même ordre que ceux que le Crédit foncier devait rendre à l'agriculture. Nul doute qu'une vive impulsion de cette branche d'industrie ne soit la conséquence de l'écoulement des capitaux dans cette direction (1).

Une autre question qui se présente naturellement est celle de savoir s'il ne conviendrait pas de protéger l'industrie de la pêche par un droit plus élevé sur les produits étrangers. Ces droits sont aujourd'hui de 5 francs par 100 kilogrammes pour les poissons frais; de 10 francs par 100 kilogrammes pour le poisson salé ou fumé autre que la morue, et de 48 francs pour cette dernière. Ils sont assez élevés pour empêcher les prix de s'avilir sur le marché français, sans éloigner pour cela le poisson étranger, dont la consommation a absolument besoin, puisque nos importations s'élèvent à une trentaine de millions. Ce qui prouve qu'ils sont suffisans, c'est que l'industrie de la pêche, au lieu de péricliter, est en voie de progrès, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la valeur des produits.

Bien des personnes ont pensé et écrit que l'inscription maritime était un obstacle au développement de la pêche en France. Nous ne saurions partager cette opinion. L'inscription maritime n'entrave

(1) Dans certains ports, notamment à Bayonne, il s'est fondé des sociétés pour l'exploitation de la pêche au moyen de bateaux à vapeur; c'est une innovation très heureuse et qui mérite d'être encouragée.

aucune entreprise, elle ne touche ni les capitalistes, qui mettent leurs fonds dans l'industrie navale, ni les armateurs, ni les concessionnaires d'huîtrières ou de viviers; elle ne s'adresse qu'à ceux qui naviguent, et, comme nous l'avons dit, elle ne leur impose pas des charges plus lourdes que la loi du recrutement n'en impose aux populations de la terre ferme; elle leur donne en plus des compensations qu'ils savent apprécier, puisque le nombre des inscrits ne fait qu'augmenter. On s'en est pris aussi à l'inscription maritime de la situation précaire dans laquelle se trouve aujourd'hui, dit-on, la marine marchande. Mais ce qui diminue la portée de ces plaintes, c'est qu'elles sont générales, et qu'on les entend en Angleterre aussi bien qu'aux États-Unis. Cette situation tient à ce que les conditions de la navigation sont absolument changées; le cabotage est remplacé par les chemins de fer et les navires à voile par des navires à vapeur, qui, à capacité égale, demandent un équipage moins nombreux. Les capitaines au long cours ne sont plus que des entrepreneurs de transport et n'ont plus, comme autrefois, la responsabilité des transactions, puisque les armateurs traitent directement avec leurs correspondans et que les marchés se concluent par le télégraphe. On ne peut rien changer à cet état de choses, qui, en somme, constitue un progrès, et dont il faut tâcher de s'accommoder. C'est la loi du monde de changer sans cesse. Gardons-nous donc de porter la main sur cette institution nationale, dont la suppression transformerait notre marine si belle, si homogène, en une marine cosmopolite, où viendraient se réfugier les pires élémens des nations étrangères. Ici encore, comme dans bien d'autres circonstances, la rigueur des doctrines économiques doit baisser pavillon devant les faits. A vouloir pousser à l'extrême les conséquences des principes et considérer une nation comme composée d'élémens inertes obéissant, comme la matière, à des lois immuables indépendantes de toute influence morale, on risque, comme l'ont fait autrefois les révolutionnaires de l'école de Rousseau, de précipiter le pays dans la ruine. Craignons les sectaires, de quelque nom qu'ils s'appellent, car ce sont eux qui font le malheur de la France.

De toutes nos institutions, la marine est celle qui jusqu'ici a eu le moins à souffrir des fluctuations de la politique : fasse le ciel qu'elle en soit toujours préservée et que cette peste ne vienne pas détruire une des pierres fondamentales de la richesse publique et de la grandeur nationale!

J. CLAVÉ.

LA GUERRE MODERNE

D'APRÈS UN ÉCRIVAIN MILITAIRE ALLEMAND

L'auteur de *Gambetta et ses Armées*, M. le baron von der Goltz, lieutenant-colonel dans le grand état-major allemand, vient de publier sur la guerre moderne un livre plein de vues et d'intérêt (1). Nous sommes heureux d'apprendre qu'on en prépare une traduction française, qui ne peut manquer d'être bien reçue de nos officiers. M. von der Goltz n'est pas seulement un écrivain fort instructif; il joint à la solidité du fond l'agrément et la chaleur du style. Il aime passionnément la guerre et ne s'en cache pas. Il la regarde non comme un mal nécessaire, mais comme le premier, le plus séduisant des métiers, comme celui qui fournit au génie ses plus nobles exercices et à l'humaine vertu l'occasion de montrer au monde tout ce qu'elle vaut. Mais son enthousiasme n'a rien de dur ni de féroce. Si épris qu'il soit des spectacles terribles qu'offrent les champs de bataille, il n'en parle point en soudard. C'est un soldat très civilisé qui cite volontiers les poètes.

Il faut lui rendre encore ce témoignage que son patriotisme n'est point accompagné de jactance. Quoiqu'il ait un sentiment très vif de la grandeur de son pays et qu'il soit justement fier des exploits accomplis par les armes allemandes, il lui en coûte peu de reconnaître que

(1) *Das Volk in Waffen*, ein Buch über Heerwesen und Kriegführung unserer Zeit, von Colmar Freiherr von der Goltz. Berlin, 1883.

la guerre moderne a été inaugurée par la révolution française et Napoléon Ier, que le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna en a le premier appliqué les principes avec un incomparable génie, qu'il a été le grand maître dans l'art de vaincre, qu'il faut encore s'inspirer de ses leçons, pourvu qu'on tienne compte des changemens considérables introduits dans les pratiques militaires par le nouveau système de recrutement et par l'invention des armes à longue portée. M. von der Goltz n'a pas l'habitude de mépriser ses ennemis; il a pour nos malheurs le respect qui leur est dû. Il avoue que les savantes combinaisons des généraux allemands n'ont pas tout fait, qu'une part de leurs succès revient au Dieu des gros bataillons, qu'ils ont eu autant de bonheur que de génie, qu'au début de la campagne de 1870, ils ont dû leurs victoires à la supériorité du nombre et que, plus tard, ils ont eu la bonne chance de pouvoir opposer des troupes aguerries à des conscrits levés à la hâte, qui allaient au feu pour la première fois. M. von der Goltz est un homme raisonnable, et il y a toujours de la générosité dans la raison.

Nous laissons aux hommes compétens le soin de démêler et d'apprécier tout ce qu'il peut y avoir de neuf dans les considérations qu'il présente sur la meilleure manière de composer et de diviser les armées, sur les opérations, sur le combat, sur les règles à observer dans l'ordre de marche, sur les cantonnemens, sur les subsistances. Ce qui nous intéresse encore plus, ce sont ses judicieuses réflexions touchant les avantages, les inconvéniens, les inévitables conséquences du nouveau système de recrutement inventé par la Prusse et qui, à l'exception de la Grande-Bretagne, est en train de s'acclimater dans toute l'Europe. M. von der Goltz en prend occasion pour esquisser à grands traits comme une philosophie de la guerre moderne, et, tout en faisant quelques réserves, il nous semble difficile de ne pas se rendre à la rigueur de sa logique et de ses conclusions.

Jadis la guerre se faisait avec de petits corps de troupes, composées de soldats qui étaient des hommes du métier et pour la plupart des vétérans. A l'enrôlement par les sergens recruteurs a succédé la conscription, à la conscription le service universel et obligatoire, qui a tout changé. Le temps du service actif est devenu beaucoup plus court, et nous avons des armées de jeunes soldats; mais l'effectif en est énorme, ce sont des masses d'hommes qu'on n'eût jamais songé à rassembler autrefois, et peut-être en verrons-nous de plus considérables encore : l'avenir nous réserve des surprises. En supposant que l'armée allemande s'avisât de traverser l'Allemagne sur une seule chaussée, la tête de la colonne déboucherait à Mayence lorsque l'arrière-garde serait encore sur la frontière russe, et de cette frontière au Rhin, toute la route serait encombrée de soldats, de pièces d'artil-

lerie, de chevaux, de voitures. Si l'on supposait de plus que cette même armée défilât par la porte d'une ville, sans un instant d'arrêt ni le jour ni la nuit, il s'écoulerait un demi-mois avant que le dernier homme eût passé. « Quand deux puissances de premier ordre, nous dit M. von der Goltz, mettent leurs armées en mouvement, on croit assister à une émigration de peuples. Chacune d'elles fait entrer en campagne un million d'hommes, trois cent mille chevaux, et on pourrait croire qu'un petit royaume tout entier se dispose à déverser sa population sur le territoire de son voisin. La mise en marche et l'entretien de telles masses d'hommes seraient absolument impossibles sans les nouveaux moyens de transport dont nous disposons... A Solférino, 160,000 Autrichiens se sont battus contre 150,000 Français et Italiens. A Gravelotte-Saint-Privat, 200,000 Allemands faisaient face à 130,000 Français. A Kœniggraetz, on a vu 221,000 Prussiens en présence de 219,000 Autrichiens et Saxons. Mais rien n'empêche qu'à l'avenir on ne voie rassemblées sur un champ de bataille des armées de 300 ou 400,000 hommes, soit dix ou quinze corps d'armée réunis sous un seul commandement en présence d'un ennemi de force égale. »

La première conséquence à en tirer, c'est que le commandement deviendra de jour en jour une chose plus difficile, plus ardue, plus compliquée, plus hasardeuse. Où trouver une main assez puissante pour gouverner et faire manœuvrer ces masses, un cerveau capable d'en régler et d'en suivre les mouvemens, de prévoir toutes les chances, tous les incidens qui peuvent résulter de leurs chocs? Ce qu'on appelle « un bon général ordinaire » succombera sûrement à la tâche, le génie lui-même se sentira plier sous le fardeau. M. von der Goltz estime que les qualités les plus indispensables à l'homme de guerre sont l'ardeur de l'imagination et la ténacité de la mémoire, jointes à la puissance des combinaisons. Mais quand les problèmes se compliquent à l'excès, l'effort devient trop grand pour l'intelligence la mieux douée; la mémoire la plus heureuse ne peut tout retenir, l'imagination la plus vive ne peut tout concevoir, et l'esprit de combinaison se brouille dans ses calculs.

Ce qui ajoute à la difficulté, c'est l'effet des armes à longue portée, qui permettent de donner aux champs de bataille des dimensions qu'ils n'avaient jamais eues. Il en est de fort célèbres, où s'est décidé le sort du monde, et qui de notre temps suffiraient à peine aux exercices d'une brigade. Jadis, avant que la bataille s'engageât, les deux adversaires en présence étaient aussi rapprochés l'un de l'autre qu'ils le sont aujourd'hui dans le fort du combat, et avant d'arrêter ses dispositions, il ne tenait qu'au général de se rendre un compte exact de l'état des lieux et des choses. Le grand Frédéric prétendait qu'il avait été battu à Kollin pour avoir négligé de reconnaître par ses propres yeux tout le

terrain. A l'heure présente, le général qui veut en faire autant est fort empêché. Il trouve difficilement un endroit d'où son regard puisse tout embrasser, et une fois l'action engagée, il doit renoncer à savoir par lui-même ce qui se passe sur ses ailes. Il ne le sait que par ouï-dire, par des rapports souvent vagues, décousus ou trompeurs.

Comme le remarque M. von der Goltz, les statues de généraux qui ont été de grands stratégistes nous les font voir d'ordinaire tenant dans leur main un rouleau de papier. Ce rouleau est censé représenter leur plan, leurs combinaisons, leur sagesse. Ce n'est qu'une idée de sculpteur, car Napoléon lui-même prétendait n'avoir jamais eu de plan d'opérations. Les choses se passent toujours à la guerre autrement qu'on ne pensait, et les chefs d'armées sont des improvisateurs. Eussent-ils du génie, ils sont incapables de prévoir la marche des événemens, de dire d'avance l'endroit où ils rencontreront l'ennemi, les moyens qu'ils emploieront pour le battre. Mais c'est aujourd'hui surtout qu'un général doit être modeste, se garder de toute vaine présomption et sentir que les événemens sont ses maîtres. Nous lisons dans la relation officielle de la guerre de 1870 par le grand état-major allemand : « Il n'y a que les profanes qui s'imaginent reconnaître dans le cours d'une campagne l'exécution réglée d'avance d'un plan arrêté dans tous ses détails et poursuivi jusqu'à la fin. Sans contredit, le général ne perdra jamais de vue un certain objectif; mais les moyens de l'atteindre, il ne peut jamais les prévoir avec sûreté. » M. von der Goltz remarque à ce propos que l'objectif de l'état-major allemand, en 1870, était de déborder l'armée française et de la couper de ses communications avec Paris, mais qu'il n'avait prévu ni Vionville, ni Metz, ni Sedan.

Si, dans tous les temps, les généraux ont dû compter avec l'imprévu, la guerre moderne, la force numérique des armées, l'étendue qu'elles occupent, l'immense développement de leurs lignes, multiplient les hasards qui peuvent contrarier leurs desseins les mieux concertés. Ils sont à la merci des incidens, leurs lieutenans doivent agir sans attendre leurs ordres, et ils se voient souvent contraints de livrer bataille dans un endroit qu'ils n'avaient pas choisi, dans des circonstances qu'ils ne pouvaient deviner. Ce qui se passa au jour de Gravelotte fit à un témoin, qui n'était pas un homme d'une médiocre intelligence une si vive impression qu'il disait quelques mois plus tard à M. Moritz Busch : « Ce n'est pas le commandement qui, chez nous, ordonne et dirige les batailles, ce sont les troupes elles-mêmes. On se croirait revenu au temps des Grecs et des Troyens. Deux sentinelles se prennent de bec, se disent des sottises, elles en viennent aux coups, elles dégaînent, d'autres accourent, dégaînent aussi, et il en résulte une bataille. D'abord les avant-postes se fusillent sans néces-

sité; si cela va bien, d'autres s'avancent, un sous-officier amène son peloton, après quoi arrive un lieutenant avec un peu plus de monde, puis le régiment, puis enfin le général avec tout ce qu'il a sous la main. Ce fut ainsi que s'engagea la bataille de Gravelotte, qui, à proprement parler, ne devait avoir lieu que le 19. » Dans le temps où M. de Bismarck s'exprimait de la sorte et profanait les saints mystères avec tant d'irrévérence, de candides journalistes déclaraient à l'envi que M. de Moltke avait renouvelé l'art de la guerre, en lui donnant désormais la sûreté et la précision d'un calcul mathématique. Le silencieux maréchal ne tient qu'à l'estime des connaisseurs, il se soucie peu de l'admiration des badauds, et les éloges qu'ils décernaient à son omniscience n'étaient pas de nature à le toucher beaucoup. Il le sait mieux que personne, loin que la guerre soit en train de devenir une science de précision, jamais les combinaisons des tacticiens n'ont été plus subordonnées aux fantaisies *de sa sacrée Majesté le Hasard*.

Rien ne fait tant d'honneur au génie de Napoléon que cette immortelle campagne d'Italie où il avait sous ses ordres de quarante à cinquante mille hommes, dociles instrumens de ses volontés et de ses pensées. Voyant clair sur son échiquier, il gouvernait ses pièces à son gré; dans la suite, il eut plus d'obligations à la fortune. A mesure que les armées s'accroissent, l'art de la guerre est moins un art, et désormais la victoire dépend du nombre et de la valeur des soldats plus encore que du talent des généraux. On pouvait dire autrefois : Tant vaut le général, tant vaut son armée. Cela n'est plus aussi vrai, et s'il est certain que le commandement aura toujours une grande part dans le succès, celle qui revient au soldat est plus considérable que jadis. La stratégie et la tactique ne perdront jamais leur importance, mais le sort des campagnes sera toujours plus décidé par les vertus militaires. La première de ces vertus est assurément la discipline, qui peut seule donner de la consistance et de la solidité à une armée. Mais il importe de plus en plus d'y joindre l'esprit d'initiative et le courage des responsabilités. Quand les armées deviennent si nombreuses que les chefs se sentent incapables de tout voir et de songer à tout, les subalternes sont tenus de suppléer à leurs impuissances. Ils doivent s'accoutumer à prendre conseil d'eux-mêmes, à commenter les ordres qu'on leur donne, à interpréter leur consigne, quelquefois même à l'oublier. Il est d'heureuses désobéissances qui peuvent déterminer le gain d'une bataille et sauver des milliers de vies.

Malheureusement la discipline et l'esprit d'initiative sont des vertus difficiles à concilier. C'est une chose rare que l'obéissance qui raisonne et qui ne laisse pas d'obéir, et quand on s'accoutume à interpréter sa consigne, on finit peu à peu par suivre ses fantaisies, par n'en faire qu'à sa tête. M. von der Goltz semble croire qu'il en va autrement

dans l'armée allemande, que tout le monde y apprend également à obéir et à raisonner. Mais nous nous souvenons que M. de Moltke disait naguère : « Nous ne savons pas encore ce que nous valons, car nous n'avons jamais été malheureux. » S'il est vrai que, comme le dit Darwin, la discipline soit le résultat de la confiance qu'a le soldat dans ses camarades et dans ses chefs, la défaite et ses effaremens la mettent à de dangereuses épreuves. Le malheur se défie de tout le monde, et il ne faut pas lui demander non plus de prendre de courageuses initiatives; il est hors d'état de répondre de soi et des autres, il sent la terre lui manquer sous les pieds, il ne croit plus à rien qu'aux trahisons de la fortune et des hommes. Au surplus, M. von der Goltz ne se dissimule pas que, si les vertus militaires nous sont plus indispensables que jamais, l'esprit de notre siècle, nos habitudes sociales, le laisser-aller de nos mœurs, le désordre de nos idées, sont peu propres à les développer. Aussi ne craint-il pas de prédire qu'un jour viendra où notre système militaire et nos millions de soldats seront bons à mettre au rebut, que tôt ou tard on verra surgir un nouvel Alexandre, qui, avec une petite troupe d'hommes bien armés et bien exercés, chassera devant lui comme de vils troupeaux nos énormes armées, recrutées désormais parmi des bourgeois ne demandant que paix et aise et qui ne seront plus que des Chinois d'Europe.

En attendant cette révolution et aussi longtemps que l'Europe conservera le service universel et obligatoire, il sera toujours plus difficile de faire la guerre avec art; le nombre et la discipline des soldats seront un plus sûr garant du succès que le génie des chefs d'armée, et un bon général ordinaire se fera fort de battre le plus habile homme du monde s'il a sur lui l'avantage de commander à des troupes plus solides et mieux exercées. Il en résulte qu'en matière militaire, la politique acquerra plus d'importance que la stratégie. C'est le peuple le mieux administré qui aura le plus de chances de se tirer heureusement de ses démêlés avec ses voisins, et désormais les généraux eux-mêmes auront moins de part à la victoire que les gouvernemens. C'est aux gouvernemens, en effet, que revient le soin de préparer la guerre en maintenant l'esprit militaire dans la nation, en lui donnant le goût de l'ordre et de la règle, en protégeant la discipline contre les propagandes anarchistes. Il leur appartient aussi d'assurer à leurs soldats l'avantage de la supériorité du nombre par des traités d'alliance. La victoire étant promise à celui des deux adversaires qui mobilise le plus rapidement ses forces et se met en état de frapper, dès l'ouverture des hostilités, un grand coup décisif, il importe qu'un gouvernement ait assez de liberté d'esprit et d'autorité pour déclarer la guerre en temps opportun et pour la faire agréer au pays. N'oublions pas en outre que jamais il ne fallut tant d'argent pour suffire aux frais de la moindre expédi-

tion militaire, que sans des finances prospères on est bientôt à bout de ressources, que l'armée d'une grande puissance sur le pied de guerre coûte chaque jour de six à sept millions, que c'est par son crédit seulement qu'un état peut pourvoir à de telles nécessités. — Dis-moi quel est ton gouvernement, pourrait-on dire à un peuple qui se dispose à en découdre avec son voisin, et je te dirai quelle armée tu as et si elle reviendra victorieuse ou battue.

Mais c'est surtout dans la façon d'engager la partie que la politique joue un rôle essentiel et que les hommes d'état sont tenus d'exercer tous leurs talens. M. von der Goltz estime que, par le temps qui court, les entreprises n'ont de chances de réussir qu'à la condition d'être précédées d'une habile campagne diplomatique; coûte que coûte, il importe de leur donner bon air et de belles couleurs. Ce n'est pas tout d'être fort, il faut paraître avoir raison. Autrefois, on se faisait moins de scrupules à ce sujet. Un philosophe du siècle dernier disait que, pour qu'un prince se crût autorisé à entrer en campagne, il suffisait de lui prouver qu'il descendait en droite ligne d'un comte dont les parens avaient fait, trois ou quatre siècles auparavant, un pacte de famille avec une maison disparue depuis lors, laquelle avait eu des prétentions éloignées sur une province dont le dernier possesseur était mort d'apoplexie. « Le prince et son conseil voient son droit évident. Il trouve incontinent un grand nombre d'hommes qui n'ont rien à perdre; il les habille d'un gros drap bleu, à cent-dix sous l'aune, borde leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les fait tourner à droite et à gauche et marche à la gloire. Des peuples assez éloignés entendent dire qu'on va se battre et qu'il y a cinq à six sous par jour à gagner pour eux s'ils veulent être de la partie; ils se divisent aussitôt en deux bandes comme des moissonneurs et vont vendre leurs services à quiconque veut les employer. Ces multitudes s'acharnent les unes contre les autres non-seulement sans avoir aucun intérêt au procès, mais sans savoir même de quoi il s'agit. » Voltaire en concluait que tant que le caprice d'un souverain fera égorger des milliers d'hommes, la guerre devra être considérée comme une forme du brigandage et comme le plus horrible des fléaux.

Un philosophe allemand a répondu à cela que ce fléau a ses côtés utiles et bienfaisans, que les peuples qui ne connaissent et ne recherchent que les douceurs de la vie ne tardent pas à dégénérer, qu'il est bon de contraindre quelquefois les hommes à sacrifier leur bien-être à une volonté supérieure ou à l'intérêt général, que les prédicateurs qui enseignent le détachement des biens de la terre sont souvent admirés pour leur éloquence, mais que chacun se dit en les écoutant : Puisse mon voisin faire son profit du sermon! Quant à moi, je m'arrangerai pour conserver ma maison et ma vigne. — « Le seul prédicateur, disait

Hegel, qui démontre aux hommes, par des moyens efficaces, la vanité des choses de ce monde est un hussard, le sabre au poing, qui pille et qui massacre. On se répand en malédictions contre lui, après quoi la paix se rétablit, les champs reverdissent et le bavardage se tait devant les sérieuses répétitions de l'histoire. »

Tout cela peut être vrai ; mais il est difficile de recommander aux peuples un fléau en le leur présentant comme une épreuve salutaire où ils se nettoieront de leurs souillures comme l'or se purifie dans le creuset. Les peuples ne se rendent guère à ces raisons, et ceux qui les dérangent dans leur repos et mettent en péril leurs plus chers intérêts assument une redoutable responsabilité. Pour qu'une guerre soit agréée par eux, il faut leur prouver qu'elle est nécessaire et qu'elle est juste. Aussi les conquérans se sont-ils toujours appliqués à chercher d'adroits déguisemens pour autoriser leurs injustices. Le grand Frédéric lui-même tenait à démontrer à l'Europe qu'en prenant la Silésie, il ne faisait que rentrer dans son bien. Il chargeait le comte de Podewils, son ministre, du soin de cette démonstration. Le bon Podewils, qui avait des candeurs, jugeait à part lui que les droits de la Prusse étaient périmés, que l'Autriche pouvait invoquer des traités solennels par lesquels la maison de Brandebourg avait renoncé à ses prétentions. Frédéric ne lui laissait ni cesse ni repos ; il lui écrivait : « L'article de droit est l'affaire des ministres, c'est la vôtre ; il est temps d'y travailler en secret, car les ordres aux troupes sont donnés. » Mais si les conquérans d'autrefois cherchaient déjà à sauver les apparences, c'est bien autre chose dans ce temps de service obligatoire, quand les armées englobent toute la jeunesse d'une nation, que tout le monde est soldat, qu'une mobilisation ne peut être ordonnée sans porter le trouble dans toutes les familles comme dans tous les ateliers.

Les peuples n'entendent plus se battre pour le caprice d'un homme, pour un intérêt dynastique, pour l'ambition d'un ministre. Il importe de leur persuader qu'ils ont un intérêt au procès ; ils veulent savoir de quoi il s'agit, ils demandent des explications, il faut les leur donner ; c'est à cela que servent les journaux officiels ou officieux. Une armée qui est la nation en armes a besoin pour se bien battre que l'enthousiasme ou la colère allume son courage ; elle a besoin d'être convaincue que le voisin dont elle envahit le territoire méditait de noirs attentats, qu'elle accomplit une œuvre de justice, qu'elle se défend quand elle attaque. Frédéric écrivait à Podewils : « Prenez du meilleur orviétan et de bon or pour dorer vos pilules. » C'est aujourd'hui surtout que les pilules demandent à être dorées, et c'est là que se déploie tout le génie des hommes d'état. Nous en avons vu d'étranges exemples dans ces vingt dernières années.

S'il est aisé de persuader à un peuple qu'en envahissant le bien

d'autrui, il défend le sien contre d'injustes appétits, la galerie, les témoins désintéressés, les écrivains militaires sérieux ne s'y laissent pas tromper. M. von der Goltz convient avec une entière bonne foi que, dans certaines circonstances, un peuple est fatalement voué à la politique d'action, que la politique d'action mène nécessairement aux guerres offensives, que les ministres entreprenans qui les ont voulues communiquent quelque chose de leur tempérament et de leurs façons d'agir aux généraux qui les exécutent, que les opérations militaires se ressentent de la première impulsion donnée, et que c'est l'homme d'état qui la donne. M. de Bismarck n'a jamais commandé d'armées, mais ceux qui les ont commandées pour lui semblent lui avoir emprunté sa dévorante activité et l'audace de ses méthodes. Notre auteur ajoute que, tant que l'empire germanique aura à sa tête l'homme supérieur qui dirige ses affaires étrangères, il n'entrera jamais dans l'esprit d'aucun officier allemand qu'il puisse être appelé un jour à tirer son épée pour défendre son pays. « Aujourd'hui, nous dit-il, notre méthode allemande consiste à frapper coup sur coup pour amener un combat décisif, qui nous paraît la suite nécessaire d'une offensive énergique jusqu'à la brutalité, *von rücksichtsloser Offensive*. Une pensée offensive préside en secret aux spéculations de nos théoriciens comme à la plupart de nos exercices pratiques. L'attente, la temporisation, le repos de l'homme qui se défendront pour nous peu d'attrait. Nous dressons nos officiers à agir par eux-mêmes, à prendre l'initiative, à poursuivre des résultats positifs, et tout cela pousse à l'action. Notre force réside dans les grandes décisions sur le champ de bataille. »

D'autre part, M. von de Goltz constate que, s'il en faut juger sur les apparences, la France n'est plus occupée que du soin de se défendre, témoin les grands travaux de fortification dont nous avons hérissé notre frontière de l'est et qui sont destinés à arrêter ou à ralentir la marche d'un envahisseur. Il estime que ces travaux sont fort sérieux et ne peuvent manquer de modifier les conditions où s'ouvrirait une nouvelle campagne : « C'est un point, dit-il, auquel il est bon de réfléchir pour ne pas commencer avec des idées fausses la guerre qui pourrait survenir. Le désenchantement remplacerait bientôt les illusions, et la confiance des soldats dans leurs chefs en serait ébranlée. Disons-nous bien qu'en tout état de cause, le travail sera plus dur, que nos premiers gains seront beaucoup plus maigres. » Ailleurs, il donne à entendre que, si désireux que soient les généraux allemands d'abréger le temps des périls et des énormes dépenses en obtenant de prompts résultats par de grands coups, la guerre que pourrait faire l'Allemagne à l'un de ses voisins, soit à l'est, soit à l'ouest, traînerait probablement en longueur, qu'ayant affaire à des puissances qui auraient préparé leur résistance de longue main et dont les armées

seraient presque égales aux siennes, l'envahisseur ferait des progrès insignifians, qu'il perdrait la liberté de ses mouvemens et de ses allures, qu'on ne reverrait plus ces rapidités de succès et de fortune dont il a donné au monde l'étonnant spectacle, que la partie se terminerait par l'épuisement de l'un des deux adversaires, que la victoire resterait à celui qui serait le moins vite au bout de ses ressources et de ses forces.

M. von der Goltz ne laisse pas d'avoir une préférence marquée pour la guerre offensive. Il est d'avis que, dans la grande loterie des batailles, celui qui attaque a plus de chances que celui qui se défend. Il remarque que, pour être vainqueur, ce dernier doit l'être sur toute la ligne, qu'il suffit au premier de remporter l'avantage sur un seul point. Il affirme aussi que l'offensive est plus propre à échauffer le courage du soldat, à exalter ses espérances, et l'espérance est le secret des grands efforts : « Celui qui cherche son salut derrière des murs et des fossés témoigne ainsi qu'il n'a pas le sentiment de sa force. De plus en plus il se renfermera dans une résistance passive, dont le terme assuré est la défaite, si longtemps qu'on la retarde. » Cependant, quoi qu'il en dise, l'histoire nous montre par de mémorables exemples que la défense a souvent eu raison de l'attaque. Quand Wellington, se repliant pas à pas devant Masséna, se fut retiré dans ce vaste camp fortifié qui embrassait tout le promontoire de Lisbonne, de l'embouchure de l'Arruda dans le Tage à l'embouchure du Zizandro dans l'océan, Masséna désespéra de l'atteindre dans ses retranchemens. En vain le lion rugissant tournait jour et nuit autour du repaire où s'était enfermé le léopard, il dut renoncer à l'y chercher, et ce fut contre les lignes de Torres-Vedras que vint échouer la fortune du prodigieux conquérant qui attaquait toujours et méprisait ceux qui se défendent.

Au surplus, quand un peuple qui a beaucoup fait parler de lui dans le monde paraît se replier sur lui-même et n'avoir d'autre pensée que de protéger sa frontière contre toute agression, il faut croire qu'il y a de bonnes raisons pour cela. Ce n'est pas seulement la fatalité des circonstances ou la défiance qu'il a de lui-même ou de fâcheux souvenirs ou le caractère de ses gouvernans qui déterminent sa ligne de conduite. La nature des institutions qu'il s'est données agit par degrés sur ses penchans héréditaires et les modifie profondément ; c'est une influence dont M. von der Goltz n'a pas tenu assez de compte. Une nation qui, après avoir éprouvé de grands malheurs, adopte le régime de la démocratie parlementaire, renonce par cela seul aux vastes ambitions, aux rêves de prépotence, et on ne peut la soupçonner d'avoir encore la fièvre des entreprises. Sauf dans les temps d'enthousiasme révolutionnaire, qui sont bien loin de nous, il en coûte peu aux démocraties d'être modestes. Elles n'ont pas horreur du terre-à-terre,

elles sacrifient sans peine la gloire et ses fumées à leurs intérêts, leurs rancunes mêmes à l'amour de leur repos, et lorsqu'elles ont des difficultés avec leurs voisins, elles considèrent la guerre comme un remède extrême, le plus souvent funeste, dont il ne faut user que dans les cas de force majeure et d'urgente nécessité. Si la France a paru chercher des aventures dans l'extrême Orient ou en Afrique, il ne s'agissait pour elle, selon l'heureuse et juste expression de M. Jules Ferry, que de pourvoir aux intérêts de sa conservation coloniale. Elle ne serait allée ni à Tunis ni au Tonkin si elle n'avait craint, en n'y allant pas, de perdre l'Algérie et de compromettre la sûreté de la Cochinchine.

Clausewitz disait qu'à la guerre la défensive est encore le parti le plus commode et le plus sûr. L'offensive a ses avantages, elle a aussi ses inconvéniens, qui souvent les balancent, et on peut en dire autant de la politique d'action. La vérité est que, dans ce monde, chacun fait ce qu'il peut. L'essentiel est de se connaître, de se sentir, de ne pas trop présumer de soi; on se trouve toujours bien d'avoir du bon sens. Nous ne sommes pas de ceux qui, en toute rencontre, attribuent à M. de Bismarck de sinistres et ténébreux desseins. Victoire oblige, et, après ses triomphes, l'Allemagne se doit à elle-même d'affirmer sans cesse sa prééminence, de la rappeler à ses voisins, de ne pas souffrir que personne en doute. Au temps de sa grandeur, Napoléon III se plaisait à inquiéter l'Europe par ses mots à effet, par le mystère de ses démarches. Longtemps M. de Bismarck s'est tenu sur la réserve; il affectait de n'intervenir dans les affaires des autres qu'avec une extrême discrétion; il se contentait du rôle d'honnête courtier. Depuis, il a changé d'attitude et de conduite. Il semble avoir adopté la méthode napoléonienne, la politique démonstrative, la politique à sensation. Toujours agité et toujours agitant, il fournit l'Europe de spectacles et de surprises. L'émotion qu'il excite partout lui fait sentir sa grandeur; mais, à force d'émouvoir les peuples, on finit quelquefois par les lasser, sans compter que les démonstrations n'atteignent pas toujours leur but.

Dernièrement il a envoyé le futur empereur d'Allemagne se promener en grande pompe à Madrid et à Rome, et son choix était heureux; le prince impérial a plus que personne le don rare d'attirer et de s'attacher les hommes. Mais est-il prouvé qu'après ce voyage qui a fait tant de bruit et un si grand éclat, le roi Alphonse se sente mieux assis, plus ferme sur la selle? Est-on certain qu'en partageant à dose inégale ses attentions entre le Quirinal et le Vatican, on ait procuré aux Italiens un plaisir sans mélange? Croirons-nous que cette ligue des couronnes, cette société d'assurance mutuelle qu'on prétend fonder entre les monarchies, soit la plus efficace des inventions? Si nous

avions l'honneur d'être roi d'Espagne ou d'Italie, il nous déplairait d'être si visiblement protégés contre l'ingratitude ou l'inconstance de nos sujets. Dans le siècle où nous vivons, les peuples sont ombrageux, et, quelque puissantes qu'elles soient, les protections étrangères nuisent plus aux souverains qu'elles ne les servent.

Sans contredit, la politique défensive n'a rien de flatteur pour un amour-propre exigeant et chatouilleux, mais il n'est pas sûr qu'elle conduise aux humiliations. On peut, sans blesser aucune vraisemblance, se représenter une république démocratique, tout occupée de ses propres affaires, très discrète dans ses relations avec ses voisins et qui n'aurait pas à se repentir de sa réserve. Elle serait assez sagement gouvernée pour n'être jamais un sujet de scandale, et il se commettrait chez elle moins de désordres que dans maint royaume. Ne menaçant personne, elle travaillerait sans cesse à fortifier son armée pour se mettre hors d'atteinte et à l'abri de toute insulte. Fidèle à ses engagemens, mesurée dans sa conduite, soucieuse de sa dignité, mais laissant aux rois les aigreurs et les vanités du point d'honneur, elle n'aurait garde de s'émouvoir des démonstrations qui pourraient se faire autour d'elle, et, en toute chose, elle ne regarderait qu'aux résultats, comme un bon négociant passe tout au compte des profits et pertes. A la longue, elle croîtrait en autorité, en crédit; sa discrétion lui gagnerait les sympathies, qui vont d'ordinaire aux pacifiques et aux modestes. Malgré la défaveur attachée à la forme de son gouvernement, plus d'une monarchie s'intéresserait à sa conservation, il y aurait peu d'apparence que l'Europe se coalisât pour tramer sa ruine, et si jamais quelqu'un lui cherchait une injuste chicane, toutes les machines qu'on pourrait dresser et remuer viendraient se briser contre l'intrépide et calme énergie de ses résistances, comme se fût brisé Masséna contre les lignes de Torres-Vedras s'il eût conçu le fol espoir de les forcer.

Nous croyons fermement que tant que la France sera sage, elle n'aura rien à craindre, et qu'elle a le droit de beaucoup espérer. Puisse-t-elle avoir cette correction dans la conduite et ces longues patiences qui sont toujours récompensées! C'est le vœu que nous osons former dans ces jours où tous les souhaits sont permis, et ce n'est pas un miracle que nous demandons.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

L'EXPRESSION DANS LES BEAUX-ARTS.

L'Expression dans les beaux-arts; application de la psychologie à l'étude de l'artiste et des beaux-arts, par M. Sully Prudhomme, de l'Académie française. Paris, 1883; Alph. Lemerre.

C'était une mode, il y a quelque vingt ans (et même, comme l'on dit, une mode fort bien portée) ,que celle de l'indifférence en matière d'esthétique. Sous prétexte qu'elles étaient autant de manifestations de l'esprit ou de « momens de l'idée, » toutes les œuvres de la littérature et de l'art étaient réputées pour égales en intérêt, en mérite, en dignité même, puisque aussi bien elles étaient identiques en nature. Et, comme les positivistes enseignaient vers le même temps qu'il n'y a rien de certain si ce n'est cette vérité : qu'il n'y a rien de certain, la critique professait que toutes les manières de voir se valent, une seule exceptée : celle qui justement consiste à voir que toutes les autres se valent. Mais c'est le propre des modes, fort heureusement, que de ne pas régner longtemps. Celle-ci n'aura même pas duré l'espace de la génération qui l'avait inventée. C'est que si nous avons, selon le mot célèbre, un « besoin de croire » invincible à tout le scepticisme, nous

avons également un « besoin de juger » invincible à tout le dilettantisme. En matière de littérature ou d'art, tout ce que nous n'approuvons pas, nous le condamnons ; tout ce que nous ne condamnons pas, nous l'approuvons ; et ce que nous n'approuvons ni ne condamnons est à notre égard, exactement comme s'il n'existait pas. Il eût presque été plus facile à M. Jourdain de parler sans faire de prose ni de vers qu'au premier qui vit une œuvre d'art de la voir sans la juger.

Les transformations profondes que la critique a subies dans notre siècle ne l'ont donc nullement dégagée de cette nécessité de conclure qui demeure dans l'avenir comme elle le fut dans le passé, sa raison d'être, son objet, et son tout. La méthode a pu changer, mais le but est resté le même. Après toutes les belles choses que l'on a dites sur « la relativité de la connaissance » et sur « l'identité des contradictoires, » il s'agira demain comme il s'agissait hier de faire une distinction, c'est-à-dire un choix, parmi la foule des œuvres de la littérature et de l'art, et le problème sera toujours de motiver les raisons de ce choix par quelque autre principe que celui de nos préférences ou de nos antipathies personnelles. Ou plutôt, les progrès de la critique ont précisément eu pour effet de substituer partout aux décisions arbitraires d'autrefois, fondées sur ce principe ondoyant et divers que l'on appelait « le goût, » des jugemens tirés de la connaissance des rapports nécessaires des choses : de la condition de l'esprit, de la loi de l'histoire, de l'essence des genres. C'est ce « fondement rationnel » de la critique, cette loi de l'art antérieure à l'art lui-même, — comme les propriétés des nombres sont antérieures à la découverte qu'en font les mathématiciens, — que le plus philosophe de nos poètes, M. Sully Prudhomme, s'est efforcé de déterminer dans son livre récent sur *l'Expression dans les beaux-arts*.

Je ne sais si l'on trouvera qu'il y ait complètement réussi. Riche de faits, d'observations, d'idées, d'images tour à tour gracieuses ou hardies, qui rappellent fréquemment le poète, le livre de M. Sully Prudhomme est par malheur assez pénible, laborieux, difficile au moins à lire. Sa richesse même en est sans doute la première cause. Trop d'idées accumulées dans un trop étroit espace, et pressées, pour ainsi dire, les unes contre les autres, se gênent, se nuisent, s'offusquent réciproquement. Le style, d'autre part, toujours sincère, sobre et nu, sans paillon ni clinquant, souvent puissant à force de simplicité, est pourtant trop abstrait, trop philosophique, trop scientifique surtout. On dira que la matière n'y répugne pas, et de fait c'est même au public une assez sotte exigence que de réclamer dans un livre d'esthétique quelque chose de la nature du plaisir que donne l'œuvre d'art. Mais M. Sully Prudhomme abuse vraiment de son droit. « Les proportions d'un individu sont à ses traits mobiles, à ses gestes

et à ses attitudes ce qu'un système constant d'axes est aux courbes variables que leurs coordonnées y rattachent. La courbe visible de notre activité invisible, en un mot notre physionomie mobile, trouve des axes dans le système osseux et des coordonnées *maxima* et *minima* dans le système musculaire, car un point de la peau, mû par l'effet d'une passion, a une trajectoire variable, mais limitée par l'extension et la contraction possible du muscle sous-jacent. » La comparaison est sans doute ingénieuse, ou plutôt spécieuse, car un géomètre la trouverait-il parfaitement exacte? Avons-nous tort en tout cas de craindre qu'elle ne soit pas assez à l'usage de tout le monde? Mais avons-nous tort de croire que beaucoup de comparaisons de cet ordre mathématique soient les plus propres qu'il se puisse à lasser l'attention du lecteur? J'ajouterai qu'elles sont, sous la plume de M. Sully Prudhomme, les effets d'une théorie que je tiens pour fausse, et même pour dangereuse. Elle est tout entière dans cette affirmation que ce qui fait l'harmoniste en musique et le coloriste en peinture, c'est une aptitude à résoudre d'instinct et d'emblée les problèmes que les savans se chargent de mettre en équation. M. Taine, dans ses leçons sur l'art, avait dit quelque chose de semblable. On voudrait seulement qu'il en eût donné la preuve démonstrative. Car jusque-là, nous persisterons tout au contraire à penser, avec les hommes du métier, que l'embarras n'est pas de savoir « comment Rubens a fait, mais comment il a pu si bien faire en faisant comme il a fait; » et que « ce qui constitue les beautés d'une symphonie de Mozart, c'est quelque chose de libre qui ne saurait s'évaluer en chiffres. » S'il y a des rapports entre les lois de l'acoustique ou de la chimie des couleurs et la musique proprement dite ou la peinture, il n'y a pas plus de solidarité qu'entre les généralisations de la linguistique et l'art d'écrire.

Enfin, puisqu'il faut tout dire, c'est la méthode aussi de M. Sully Prudhomme qui fait l'obscurité sur les questions qu'il traite. Dans ce livre, dont le titre principal : *l'Expression dans les beaux arts*, semblait avoir bien nettement circonscrit l'objet, le sous-titre : *Application de la psychologie à l'étude de l'artiste*, est survenu pour tout gâter. Mais il eût fallu choisir entre trois ou quatre questions qui, de si près qu'elles se touchent, n'eussent pas moins gagné à être traitées et vidées séparément. Il eût fallu du moins, si l'on voulait les traiter toutes, nous montrer clairement les rapports qu'elles soutiennent entre elles, et comme quoi la solution de la première, ou de la seconde, ou de la troisième, impliquait une solution déterminée des deux autres. Et il eût fallu surtout débarrasser l'ouvrage de tout un appareil psychologique infini. M. Sully Prudhomme, qui fait trop de fond sur nos connaissances mathématiques, n'en fait pas assez vraiment sur nos connaissances psychologiques. Il définit l'attention, il définit la réflexion, il

définit l'imagination; il s'étend à perte de vue sur la nature de la perception; il disserte plus qu'abondamment sur la distinction de *l'objectif* et du *subjectif;* et comme sur tous ces sujets il ne nous apporte rien de bien neuf, une bonne moitié de son livre se trouve ainsi remplie de détails et d'explications qui seraient beaucoup mieux à leur place dans un traité de psychologie élémentaire. C'est au surplus une fâcheuse affectation chez lui que d'ignorer ses prédécesseurs, et de traiter les questions comme s'il était le premier qui s'en fût avisé. Cette méthode a quelques avantages et beaucoup d'inconvéniens. S'il ne faut pas se contenter, comme quelques-uns, de lire, prendre des notes, les classer, les rédiger et suppléer ainsi l'absence ou la pauvreté de la pensée par la paperasserie de l'érudition, il ne faut pourtant pas non plus, comme a fait M. Sully Prudhomme, pousser la naturelle ambition d'être personnel, original et nouveau jusqu'à l'ingratitude envers ceux qui nous ont frayé les chemins. En fait, esthétique ou psychologie, de toutes les questions qu'agite M. Sully Prudhomme, je n'en vois presque pas une qui n'eût été traitée déjà plus d'une fois; et ces questions sont surtout de celles où il importe à l'avancement même de la science que chaque nouveau-venu parte du point où les autres se sont arrêtés.

Nous ne saurions ici discuter en détail le livre de M. Sully Prudhomme, et encore moins opposer d'autres théories aux siennes. Il y faudrait trop de temps, et, par conséquent, trop d'espace. Contentons-nous d'exposer brièvement ce qui nous en semble essentiel, et prenons avec lui notre point de départ dans la psychologie de l'artiste. Qu'est-ce donc que l'artiste, musicien ou peintre? Est-ce, comme le croient encore beaucoup d'honnêtes gens et trop de critiques, un homme qui posséderait, dans un degré tout à fait éminent, des qualités universelles, pour ne pas dire communes, lesquelles se retrouveraient, par suite, mais dans un degré moindre, chez tout homme à peu près indistinctement? Non pas du tout; mais un homme qui possède, et quelquefois dans un degré relativement médiocre, des qualités spéciales, particulières, personnelles. On peut manquer de cœur ou même d'intelligence, et n'être pas moins ce qui s'appelle un véritable artiste. Si c'est l'intelligence qui fait les philosophes et si c'est le cœur qui fait les poètes, c'est l'oreille avant tout qui fait les musiciens et c'est l'œil qui fait les peintres. Un artiste est d'abord un homme doué par la nature d'un sens éminemment apte à jouir d'une couleur ou à souffrir d'un son, et prédisposé d'instinct à inventer lui-même les moyens de satisfaire la sensualité de son oreille ou de son œil. M. Sully Prudhomme, en divers endroits de son livre, a fortement appuyé sur la nécessité de cette aptitude originelle de l'artiste. En effet, posez-la, vous avez un artiste qui pourra manquer par beaucoup de côtés, mais vraiment un

artiste; ôtez-la, vous n'avez plus, selon la juste expression de M. Sully Prudhomme, qu'un poète fourvoyé dans les arts. — Nous en avons beaucoup connu, nous en pourrions nommer beaucoup encore, dans notre école française, à qui rien n'a fait défaut de ce qui s'acquiert par l'étude et le travail, par la patience et par la volonté, par l'enseignement de l'école et par l'intelligence de la tradition : quelques mètres de toile qu'ils aient couvert ou quelque vaste pan de mur, c'était ce que l'on voudra, mais non pas des peintres; et leur réputation pouvait bien être légitime, mais leur nom était usurpé. Pour être peintre, il faut naître peintre; on ne le devient pas.

Remarquons en passant que c'est là tout ce que l'on a voulu dire et rien de plus, quand on a dit que le peintre peignait « comme l'oiseau vole, » sollicité par son instinct de peintre et sous l'impulsion d'une fatalité de nature. On se rappelle sans doute l'indignation que souleva la formule, dans le camp, nombreux encore alors, des esthéticiens du spiritualisme. « Comme l'oiseau vole? » se récriaient-ils! Alors, au sortir du nid? sans apprentissage et sans guide? sans étude ni travail? sans défaillance et sans peine? Et là-dessus de recommencer l'hymne platonicien à la beauté, cette beauté pure, comme ils disent, qui n'a point de saveur particulière, — cette beauté vague qu'ils reconnaissent aux mêmes traits dans l'Apollon du Belvédère et dans la Madone de Saint-Sixte, — cette beauté tout abstraite enfin à laquelle on serait parfois tenté de croire qu'il n'ont jamais pris d'intérêt que pour la beauté des choses qu'ils en pouvaient dire eux-mêmes. Ce que leur spiritualisme, en effet, refusait, refuse encore d'admettre ou plutôt de reconnaître, c'était surtout ici l'existence d'un beau spécifique, déterminé pour chaque art par la nature même des moyens d'expression propres à cet art. Or il y a un beau musical et il y a un beau sculptural. Le beau musical, c'est ce que les sons, et la possibilité de leurs combinaisons infinies, recèlent en soi de séductions pour l'oreille. Le beau sculptural, c'est ce que les lignes, et l'inépuisable variété des systèmes qu'elles peuvent former entre elles contiennent en soi de voluptés pour l'œil. Celui-là seul est artiste qui sent ce beau spécifique, et réciproquement, quiconque ne le sent pas ne l'est point. Une esthétique manque donc par la base, et croule, pour ainsi dire, avant que d'être achevée d'édifier, toutes les fois qu'elle ne commence pas par poser ce beau spécifique et la capacité native de l'artiste pour le sentir. Le peintre, en ce sens, peint vraiment comme l'oiseau vole, et le musicien compose à peu près comme l'arbre porte ses fruits. — Trois hommes, depuis vingt ans, auront contribué à rétablir sur ce point, contre les rêveries d'un platonicisme attardé, la claire, la saine, la vraie vérité des principes : M. Taine dans ses leçons sur *la Philosophie de l'art*, Eugène Fromentin dans ses *Maîtres d'autrefois*, et M. Sully Prudhomme, dans le livre que nous suivons.

On craignait évidemment, en l'acceptant elle-même, de paraître accepter aussi ce qu'il y a de *sensualisme* ou de *matérialisme* apparent dans cette doctrine du beau spécifique. Nouvel exemple, après tant d'autres, de l'inconvénient qu'il y a de mêler ou de confondre les questions! Matérialisme ou spiritualisme, c'est un problème de métaphysique, ce n'est pas une question d'esthétique. Et, quant à la doctrine du beau spécifique, M. Sully Prudhomme montre fort ingénieusement que bien loin de réduire l'art à n'être plus qu'une source de jouissances matérielles, elle est au contraire le fondement et le support de la plus exacte conception que l'on se puisse former de l'idéal dans l'art. Si vous placez, en effet, deux musiciens en présence d'une même situation à traiter, ou deux peintres en face d'un même modèle à reproduire, vous êtes parfaitement assuré par avance que leur œuvre à chacun différera d'autant plus de celle de l'autre qu'ils seront l'un et l'autre mieux doués pour leur art, et qu'ils en posséderont, par conséquent, un sens plus complet, plus étendu, plus profond. Entre Raphael et Titien, appelés à peindre la même *Assomption*, la différence sera bien autrement grande qu'entre Pater et Lancret, appelés à peindre la même *Fête galante*. La quantité dont chacun d'eux s'écartera du modèle qu'il a eu sous les yeux, voilà la mesure de son idéal personnel; mais comme il s'en écartera d'autant plus que le modèle aura plus vivement éveillé ses puissances de peintre, voilà l'idéal rétabli dans ses droits; l'idéal, c'est-à-dire quelque chose d'ultérieur à la nature, et de plus achevé en son genre ou de plus énergiquement caractérisé qu'elle-même. L'idéal se dégage ainsi sans effort de la nécessité qui s'impose à l'artiste digne de ce nom de « persévérer dans son être, » comme disent les philosophes, ou, comme disent les critiques, « d'aller au bout de son tempérament. » En poursuivant sa propre perfection (que détermine la nature de ses aptitudes), l'artiste rencontre son idéal; et cet idéal est d'autant plus élevé que ses aptitudes naturelles (plus puissantes ou plus rares) sont mieux appropriées à la perfection de son art.

Faisons un pas de plus maintenant. Nous n'avons jusqu'ici considéré les perceptions de la forme, de la couleur, du son que comme *affectives*, c'est-à-dire comme capables de plaire ou de déplaire à l'artiste et de contrarier ou d'aider le développement de sa personnalité. Mais elles sont en outre, pour lui comme pour les autres hommes, ce que l'on appelle *représentatives*. Sources de plaisir ou de souffrance d'abord, elles sont aussi sources d'instruction. Elles révèlent l'homme à lui-même, et les objets du monde extérieur à l'homme. Nulle couleur, on le sait, n'est perçue que sous l'espèce d'un objet coloré, nul son que sous l'espèce d'un objet vibrant. Enfin, comme la condition de notre intelligence est telle que ce qui serait absolument incomparable nous serait absolument incompréhensible, la connaissance elle seule

que nous avons des objets extérieurs nous est une preuve à n'en pas douter qu'il y a quelque chose de comparable, ou autrement dit de commun entre eux-mêmes et nous. C'est ce que l'on veut dire quand on dit que nos perceptions ne sont pas seulement *affectives* et *représentatives*, mais qu'elles sont encore *expressives*. S'il n'est pas précisément démontré que, comme l'ont gravement enseigné de fort savans hommes, tout accord de septième diminuée traduise le « désespoir, » ni même que la nuance rousse exprime « la dignité tempérée par la grâce; » il y a pourtant, il doit y avoir quelques rapports, quelques convenances entre de certaines couleurs et de certaines dispositions d'esprit, comme entre de certaines tonalités et de certains sentimens. Encore moins est-il douteux qu'entre de certains objets et les idées qu'ils éveillent il y ait de réelles analogies, puisqu'enfin son idée même, selon la métaphysique, est quelquefois exactement tout ce que nous connaissons de l'objet. Le premier qui vit un éléphant, si du moins sa terreur lui permit d'analyser sa perception, n'y trouva pas au fond l'idée de légèreté, de grâce, d'élégance; et assurément, le premier qui vit un oiseau-mouche ne s'en étonna pas comme de la rencontre d'un monument de lourdeur. Indépendamment du plaisir qu'elles nous procurent et des connaissances qu'elles nous apportent, nos perceptions provoquent donc positivement en nous des états de conscience déterminés, et ces états sont analogues en quelque manière aux objets qui les ont provoqués. « Il existe des caractères communs aux perceptions sensibles et aux états moraux, et ce sont précisément ces caractères que nous appelons expressifs. »

M. Sully Prudhomme s'est donné la peine de l'établir démonstrativement dans un chapitre qu'il considère sans doute comme capital : en effet, c'est ici la clé de sa théorie générale de l'expression. De quelque manière que s'établisse, pour parler comme les philosophes, la communication des substances, — de l'âme et du corps, du physique et du moral, du matériel et du spirituel, de l'étendue et de la pensée, — il y a quelque chose d'identique entre les perceptions sensibles ou *qualités des corps*, et les états de conscience ou *sentimens, idées, volitions*. Le langage en porte témoignage. Si quelques mots ne conviennent uniquement qu'à la notation des qualités des corps ou des sentimens de l'esprit, nous voyons que la plupart des substantifs, des adjectifs, des verbes peuvent également servir, — en allemand comme en français, en hébreu comme en syriaque, en chinois comme en thibétain, — à la notation des qualités des corps et des sentimens de l'esprit à la fois. C'est même le principe de la métaphore. Une aptitude nouvelle vient ainsi s'ajouter à toutes celles que nous avons déjà reconnues à l'artiste. On n'est pas artiste si l'on n'est pas éminemment propre à démêler dans le monde sensible ce qu'il a d'expressif du monde intellectuel et

moral, et, réciproquement, un artiste est un homme de qui l'œil ou l'oreille savent découvrir dans l'univers des sons ou dans celui des couleurs des ressources nouvelles pour l'expression des sentimens ou même des idées. Le problème de l'expression se pose donc à peu près en ces termes : Jusqu'à quel point les diverses formes de l'art peuvent-elles exprimer des sentimens ou des idées sans empiéter sur le domaine l'une de l'autre? sans transgresser aucune des conditions que leurs moyens d'exécution mêmes leur imposent? et sans tomber enfin dans l'illusion du symbolisme? Ce n'est pas tout à fait ainsi que M. Sully Prudhomme a posé la question; mais, ainsi posée, nous trouverions aisément dans son livre de quoi la résoudre; et c'est peut-être ainsi qu'il eût dû la poser.

Il suit de là qu'entre toutes les facultés de l'artiste, l'une des plus importantes (on serait presque tenté de dire la plus importante de toutes), est l'aptitude à la sympathie. C'est d'elle, en effet, que dépend son aptitude même à comprendre le langage des formes, et c'est elle qui seule lui permet de pénétrer jusqu'à l'âme même des choses. Encore ici M. Sully Prudhomme se rencontre avec M. Taine. Et de cette rencontre au même point, — par des voies si diverses, pour ne pas dire inverses, — de deux esprits si différens, on peut tirer au moins cette leçon qu'il n'est pas vrai, comme les sceptiques aiment à le dire, que chacun de nous se fasse à part soi « son petit religion,» sa morale et son esthétique. En esthétique, aussi bien qu'en morale, il se pourrait qu'il y eût plus de points fixes que l'on ne croit. « La puissance d'aimer, » pour M. Taine, et, pour M. Sully Prudhomme, « la faculté d'être sympathiquement excité : » voilà dans tous les arts, et toutes choses égales d'ailleurs, ce qui fait le grand artiste. Mais, réciproquement, l'incapacité d'aimer et l'inaptitude à la sympathie, voilà dans tous les arts, quelle que soit l'habileté singulière de la main, ce qui fait immédiatement tomber l'artiste au rang inférieur. Si les esthéticiens du spiritualisme, comme nous le disions tout à l'heure, ont trop oublié, dans leur esthétique, de mettre en quelque sorte à la base l'aptitude spéciale de l'artiste à être ému par le son ou par la couleur, c'est le cas de dire maintenant, pour faire à tout le monde sa part, que les esthéticiens du naturalisme, dans la leur, ont trop oublié de mettre au sommet cette faculté de sentir et d'aimer. Car c'est elle qui, dans une simple mélodie populaire, est seule capable de discerner ce que le génie d'une race y a mis de lui-même, de ses regrets ou de ses espérances, de son amour de la terre natale ou de son goût des lointaines aventures, comme c'est elle qui, dans une simple *nature morte*, est seule capable d'empreindre cette intimité qui en fait le charme, ou, dans un modeste *intérieur*, la visible révélation du caractère et des goûts de celui qui l'habite. A plus forte raison, ce qu'elle

opère dans les petits genres, l'effectuera-t-elle dans les genres supérieurs.

Ici, toutefois, une difficulté se présente, et une difficulté dont on ne saurait se dissimuler la gravité. Si cette aptitude à la sympathie l'emporte, chez l'artiste, sur l'aptitude physiologique à sentir le beau de son art, s'il est plus touché de ce qu'il y a d'expressif dans un visage ou dans une attitude que de ce qui s'y rencontre de proprement pittoresque ou de proprement sculptural, enfin si la valeur intellectuelle et morale de son modèle ou si la signification littéraire et dramatique de son sujet en dépassent à ses yeux la signification et la valeur spécifiques, n'est-il pas à redouter qu'en envahissant ainsi sur le domaine de la perception l'expression ne l'en chasse, et que finalement, comme le dit M. Sully Prudhomme, des préoccupations qui n'ont rien en soi de sculptural ou de pittoresque n'introduisent frauduleusement dans la sculpture et dans la peinture un élément hostile et contradictoire à l'art même? On est d'autant plus naturellement conduit à se poser la question que, si de fort grands hommes n'ont pas atteint toute la perfection de leur art, c'est évidemment pour avoir prétendu donner à l'expression morale une place trop considérable; et que si, d'autre part, de très grands artistes semblent, au contraire, l'avoir systématiquement bannie de leurs œuvres, il semble bien que ce soit pour demeurer plus fidèles aux conditions primordiales de leur art. Plus expressives, dans le sens moderne du mot, les statues grecques seraient sans doute moins belles; mais, moins expressives, les figures psychologiques où Poussin s'est complu seraient assurément moins laides. Le troisième livre tout entier de l'ouvrage de M. Sully Prudhomme est consacré à l'examen de cette délicate question. Si nous ne pouvons le suivre dans les efforts qu'il fait successivement pour déterminer, — dans les arts décoratifs, dans l'architecture, dans la musique, dans la sculpture, dans la danse, dans la peinture, dans l'art dramatique enfin, — les limites exactes de l'expression, il faut du moins examiner le chapitre qu'il consacre particulièrement à la sculpture. C'est aussi bien l'un des meilleurs, et, de ce troisième livre, le plus profondément senti.

La sculpture a pour objet la représentation du beau plastique, et, le plus généralement, par le moyen du corps humain nu, drapé, ou vêtu. La première loi qui semble s'imposer au sculpteur est donc celle du respect de la forme. Or, « toute passion, en détruisant à son profit l'équilibre des facultés morales, fait nécessairement prédominer les traits qui l'expriment dans la figure du corps aux dépens de tous les autres, et par suite au préjudice de l'harmonie plastique. » On ne saurait nier, en effet, qu'au point de vue de la forme pure l'expression de la colère, par exemple, soit laide, et plus laide encore l'expression de la terreur. Elles peuvent même devenir, de laides qu'elles sont natu-

rellement, tout à fait ridicules, quand le corps, au lieu d'être nu, est enveloppé de certains vêtemens. A la vérité, nous ne nous en apercevons pas dans la vie réelle, nous n'y faisons pas attention, parce que la terreur, pour peu qu'elle ait une cause, est aisément contagieuse, et parce qu'en présence d'un fou déchaîné nous avons autre chose à faire que d'observer les déformations qui traduisent sa colère. Mais la sculpture, en raison même de ses conditions, ayant quelque chose d'immuable, et par sa matière quelque chose d'éternel, sortirait d'elle-même et manquerait aux lois qui sont sa raison d'être en essayant de fixer la laideur, et d'immortaliser la difformité. Les expressions violentes lui seront donc interdites, et généralement toutes les expressions capables, en déséquilibrant le corps, d'en altérer la beauté naturelle. — C'est ce que n'ont pas compris les imagiers du moyen âge. En s'efforçant de donner à la physionomie de l'homme une valeur d'expression qu'elle peut à peine recevoir de la peinture, et ne reculant d'autre part devant aucune trivialité de l'attitude ou du geste, ils ont abouti à ce résultat qu'il faut vraiment, comme dit M. Sully Prudhomme, regarder leurs chefs-d'œuvre avec les yeux de la foi pour être en état d'en admirer l'expression morale sans en déplorer la laideur. — Mais réciproquement, tout ce qu'il peut y avoir d'expressions diverses conciliables avec cette beauté naturelle sera permis à la sculpture, et en un certain sens imposé, puisque, par hypothèse, aucune de ces expressions n'introduira rien dans l'art qui ne se subordonne à sa loi primordiale.

Tout ce que le seul jeu, libre, facile, actif des fonctions organiques, d'abord, peut conférer au corps humain de valeur expressive, sera donc incontestablement du domaine de la sculpture, — depuis la vigueur épaisse des Hercules antiques jusqu'à la grâce des Vénus que sculptait Praxitèle, et depuis la joie bruyante des Silènes ivres jusqu'à la mollesse efféminée des Bacchus victorieux. En second lieu, tout ce que le corps humain, dans cette longue lutte qu'il soutient pour l'existence, a conquis de facultés utiles à sa conservation, et qui sont ainsi l'expression du plus haut degré de convenance possible entre une race et le milieu où elle s'est développée, sera encore du domaine de la sculpture. « Il y aura la beauté du nègre et du Chinois, comme il y a la beauté de l'Arabe et du Géorgien. » En troisième lieu, tout ce que la beauté morale peut ajouter souvent de signification et de splendeur à la beauté physique, tout ce que la sévérité des mœurs, tout ce que l'habitude de la méditation, tout ce que la discipline des nobles pensées peuvent introduire d'elles-mêmes dans des formes parfaitement pures et parfaitement belles, sera toujours du domaine de la sculpture. « Les œuvres de Ghiberti, de Donatello même, de Michel-Ange et de tant d'autres maîtres plus modernes nous permettent de concevoir la beauté corporelle au service d'une beauté d'un autre ordre. » Il faudra

seulement faire attention à ne pas vouloir superposer dans une même œuvre de sculpture toutes ces expressions l'une à l'autre : dans un buste de nègre mettre en relief à la fois un idéal de beauté plastique et les traits essentiels qui caractérisent le type africain, ou encore, dans une figure de femme nue, faire à la fois ressortir la caractéristique d'une race et montrer la victoire de la volonté sur les sens. L'expression d'un caractère unique par des moyens appropriés, et sous la condition que la beauté de la forme y soit toujours et par-dessus tout respectée, telle semble donc être la loi de la sculpture. Il reste d'ailleurs toujours possible à l'artiste, ou plutôt c'est sa fonction même et son privilège, comme on l'a vu, que de découvrir entre le physique et le moral des rapports nouveaux, des analogies inaperçues entre le beau spécifique de son art et la puissance expressive des sensations qui le constituent.

Nous exposons, nous résumons, nous mutilons sans doute ; nous ne discutons pas. Il faut cependant y venir : — quoique la chose ne soit pas facile dans un sujet où l'on ne pourrait contester utilement les théories de l'auteur qu'autant que l'on en aurait de toutes prêtes à leur opposer. On trouvera donc que tout cela, quelque opinion que l'on ait sur le fond, demeure en somme un peu vague, et n'avance pas beaucoup la solution du problème de l'expression dans les arts. La preuve en est que M. Sully Prudhomme n'y a pu trouver ni de quoi fonder, en sculpture, par exemple, ou en peinture, la hiérarchie des genres, ni seulement la hiérarchie des arts entre eux. Tous les genres sont bons, dirait-il volontiers, et il n'est question que de savoir ce que les œuvres valent. Ou bien encore, la distinction des genres, en dernière analyse, étant fondée sur la diversité des aptitudes qui font le peintre (ou même sur ce que ces aptitudes ont d'inconciliable et d'incompatible entre elles), à peine peut-on supposer que les genres soient seulement comparables entre eux. En effet, si l'on ne voit pas de commune mesure entre l'aptitude qui rend un peintre uniquement propre à jouir d'un effet de lumière et celle qui, au contraire, le rend propre exclusivement à jouir de la beauté des lignes, quelle raison aura-t-on de décerner à la peinture du nu quelque supériorité sur la peinture de paysage, ou réciproquement? mais surtout quelle raison tirée de la nature intime des moyens de l'art de peindre? Et maintenant, si l'on ne peut pas même classer les genres entre eux, si toute classification théorique est immédiatement démentie par la réalité, si l'on n'a pas plus tôt placé l'histoire, par exemple, au-dessus du paysage que le nom de Claude Lorrain vient balancer celui de Poussin, et le nom de Ruysdaël éclipser celui de Lebrun, sur quel fondement espérera-t-on de pouvoir établir une classification des arts entre eux, et décerner une supériorité constante à la peinture sur la sculpture ou à la sculpture sur la musique? De même qu'il faut se

borner dans chaque art à évaluer la supériorité de chaque œuvre dans son propre genre, il faudra donc se borner à évaluer la supériorité de chaque artiste dans son art. C'est par là que les conclusions de M. Sully Prudhomme rejoignent ses prémisses. — Nous avons appris dans l'intervalle quels étaient les moyens d'évaluer la supériorité des œuvres et des artistes. L'artiste est d'autant plus grand que son aptitude à sentir, comprendre, interpréter les formes de la nature par les moyens de l'art est plus grande, et l'œuvre, à son tour, tient un rang d'autant plus élevé qu'elle nous révèle dans l'artiste un « tempérament » plus personnel, c'est-à-dire plus original.

Mais M. Sully Prudhomme nous avait promis davantage. En s'engageant à rechercher ce que c'est que l'expression dans les beaux-arts, il s'engageait pour ainsi dire à nous donner un moyen de classer les arts selon leur degré de puissance expressive. M. Taine, plus hardi, l'avait fait, on se le rappelle, dans sa *Philosophie de l'art.* Si M. Sully Prudhomme ne l'a pas fait, la principale cause en est, je crois, qu'il a voulu formuler pour tous les arts, de manière que ses définitions convinssent à l'architecture, par exemple, comme à la sculpture, et à la peinture comme à la musique. J'ai déjà dit qu'il avait poursuivi l'application de sa théorie générale de l'expression jusque dans les arts décoratifs, jusque dans l'art de la danse et jusque dans l'art dramatique enfin, ou, pour mieux dire, jusque dans l'art du comédien. Et, sans doute, ce sont bien des arts, mais si différens, quant à la nature même de leurs moyens et quant à l'espèce de leur action, qu'il ne peut y avoir de commun entre eux que quelques lois très générales et, par conséquent, assez vagues. Il est évident que, dans l'art de la danse et dans l'art du comédien, tout particulièrement, l'intervention de la danseuse ou de l'acteur, c'est-à-dire de la personne humaine vivante, introduit un élément tout nouveau. Je ne trouve pas que M. Sully Prudhomme en tienne suffisamment compte. Nous ne saurions essayer ici de débrouiller incidemment cette question complexe. Mais nous pouvons bien dire que, dans l'art du comédien, les conditions fondamentales du problème de l'art sont absolument changées. Il ne s'agit plus, en effet, d'interpréter au moyen de formes spécifiques ce que M. Sully Prud'homme appelle « les essences latentes des choses, » mais seulement de mettre en relief, et de dresser comme en pied ce qu'il y a d'expression manifestement contenue dans l'œuvre du poète. Le thème initial n'est plus donné par la nature, mais déjà par une œuvre d'art, et de quelque talent ou de quelque génie que le comédien puisse faire preuve, il n'est jamais, après tout, que ce que le traducteur est au poète, et le graveur au peintre. Faute d'avoir observé cette distinction nécessaire, M. Sully Prudhomme en arrive à des conclusions comme celle-ci : que l'on ne saurait dire, de l'art du comédien et de celui du peintre, lequel

est le plus favorable à « l'expression; » ou comme celle-ci, que : tandis que les autres arts procéderaient par imitation, le comédien seul procéderait par «création.» Sans vouloir déplaire aux comédiens, il est permis de croire que M. Sully Prudhomme leur fait la part trop belle, et que les mots dont il se sert, impliquant une espèce de supériorité de l'art du comédien sur tous les autres, sont au moins un peu trop forts.

La grande habileté que M. Taine, au contraire, avait eue dans sa *Philosophie de l'art*, ç'avait été non-seulement de n'introduire parmi les arts dont il traitait ni l'art du comédien ni les arts décoratifs, mais d'éliminer même de ses généralisations l'architecture et la musique, les arts mathématiques en un mot, comme on pourrait les nommer par opposition aux arts plastiques. Si l'imitation de la nature est ou n'est pas la fin de la peinture et de la sculpture, c'est une question que nous n'avons pas à discuter, mais l'imitation de la nature est au moins le principe de toute sculpture et de toute peinture. Est-il besoin de démontrer qu'il en va tout autrement de la musique et de l'architecture, quelque opinion que l'on professe d'ailleurs sur leur première origine? On peut dès lors se demander si ce n'est pas se condamner à demeurer nécessairement dans le vague que de vouloir envelopper dans les mêmes formules les lois de la peinture et celles de la musique. S'il y a des analogies entre les sons et les couleurs, comme entre les lignes de l'architecture et les formes de la sculpture, ces analogies elles-mêmes, étant de l'ordre scientifique, ne peuvent être exprimées que par des formules tout abstraites. Ce qui constitue l'essence propre de chaque art s'évanouit ainsi dans l'effort même que l'on fait pour atteindre à ces hauteurs, et de toute l'esthétique il ne demeure que le formel, c'est-à-dire ce qui n'est vrai que de tous les arts pris ensemble et considérés comme tendant au même but. M. Sully Prudhomme serait sans doute arrivé à des conclusions plus précises s'il n'avait traité que de l'expression dans les arts plastiques, ou, si ses sympathies l'entraînaient plutôt de l'autre côté, de l'expression en musique ou en architecture : « Chaque art a son verbe particulier, intelligible seulement à ses adeptes et à ses initiés et tous les arts ont un langage commun, intelligible à tout le monde. Ce langage commun se compose de certains moyens d'expression qui leur appartiennent à tous et qui permettent jusqu'à un certain point de les transposer les uns dans les autres; mais ce qu'ils ont d'équivalent est ce qui les spécifie le moins. » Je crains que M. Sully Prudhomme, si net sur ce point, n'ait quelquefois oublié, chemin faisant, ce qu'il dit là si bien. Il semble au moins qu'il ait, dans sa *Théorie générale de l'expression*, trop insisté sur ce que tous les arts ont « d'équivalent, » et que, s'il a fort bien parlé dans son livre de *l'Expression dans les différens arts* de ce qu'ils ont chacun de « spécifique, » il n'ait pas

assez solidement établi le lien qui rattache ses observations particulières à ses formules générales.

Tel quel, en dépit de nos critiques, le livre de M. Sully Prudhomme, s'il n'est pas tout à fait ce que nous attendions de lui, ne contient pas moins, comme nous le disions en commençant, des parties remarquables, et demeure, dans son ensemble, l'expression d'un généreux effort pour substituer à la mobilité changeante et arbitraire du goût quelque principe fixe de critique. A ce point de vue, puisque nous avons signalé particulièrement les chapitres où M. Sully Prudhomme a éloquemment rétabli dans leurs droits les aptitudes originelles de l'artiste, ces aptitudes sans lesquelles on peut être un poète, un philosophe, un penseur, mais non pas un peintre ou un musicien, nous ne saurions en finissant oublier de mentionner tout particulièrement aussi ses excellentes observations sur la critique d'art et la manière dont nous voyons qu'elle est trop communément entendue. Le grand défaut de l'ancienne critique, ce n'était pas de trop juger, puisque le mot même de critique impliquerait contradiction si toute critique n'aboutissait pas à des jugemens, mais c'était de juger sans principes, et, sous le nom d'*usage* ou de *goût*, de n'invoquer trop souvent que ses préférences personnelles. Or, notre goût n'a de valeur qu'autant que nous pouvons en dire les raisons, comme l'usage n'a d'autorité que si nous en pouvons retrouver les fondemens. Mais, à son tour, l'usage n'a de fondemens solides que dans sa conformité avec les lois génératrices des arts, comme il n'y a de raisons de notre goût que celles qui se tirent de la connaissance de la technique des arts. En face de certaines œuvres, quelque vif plaisir que nous y prenions, il se peut donc que nous n'ayons pas le droit de prendre du plaisir, et, réciproquement, si certaines œuvres nous déplaisent, il se peut que nous ayons tort. C'est ce que le public, dans son ensemble, ne se résigne pas aisément à croire. Il ose à peine se porter juge de l'ouvrage d'un artisan, et il se constitue le prôneur ou, comme on dit, l'exécuteur de l'œuvre d'un artiste. Ce n'est pas en le contredisant, comme font trop souvent les artistes, que l'on réussira à lui démontrer son erreur, et c'est encore moins en s'isolant de lui pour faire profession de railler toutes ses exigences, mais c'est en essayant de débrouiller avec lui, parmi ces exigences, celles qui sont fondées sur la nature des choses, et c'est en essayant de concilier avec ce qu'il demande ce que l'artiste ne peut pas, ne doit pas abandonner du propre de son art. C'est ce qu'a fait ou plutôt c'est ce qu'a voulu faire M. Sully Prudhomme, et s'il n'y a pas complètement réussi, c'est que le problème est en réalité des plus difficiles qu'il y ait, — puisque la critique est née contemporaine de l'art même, et que depuis ce temps l'artiste et la critique n'ont pas pu parvenir encore à s'entendre.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Que d'années déjà passées depuis les grandes épreuves de la France! Que de jours sont tombés en tourbillonnant comme les feuilles mortes dans l'abîme des choses évanouies! Toutes les fois que revient cette dernière heure de décembre, qui marque dans notre vie une étape de plus, on ne peut se défendre d'une sorte de serrement intérieur en songeant à tout ce qui n'est plus, à tout ce qui a disparu, et, devant cette fuite du temps, devant cette précipitation universelle des choses, s'il est un sentiment qui s'éveille, qui se précise en nous, c'est que tant d'années et de jours écoulés auraient pu certes être mieux employés pour le bien et pour l'honneur du pays. Après treize années, qu'a-t-on fait pour la France? C'est l'inévitable et douloureuse question.

Il faut sans doute se garder de toute humeur morose. Nous ne voulons pas dire que, dans ce passé, qui déjà se dérobe dans le lointain derrière nous, il n'ait été rien fait de sérieux et d'utile pour notre nation si cruellement éprouvée. Oui sûrement, il y a eu des efforts généreux; il y a eu des instans, surtout au lendemain de nos grandes misères, où les patriotismes se sont émus, où l'on oubliait à demi qu'il y avait des partis, où toutes les bonnes volontés s'alliaient pour remettre la France debout, pour lui rendre les moyens de vivre. Malheureusement, à mesure qu'on s'est éloigné des jours de deuil national, on a perdu quelque peu le sentiment de tout ce qu'il y avait encore à faire. On est revenu aux vieilles querelles, aux agitations stériles

comme si rien ne s'était passé, comme si les désastres de la patrie ne comptaient plus, et, parmi ces années qui se sont succédé, s'il en est qui ont été fructueuses, relativement prospères, il en est aussi qui ont été à coup sûr fort mal employées. Les unes ont été des années de crises violentes où la paix publique aurait pu périr; les autres ont été remplies de toutes les représailles d'un parti victorieux et abusant de ses succès. Celles-ci se sont passées à tout désorganiser ou à tout ébranler sous prétexte de fonder le régime nouveau qui triomphait; celles-là ont vu l'esprit d'aventure et de confusion rentrer dans les affaires extérieures, l'imprévoyance et la prodigalité rentrer dans l'administration de la fortune nationale. Sans vouloir montrer trop de rigueur pour ce régime républicain, tel qu'il est apparu depuis qu'il a pris sans partage et sans contestation le gouvernement de la France, tel que l'ont fait ceux qui prétendent en être les inspirateurs, les directeurs jaloux et exclusifs, on peut lui demander quelle sécurité morale il a donnée au pays, quelles améliorations sérieuses il a réalisées, comment il a continué l'œuvre de réparation commencée au lendemain de nos désastres. Et cette année même qui finit aujourd'hui, qui n'est, après tout, que l'héritière des cinq ou six années de l'ère dite républicaine, par quels bienfaits s'est-elle signalée? Quelle succession va-t-elle léguer? S'il ne faut que des discours, certes il y a des discours; il y a eu les discours de Rouen et du Havre, il y a eu même un discours de Tourcoing. Les paroles sont des paroles; les actes, ils viennent d'être rappelés et caractérisés dans ces discussions qui se sont pressées depuis quelques jours à propos du budget, qui sont comme le bilan de tout ce qui s'est fait dans ces derniers mois. Cette année qui expire, elle n'a pas été beaucoup plus heureuse que les précédentes; elle va laisser notre politique extérieure engagée dans de lointaines et dangereuses affaires, les institutions les plus essentielles ébranlées par les passions de parti, les consciences troublées par les violences de secte, les finances publiques embarrassées et obérées, — des œuvres médiocres, en définitive, accomplies par un ministère qui veut refaire un gouvernement avec des irrésolutions et des équivoques.

Assurément, ce n'est pas par l'action extérieure, par le déploiement victorieux de notre ascendant, que cette année aura brillé. Elle laisse la France aux prises avec ces affaires lointaines de l'Indo-Chine, où l'on s'est trouvé engagé un peu sans le savoir. Avant de disparaître, elle a eu, il est vrai, une dernière bonne fortune que lui a ménagée le courage de nos soldats; elle finit au lendemain d'un succès militaire. Notre petit corps expéditionnaire, aventuré sur les bords du Fleuve-Rouge, a pu définitivement se mettre en marche, il y a quelques jours, sous les ordres de l'amiral Courbet, et il n'a pas tardé à enlever intrépidement cette place de Son-Tay, depuis longtemps désignée comme

une des positions que la France doit occuper. Ce n'est point sans doute une grande bataille; c'est du moins une action qui a été vigoureusement conduite contre une place hérissée de défenses et qui, en définitive, ne laisse pas d'avoir été assez meurtrière, puisqu'elle nous a coûté deux cents hommes. C'est la première affaire sérieuse, le premier succès de quelque valeur; mais si ce petit corps français lancé si loin de la patrie a mis si longtemps à entrer en action, si, même encore aujourd'hui, après la prise de Son-Tay, il semble réduit à attendre des renforts avant de poursuivre ses opérations, à qui la faute? Elle ne peut être qu'à cette politique de faux-fuyans, de dissimulation et de demi-mesures qu'on a suivie depuis le premier jour. Évidemment, si, dès la première heure, au lendemain de l'héroïque aventure où périssaient Rivière et ses compagnons, on avait avoué tout haut une politique résolue et définie, on aurait prévenu bien des difficultés et on se serait épargné bien des mécomptes. On aurait dégoûté la Chine de ses velléités de résistance belliqueuse, de ses intrigues diplomatiques, en lui montrant qu'il y avait de la part de la France la ferme volonté d'aller jusqu'au bout. On aurait rallié l'opinion en lui montrant un but clair et précis, au lieu de la fatiguer et de l'impatienter en la tenant indéfiniment en présence d'une affaire qu'elle ne comprenait pas, qui ne lui représentait rien de distinct et surtout de séduisant. On aurait certainement mieux fait de toute façon, et pour notre considération extérieure et pour la facilité même des opérations où l'on s'engageait, d'aborder la question de front dès l'origine.

Qu'avait-on à craindre? Il se peut sans doute que les parlemens créent des difficultés et cherchent à arrêter un gouvernement prêt à se jeter dans une aventure; mais ils sont dans leur droit, ils sont faits pour cela, et c'est alors justement qu'il faut les éclairer, les convaincre, au lieu de commencer par leur dérober une partie de la vérité, au lieu de les traîner à travers une série d'expédiens inefficaces et de crédits insuffisans jusqu'au moment où les résolutions ne sont plus libres. Les parlemens ne sont pas insensibles à une politique sérieuse proposant des moyens sérieux pour la défense ou la protection d'un intérêt réellement national, et dès que le sang a coulé, on vient de le voir encore une fois, ils ne refusent plus rien. Lorsque le gouvernement s'est enfin décidé, il y a quelques jours, à demander des crédits proportionnés aux circonstances, on a vu des hommes comme M. l'évêque d'Angers dans la chambre des députés, comme M. le maréchal Canrobert, dans le sénat, accorder patriotiquement ce qu'on leur demandait. Ni M. l'évêque d'Angers, ni M. le maréchal Canrobert, n'ont dissimulé assurément leur opinion sur la manière dont les affaires du Tonkin ont été conduites. Ils ont néanmoins donné leur vote; ils l'ont donné, comme l'a dit le vieux maréchal, et pour soutenir nos soldats combat-

tant au loin, et pour laisser au gouvernement les moyens de « nous tirer de là le mieux possible, » d'arriver à « un arrangement conforme à la dignité et aux intérêts de la France. » Ce qu'on peut justement reprocher au ministère, c'est d'avoir attendu que tout fût engagé, et, ce qu'il y aurait le plus à craindre aujourd'hui, ce serait qu'après avoir montré aussi peu de décision que de clairvoyance dans la première partie de l'entreprise, il n'eût pas des idées plus nettes sur la solution qu'il a maintenant à poursuivre ; ce serait qu'avec l'autorité et les moyens qu'il a reçus pour subvenir à des nécessités évidentes, il continuât à suivre le même système sans savoir ce qu'il doit faire et où il doit s'arrêter. Cette question du Tonkin, elle reste, en définitive, au moment présent telle qu'elle était, telle qu'on l'a faite, — à demi éclairée par un succès si l'on veut, assez obscure encore néanmoins pour peser sur l'opinion de tout le poids des fautes qui ont été commises, qu'il s'agit aujourd'hui de réparer dans l'intérêt bien entendu de la France.

Non, certes, ce n'est pas par l'habileté, par la prévoyance, par l'esprit de suite dans les affaires extérieures que le ministère a brillé, et ce n'est pas précisément non plus dans les affaires intérieures qu'il a montré sa supériorité. Il a duré, il est vrai; il a tenu tête à quelques assauts et il a réussi à rallier une certaine majorité dans les occasions difficiles. Il a duré en se faisant plus ou moins le complice de passions qu'il affecte parfois de ne pas partager, qu'il ne combat néanmoins qu'à demi, en rachetant quelques velléités de résistance par d'incessantes concessions à l'esprit de parti et de secte. Comme on demandait il y a quelques semaines à M. le président du conseil ce qui avait été fait cette année, M. Jules Ferry répondait avec une fierté singulièrement placée que la question de la magistrature avait été résolue.

Elle a été résolue, en effet, cette question de la magistrature; elle a été résolue pour satisfaire des ressentimens, des convoitises de parti, et on vient de voir, par une récente discussion du sénat, ce qu'a été cette œuvre mémorable qu'on appelle par un complaisant euphémisme la réforme judiciaire, qui suffit, à ce qu'il paraît, pour illustrer une année. C'est M. Denormandie qui s'est chargé de raconter devant le sénat avec autant de fermeté que d'esprit l'histoire de l'exécution de cette loi de parti, et rien certes n'est plus édifiant; l'exécution est digne de la pensée qui a inspiré la loi! Toutes les précautions ont été prises, tous les subterfuges ont été employés pour que l'épuration fût aussi complète que possible, pour que la magistrature inamovible fût à peu près exclusivement atteinte dans ses chefs les plus éminens comme dans ses plus humbles représentans. Il y a des cours d'appel qui ont été presque entièrement renouvelées; il y a des tribunaux où il n'est resté qu'un seul juge, et la

cause de la disgrâce est à peu près invariable. Tous ces conseillers, ces présidens, ces juges qui viennent d'être frappés sont pour la plupart ceux qui avaient eu l'occasion d'affirmer par leurs arrêts la compétence de la juridiction civile dans les affaires des congrégations religieuses. Et ces magistrats ainsi sacrifiés à des animosités de parti, comment ont-ils été remplacés? Il a pu y avoir, il y a eu vraisemblablement de très dignes choix; il y en a aussi, il faut en convenir, de bien singuliers, puisque, dans une ville de province, un homme qui avait l'ivresse bruyante et qui avait été conduit en prison a été exonéré de toute poursuite parce qu'il allait entrer dans la magistrature. Qu'a répondu à tout cela M. le garde des sceaux? Il n'a sûrement pas fait de grands frais de défense. Il a exécuté la loi! il n'a frappé qu'à bonne intention! Il a choisi ce qu'il avait de mieux pour faire de nouveaux magistrats! Après tout, on avait mis dans ses mains une arme, il s'en est servi, et ce qui reste de plus clair, c'est que de longtemps peut-être la magistrature française ne se relèvera de ce coup, d'une mesure violente que M. le président du conseil veut bien mettre au compte des œuvres utiles de l'année.

Le malheur de M. le président du conseil est de mettre dans ses actes une équivoque qui est dans son esprit, de ne pas se faire une idée exacte des conditions de cette politique modérée dont il parle quelquefois, et il le montre bien certainement dans ces affaires religieuses, où, à tout instant, il mêle des passions de secte à quelques intentions de prudence. M. le président du conseil a de la peine à se débrouiller, à mettre un peu d'ordre dans ses idées. Est-ce donc qu'il fût si difficile de revenir définitivement à une politique réellement modérée, et même de faire accepter cette politique par une chambre dévorée de préjugés vulgaires? Il suffirait peut-être de le vouloir avec une certaine suite, de défendre des idées justes avec une sérieuse et persévérante résolution.

On vient d'en avoir un exemple par ce qui s'est passé il n'y a que peu de jours dans cette chambre même à propos de l'ambassade de France auprès du saint-siège. Une fois de plus, les énergumènes de la république ont réclamé avec âpreté la suppression de cette ambassade. Un homme qui ne passe pas, que nous sachions, pour clérical, M. Spuller, d'accord avec le gouvernement, a courageusement défendu l'ambassade, démontrant avec talent la nécessité d'une représentation de la France auprès du Vatican; il a résisté aux violentes objurgations des radicaux et il a gagné sa cause. Hier encore, M. le président du conseil n'a point hésité à livrer bataille pour défendre devant la chambre un vote du sénat rétablissant au budget le traitement de M. l'archevêque de Paris, quelques bourses pour les séminaires, et il a obtenu ce qu'il demandait. — Oui, sans doute, M. le président du conseil et quelques-uns de ses amis républicains, qui veulent

être des politiques, sentent le danger des persécutions religieuses. Malheureusement, c'est ce qu'on peut appeler une sagesse assez intermittente. M. le président du conseil ne poursuit pas moins son système d'expédiens et de concessions. Il livrera lestement les bourses des séminaires pour l'avenir, tout en les défendant pour le moment. Il laissera passer sans mot dire dans une loi municipale toute sorte de mesures dépouillant les églises et les fabriques. Il permettra à M. le ministre de l'intérieur de présenter une loi sur les associations, enlevant tout simplement aux associations religieuses les moyens de vivre. M. le président du conseil ressemble un peu à M. le président du sénat, qui avait dit l'autre jour qu'un honnête et digne historien, M. Henri Martin, mort récemment, avait « rendu son âme à Dieu, » et qui, se ravisant le lendemain, a supprimé ce mot compromettant de « Dieu » dans le compte-rendu officiel. Dieu, c'est de trop dans une oraison funèbre ou dans le *Journal officiel*, comme c'est de trop dans nos écoles. Voilà où l'on en est au moment même où l'on croit devoir défendre l'ambassade de France auprès du saint-père. M. le président du conseil et ses amis ne s'aperçoivent pas qu'avec ces procédés et ces tactiques, on n'arrive à rien; on ajoute à l'anarchie morale, on ne rétablit pas la paix religieuse, on ne fait pas surtout de la politique sérieuse.

Non, quoi qu'en puisse penser M. le président du conseil, on ne refait pas ainsi un gouvernement; on ne refait pas de l'ordre avec du désordre, pas plus qu'on ne relève les finances du pays avec des prodigalités et des fantaisies, avec l'abus organisé de toutes les ressources publiques. Qu'en est-il, en effet, au moment présent, à cette dernière heure de l'année, de cet état des finances qui est, depuis assez longtemps déjà, l'objet d'une préoccupation universelle? On aurait beau se faire illusion, cet état est assurément grave. Il l'est devenu non pas en un jour, mais par degrés, par suite de toute une politique. On s'est accoutumé à dépenser sans compter, à disposer de ce qu'on avait et de ce qu'on n'avait pas, à abuser de tout, du crédit aussi bien que des ressources régulières et permanentes. Ce qui n'aurait été possible qu'avec le temps, avec des ménagemens, on a voulu le faire au pas de course. Ce qu'on n'a pas pu inscrire dans le budget ordinaire, on l'a introduit arbitrairement dans le budget extraordinaire. On vient encore de mettre dans ce budget fort extraordinaire, en effet, 30 millions pour les écoles. On n'a pas emprunté seulement pour l'état, on a poussé les départemens, les communes à emprunter, à s'engager au-delà de leurs forces. On est arrivé ainsi, par le plus court chemin, au déficit dans le budget ordinaire et à l'embarras du crédit. Le mal est que, depuis quelques années, on ne cesse d'aller à l'aventure, traitant la fortune publique comme si elle n'existait que pour populariser le régime ou pour satisfaire des intérêts électoraux. On prend toutes les libertés avec cette malheureuse situation financière, et rien certes ne carac-

térise mieux ce système que ce qui vient de se passer pour le budget. Ce budget n'existe pas d'hier, il a été présenté depuis près de dix mois. On s'est pourtant arrangé de telle façon qu'il a fallu tout expédier aux derniers momens sans réflexion, de la manière la plus précipitée et la plus décousue. La vérité est que le sénat n'a reçu le budget qu'à la dernière extrémité, si bien que le président de la commission des finances, M. Calmon, le rapporteur, M. Dauphin, n'ont pu eux-mêmes se dispenser de signaler les inconvéniens d'un tel système. Le sénat y a mis de la bonne volonté. Il a, dit-on, fait preuve d'abnégation, — il a tout voté sans discuter; mais on ne prend pas garde que, sous prétexte d'épargner à la république « l'humiliation des douzièmes provisoires, » c'est la France qui est la victime, et que, si l'on est réduit à expédier ainsi un budget de plus de trois milliards sans un contrôle sérieux, sans une discussion sévère, c'est le pays qui reste sans garanties. De sorte que, pour cette année qui finit, les affaires financières ne sont pas plus brillantes que les affaires extérieures et intérieures.

Eh! assurément, c'est la France qui souffre de cette politique qu'on lui fait, et, s'il y a une compensation, c'est que, malgré tout, sous des dehors inquiétans ou peu flatteurs, au milieu des agitations artificielles du moment, il reste un pays toujours vivace. Le pays vaut mieux que ceux qui le représentent et le gouvernent, et, n'en doutez pas, si, pour don de joyeux avènement, l'année nouvelle lui réservait une politique plus digne de lui, il retrouverait bientôt, avec son inépuisable vigueur, sa juste confiance dans ses destinées.

Le temps passe pour les autres nations comme pour la France. Les jours se succèdent, et si cette année qui finit a eu ses nuages, ses incidens ou ses surprises, on peut du moins dire aujourd'hui qu'elle a passé, en définitive, sans troubles sérieux, qu'elle laisse l'Europe en paix. A coup sûr, l'avenir ne peut pas être considéré comme bien clair et bien assuré; des obscurités et des incertitudes, il y en a partout en Orient comme dans l'Occident; des ombrages et des inquiétudes, il y en a peut-être dans les gouvernemens comme parmi les peuples: on a du moins gagné une année. La vie européenne a échappé aux grandes crises, et, après tout, les puissances qui disposent souverainement de la paix, qui seules peuvent ouvrir ou fermer l'outre aux tempêtes, ces puissances sont-elles donc si pressées de provoquer des conflits, de chercher des occasions d'aventures? Ne sont-elles pas retenues par des intérêts de toute sorte, souvent par leurs propres embarras?

Toutes les nations ont leurs difficultés et leurs problèmes. L'Angleterre a sans doute, depuis longtemps, la préoccupation de nos affaires du Tonkin, qui la tiennent sans cesse en éveil sur tout ce qui pourrait se passer dans ces régions de l'extrême Orient, et elle ne demanderait pas mieux que de mettre sa médiation au service de la France si les

événemens lui en offraient l'occasion; mais elle a pour sa part, elle aussi, les affaires d'Égypte, qui ne laissent pas de l'embarrasser. Elle a cru presque en avoir fini il y a quelques semaines, toucher au moment où elle allait pouvoir rappeler tout au moins une partie de son armée; elle a été retenue tout à coup par cette insurrection du Soudan, qui menace de déborder dans la vallée du Nil. Elle reste provisoirement fixée en Égypte, où elle n'a rien fait jusqu'ici de bien brillant ni même de bien utile. Elle a de plus chez elle les affaires d'Irlande qui sont une perpétuelle difficulté, et si, avec tout cela, le ministère de M. Gladstone ne semble pas encore sérieusement menacé à la prochaine session du parlement, il peut avoir du moins des luttes assez laborieuses à soutenir contre ses adversaires, peut-être contre une fraction de son propre parti. L'Angleterre, avec sa puissance et sa liberté de mouvemens, ne laisse pas d'être sérieusement occupée de ses affaires, — assez occupée pour ne point désirer des complications extérieures, sur le continent.

Il y a eu certes dans ces derniers temps bien des nuages plus ou moins menaçans entre ces puissances jadis alliées, la Russie, l'Autriche, l'Allemagne. On l'a si souvent dit et répété, et on a paru même parfois en ressentir de si vives alarmes, qu'il faut bien un peu le croire; mais le gouvernement du tsar a dans l'empire tant de passions révolutionnaires à contenir, tant de questions épineuses et redoutables à résoudre qu'il est sans doute peu impatient de se jeter dans une guerre aux proportions inconnues. L'Autriche, de son côté, à l'heure qu'il est encore, a toute sorte de difficultés dans l'intérieur de la monarchie, en Croatie, même en Hongrie, où les luttes politiques s'animent singulièrement, — et l'Autriche ne fait pas des guerres de coups de tête. L'Allemagne elle-même, si ombrageuse pour sa jeune puissance, a peut-être bien des raisons de tenir à la paix, et toutes ces propositions de réformes sociales, économiques ou fiscales, que M. de Bismarck vient de faire porter au Landtag de Berlin, à la veille des vacances parlementaires, sembleraient bien peu d'accord avec des projets de conflits à courte échéance. La réalité vaut quelquefois mieux que les apparences. Les apparences, dans la situation de l'Europe, sont assez confuses, assez désordonnées, nous en convenons; la réalité des intérêts, des dispositions universelles est pour la paix continentale aujourd'hui comme hier, — et ce qu'il y a de mieux à espérer, à souhaiter, c'est que cette réalité reste dans l'année nouvelle ce qu'elle a été dans l'année qui finit.

Quelle est en tout cela la signification de ce voyage que le prince impérial d'Allemagne vient de faire à Rome après le voyage qu'il a fait à Madrid? A juger les choses d'une façon générale, il est assez vraisemblable que l'Allemagne, par ce coup d'éclat, a voulu attester une fois de plus la prépondérance qu'elle prétend exercer, qu'elle

exerce après tout réellement en Europe. Ce qu'il y a eu de nouveau, d'inattendu dans le voyage de Rome, c'est la visite du prince allemand au souverain pontife, et cette visite, elle s'est faite dans des conditions évidemment convenues. Le prince s'est rendu à l'ambassade d'Allemagne auprès du pape, c'est-à-dire en territoire allemand, et c'est de là qu'il est parti, avec ses équipages, pour aller au Vatican, où il a eu une entrevue de près d'une heure avec le saint-père. Rien de plus simple et de plus extraordinaire en même temps, puisque, pour la première fois, l'héritier du puissant empire d'Allemagne et le chef de la catholicité se rencontraient dans une conférence intime, visiblement recherchée par le prince, acceptée par le pontife. Que les polémistes italiens s'ingénient à battre la campagne sur un tel fait, à démontrer que le prince allemand n'est allé à Rome que pour voir le roi Humbert, qu'il a été l'hôte du Quirinal, que l'entrevue du Vatican n'a été qu'un incident, que, dans tous les cas, après cette visite, on ne pourra plus parler de la captivité du pape dans son palais; que les Italiens, comme pour voiler l'importance de l'événement ou pour déguiser leurs préoccupations, se soient de plus empressés de ménager au prince allemand une réception magnifique, de l'entourer d'ovations et de manifestations, saluant en lui le chef de la triple alliance, peu importe; les commentaires restent pour ce qu'ils valent, les démonstrations ne déguisent pas la vérité des choses. Le seul point clair et évident, c'est que, dans la circonstance présente, le prince impérial d'Allemagne n'est allé à Rome que pour faire cette visite au Vatican, qu'il a fait ce qu'il voulait, et, sans en croire tout ce qu'ont répété les nouvellistes, il est infiniment présumable que le futur empereur d'Allemagne et le saint-père n'ont pas passé une heure ensemble pour ne rien dire.

Il n'est point douteux d'abord que, dans l'esprit de ceux qui l'ont préparée et décidée, cette entrevue est destinée à avoir un jour ou l'autre une sérieuse influence sur la pacification religieuse de l'Allemagne; elle n'a été visiblement conçue que pour cela. Il est certain aussi qu'elle a dès ce moment un autre caractère singulièrement frappant. Assurément elle n'a point eu pour objet, et elle n'aura point pour résultat de reconstituer le domaine temporel du saint-siège : elle confirme du moins aux yeux de tous et elle relève l'importance de la papauté en Europe; elle est comme l'attestation visible de la place que la souveraineté morale du pontife garde toujours dans le monde. Y a-t-il eu quelque calcul de politique générale, quelque arrière-pensée de la part de M. de Bismarck, qui, par cette démarche organisée avec un peu d'ostentation, se serait proposé d'engager le pape dans les grandes alliances conservatrices dont il est le promoteur ou le chef? M. de Bismarck ne fait rien pour rien, cela est bien clair. Toujours est-il que, dans la pensée du chancelier, la poli-

tique de bonne intelligence avec l'Italie n'exclut pas une sorte de reconnaissance publique de la souveraineté du saint-père, et que le fait a certes son importance comme signe caractéristique d'une situation.

Les Italiens ne s'y sont pas sûrement mépris; ils ont feint de ne pas comprendre la portée d'une démarche qu'ils ne pouvaient empêcher. Ils ont redoublé de flatteries et de manifestations à l'égard d'un prince dont ils se sont efforcés de gagner les faveurs, dont ils ont voulu paraître les alliés empressés et préférés. Les Italiens sont peut-être bien compliqués ou bien subtils dans leurs tactiques et ils finissent par n'être plus même très habiles; ils en viennent à rendre plus sensible ce qu'on pourrait appeler la moralité de cet incident qui vient de se passer à Rome. Car enfin, dans tout cela, il faut l'avouer, c'est le pape qui a le beau rôle. Le pape n'a rien demandé. Il a reçu en toute indépendance, sans compromettre son caractère, un prince dont il n'a pas recherché la visite, tandis que les Italiens mettent vraiment un peu trop d'obséquiosité dans leurs démonstrations. Ils ne s'aperçoivent pas qu'avec ces affectations trop visibles ils se créent une situation un peu diminuée. Ils ont l'air de rechercher à tout prix un patronage, de mettre leur indépendance sous l'égide d'un protecteur tout-puissant. C'est bien la peine d'avoir tant travaillé à conquérir l'indépendance, d'avoir tant lutté contre les suprématies étrangères pour en venir à paraître se placer sous le protectorat du vieil empire d'Allemagne reconstitué. Nous ne savons pas si, par sa visite au Vatican, le prince Frédéric-Guillaume est allé pour M. de Bismarck à Canossa. L'Italie est exposée à aller chercher son Canossa à Vienne ou à Berlin, et ce qui est pis, sans autre avantage que de paraître jouer un rôle dans des combinaisons où elle n'a qu'une influence assez limitée. Il y aurait, ce nous semble, une politique plus fière en même temps que plus prévoyante et plus sûre : elle consisterait pour l'Italie à garder sa liberté entre les nations qui l'entourent au lieu de se donner l'air d'aliéner son indépendance dans les mains de protecteurs puissans dont elle n'a pas besoin puisqu'elle n'est pas menacée, dont elle n'est après tout que l'alliée subordonnée et parfois compromise.

Le voyage du prince impérial d'Allemagne est peut-être destiné à laisser plus de traces au-delà des Alpes qu'il n'en laissera au-delà des Pyrénées. A peine les fêtes de Madrid ont-elles été terminées, l'Espagne s'est retrouvée aussitôt en face d'une situation intérieure qui existait sans doute avant le passage du prince allemand, qui maintenant se dévoile de plus en plus dans tout ce qu'elle a de compliqué et de difficile. Les cortès se sont reunies il y a quelques jours, et le discours par lequel le roi Alphonse a ouvert les chambres, ce discours qui était attendu avec une impatiente curiosité, a eu nécessairement pour première conséquence d'accuser plus vivement cette situation, en mettant aux prises tous les partis, toutes les influences. Le discours royal

est l'exposé complet, touffu, demesuré de la politique espagnole, du programme du ministère de M. Posada Herrera, des réformes de toute sorte qu'on se propose de demander aux chambres.

Il y a une partie qui touche aux affaires extérieures et qui n'a rien que de rassurant. Le roi Alphonse se félicite naturellement de l'accueil qu'il a reçu dans ses excursions en Allemagne, des marques d'amitié qui lui ont été prodiguées, du récent voyage du prince Frédéric-Guillaume à Madrid. Il parle aussi de la France simplement, courtoisement, de manière à bien faire comprendre qu'il n'est rien resté des incidens de son passage à Paris, que les relations des deux pays demeurent parfaitement cordiales. Rien de mieux; à vrai dire, la difficulté n'était pas là; elle était dans l'exposé des affaires intérieures, des réformes toutes politiques que le ministère a inscrites dans son programme. Le discours royal a été visiblement conçu de façon à ne pas trop effaroucher les instincts conservateurs; il aborde cependant les points décisifs. Il annonce qu'on proposera, sinon le rétablissement du suffrage universel, du moins ce qu'on a appelé « l'universalisation du suffrage, avec une représentation équitable pour tous les intérêts sociaux. » Il fait entrevoir aussi que le moment viendra où il faudra s'occuper d'une réforme de la constitution, et il ne laisse pas ignorer enfin que lorsqu'on aura fait une nouvelle loi électorale, il faudra en appeler au pays par une dissolution des cortès. Tout cela, encore une fois, est présenté sous une forme assez adoucie; la question se trouvait néanmoins engagée par le discours royal, et c'est ici que les partis devaient nécessairement se rencontrer, qu'ils se sont rencontrés, en effet, dès les premières opérations des chambres.

La vérité est que le président du conseil, M. Posada Herrera, pour réaliser son programme, aurait eu besoin avant tout de l'appui d'une fraction de la majorité parlementaire dont son prédécesseur, M. Sagasta, est le chef. La première condition était d'arriver à une certaine fusion ou à un certain rapprochement des divers groupes libéraux sur le terrain des réformes politiques. Il y avait eu, il est vrai, des négociations, des conférences pour arriver à cette entente avant la réunion des cortès; on avait cru même un instant être d'accord. Il n'en était rien. A peine le discours royal a-t-il été connu, la scission a éclaté plus vive, plus acerbe, plus irréconciliable peut-être que jamais. M. Sagasta, qui a été élu président du congrès, a inauguré sa présidence par un discours qui laissait entrevoir une hostilité déclarée. Dans l'élection de la commission nommée pour préparer la réponse au discours de la couronne, le ministère a rencontré la plus vive opposition, et un conservateur très résolu, ancien ministre de l'intérieur du cabinet Canovas del Castillo, M. Romero Robledo, a même été élu commissaire. La lutte s'est trouvée immédiatement engagée. Elle a été forcément ajournée par la sépara-

tion momentanée des chambres pendant les vacances de Noël ; elle se rouvrira inévitablement aux premiers jours de janvier dans des conditions qui ne laissent pas d'être assez graves. Il est désormais très vraisemblable que M. Sagasta et ses amis, qui disposent de la majorité dans le congrès, refuseront de suivre le cabinet jusqu'au bout de ses projets de réforme. Ils n'admettent ni la revision constitutionnelle telle que la médite la gauche dynastique, qui est aujourd'hui au pouvoir, ni le suffrage universel ou « universalisé, » ni des élections précipitées, et ils ne cachent pas que, dans leur pensée, le mieux serait de tout ajourner à une législature nouvelle. D'un autre côté, le ministère s'est trop avancé pour pouvoir reculer aujourd'hui. Si, avant d'aller au combat, il était assuré d'obtenir éventuellement du roi la dissolution des cortès, il aurait encore quelque chance ; mais, depuis quelques jours, cette éventualité semble être redevenue douteuse ; il n'est point impossible que les difficultés qui se révèlent de toutes parts ne mettent le roi en garde contre une dissolution qui pourrait ressembler à une aventure. Le ministère se trouve dans une situation d'autant plus critique qu'il n'a pas seulement affaire à une vive opposition parlementaire ; par un traité de commerce qu'il vient de négocier avec l'Angleterre et qui s'inspire plus ou moins des idées de liberté commerciale, il a suscité en Catalogne une certaine agitation où patrons et ouvriers font alliance dans l'intérêt de l'industrie catalane : de sorte que le ministère a contre lui, et une opposition politique dans le congrès, et une agitation industrielle en Catalogne, sans être assuré de pouvoir trancher la question par une dissolution.

C'est évidemment une crise des plus sérieuses qui commence au-delà des Pyrénées. Comment l'Espagne va-t-elle sortir de là ? Si le ministère de la gauche, qui est arrivé au pouvoir d'une manière assez imprévue, tombe maintenant sans avoir pu dissoudre les cortès, ce sera sans nul doute un sujet d'irritation pour les partis démocratiques, qui, après s'être ralliés à la dynastie, se rejetteront peut-être dans une opposition violente, plus ou moins révolutionnaire. Par qui d'ailleurs le ministère sera-t-il remplacé ? Jusqu'ici, M. Sagasta, qui dispose de la majorité, semble le chef parlementaire le plus désigné pour rentrer aux affaires. Seulement il n'est pas bien sûr que, la crise une fois engagée et les événemens se développant, le pouvoir ne passe rapidement aux conservateurs, toujours prêts à recueillir l'héritage. De toute façon, c'est l'imprévu rentrant encore une fois avec l'année nouvelle dans les affaires espagnoles.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation du 15 décembre a vu dégénérer en une véritable panique la baisse lente et continue qui frappait depuis plusieurs mois nos rentes et presque toutes les valeurs mobilières. Bien que l'argent n'eût pas fait plus défaut à cette liquidation qu'aux précédentes, un profond découragement semblait s'être emparé de la spéculation à la hausse, dont les rares tenans restés sur la brèche ne songeaient plus qu'à abandonner, volontairement ou par impuissance de prolonger la lutte, des positions conservées jusqu'à ce moment avec la plus énergique obstination. C'est dans la journée du 17 que l'on a vu le 3 pour 100 tomber à 74.15, coupon de 0 fr. 75 détaché, l'Amortissable à 76.20, le 4 1/2 à 104.20. Ces cours représentaient environ 2 francs de baisse sur les prix auxquels avait été établie la compensation en liquidation de fin novembre. En même temps, le Suez reculait à 1,825, le Crédit foncier à 1,155, le Lyon à 1,180, le Nord perdait le cours rond de 1,700, le Midi celui de 1,100, la Banque de Paris tombait à 775.

Un revirement favorable n'a pas tardé à se produire, provoqué par l'exagération même de la réaction et par l'étonnement que causait au parti de la baisse la facilité même de son succès. Alors que ce parti allait sans doute chercher à pousser à fond sa victoire et à en tirer le plus gros bénéfice possible, au risque de ruiner le marché, des achats sont survenus, achats dont la marque d'origine ne pouvait tromper personne sur la puissance de l'intervention qui venait troubler la sécurité du découvert. Le marché a aussitôt repris confiance, et, grâce à l'heureuse nouvelle de la prise de Son-Tay, qui a dissipé les inquiétudes si vives provoquées par le long silence de l'amiral Courbet, il a suffi de quelques séances aux nouveaux acheteurs pour relever sensiblement les cours et préparer une liquidation de fin d'année moins désastreuse qu'on n'avait pu l'appréhender après celle du 15 décembre.

Comme il arrive dans les journées de reprise où le marché renaît à l'espoir, les bonnes nouvelles ont surgi de tous côtés, aussi nombreuses que les mauvaises qui circulaient la veille. On a parlé de l'ajournement probable de l'emprunt à cinq ou six mois ; on a même dit que cet emprunt pourrait bien ne pas avoir lieu, l'état négociant avec une de nos plus grandes puissances financières l'aliénation de son réseau

de chemins de fer, ou bien que, si l'emprunt avait lieu, il comprendrait en bloc toutes les sommes nécessaires à l'ensemble de nos dépenses extraordinaires pour une longue période et signifierait la fermeture définitive du grand grand-livre de la dette publique. Toutes les mesures seraient prises alors pour que l'opération conçue sur ce plan grandiose présentât le caractère d'une imposante manifestation en faveur du crédit national. Enfin les haussiers, voyant les cours des rentes se relever sans trop de peine et le 4 1/2 se rapprocher de 106 francs, ont prêté une oreille complaisante à des bruits annonçant comme imminente la prise de Bac-Ninh par l'amiral Courbet.

La place risquait ainsi, après avoir failli sombrer dans la désespérance, de tomber dans une exagération manifeste d'optimisme. Elle a été ramenée au sentiment de la réalité par des dépêches de Hong-Kong laissant entendre que la marche sur Bac-Ninh n'a pas encore eu lieu et que cette position ne sera peut-être attaquée qu'après l'arrivée des derniers renforts. En ce qui concerne l'emprunt, le public est tenu dans l'incertitude la plus complète, le gouvernement ayant fait déclarer officieusement qu'il n'avait pas encore délibéré sur la date de l'opération. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que le budget de 1884 a pu être voté *in extremis*. Il a fallu pour cela que le sénat renonçât à toute discussion générale, et que la chambre acceptât certains crédits qu'elle avait supprimés et que la haute assemblée a rétablis. Grâce à une véritable abnégation du sénat, le gouvernement a pu éviter le recours à l'expédient des douzièmes provisoires, au moins pour le budget ordinaire ; mais les conditions dans lesquelles les recettes et les dépenses viennent d'être législativement arrêtées n'en sont pas moins déplorables et forment un fâcheux prélude à l'opération de l'emprunt.

Quoi qu'il en soit, les rentes et valeurs vont être cotées le dernier jour de 1884 en reprise sensible sur les cours du milieu du mois ; mais cette amélioration n'est que très relative, et les prix actuels sont en quelque sorte les plus bas de l'année si l'on ne tient compte que des cours successifs de compensation de mois en mois.

Il y a un an, le 3 pour 100 valait 79 francs, l'amortissable 80 fr. 75, le 5 pour 100, 114 fr. 80. Les cours actuels étant 75.70, 77.80 et 105.70, on voit que les deux premiers fonds ont perdu de 3 francs à 3 fr. 50, et que la conversion a valu au dernier un recul de 9 francs représentant à peu près exactement la capitalisation du demi-point d'intérêt qui a été retranché aux rentiers. Il est vrai qu'il y a un an le 5 pour 100 était sous le coup d'une conversion immédiate, tandis que le 4 1/2 aujourd'hui est garanti pendant dix ans contre une réduction nouvelle. De cette différence de situation on ne retrouve aucune trace dans la comparaison des cours d'une année à l'autre.

La dépréciation a été considérable pour toutes les grandes valeurs. Les titres de la compagnie de Suez ont été frappés avec une rigueur extrême, les actions du chemin de fer de Lyon ont perdu plus de 300 fr. Le Nord et le Midi ont également beaucoup baissé, et il en est de même du Crédit foncier, de la Banque de France, de la Banque de Paris, de la Banque ottomane, de presque tous les titres des établissemens de crédit, et d'un grand nombre d'actions d'entreprises industrielles, ou de transports ou de mines, qui ont souffert du ralentissement général des affaires et dont les inventaires de fin d'année accuseront des bénéfices en diminution.

Cette situation est-elle de nature à se modifier au début ou dans le cours de l'année prochaine? Au point de vue financier, nous sortons d'un budget en déficit pour entrer dans un autre budget en déficit; le commerce et l'industrie languissent, la concurrence étrangère est difficile à vaincre; les capitaux ou sont moins importans qu'on ne le dit, ou se montrent plus méfians que jamais; les suites du *krach* de 1881 continuent à se dérouler, et la série des désastres légués par cette crise est loin d'être close.

Toutefois un fait économique d'une extrême importance vient d'obtenir ce mois-ci sa consécration définitive. L'achèvement du réseau de nos voies ferrées est remis par les conventions aux grandes compagnies. L'état n'aura plus à supporter de ce chef que des charges relativement minimes, et le régime des chemins de fer est consolidé, en France, pour une période de temps qui peut paraître indéfinie. Les dernières assemblées des compagnies se sont tenues pendant cette quinzaine, et toutes les conventions sont approuvées. Les compagnies auront, en 1884, d'importans capitaux à emprunter; il n'est pas impossible que la connexité et la solidarité d'intérêts que les conventions ont établies entre l'état et les compagnies provoquent l'an prochain un vigoureux effort de la haute banque pour réagir contre le pessimisme qui n'a cessé de régner en maître à la Bourse en 1883.

La Banque de France s'est maintenue au-dessus de 5,100 francs, coupon de 106 francs détaché. Cette fermeté est d'autant plus remarquable que le dividende du second semestre de 1883 est inférieur de 19 francs à celui du semestre correspondant de 1882. Le Crédit foncier a repris sans peine et dépassé le cours de 1,200 francs. Cet établissement va répartir en janvier un acompte de 30 francs sur le dividende de 1883, ce qui suppose la distribution en juillet prochain d'un solde égal, ce qui donnerait en tout pour l'exercice 60 francs, soit 5 francs de plus que les actionnaires n'ont reçu pour 1882.

La Société générale est très offerte à 477, ainsi que le Mobilier à 330. Le Crédit Lyonnais, la Banque franco-égyptienne, la Banque d'escompte, le Comptoir d'escompte, sont immobiles. L'année qui finit a

été extrêmement dure pour les banques qui trouvaient naguère dans les émissions leur principale source de bénéfices.

Les actions des chemins français se sont relevées en même temps que les rentes. La valeur de l'action du Paris-Lyon-Méditerranée est l'objet d'ardentes discussions, que la publication même du rapport de la compagnie à l'assemblée générale extraordinaire du 24 n'a pu calmer. Il s'agit de savoir si l'état a garanti ou non un dividende minimum de 55 francs. Il résulte des explications du conseil que cette garantie, pour n'être pas explicitement formulée, n'en résulte pas moins des clauses de la convention, et que, si le dividende devait une fois exceptionnellement descendre au-dessous de ce niveau, ce ne serait que parce que la compagnie aurait tenu précisément à ne pas faire appel à cette garantie de l'état.

Les Chemins étrangers sont tous cotés en reprise, les Autrichiens et les Lombards surtout, dont le véritable marché est maintenant à Vienne et à Berlin.

Les Obligations de la ville de Paris, des grandes compagnies de chemins de fer, du Crédit foncier, et de quelques grandes entreprises industrielles conservent une excellente tenue et restent le placement préféré de la petite épargne. Parmi les valeurs industrielles, peu sont en hausse; nous devons citer, parmi les privilégiées, l'action du Gaz, sur laquelle les acheteurs escomptent l'impression probable du rapport des experts, que l'on croit devoir être favorable à la compagnie. Les Voitures et les Omnibus ont fléchi lentement et se capitalisent sur un rendement probable de 35 francs pour les unes, de 65 francs pour les autres. L'action Suez a été tour à tour précipitée au-dessous, puis relevée au-dessus du cours de 1,900 francs. Les clauses de l'arrangement avec les armateurs donnent lieu à un débat si passionné, à des controverses si actives, qu'il devient douteux que l'arrangement puisse être approuvé et appliqué dans sa forme actuelle.

Les fonds étrangers ont échappé, en général, à la dépréciation qu'ont eue à subir les valeurs françaises. Il faut faire exception pour les titres d'Égypte, auxquels la victoire du mahdi dans le Soudan a fait autant de tort qu'en avait déjà fait le bruit de l'évacuation partielle du pays par les troupes anglaises, et aussi pour les valeurs ottomanes, sur lesquelles une spéculation engagée depuis longtemps à la hausse semble bien près de perdre tout à fait courage, bien que la réorganisation des finances de la Turquie ne soit plus absolument un mythe et ait trouvé, dans l'organisation du conseil d'administration des revenus concédés pour le service de la dette, un commencement très appréciable de réalisation.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

lans

mps
est
t de
cal-
ini-
cette
pas
une
ne
pas

s et
nne

che-
rises
nent
sont
Gaz,
port
Les
r un
r les
puis
nge-
des
uisse

ation
pour
an a
par-
otto-
à la
ue la
t un
ation
ment